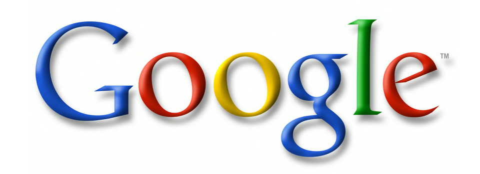
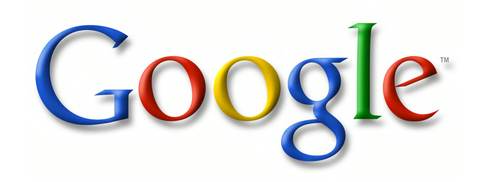
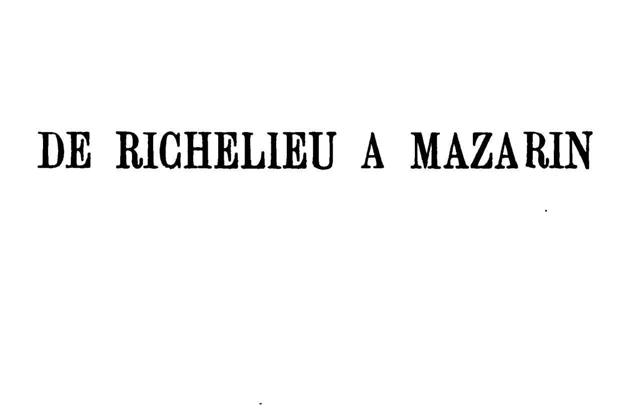





PROPERTY OF THE
University of
Michigan
Libraries
1817
ARTES SCIENTIA VERITAS

DE RICHELIEU A MAZARIN



DE RICHELIEU A MAZARIN

DU MÊME AUTEUR

Le Grand Siècle intime. **Le Règne de Richelieu** : 1617-1642, d'après des documents originaux. 1 volume in-16, ... 3 fr. 50

LE GRAND SIÈCLE INTIME

DE RICHELIEU A MAZARIN

(1642-1644)

PAR

ÉMILE ROCA

LES ÉTAPES DE MAZARIN — LES MÉCONTENTS
LOUIS XIII, ROI; SA MORT — LA COMÉDIE POLITIQUE
LA CONQUÊTE DE LA REINE — LA BONNE RÉGENCE
LE « TOUT PARIS » AVANT LA RÉGENCE

PARIS
LIBRAIRIE ACADÉMIQUE
PERRIN ET Cie, LIBRAIRES-ÉDITEURS
35, QUAI DES GRANDS-AUGUSTINS, 35
1908

Au Docteur A.-B. MARFAN

Notre vieille et tendre amitié me dispense d'une longue dédicace. Je la résume en un simple souhait : Puisses-tu, mon cher Docteur, trouver à feuilleter ces quelques pages autant de plaisir que j'en ai à te les offrir.

ROCA.

AVANT-PROPOS

J'ai été d'autant plus touché de la bienveillance que le public et la critique, en général, ont marquée à ma première étude anecdotique sur le « Grand Siècle Intime [1] », que je n'avais encore rien écrit, rien publié. Je tremblais un peu pour ce début : me voici plus rassuré.

N'ayant jamais pensé que les études « en marge de l'histoire » dussent être forcément ennuyeuses, j'avais tâché d'éviter le genre ennuyeux ; les lecteurs paraissent m'en avoir su gré ; je les en remercie et je m'efforcerai encore de mériter leur bienveillance.

Des esprits moroses me reprocheront, je le crains, de traiter des sujets sérieux avec légèreté

1. *Règne de Richelieu*. Perrin, édit.

— une légèreté plus apparente que réelle, à la vérité ; mes récits, un peu gais parfois, pourront assombrir les fronts austères des graves historiens, qui, non sans raison, ne me reconnaîtront point pour un des leurs : je n'ai point les qualités requises pour cela, et je l'avoue en toute humilité ; les bonnes fées oublièrent de mettre en mon berceau des dons précieux, la gravité notamment et le respect aveugle des opinions consacrées. J'ai ainsi le malheur d'être un isolé. Mais ce que je croirai bon à dire — à tort peut-être — je le dirai, et le plus simplement possible, voulant introduire mon lecteur, sans fatigue pour lui, dans l'intimité même de cette société du dix-septième siècle, si intéressante par sa vie intense et ses extraordinaires contrastes.

Il m'arrivera parfois de soulever d'une main peu discrète le masque officiel de l'Histoire pour montrer quelques traits particuliers de personnages grands ou petits, connus ou ignorés, admirés ou non, qui jouèrent alors leur « rôlet ». Et tout me sera bon pour cela : Mémoires, lettres, anecdotes, historiettes, « ana » déjà imprimés, et encore — de préférence — satires contemporaines, chansons, épigrammes courant sous le manteau, généralement inédites et que la prudence, la simple décence parfois, ont tenu enfouies sous la vénérable poussière des manuscrits.

Quant aux grands faits historiques, je les relègue, cela va sans dire, à l'arrière-plan : d'autres que moi les ont exposés avec une autorité que je n'ai pas ; le moindre bachelier est censé les connaître, et je ne fais pas au lecteur l'injure toute gratuite de supposer qu'il les ignore.

Mon étude sera donc, comme son aînée, surtout anecdotique ; or dans une « œuvrette » de cette nature j'estime fastidieux de citer constamment les « sources », et je ne fais d'exception que pour celles qui sont vraiment originales ou inédites; rien, en effet, n'est, à mon sens, aussi désagréable que de suspendre l'intérêt d'une lecture pour se reporter à des notes parfois peu utiles : ces interruptions lassent l'attention et affadissent le récit. Partant de là, je me suis borné au minimum de notes ; j'ai encadré de guillemets les citations *textuelles*; et, seulement si l'emprunt en vaut la peine par son importance ou son originalité, j'ai cité le nom de mon auteur. C'est ainsi que j'avais procédé pour le *Règne de Richelieu*, et cela m'a attiré un bien cruel reproche.

Un de mes nombreux critiques, un seul, qui, malgré mon désir, n'a point daigné se faire connaître de moi, a bien voulu, après avoir signalé l'originalité de mon étude en deux mots, me consacrer de longues lignes où il m'accuse d'avoir sournoisement pillé Tallemant des Réaux; il ne me

taxe pas précisément de plagiat, mais il a trouvé pour mon cas un euphémisme heureux et bienveillant ; il m'a simplement déclaré convaincu de « parallélisme » ; il a dépensé quelque esprit et beaucoup d'art pour soutenir sa thèse, et, à coup de citations incomplètes ou tronquées, s'est évertué à mettre en lumière mon indignité. J'en suis encore tout confus : certes, pour ma défense, je ne rendrai pas hommage à mon bon goût d'avoir choisi pour victime de mes larcins cet excellent des Réaux, sur qui je professe en tout point l'opinion de Sainte-Beuve : « ce qu'il raconte est fort à prendre en considération parce qu'il est naturel et judicieux, *véridique* et fin, sans aucune fatuité, sans aucune prétention[1]... » j'aurais pu prendre et — je le dis tout bas — *j'ai pris* des victimes plus indignes : mon consciencieux critique m'a vraiment épargné en ne citant que des Réaux ; s'il eût eu plus de lecture, il eût pu signaler quantité d'autres « parallélismes » avec des auteurs généralement connus, comme Déageant de Saint-Martin, Legrain, le valet de chambre Dubois, César Blot, les anonymes des « sottisiers » manuscrits, des cabinets satiriques, et même avec des écrivains un peu moins notoires : Saint-Simon, par exemple et Mmes de Sévigné, de Motteville, le cardinal de Retz, Bassompierre, les Brienne, Mont-

1. *Moniteur* du 19 janvier 1857.

glat, Montrésor, Aubery, Gourville, Bussy Rabutin, Mlle de Montpensier, Mme de Nemours, etc., j'oubliais le grand Cardinal lui-même. Si le bon critique avait beaucoup fréquenté ces gens-là, il eût pu montrer avec plus de clarté que mon travail était un mauvais habit d'arlequin, fait de pièces et de morceaux ramassés au petit bonheur, assemblés sans effort personnel, sans goût, sans originalité de ma part ; et c'est peut-être vrai. En somme, j'ai dû, pour bâtir ma petite maison, chercher des matériaux dans nombre de carrières, les unes exploitées, d'autres à peine découvertes ; j'ai tout mêlé à ma fantaisie ; mais, si la construction paraît, en définitive, originale et plaisante à voir, peu me chaut du reste.

Vraiment, ce plaidoyer *pro domo meâ* m'a entraîné un peu loin, et j'ai peut-être abusé de ce moi, qui n'est guère haïssable que tout autant qu'on en abuse. J'ai simplement désiré prévenir le lecteur et je le prie de me pardonner en faveur de l'intention.

Un mot encore cependant : les personnages que *Nous* mettons en scène sont fort nombreux, de même que les menus faits et les anecdotes qui les concernent ; les noms d'alors — souvent des titres de terre ou de seigneurie, n'indiquant ni la famille, ni les parentés — prêtent parfois à des hésitations, des confusions, des erreurs. Désirant

les éviter au lecteur, et aussi, pour permettre à cette modeste étude d'être dans les mains des curieux et des chercheurs un commode instrument d'information ou de travail, nous la faisons suivre d'un copieux *Index alphabétique*. Nous avions procédé de même précédemment ; et nous avons constaté avec plaisir que cet Index n'avait pas été sans utilité pour quelques chroniqueurs qui ont fait de larges emprunts à notre première étude. Nous sommes toutefois bien loin de nous plaindre de ces *parallélismes* plus ou moins discrets, au contraire : en nous prouvant que notre effort n'avait pas été absolument stérile, ils nous ont montré par surcroît que nous avions été assez heureux pour obliger autrui.

LE GRAND SIÈCLE INTIME

DE RICHELIEU A MAZARIN

I

LES ÉTAPES DE MAZARIN

Vers l'an 1620, l'abbé Jérôme Colonna, venant en mission diplomatique de Rome à Madrid, avait amené avec lui le fils d'un intendant de sa maison. L'abbé s'était fort attaché à ce tout jeune homme qui donnait de belles espérances, et il fournit à son protégé les moyens de compléter son instruction à la célèbre université d'Alcala de Hénarès. Mais l'étudiant ne se borna pas à suivre les cours de ses maîtres; il se créa des relations : il avait de l'entregent, ne manquait ni d'esprit, ni de gaîté; il savait déjà plaire; bref, la fille d'un riche orfèvre s'éprit de lui. Elle ne lui déplaisait pas non plus ; et — ce qui ne gâtait rien — la belle avait 20.000 livres de dot, somme fort rondelette

pour l'époque, non seulement en Espagne mais par tout pays. Cet établissement était bien tentant pour un étudiant sans fortune, et le mariage se fût accompli, si Giulio Mazarini — c'était le nom de l'étudiant — n'eût été par le destin réservé à d'autres amours et à une toute autre fortune : son protecteur apprit ce beau projet, mais, rêvant apparemment pour lui un avenir plus brillant, il le fit retourner en Italie, sous un prétexte quelconque ; et Giulio resta à Rome.

Voilà ce que nous conte en substance un minuscule manuscrit de la Bibliothèque Nationale (n° 14344) ; et cet opuscule n'est nullement un pamphlet, comme dit le catalogue, mais bien, sous forme de lettre, un résumé de la vie du cardinal Mazarin. Son auteur inconnu paraît bien renseigné et désireux de bien renseigner son correspondant ; il semble en outre avoir vu de très près les grands personnages qu'il met en scène ; il parle d'eux sans passion ; enfin, sa grande écriture incorrecte nous a rappelé les griffonnages d'Anne de Gonzague. Aussi, cette anecdote assez piquante, nullement invraisemblable et, croyons-nous, tout à fait inédite nous semble-t-elle digne d'être conservée [1].

S'il est vrai, Jérôme Colonna ne se doutait certes

1. On trouvera encore de fort curieux détails sur l'origine de Mazarin et sa famille à la fin du Clairambault n° 1144 ; ce sont les copies officielles d'extraits de naissance et d'autres actes italiens relatifs aux Mazarini, aux Mancini et aux Martinozzi. Enfin, ce même recueil renferme toute une série de portraits du Cardinal, gravés par Nanteuil d'après nature, presque d'année en année après 1650, et tous d'une ressem-

pas que cette décision, si peu importante en apparence, aurait dans l'avenir des conséquences bien imprévues pour l'Europe entière, et même pour sa propre maison : une quarantaine d'années plus tard en effet, le connétable Colonna, un des plus grands seigneurs d'Italie, ne dédaigna point d'épouser une nièce du pauvre petit étudiant d'Alcala.

A Rome, il fallut vivre. Le père de Mazarin, Pierre, personnage très effacé, mais probablement un honnête homme, ne s'était pas enrichi à son métier d'intendant ; sa mère, Hortense Buffalini, d'assez bonne maison, était peu fortunée, et ils avaient deux filles à caser, Marguerite et Jéronime ; quant à leur autre fils, Michel, comme il paraissait un peu borné, on le destinait à l'état ecclésiastique. Jules ne devait donc compter que sur lui-même ; mais son père était honorablement connu des Colonna, ses patrons, et des Barberini, parents des Colonna ; grâce à ces puissantes influences, il fut facile à Mazarin d'être nommé capitaine dans cette burlesque armée pontificale, que devaient rendre célèbre d'homériques revers, et dont la réputation de bravoure a donné naissance à la flatteuse épithète de « soldat du pape [1] ». Ne voyant

blance parfaite avec le beau portrait gravé qui se trouve dans le vestibule de la Bibl. Nation.

1. Des Réaux, qui vit de près, quelques années plus tard (1639), cette fameuse armée, lors du voyage qu'il fit en Italie avec le futur coadjuteur Paul de Gondi, en a tracé ce pittoresque croquis : « Il faut dire un mot de la valeur des Romains. Un cavalier s'étant approché trop près, avait été tué d'un coup de fauconneau. Ils disaient : *Che pazzo ! s'è*

aucun avenir dans cette voie, l'avisé jeune homme ne fit que passer à l'armée et s'attacha au cardinal Guido Bentivoglio : il fit partie de sa maison (*domi*), et fut, comme on disait alors, son domestique, en réalité, un secrétaire vite apprécié.

En 1624, Maffeo Barberini avait été élu pape sous le nom d'Urbain VIII ; c'était un vieillard quelque peu décrépit ; et, en fait, ses neveux, les cardinaux François et Antoine, dirigeaient la politique du Saint-Siège et les affaires de Rome. Un jour que le cardinal François cherchait un agent diplomatique à qui il put se fier, Bentivoglio lui

fatto amazar a la francese. Le duc de Parme, ayant passé avec ses dragons et de l'infanterie à cheval jusques à Aquapendente, la frayeur fut si grande à Rome qu'on y faisait des barricades. » Le pape fait alors venir le bailli de Valençay et le nomme maréchal de camp sous le cardinal Antoine, général en chef. « Il (le bailli) fait tant qu'il donne le courage au cardinal Antoine d'aller jusqu'à Ronciglione et de là à Orvieto, qui se voulait rendre sans être attaquée, quoique le cardinal Spada fût dedans, et que la place, qui est sur un roc, soit presque imprenable. Là, il donna quatre cents chevaux de troupes réglées au commandeur (de Valençay), son neveu, et l'envoya devant Montefiascone. Tout le reste suit. Comme ils y sont tous arrivés, un gros de cavalerie des leurs, qui avait pris le plus long, vint à paraître ; voilà l'alarme bien forte ; le cardinal était très fâché de s'être tant avancé. Le commandeur prend dix cavaliers et va pour reconnaître ce gros ; le cardinal et les Romains croyaient qu'il était fou. Il trouva que c'était de leurs gens : tout le monde le félicitait comme d'un grand exploit. On s'avance vers Aquapendente ; on surprend les ennemis au fourrage ; on y fait quatre prisonniers ; vous eussiez dit qu'on avait tout défait. Les cardinaux allèrent dire *il bon pro* (féliciter le) au pape de ce que *s'era visto il nemico in faccia* ; et le cardinal Antoine en était si ravi qu'il embrassait le bailli à tout bout de champ et lui disait : *m'avete fatto veder il nemico...* »

Pour ces services, le bailli fut fait cardinal. V. *Règne de Richelieu.*

proposa son secrétaire, dont il fit le plus grand éloge : « Pourquoi donc ne le gardez-vous pas ? » lui demanda François : « Je n'en suis pas digne », eut modestement répondu Bentivoglio ; et Mazarin, malgré sa jeunesse, entra ainsi dans la diplomatie ; on le fit par surcroît chanoine de Saint-Jean-de-Latran et il fut d'Église sans être aucunement entré dans les ordres.

Il avait trouvé sa voie et sut rapidement se faire valoir. Lors de l'affaire du duché de Mantoue, il avait 27 ans (1629) et se trouvait adjoint au nonce de Turin. Comme celui-ci, après l'entrée des Français en Italie, revint à Rome, il laissa à Mazarin la charge des affaires de Piémont avec le titre d'internonce et ses pleins pouvoirs. A ce moment, les pacifiques Barberini, secrètement gagnés à la France, voulaient réconcilier Français et Espagnols, et le jeune internonce seconda leurs vues à merveille :

Les Espagnols assiégeaient alors Casal que les Français, commandés par Schomberg, voulaient secourir ; un engagement était imminent. Mazarin obtient d'abord une trève de six semaines pour négocier ; mais il s'épuise en vaines tentatives de conciliation entre les deux partis aussi entêtés l'un que l'autre, et, à l'expiration de la trève, l'armée française se met en mouvement. Mazarin paie alors franchement de sa personne : il va trouver Schomberg, qui — sans arrêter sa marche, car il espère un succès — impose des conditions si dures qu'elles paraissent inacceptables ; il voulait

probablement se débarrasser de l'importun ; mais l'internonce ne se rebute pas : en toute hâte il revient au camp des Espagnols déjà prêts au combat, il leur montre leur situation comme désespérée, exagère les forces françaises, et finalement les amène à accepter les propositions de Schomberg. Puis, le voilà de nouveau courant de toute la vitesse de son cheval au devant de l'armée française, alors que la fusillade commence : il passe à travers les balles, agitant son chapeau et criant : « la Paix ! la Paix ! » Il fait suspendre le combat et conclut sur l'heure un accord qui servira plus tard de base au traité de Cherasco. Ce traité devait en 1631 donner toute satisfaction à la France, et les Espagnols, non sans raison, accusèrent Mazarin de les avoir surpris.

On aurait tort, on le voit, de se représenter Mazarin comme un pacifique ecclésiastique ne brillant pas par le courage : à la vérité, il veille sagement à sa conservation et ne s'expose pas sans nécessité ; mais, le cas échéant, il sait bravement faire face au danger. Il semble même que de sa brève carrière militaire il ait gardé des goûts martiaux : il aime les choses de la guerre, il se croira un tacticien et enverra un jour au bon Gassion des ordres écrits qu'avec sa franchise ordinaire le maréchal jettera à terre en disant qu'ils n'ont pas le sens commun. Lors de la Fronde, pendant l'émeute, il visite en personne les corps de garde autour du Palais Royal, mais déguisé en cavalier ; lors de la Fronde encore, pour rejoindre la reine à Poi-

tiers, il lève une petite armée et va bravement avec elle de Sedan jusqu'à cette ville. Il s'amusera plus tard à guerroyer en personne dans les Flandres. C'est du reste un bon cavalier et de belle mine : en 1646, pendant une chasse au sanglier à Fontainebleau, il doit à son sang-froid de n'être pas blessé : « le sanglier ayant passé du côté où il était pour se jeter sur lui, il le prévint et lui donna de son épée au travers du corps avec tant de vigueur que son cheval s'abattit ». Enfin, il gardera longtemps la souple agilité de la jeunesse : un jour, au Cours, trouvant qu'on baisse trop lentement à son gré la portière du carrosse de la reine, où il va prendre place, il bondit légèrement par-dessus, dont on fit un beau triolet [1].

L'affaire de Casal l'a mis hors de pair ; on parle de lui, et l'ambassadeur de Venise écrit à la sérénissime république qui désire des renseignements sur son compte : « Giulio Mazarini est agréable et bien fait de sa personne ; il est civil, adroit, impassible, infatigable, avisé, prévoyant, secret, dissimulé, éloquent, persuasif et fécond en expédients. En un mot, il possède toutes les qualités qui font les habiles négociateurs : son coup d'essai

1. Devant la reine, Mazarin
A fait une trivelinade :
Il sauta comme un arlequin
Devant la reine, Mazarin.
Mais devant Cambray, le faquin
N'a fait qu'une mazarinade.
Devant la reine...

Il faut dire que par ses ordres le comte d'Harcourt venait alors de lever mal à propos le siège de Cambray.

est vraiment un coup de maître : celui qui paraît avec tant d'éclat sur le théâtre du monde, y doit faire apparemment une grande et belle figure. Comme il est fort jeune et d'une complexion robuste, il jouira longtemps, si je ne me trompe, des honneurs qu'on lui prépare, et il ne lui manque que du bien pour aller loin. » Il ne laissera pas d'aller loin et le bien viendra par surcroît.

Les négociations pour la paix l'amènent en France à plusieurs reprises ; en 1630, à Lyon, on présente à Louis XIII le jeune diplomate, et il a un long entretien avec Richelieu qu'il s'efforce de séduire ; il y réussit pleinement : la profondeur et la justesse de ses vues, les ressources de son esprit ont charmé le grand Cardinal : « Je viens », dit-il en le quittant, « de parler au plus habile homme d'État que j'aie jamais rencontré ! » et ce n'est pas un mince éloge dans la bouche de l'Éminentissime qui est peu prodigue de louanges et qui se considère, non sans quelques raisons, comme le plus grand politique du temps. De leur côté, les Barberini ne sont pas moins satisfaits de Mazarin; ils lui confient, sur le désir de Richelieu, les affaires de France; ils l'envoient comme vice-légat à Avignon, puis à Paris, et là, Richelieu finit par se l'attacher tout à fait; il l'adjoint, nous l'avons vu, à Chavigny pour les affaires étrangères [1], lui fait, en 1639, prendre des lettres de grande naturalisation ; l'année suivante, Chavigny aidant, il demande pour lui le chapeau de cardinal, et Mazarin aura la

1. *Règne de Richelieu*, pp. 66 et suiv.

barrette en 1641 ; enfin, Richelieu mourant le recommande à Louis XIII comme le seul homme d'État capable de le remplacer, et lui donne, à cette occasion, la plus haute marque d'estime : il lui écrit cette lettre éloquente et trop peu connue, où, après avoir douloureusement exprimé ses regrets de laisser son œuvre inachevée, il lui confie le soin de la continuer et justifie en ces humbles termes le choix qu'il a fait de lui : « mais puisque les services que vous avez déjà rendus à l'État me font assez connoître que vous serez capable d'exécuter ce que j'avais commencé, je vous remets mon ouvrage entre les mains, sous l'aveu de notre bon maître, pour le conduire à sa perfection, et je suis ravi qu'il recouvre en votre personne plus qu'il ne saurait perdre en la mienne. Ne pouvant, sans faire tort à votre vertu, vous recommander autre chose, je vous supplierai d'employer les prières de l'Église pour celui qui meurt, Monsieur, votre très humble serviteur. ARMAND, cardinal-duc de Richelieu. »

Nous allons le voir ministre écouté de Louis XIII, son conseil, puis son confident le plus intime, et, peu après la mort du roi, chef du cabinet de la Régente, premier ministre et, finalement, le maître de la France.

Le pauvre étudiant d'Alcala, le futur gendre d'un orfèvre, le « domestique » du cardinal Bentivoglio n'a point eu à se plaindre de la destinée, ni de Jérôme Colonna. Quoique la reconnaissance ne soit pas son fort, il ne laissera pas de donner

plus tard des marques de gratitude aux Barberini exilés et aux Colonna eux-mêmes ; sa vanité de parvenu sera en jeu, à la vérité, et il ne lui déplaira pas, tout en leur rendant service, d'éblouir de sa toute-puissance ses anciens bienfaiteurs qui l'avaient vu si petit. Il ne cherche nullement d'ailleurs à en imposer par des mensonges sur sa modeste origine, bien qu'il ait orgueilleusement associé sur ses armes la hache et les faisceaux du licteur de Rome aux brillantes étoiles de sa destinée. Il tient cependant à ce qu'on sache que ses parents étaient assez considérés à Rome pour avoir pu marier leurs filles, l'une au comte Jérôme Martinozzi, l'autre à un gentilhomme romain, Michel Laurent Mancini, dont une grand'tante aurait, vers 1530, épousé un problématique Jean-Paul Orsini, de la fameuse famille de ce nom ; il ne dit pas toutefois si les dots de 20.000 écus que, déjà à son aise (1634), il leur a données n'ont point contribué à ces alliances inespérées pour elles. D'aucuns affirmeront que cet argent est provenu du jeu [1] ; c'est bien possible : Mazarin jouera passionnément toute sa vie avec bonheur, avec habileté et sans grande délicatesse. Son père Pierre n'en est pas moins resté un mince personnage ; et, quand il mourra, le malicieux cardinal de Retz, ennemi irréconciliable de Mazarin, aura la cruauté de faire imprimer dans la *Gazette de Rome* cette note ironique : « Nous apprenons par les avis de Paris que le signor Pietro Mazarini est mort

1 D'après le manuscrit 14344 déjà cité.

en notre ville ! » D'autre part, M. de Mortemar, que l'on pressait de rendre ses devoirs au cardinal en cette circonstance, en le lui représentant comme profondément affligé, répondra avec cet esprit caustique qui est déjà l'apanage des Mortemar : « Il a bien raison d'être affligé ; c'est peut-être le seul homme qui pouvait mourir sans qu'il ait le moindre espoir d'en hériter ! »

Mais qu'on ne se laisse point tromper à cette modestie de Mazarin ; cet homme si humble va faire élever dans l'intime familiarité des enfants de France la nombreuse nichée de nièces et de neveux qu'il appellera d'Italie. Il voudra que les garçons soient de fort grands seigneurs ; quant aux filles, il leur choisira pour maris des princes du sang ou des princes régnants ; le connétable Colonna ne trouvera grâce à ses yeux que parce que c'est un des plus riches seigneurs d'Italie et que Marie Mancini, sa future, s'est un peu compromise avec le jeune Louis XIV ; Mazarin un instant osera caresser l'espoir de voir Olympe, sœur de cette Marie, sur le trône de France ; mais ici son désir se heurtera, pour la première fois peut-être, à la volonté formelle d'Anne d'Autriche en qui le sang hautain de Charles-Quint finira par se révolter ; il offrira encore Hortense, la belle Hortense, au roi d'Angleterre avec une dot royale, et, rebuté de ce côté, il voudra, en la faisant son héritière, fonder par elle la race des Mazarin, perpétuer son nom et sa fortune ; il la donnera à un simple duc, il est vrai, et de médiocre naissance ;

mais ce duc de La Meilleraye est un parent du grand Cardinal[1], il est fort riche et il consentira à prendre, avec Hortense Mancini et son prestigieux douaire, le nom et les armes de Mazarin. Hélas ! il n'aura pas d'héritier qui les porte dignement et lui-même gaspillera cette énorme fortune.

On comprend qu'à un ambitieux de cette envergure les grandeurs présentes ne suffiront jamais. En attendant la tiare qu'il semble avoir parfois poursuivie de ses rêves, il veut être en France le seul maître, absolu, sans contrôle ; il y réussira, non sans de grandes traverses, mais si parfaitement qu'il pourra disposer de tout avec une liberté que Richelieu, harcelé jusqu'à sa mort par les intrigues et les complots, n'a jamais pu connaître ; il sera plus puissant qu'un roi, que ce jeune Louis XIV qu'il traitera toujours comme un enfant ; il se fera obéir jusqu'à sa mort et même après sa mort de ce prince pourtant si autoritaire ; enfin il aura la gloire de couronner l'œuvre du grand Cardinal en signant les traités de Westphalie et des Pyrénées, en assurant le triomphe définitif de la Royauté absolue.

Mais avant de suivre notre héros dans sa progieuse ascension, nous croyons bon de faire connaître l'état des esprits en France et la situation intérieure du pays à la mort de Richelieu, c'est-à-dire au moment précis où Mazarin commence à prendre une part prépondérante à la direction des af-

1. Armand de La Porte, duc de la Meilleraye, était le fils du cousin-germain de Richelieu.

faires. Il ne sera pas non plus superflu de présenter au lecteur quelques personnages qui ont joué ou qui joueront un rôle plus ou moins important dans les destinées du royaume ; aussi bien, ces croquis rentrent-ils dans le cadre de notre étude du GRAND SIÈCLE INTIME.

II

LE MÉCONTENTEMENT GÉNÉRAL

« Tout le monde est content et chacun vit en paix. »
Les Contrevéritez (1642)[1]

LES VICTIMES DE RICHELIEU

« Je promis à Votre Majesté d'employer toute mon industrie et toute l'autorité qu'il lui plaisait de me donner pour ruiner le parti huguenot, rabaisser l'orgueil des grands et relever son nom dans les nations étrangères au point où il devait être. » Cette promesse à Louis XIII, Richelieu l'a tenue. Il pourra sur son lit de mort se rendre orgueilleusement justice devant le roi : « Je meurs

1. Cette curieuse satire, que l'on trouve dans le man. 19145 de la Bibl. Nation., f°s 37 et 38, nous trace en 78 vers un tableau exact et très concis de la société en 1642. A ce point de vue elle est fort intéressante pour l'Étude du *Grand Siècle intime*, et nous la donnons en entier à l'Appendice, p. 334.

avec cette satisfaction de n'avoir jamais desservi Votre Majesté et de laisser son État en plus haut point et ses ennemis abattus. » Et il dira vrai, sauf toutefois en ce qui concerne l'ennemi du dehors, fort affaibli, mais non complètement abattu : il a — tout le monde le sait — ruiné le parti protestant ; réduit à l'impuissance les grands seigneurs : les Frondes le montreront bien ; sapé ou renversé tout ce qui s'opposait au pouvoir absolu du roi ; préparé ainsi, sinon réalisé l'unité de la France qu'il a par surcroît agrandie. Mais une loi inexorable semble exiger que les grandes ou belles choses que font les hommes naissent de la souffrance humaine ; et l'œuvre grandiose de Richelieu ne lui a point échappé. Ne voyant que le but, il y a marché sans faiblesse comme sans scrupule ; pour l'atteindre, il n'a point hésité à recourir aux pires moyens ; et son infrangible volonté, sa dureté, jointes au plus irréductible orgueil, ont fait de lui le plus implacable des tyrans. Nous l'avons vu à l'œuvre [1].

Les poètes, généreusement pensionnés par lui, ont chanté ses louanges et proclamé sa grandeur : il a su de son vivant prendre soin de sa gloire. En réalité ses contemporains, qui, presque tous, ont peu ou prou souffert de sa politique, l'ont haï et, à quelques exceptions près, méconnu.

Le roi est une de ces exceptions : tout en ne l'aimant guère, il a rendu justice à son génie, et le plus réel titre de gloire de Louis XIII est d'avoir

1. *Règne de Richelieu*, passim.

subi, non sans rechigner parfois, l'utile tyrannie de son ministre. Mais, dans les derniers temps surtout, cette tyrannie lui est devenue franchement odieuse. Richelieu lui a fait chasser ses meilleurs amis, les plus dévoués : quatre jours avant de mourir, il a exigé et obtenu le renvoi du fidèle Tréville ; enfin les édits fiscaux [1], dont le ministre, toujours à court d'argent, lui a imposé la promulgation ces dernières années, ont rendu le roi impopulaire, et Louis est très sensible à cette impopularité : il éprouve maintenant de la répugnance à venir à Paris, où le cri de « Vive le Roi » se fait rare sur son passage ; il ne quitte guère plus Saint-Germain, et Dieu sait s'il s'y ennuie, le pauvre Sire; sa mauvaise santé le prive à peu près du seul plaisir qu'il ait vraiment goûté en ce monde : il ne peut presque plus chasser.

Mais si, comme le roi, tout a dû plier devant le terrible ministre, le ressentiment contre lui est profond et le mécontentement général. Ceux de ses ennemis qui ont évité le billot languissent en prison ou en exil ; on ne voit à la cour ou dans les emplois que des créatures de Richelieu, ses amis reconnus, les parents dont il n'a pas eu à se plaindre, ou encore d'insignifiants et inoffensifs personnages tels que MM. de Montbazon, d'Uzès, de Ventadour, de Chevreuse, etc... Ceux-ci ont été bien sages et n'ont pas eu lieu de s'en repentir. S'ils sont mécontents, ils se gardent d'en rien

1. « L'on ne porte aujourd'hui plus d'Édits au Palais. » *Les Contreveritez* (1642).

dire ; mais les malavisés qui n'ont pas imité leur prudente sagesse en ont pâti, ou en pâtissent encore, et ils sont légion.

LE DUC DE BOUILLON

M. de Bouillon [1] est une des dernières victimes du Cardinal, et l'on aurait mauvaise grâce en ne reconnaissant pas qu'il a quelque peu mérité son infortune. L'année précédente, il a pris la part la plus active à la dernière révolte à main armée qu'aient encouragée les Espagnols ; mais la mort tragique et mal expliquée du comte de Soissons à Sedan, en pleine victoire [2], et la mollesse des Espagnols ont fait échouer cette tentative de rébellion compliquée de haute trahison. Des deux complices du comte, l'un, l'écervelé duc de Guise [3], s'est exilé en Flandre, où il poursuit avec Mme de Bossut [4] — sa première ou sa seconde femme, il ne le sait pas très bien — le cours de ses extravagances matrimoniales ; l'autre, le politique duc de Bouillon, a jugé bon d'accepter une soumission avantageuse ; et, malheureusement pour lui, ce succès l'a encouragé à conspirer

1. François Maurice de La Tour, duc de B., frère aîné de Turenne.
2. *Règne de Richelieu*, pp. 220-222.
3. Henri de Lorraine, duc de G.
4. Honorée de Glimes de Grimberg, veuve du comte de Bossut, mariée au duc de Guise en novembre 1641. Le duc avait auparavant épousé — ou plutôt fait semblant — Anne de Gonzague, la Palatine. V. p. 62.

de nouveau avec Cinq Mars [1]. Cette conspiration vient d'avoir son tragique dénouement sur l'échafaud de Lyon, et le duc, arrêté au milieu de l'armée qu'il commande, enfermé à Pierre Encise, confessé et berné par Séguier et Mazarin, a pu sauver sa tête, mais à quel prix ! il a perdu sa chère principauté de Sedan. Sa mère, Élisabeth de Nassau — une vraie fille de la maison d'Orange par son ambition — eût hasardé la vie de son fils plutôt que d'abandonner à Richelieu cette clef de la France, cette place dont la seule possession rend redoutable la maison de La Tour et justifie ses prétentions au titre de prince; mais la duchesse sa femme [2] n'a pas hésité : de Sedan, où elle se trouve, elle fait savoir au Cardinal que, si seulement son mari passe en jugement, elle ouvre la place aux Espagnols ; et devant cette menace Richelieu a réfléchi; il a transigé : M. de Bouillon aura la vie sauve ; même Mazarin lui a promis, en échange de Sedan, des compensations qu'il attendra fort longtemps, et le duc est allé se recueillir dans sa vicomté de Turenne encore tout meurtri de sa cruelle chute.

Après avoir vu l'effondrement de ses ambitieuses espérances, il rêve, dans son exil, d'âpres revendications.

1. *Règne de Richelieu*, p. 223.
2. Éléonore de Berg, duchesse de B.

LE DUC DE BELLEGARDE

Le duc de Bellegarde se morfond à Saint-Fargeau ; c'est une victime de la Journée des Dupes[1]. Il a eu le tort de proposer à Gaston et aux reines d'exiler le Cardinal (1630) ; mais c'est lui qui s'est vu exiler, non sans avoir été au préalable dépouillé de ses charges et de ses gouvernements : et Dieu sait si le duc — « le Torrent de la faveur », comme on disait à la Cour — en avait accumulé sur sa tête !

Roger II de Saint-Lary, sieur de Bellegarde, avait été un heureux courtisan. Sa beauté, les succès de toute sorte qu'elle lui valut, ses complaisances illimitées pour les rois qu'il avait servis avaient fait de lui un des plus grands seigneurs de France. De nos jours, l'on condamnerait peut-être les moyens qui lui servirent à édifier sa fortune ; mais alors — comme aujourd'hui du reste — le succès final justifiait tout, au moins en apparence ; et la morale du courtisan aux seizième et dix-septième siècles n'a rien de commun avec la morale mesquine et tant soit peu hypocrite de notre société bourgeoise.

Jugez-en : Henri III, de vertueuse mémoire, l'avait, pour des raisons d'ordre intime et des services non moins intimes, nommé premier gentilhomme de la Chambre, grand maître de la garde-

1. V. *Règne de Richelieu*, p. 185.

robe, grand écuyer de France. Puis, ce beau jeune homme avait eu de glorieuses bonnes fortunes ; pour ne citer que les plus retentissantes, il avait, au vu et su de tout le monde, mis à mal Mlle de Guise [1], cette jolie fille du *Balafré*, qu'eût peut-être épousée Henri IV sans cela et que l'on maria au stupide prince de Conti ; enfin Gabrielle d'Estrées était sa bonne amie quand Henri IV s'en éprit. Bellegarde la lui céda généreusement ; et, bien que les méchants accusassent Gabrielle de lui accorder en secret des compensations qu'il ne refusait pas, ce sacrifice mit le comble à sa faveur et lui valut le gouvernement de la Bourgogne. Il ne s'en tint pas là : malgré l'amitié que lui avait toujours témoignée Marie de Médicis, il prit en 1617, après l'assassinat de Concini, le parti du jeune roi. En courtisan avisé, il estima la faveur d'un prince devant qui s'ouvrait l'avenir à plus haut prix que celle d'une reine déchue ; il eut vite fait son choix et la duché-pairie vint l'en récompenser. Enfin, nous avons vu ce don Juan un peu fané faire, mais sans succès, une cour assidue à la jeune reine Anne d'Autriche [2]. La comparaison avec Buckingham lui fut ici désavantageuse ; d'ailleurs — nous avions oublié de le dire — ce grand séducteur était affligé depuis sa jeunesse d'une désolante roupie !

1. Louise-Marguerite de Lorraine, mariée en 1605 à François de Bourbon, prince de Conti. — Ne pas confondre avec sa nièce, Mlle de Guise aussi, qui fut la dernière duchesse de ce nom.

2. *Règne de Richelieu*, p. 141.

Hélas ! toutes ses grandeurs devaient se dissiper en fumée. Bellegarde commit un jour une fatale erreur. Beaucoup d'autres d'ailleurs, non moins habiles que lui, les maréchaux de Bassompierre et de Marillac notamment, se trompèrent de même et furent encore plus maltraités. Ils crurent que le roi, fort malade à Lyon (septembre 1630), était perdu ; et il est certain qu'on y vit Louis XIII à l'article de la mort : une belle complainte populaire l'atteste [1]. Comme le roi ne laissait pas d'enfant, son frère Gaston lui succédait fatalement ; et Gaston, comme les reines, haïssait mortellement Richelieu. Bellegarde, pour faire comme les autres sa cour au soleil levant, cria « haro » sur le ministre, « ce pelé, ce galeux », qu'on devrait, disait-il, exiler au premier jour. La guérison inattendue et comme miraculeuse du roi semblait réduire à néant tous ces espoirs prématurés ; mais on sut confidentiellement que la reine mère avait obtenu de son fils le renvoi du Cardinal à bref délai, et l'on reprit courage ; nous avons vu comment la Journée des Dupes dénoua brutalement toutes ces intrigues [2]. Richelieu n'était pas homme à pardonner ; ses ennemis eurent le sort qu'ils lui avaient réservé : Marillac, qui avait parlé d'assassinat, eut le cou coupé pour des bagatelles [3] ; Bassompierre, qui se fût contenté d'emprisonner son Éminence, en fût quitte pour la

1. Très naïve et insignifiante. Bibl. Nation., man. 12616, f° 385.
2. *Règne de Richelieu*, pp. 183 et suiv.
3. *Règne de Richelieu*, pp. 190 et suiv.

Bastille et Bellegarde connut les douceurs de l'exil.

Dans sa terre de Saint-Fargeau, le vieux duc — il a quatre-vingts ans — a dû bien souvent maudire et sa fâcheuse étoile et l'auteur de ses malheurs. Sa carrière est irrévocablement perdue ; les débris de son opulence iront cependant encore enrichir ses neveux par alliance, dont l'un, M. de Montespan, deviendra célèbre par ses retentissantes infortunes conjugales.

LE MARÉCHAL DE BASSOMPIERRE

Le maréchal de Bassompierre [1], moins heureux que Bellegarde, est à la Bastille, et il en a pris son parti en vrai philosophe. Il n'a guère l'espoir d'en sortir, et ne veut point se tourmenter. En effet, Richelieu est plus jeune que lui de six ans, et le Cardinal — Bassompierre le sait — s'est fait une règle de ne jamais pardonner. De son vivant nul prisonnier ne sortira de sa geôle, nul exilé ne reverra la cour ni Paris. Le Cardinal a raison : c'est de bonne politique ; il estime que tout grand personnage frappé par lui, justement ou injustement, est par ce seul fait un ennemi irréductible ; et il a bien assez de peine à lutter contre ses adversaires connus ou inconnus pour ne s'embarrasser point des autres par surcroît. Richelieu s'est une fois départi de cette règle et il en a pâti :

1. François de Bassompierre.

la belle duchesse de Chevreuse, pour qui, d'après Mme de Motteville et des Réaux, il éprouvait quelque tendresse, avait été exilée après l'affaire de Chalais ; il l'avait rappelée, s'était montré pour elle fort aimable — et il savait l'être ; mais l'incorrigible intrigante s'était odieusement moquée de lui ; bien pis, elle avait fait cause commune avec ses ennemis, avec ceux de la France, et ce premier essai de longanimité avait suffi au Cardinal.

La philosophie un peu fataliste de M. de Bassompierre ne nous surprend point de sa part. Il est foncièrement gai et plein d'esprit ; même la plaisanterie un peu gauloise ne lui déplaît pas. Cette gaîté, cet esprit n'ont point peu contribué à sa fortune. L'amitié de Henri IV, auquel d'ailleurs il a sacrifié son projet de mariage avec la charmante Charlotte de Montmorency que le monarque amoureux unira par un vil calcul au peu aimable Henri de Condé [1], la bienveillance très affectueuse de Marie de Médicis n'y ont pas nui non plus ; enfin il a rendu de réels et bons services comme diplomate et comme soldat. La charge de colonel des suisses, la grande maîtrise de l'artillerie, le bâton de maréchal l'en ont récompensé. Il est en plus fort civil et obligeant, joueur et beau joueur ; on peut lui reprocher une excessive galanterie, mais le Français a toujours eu quelque indulgence pour ce défaut, s'il ne tourne pas à la vilenie et à la débauche. Ces défauts et ces qualités l'ont rendu populaire et sympathique ; on le

1. V. *Règne de Richelieu*, p. 91.

cite comme le type du galant homme, et c'est l'homme à la mode. Il s'est d'ailleurs acquis des droits à la reconnaissance des gens à la mode : il a protégé d'un mur les berges de la Seine, le long du Cours-la-Reine et leur a conservé ainsi ce rendez-vous du beau monde, ce bois de Boulogne d'alors, dont le cabaret de Regnard est le pavillon d'Armenonville et où fréquente la meilleure société ; la reine elle-même ne dédaignera pas d'y accepter des collations.

A l'occasion, Bassompierre s'est montré bon courtisan, mais sans bassesse, et il a toujours gardé son franc-parler —, un peu trop parfois ; lors du siège de la Rochelle n'a-t-il pas dit en riant : « Vous verrez que nous serons assez fous pour la prendre ? » Et il a pour sa part bravement contribué à la prendre ; mais il a eu tort de trop parler, même en riant ; car Richelieu, mauvais plaisant, goûte peu la plaisanterie chez les autres, surtout quand elle masque un fond désagréable de vérité ou dénote quelque velléité d'opposition. Ni lui, ni Bassompierre ne s'aiment ; aussi l'aimable homme s'est-il joint aux *Dupes* et son sincère attachement à la reine-mère n'y a pas moins contribué que la perspective de la mort du roi.

Il en pâtit depuis onze ans ; mais il a fait galamment contre mauvaise fortune bon cœur, et s'est fort bien accommodé de sa prison : il y écrit à loisir d'intéressants *Mémoires* ; puis, M. du Tremblay [1], le gouverneur de la Bastille, n'a en

1. Jean Le Clerc du Tremblay.

rien la rudesse du P. Joseph, son frère[1]; il aime ses pensionnaires de marque, qui sont, du reste, d'un excellent rapport ; il les choie, leur fait bonne chère, les visite, et même, quand il le peut, il leur laisse prendre beaucoup de libertés dans l'intérieur de la prison : ils peuvent voir leurs amis, leur offrir à dîner. En somme, le maréchal a trouvé à la Bastille « bonne table, bon gîte... et même le reste ». Oui, le reste! Qui s'attendrait à voir une idylle illuminer les murs sombres de la prison? Mme de Gravelle, comme lui durement persécutée par Richelieu, comme lui prisonnière politique, se vantera plus tard d'avoir adouci au maréchal les heures mornes de la captivité ; bien plus, à sa mort, elle prendra le bandeau des veuves, prétendant qu'il l'a épousée en justes mais secrètes noces. Mme de Gravelle exagère peut-être : l'irrésistible Bassompierre s'est montré plus friand d'amours passagères que d'unions légitimes bien qu'on l'ait prétendu marié secrètement à la princesse de Conti[2]; d'ailleurs la bonne Marie

1. François Le Clerc du Tremblay, capucin. V. *Règne de Richelieu*, p. 67.

2. V. p. 20. Elle avait perdu son mari en 1615 et eut un fils de Bassompierre, La Tour-Bassompierre, qui fut tué en 1648 devant Naples. Si la princesse eut déclaré ce mariage, elle eut perdu son rang, car elle eut suivi la condition de son mari. Mais qu'elle eut pris un amant, qu'elle en eut eu un enfant, cela ne lui enlevait pas un seul des avantages attachés à son titre de princesse du sang. Le mariage secret, de *conscience*, comme on disait, conciliait les satisfactions du cœur et les exigences de la vanité; aussi était-il fort à la mode, et il n'est pas improbable qu'Anne d'Autriche ait ainsi épousé Mazarin.

d'Estourmel, dame de Gravelle, est un peu sujette à caution : elle n'a pas en sa jeunesse été cruelle au maréchal d'Ornano, et on lui a généreusement donné un enfant du jeune prince d'Enrichemont, le petit-fils de Sully. Quoi qu'il en soit, le joyeux Bassompierre s'est si bien trouvé à la Bastille, il y a tellement pris ses aises qu'il se fera coquettement prier pour sortir de cet aimable séjour. Cela ne veut pas dire qu'il soit précisément satisfait.

LE MARÉCHAL DE VITRY

Le maréchal de Vitry, lui, ne montre pas cette sereine philosophie ; il n'a point, il est vrai, l'heureux caractère de Bassompierre ; il est violent, emporté, et les coups de canne dont il a gratifié l'archevêque de Bordeaux, Sourdis, l'ont prouvé ; c'est même cette incartade qui lui a valu la prison. Personnellement, Richelieu n'a rien à lui reprocher ; mais, prince de l'Église, il ne saurait souffrir qu'on fasse impunément pareille insulte à un prélat ; il veut qu'on respecte les dignitaires ecclésiastiques, et c'est une façon de s'honorer soi-même. De plus Sourdis est encore son ami, et il commande, non sans gloire, les vaisseaux de Sa Majesté. M. de Vitry a donc pris le chemin de la Bastille (1636), mais il ne s'y plaît point ; et, malgré sa table somptueuse, il ne serait pas fâché d'en sortir ; il ne s'en cache pas ; il a même fait pour cela porter à Richelieu des offres superbes par leur ami commun

Boisrobert, qui vient parfois dîner avec lui; le Cardinal a fait la sourde oreille. Depuis, l'archevêque de Bordeaux a été disgracié : il a eu le tort de vouloir berner le Cardinal comme il avait fait Vitry et M. d'Epernon, et Richelieu l'a payé de sa fourberie en l'exilant à Avignon[1]; mais, malgré cette disgrâce, Vitry n'est pas sorti de prison. C'est que le Cardinal se méfie; et, vraiment, le maréchal à ses yeux a un trop fâcheux antécédent dans le lointain passé.

Quand il a débarrassé un peu brutalement le jeune roi du maréchal d'Ancre, Vitry a montré trop de mépris pour la vie d'un ministre tout-puissant; et l'on ne peut savoir, avec ce bizarre Louis XIII, si, en un jour d'énervement, il ne serait pas satisfait de voir disparaître l'encombrante Éminence. Dans ces derniers temps, le bruit n'a-t-il pas couru qu'il aurait fait à ce propos des ouvertures à l'honnête Fabert? Quoiqu'un bâton de maréchal soit bien tentant, Fabert aurait refusé : il veut ne devoir cette dignité qu'à ses loyaux services, et il l'obtiendra avec le temps; mais sa gloire restera pure. Vitry, tout dévoué à Louis XIII, pourrait bien n'avoir pas les scrupules de Fabert : il a dû le bâton à l'assassinat de Concini, il serait peut-être capable de recommencer; aussi, pour la tranquillité de Son Éminence, il est mieux à la Bastille que partout ailleurs et il y est resté.

Il nous semble aujourd'hui bien étrange que

1. *Règne de Richelieu*, p. 102.

cette grande et haute dignité de maréchal de France — qui, entre autres prégoratives, conférait à son heureux possesseur le droit au Monseigneur et qui le rendait membre du tribunal suprême où ressortissaient les affaires d'honneur les plus délicates entre gentilshommes — ait servi à récompenser non seulement des prouesses militaires, ce qui était justice, mais encore des actes fort peu glorieux, et qui, à nos yeux, seraient presque le fait de sbires ou d'assassins. Ainsi, M. de Thémines arrête le prince Henri de Condé, père du héros, le voilà maréchal de France; Vitry préside au meurtre de Concini, il obtient la même récompense; sous Mazarin, Miossens, le maréchal d'Albret, devra surtout le bâton à l'incarcération du grand Condé à Vincennes. C'est que notre mentalité n'est point du tout celle du dix-septième siècle; à cet égard notre conscience est bien moins large. Les contemporains de Vitry, de son frère du Hallier, de leurs complices, ne sont pas aussi sévères que nous : pour eux, le meurtre de Concini fut — aux formes de la justice près — une exécution, comme on en avait vu tant d'autres en ce temps où la vie humaine n'avait pas la valeur, peut-être excessive, que nous lui accordons de nos jours. Vitry et son frère avaient obéi ou cru obéir à un ordre émanant de la toute-puissance royale, et il y eut certainement dans leur fait moins d'ambition que d'obéissance et de dévouement à la personne du jeune roi : Nicolas (Vitry) et François de l'Hôpital (du Hallier) avaient été élevés près

de Henri IV qui les aimait beaucoup, les tutoyait, les appelait de leur prénom; ils lui étaient fort attachés et reportèrent cette affection sur Louis XIII. A la mort de celui-ci, Vitry, malgré son emprisonnement, sera un des rares serviteurs qui resteront à Saint-Germain pour veiller sur la dépouille du roi défunt, et lui rendre les derniers devoirs, alors que tous l'ont abandonné sur la couche mortuaire. Ce meurtre ne leur enleva pas la moindre considération; leur conscience ne leur reprochait rien; bien plus, ils l'estimaient un acte louable : le maréchal de l'Hôpital (du Hallier) notamment, excellent homme, très doux, très sympathique, un peu faible — surtout vis-à-vis des dames — en parlait sans la moindre gêne; il contait tout simplement qu'il avait tiré le premier coup de feu et atteint Concini près de l'oreille; et nul, sauf peut-être l'acariâtre Lauzières [1], ne songeait à le lui reprocher.

Étant donné cet état d'esprit, on n'est plus étonné de ce que, sans nul motif personnel d'animosité, Richelieu n'ait pas été fâché de laisser le maréchal de Vitry dans sa prison.

LE COMTE DE CRAMAIL

M. de Cramail a le cœur tendre, et il est constant dans ses affections ; ces belles qualités l'ont con-

1. Fils du maréchal de Themines. *Règne de Richelieu*, p. 178.

duit à la Bastille où il est encore. Adrien de Montluc, prince de Chabanais, puis comte de Cramail[1], a, dans sa jeunesse, reçu à Toulouse les leçons d'un étrange précepteur, ce Lucilio Vanini, philosophe peu orthodoxe, quoique prêtre, pour qui la vertu et le vice dépendent simplement du climat, du tempérament, de la nourriture, pour qui encore le plaisir est la seule fin de l'homme et l'amour le premier des plaisirs[2]. Il ne semble pas toutefois que le jeune Cramail ait été perverti par cette morale; il passait même pour un fort honnête homme ; mais peut-être, en plus de l'amour des belles-lettres, ce petit-fils du fanatique et austère maréchal de Montluc gagna-t-il à cette école une vertu précieuse en tout temps, malgré les dangers qu'elle entraîne, la tolérance : « Voulez-vous accorder les deux religions, disait-

1. Cramail nous paraît une corruption de Carmaing, forme languedocienne de Caraman, comté qui appartenait à la maison de Foix, dont était la mère d'Adrien ; le Chabanais aussi était à la maison de Foix.

2. *De admirandis naturæ reginæ deæque mortalium arcanis...* (Paris, 1616). — L'Italien Vanini, dont le procès et la fin tragique ont donné lieu à des controverses qui prirent fin quand on retrouva son arrêt de mort dans les archives du Parlement de Toulouse, était prêtre; mais il n'avait du clerc que les apparences : c'était un panthéiste hypocrite et un matérialiste débauché; aussi, tout en faisant profession d'être catholique, se moquait-il assez ouvertement du christianisme. Dans son premier ouvrage, il montra quelque prudence et le titre seul, le prouve bien : il y accole des épithètes qui hurlent d'être accouplées : *Amphitheatrum æternum Providentiæ divino-magicum* (!), *christiano-physicum* (!), *necnon astronomico-catholicum* (!)... (Paris, 1616). Il fut moins prudent en imprimant ses dialogues *De admirandis...* qu'il dédia à Bassompierre, dont il était l'aumônier. On y trouve des propositions qui sentent fort le fagot : Il croit à l'éternité

il, prenez-en seulement les articles qu'elles acceptent l'une et l'autre. Du diable si celui qui les observera ne sera pas sauvé ! » Ce grand seigneur ne dédaignait pas d'écrire ; il composa à la Bastille, avec un médiocre succès d'ailleurs, des poèmes en prose qu'admirera fort l'abbé Cottin, la victime de Despréaux ; et l'on parlera plus tard de le donner pour gouverneur au jeune Louis XIV.

Quand il vint à la cour de Henri IV, le comte eut beaucoup de succès ; sa belle mine, sa galanterie, sa fortune lui valurent d'être un des *Dix-sept ;* et son nez camus ne l'empêcha pas de faire des conquêtes : dix ans durant, il fut l'amant de cette superbe Mme Quelin, qui eut un temps l'honneur d'être la maîtresse du roi Henri ; puis il tomba dans les filets de l'intrigante Mlle de la Rochepot, qui devint Mme du Fargis et l'ennemie la plus intime de Richelieu[1]. Il resta toujours de ses amis, et ce fut sa perte. Mme du Fargis ne s'avisa-

de l'univers : « *Concluderem, si christianus non essem, mundi æternitatem.* » Ce n'est pas, dit-il encore, une volonté intelligente qui meut le monde, « *non ab intelligentiæ voluntate moveri.* » Nous venons de parler de sa triste morale ; et il semble qu'il la mit en action, car il parle avec complaisance de ses maîtresses et ne dédaigne point l'ordure. — Pour son malheur il vint à Toulouse, la très catholique Toulouse, berceau de l'Inquisition, où l'intolérance régnait en maîtresse, où, trente ans avant, les ligueurs fanatiques avaient cruellement assassiné le trop modéré président Duranti. Dans ce milieu, notre philosophe fut bientôt suspect ; on l'accusa, non sans raison, d'hérésie ; on l'accusa aussi de corrompre les jeunes gens qu'il instruisait ; le Parlement le condamna à mort et le malheureux Vanini fut bel et bien brûlé vif le 19 février 1619.

1. *Règne de Richelieu,* pp. 150, 189.

t-elle pas à Lyon de vouloir marier Gaston d'Orléans, héritier présomptif de la couronne, à la reine sa belle-sœur, dont elle escomptait déjà le veuvage! C'était un crime de lèse-majesté ; aussi, après la Journée des Dupes, fut-elle décapitée, mais en effigie, car elle avait eu la prudence de s'enfuir bien sagement. Quant au bon Cramail, il fut mis à la Bastille sans autre forme de procès. Cousin-germain de Chalais [1], il était d'ailleurs mal noté ; et ces raisons suffirent pour que Richelieu lui fît partager le sort de Bassompierre et de Vitry.

MADAME DE CHEVREUSE ET SES ENFANTS; CHATEAUNEUF

Notre ancienne connaissance, le garde des sceaux Châteauneuf, fait encore dans sa prison d'Angoulême la pénitence de ses fautes envers le Cardinal ; et nombreux furent ses péchés : trompant sa confiance après l'avoir trop bien servi, il n'a visé à rien moins qu'à le supplanter de concert avec Mme de Chevreuse ; il l'a qualifié de cruelles et malsonnantes épithètes dans ses lettres à cette imprudente amie [2]. Mme de Chevreuse, exilée elle aussi, lui gardera une fidèle amitié ; pour le moment, elle emploie à intriguer les loisirs de son exil.

1. Ils étaient petits-fils du célèbre maréchal Blaise de Montluc. Pour Chalais, V. *Règne de Richelieu*, p. 161.
2. *Règne de Richelieu*, p. 201.

Nous ne referons pas le portrait moral de la trop aimable Marie de Rohan-Montbazon [1], d'abord connétable de Luynes, puis duchesse de Chevreuse; mais il nous semble intéressant de retracer ici en quelques lignes l'existence mouvementée de cette personne « à l'esprit tranquille et pacifique », comme disent les Contre vérités [2].

Elle n'a jamais connu le repos; sa vie s'est passée en intrigues de toute sorte ; elle mêle avec bonheur l'amour et la politique, et l'on dirait que celle-ci lui semble un piment nécessaire à rehausser la saveur de ses fantaisies sentimentales. Toute jeune, encore connétable de Luynes et malgré sa grande amitié pour la reine Anne, elle essaie — inutilement — de vaincre la chaste froideur du roi, qui cependant la voit avec plaisir. Elle perd son premier mari et épouse le duc de Chevreuse qui a le double de son âge ; mais il ne semble pas que leur lune de miel ait duré fort longtemps : les deux époux reprennent bientôt leur liberté ; ils en usent à leur guise, et Mme de Chevreuse ne tarde pas à en abuser ; le duc ne s'en émeut pas outre mesure : il est philosophe, et Mme de Chevreuse, fort riche ; pourvu qu'il puisse satisfaire son goût de la dépense, de la table et ses menues fantaisies amoureuses, il s'inquiète peu du reste et il montre pour les folies de sa femme une indulgence quasi-paternelle. La chari-

1. V. *Règne de Richelieu*, p. 264.
2. « La Chevreuse a l'esprit tranquille et pacifique. » *Les Contrevéritez* (1642).

table duchesse commence par prêter la main à l'intrigue du duc de Buckingham avec Anne d'Autriche, et, pour ne pas s'ennuyer, elle-même lie partie avec lord Hollant, le grand ami de Buckingham. Elle conspire ensuite avec le beau Chalais, son amant ; Chalais meurt sur l'échafaud, et elle s'exile. Elle occupe ce séjour forcé en Lorraine pour mettre le désordre dans le ménage du duc Charles IV, parent de son mari et que ses beaux yeux ont eu vite troublé : un jour que l'inflammable cousin lui a donné un magnifique diamant, elle s'empresse, pour se divertir, d'en faire cadeau à la duchesse ! On voit la jolie scène de ménage que l'innocente provoque ainsi pour en avoir le régal. Toutefois, le bon Lorrain ne lui tiendra pas rigueur : plus tard, durant son second exil et son séjour à la cour d'Angleterre, Richelieu veut l'attirer en France pour la mettre dans l'impuissance de nuire, il lui écrit des lettres fort aimables ; mais le bon duc veille et la prévient de la perfidie de son Éminence.

Par extraordinaire, Richelieu, nous l'avons vu, ne lui tient pas rigueur cette première fois ; elle revient à la cour, et il la traite fort tendrement ; mais elle lui préfère Châteauneuf.

Bien qu'il ait alors la cinquantaine, Charles de l'Aubespine, marquis de Châteauneuf, est encore vert et galant ; il fut toujours coquet et fort « propre » ; jusque dans la vieillesse, il s'ajustera comme un jeune homme ; Gaston d'Orléans plus tard le surnommera le « vieux pantalon », et quand,

à soixante-dix ans, il présidera comme chef du conseil du roi ce ministère de *Barbons* dont le plus jeune, Molé, a soixante-sept ans, on lui chantera aimablement :

Petit chapeau, courte jaquette!
Tu n'as que soixante-dix ans,
Cet âge est bon pour la fleurette.
. . . .

Il a eu de retentissantes aventures, fait notamment des folies pour l'extravagante Mme de Puysieux[1] : la dame était singulièrement dépensière et lui fort généreux. Cette intrigue n'empêchait nullement d'ailleurs cet homme délicat de rechercher en mariage la propre sœur de sa belle, Marguerite d'Estampes[2] ; malheureusement un billet fort tendre qu'il écrivait à Mme de Puysieux, dessilla les yeux de la jeune personne, qui rompit.

Ce galantin généreux en conta donc à Mme de Chevreuse ; il faisait la roue auprès d'elle ; on trouvait même assez ridicule ce garde des sceaux qui, dans sa belle robe de satin, caracolait à cheval et se donnait des grâces près de la portière du carrosse royal où étaient ses amours. Mais la dame ne le trouvait point si ridicule ; et Châteauneuf fut encore plus terrible que ridicule. « Il était redouté par son ambition et sa hauteur » ; il donna la mesure de cette ambition en condamnant à mort le maréchal de Marillac sur de vains pré-

1. Charlotte d'Estampes-Valençay, femme du marquis de Puysieux. V. pp. 84 et 317.
2. Mme d'Achères, plus tard.

textes — au fond, pour faire sa cour à Richelieu — et en ayant l'impudeur de présider la commission qui envoya à l'échafaud Henri de Montmorency, alors qu'il avait été élevé comme page dans la maison des Montmorency et mangé dans sa jeunesse le pain du connétable. Cette ambition, plus encore peut-être que la galanterie, l'unit à Mme de Chevreuse. Ils rêvèrent ensemble de renverser le ministre et, quand Richelieu tomba si malade à Bordeaux (1639) qu'on le jugea mort, ils perdirent toute prudence et même toute pudeur dans leur correspondance qui fut interceptée : Châteauneuf écrivait trop à ses amies. Ils en pâtirent ; la guérison de Richelieu fit envoler leurs beaux rêves en fumée, et le Cardinal ne leur pardonna pas ; Châteauneuf remplaça dans la prison d'Angoulême son prédécesseur le garde des sceaux Marillac ; et sa complice alla, exilée de nouveau, respirer l'air pur de la Touraine.

Va-t-elle rester en repos ? Ce serait mal la connaître que de le croire. Pour se distraire, elle commence par aguicher le vieil archevêque de Tours, Bertrand de Chaux, qui en perd la tête : le bonhomme lui donne la comédie, lui rend des services d'argent, lui présente la chemise à son lever comme à une princesse qu'elle est [1]. Mais

1. Présenter la chemise à un grand personnage était une faveur réservée à la personne la plus qualifiée qui assistait à son lever. Par son mariage avec Claude-Henri de Lorraine-Guise, duc de Chevreuse, la duchesse était princesse de cette maison; mais tout le monde ne traitait pas les Guise en princes : un jour que l'abbé de Retz (Gondi) assistait au

cette intrigue, anodine et sans danger, ne lui fait pas oublier sa chère politique ; il faut qu'elle « brouille » ; elle sert de lien entre tous les ennemis du Cardinal, d'intermédiaire entre la reine et son frère le roi d'Espagne ; elle en fait tant que l'on veut la mettre en prison cette fois ; un exempt vient à Loches pour cela ; elle le berne agréablement ; lui échappe sous des habits d'homme qui lui vont à ravir, et, après un voyage accidenté, la voilà chez ses bons amis, les Espagnols.

Elle y est encore à présent (1642) et ils la traitent à merveille : c'est un auxiliaire précieux grâce à ses relations et à son adresse, dont ils tirent leur profit. Le Cardinal est furieux et le roi enrage : Mme de Chevreuse est leur bête noire. Louis XIII mourant voudra que son exil soit perpétuel : « Voilà le diable ! » dira-t-il sur son lit de mort en parlant d'elle.

Mais ce beau diable n'en viendra pas moins, quand le roi aura disparu, rejoindre sa chère amie, la régente Anne d'Autriche. Hélas ! elle la trouvera bien changée à son égard et en sera mal satisfaite : la place est prise, jalousement gardée par Mazarin ; et Mme de Chevreuse va, avant la Fronde, se plonger jusqu'aux yeux dans les petites intrigues de cour. Mécontente du Mazarin qui l'a desservie auprès de la reine, elle prend hautement le parti des Vendôme, des *Importants* contre les Condé inféodés au Cardinal. Elle

lever du jeune duc de Guise, on lui remit la chemise pour la présenter au duc ; l'abbé la laissa choir sans façon.

défend à la cour même ses amis contre le ministre, se brouille parfois avec la reine à leur propos ; mais elle se réconcilie suivant les besoins du moment et vit toujours avec elle sur le pied d'une intimité plus ou moins affectueuse. Bien entendu, elle frondera avec Gondi et consorts ; et, comme la politique est chez elle inséparable de l'intrigue amoureuse, elle s'éprendra, quoiqu'un peu blette, du marquis de Laigue, l'ami de Gondi ; bien plus, devenue veuve, elle en fera, dit-on, son mari de conscience[1]. Pendant la Fronde encore, dépitée contre le grand Condé qui a fait manquer le mariage qu'elle projetait de sa fille avec le jeune duc de Richelieu, elle rapprochera, en un clin d'œil, Gondi et les Frondeurs de Mazarin ; elle permettra ainsi au ministre d'enfermer le prince à Vincennes ; puis, déçue à son tour par Mazarin, elle change encore de parti, contribue à l'exil du Cardinal et à la mise en liberté de Condé, à qui elle n'a toutefois accordé son concours qu'à une condition quelque peu sévère, le mariage de Mlle de Chevreuse, sa fille, avec Conti, le frère du héros : union bien assortie, car si le pauvre prince de Conti est franchement bossu, « a la taille gâtée », la jeune et jolie Mlle de Chevreuse a déjà commis de sérieuses imprudences, notamment avec Gondi, qui est son amant au vu et su de tout le monde. Mais Condé s'empressera d'éluder cet engage-

1. Vers 1657. Geoffroy, marquis de Laigues, capitaine des gardes de Gaston d'Orléans; — elle avait alors cinquante-sept ans.

ment sans nulle vergogne ; comme conséquence, il devra prendre définitivement le chemin de l'exil, tandis que la duchesse restera bien en cour et que Conti deviendra le neveu par alliance du Mazarin ! !

L'âge ne la calme pas : elle participe à la chute de Foucquet en lui aliénant la reine-mère, qu'elle invite à Dampierre pour la catéchiser à ce propos ; elle se fait ainsi la complice de Colbert, en attendant de marier son petit-fils, le duc de Chevreuse, avec la propre fille de ce dernier ministre.

Voilà bien les marques de cet « esprit tranquille et pacifique », dont parlent les Contrevérités ; et ce ne sont là que les grandes lignes de cette carrière si bien remplie ; son génie de l'intrigue s'est appliqué à de moindres objets. Cette maîtresse femme ne néglige point les intérêts de sa maison. Grâce à elle, le duché de Chevreuse passera au duc de Luynes, le fils qu'elle a eu de son premier mari et restera ainsi définitivement acquis à la maison d'Albert. Le vieux duc de Chevreuse, en effet, est fort obéré : ses prodigalités, son luxe de table, qui lui vaudra une bonne apoplexie, et, malgré la dévotion, ses mignonnes n'y auront pas nui ; par contre, le duc de Luynes est riche ; moyennant une rente viagère fort honnête, l'excellent M. de Chevreuse lui abandonnera ses biens, ses titres, la charge de grand fauconnier, le gouvernement d'Auvergne. C'est ainsi que le fils de ce Luynes deviendra duc de Chevreuse et don-

nera son nom avec le tabouret à la fille de Colbert.

Notre héroïne est moins heureuse dans ses projets matrimoniaux pour Mlle de Chevreuse, sa fille [1] ; ses visées ne sont pas minces : elle ambitionne pour elle l'héritage ou, du moins, l'héritier du grand Cardinal, dont les mânes doivent frémir d'indignation ; mais Mme de Pons [2], Condé aidant, lui souffle le duc de Richelieu (1649). Faute du Richelieu, elle se serait accommodée d'un prince du sang, du prince de Conti, fût-il contrefait ; mais les Condé n'entendent pas de cette oreille. Sa fille, il est vrai, la seconde mal : Charlotte-Marie de Lorraine, Mlle de Chevreuse, avait, au dire de Gondi qui l'a très intimement connue, « plus de beauté que d'agrément, étoit sotte jusqu'au ridicule par son naturel ». Ainsi, quand le président Viole vient lui dire de la part des Condé qu'elle ne doit pas espérer devenir princesse de Conti, elle lui rit au nez le plus irrévérentieusement du monde et ne lui cache point sa joie d'échapper au vilain bossu. En plus, elle semble vouloir suivre les beaux exemples de sa mère : elle est belle et les galants ne l'effraient pas. Les chansonniers, ces méchants, ne l'ont guère épargnée malgré sa jeunesse.

Faites l'amour, trop aimable princesse [3],
Pendant vos plus beaux jours.
Si quelque fat condamne votre Altesse
Et choque vos amours,

1. Charlotte-Marie de Lorraine.
2. Anne Poussart du Vigean, Vve du marquis de Pons. V. p. 272.
3. Timbre : *Moy*.

Vous lui direz, sans faire la honteuse,
Je suis la Chevreuse, moi,
Je suis la Chevreuse.

D'après un *triolet*, ses yeux manquent d'expression, ce qui justifierait l'opinion de Gondi :

Si vous animiez vos beaux yeux,
Lorsque vous faites la coquette,
Votre beauté en seroit mieux,
Si vous animiez vos beaux yeux.
On ne verroit point sous les cieux
Une beauté aussi parfaite,
Si vous animiez vos beaux yeux,
Lorsque vous faites la coquette.

Malheureusement, elle a un faible étrange pour les ecclésiastiques. Nous avons parlé de Gondi, son bon ami quoiqu'il soit franchement laid ; elle s'éprendra ensuite de l'abbé Foucquet, un des compères de Mazarin, au point de vouloir l'épouser, malgré sa mère. La mort l'empêche de donner suite à ce beau projet : elle disparaît à vingt-quatre ans, et Mme de Chevreuse reporte son besoin d'activité sur l'unique enfant qui lui reste, le duc de Luynes, qu'elle a toujours tendrement aimé — et qui la désole.

Jamais en effet caractères ne furent plus différents ; s'il est, comme sa mère, tendre et passionné, le duc est par contre foncièrement pieux et austère ; il n'a pas en vain, dans sa jeunesse à Dampierre, fréquenté les grands solitaires de Port-Royal ; un levain janséniste fermente en lui, et la rigidité de ses principes lui fait haïr la cour

et les intrigues ; en vrai sage, il n'a pas d'ambition ; et cette mère si ambitieuse en est désespérée. Bien plus, l'immense et sincère douleur qu'il ressent de la mort de sa première femme, Marie-Louise Séguier (1653) [1], lui fait quitter le monde. Il se réfugie avec son jeune fils, le futur duc de Chevreuse, à Port-Royal, cet asile des nobles âmes tendres et blessées. Là, il partage les austérités et les travaux de ses amis, les solitaires ; il surveille l'éducation de cet enfant, dont ils feront un parfait honnête homme. Plusieurs années durant, le duc de Luynes reste mort au monde ; il ne veut plus sortir de cette retraite, et résiste à toutes les sollicitations de sa mère et des siens. Un jour pourtant, vient le voir son grand ami, le duc Claude de Saint-Simon, qui lui dépeint éloquemment la douleur de sa mère ; et Luynes cède à ses instances par dévouement filial. Hélas ! ce succès, dont elle se réjouissait, devait encore causer d'étranges tribulations à la remuante duchesse ; malgré son austérité, malgré les sévères principes de Port-Royal, le duc allait s'éprendre à la folie de la seule personne au monde sur qui il n'eût point dû lever les yeux ; il devient amoureux de sa tante, la belle et vertueuse Mlle de Montbazon, demi-sœur de Mme de Chevreuse et qui, par surcroît, voulait entrer en religion, était même déjà novice : l'esprit est prompt et la chair faible. La violence de cette passion effraya fort la duchesse ; elle craignit de perdre son fils à jamais,

1. Des Séguier d'O., cousins du chancelier.

et aussitôt mit en œuvre toute son habileté pour consommer ce beau mariage. Elle y réussit : sa sœur, plus jeune qu'elle de *quarante ans*, et à qui elle avait servi de mère après la mort de la folle Mme de Montbazon, l'aimait tendrement ; Mme de Chevreuse plaida éloquemment sa cause, la cause de son fils, et la gagna ; Mlle de Montbazon quitta le voile ; en outre, la duchesse aplanit en cour de Rome toutes les difficultés, et elles étaient nombreuses. Le mariage fut donc consommé, et M. de Luynes eut de cette union, qui fut très heureuse d'ailleurs, sept enfants dont il se trouva le père et le cousin-germain. Mme de Chevreuse, en vieillissant — elle avait alors soixante-un ans — n'avait, on le voit, rien perdu de son habileté.

Le Cardinal Mazarin, du reste, avec toute sa finesse, sa rouerie, les ressources de son « esprit de cabinet » et — tranchons le mot — sa fourberie, reconnaissait en Mme de Chevreuse un adversaire capable de lutter avec lui, sinon de lui rendre des points ; un jour qu'elle l'avait joliment berné : « Cette p...-là m'a encore joué ! » dit-il non sans aigreur ; et ce n'était pas un mince éloge dans la bouche de ce maître ès-intrigues. Quant à son vilain propos, nous en laissons la responsabilité à la duchesse de Nemours qui le consigne en ses *Mémoires* ; le mot d'ailleurs était d'un usage courant au dix-septième siècle ; Molière en use et en abuse ; la meilleure société, moins délicate que nous, l'admettait, et nous le trouverons même dans la bouche de la pauvre reine Marie-Thérèse

qui, furieuse, non sans motifs, contre Mme de Montespan, a dit au moins une fois en sa vie : « Cette p... me fera mourir ! »

LE CHEVALIER DE JARS

L'intrigue de Mme de Chevreuse et de Châteauneuf avait fait une autre victime, le chevalier de Jars. François de Rochechouart, chevalier, puis commandeur de Malte, était leur ami et celui de la jeune reine qu'il servit avec dévouement toute sa vie. Richelieu l'avait déjà une fois exilé en Angleterre, puis rappelé avec Mme de Chevreuse, et leur intimité, qui le rendait suspect, suffit au Cardinal pour qu'il le fît arrêter, espérant, de gré ou de force, lui arracher les secrets de la reine et de ses amis. « Bien qu'il fût sûr de son innocence », il le malmena fort. Comme onze mois de cachot à la Bastille et plus de quatre-vingts interrogatoires n'avaient pu rien tirer de cet honnête homme, le Cardinal usa des grands moyens, et rarement conscience humaine fut soumise à de plus rudes épreuves. Richelieu le confia aux bons soins de Laffemas « qu'on appelait le bourreau du Cardinal »[1]. On transféra le malheureux de Jars à Troyes pour être jugé par lui, et l'on savait ce que

1. Sur la curieuse figure d'Isaac de Laffémas, V. *Règne de Richelieu*, p. 245.

cela voulait dire d'ordinaire. Il fit ses adieux à ses amis comme qui va à la mort. Laffemas lui fait subir en vain de nouveaux interrogatoires, le menace de la question ; on l'y présente même ; de Jars reste inébranlable et on ne la lui donne pas. Mais Richelieu ne veut pas avoir la mort de cet innocent sur la conscience : de Jars, chevalier de Malte, est d'ailleurs bon gentilhomme et d'Église, il n'a commis aucun crime ; aussi Laffemas a-t-il secrètement reçu l'ordre formel de lui laisser la vie ; et il fait durer le procès, escomptant une lassitude qui ne vient pas. Un jour de fête, le malheureux demande et obtient de faire la communion ; et, comme il aperçoit son bourreau qui venait, lui aussi, d'approcher du sacrement, il l'interpelle devant l'autel et l'adjure de reconnaître son innocence. Laffemas le paie de défaites; puis, de guerre lasse, le condamne à mort. Le chevalier montera sur l'échafaud, on lui bandera les yeux, il mettra la tête sur le billot en attendant le coup fatal, quand arrivera un ordre de grâce ! Le malheureux s'était évanoui, mais sa fermeté héroïque avait vaincu Richelieu. Après cette sinistre comédie, il n'en fut pas moins exilé ! et il est encore à Rome.

MESSIEURS D'ÉPERNON

Peu de mois avant le Cardinal, s'est tristement éteint à Loches un vieillard qu'il avait quelque peu

malmené dans les derniers temps et qui cependant avait tenu quelque place en ce beau royaume de France, le duc d'Épernon. Le vieux duc, dans sa disgrâce, devait amèrement se rappeler ses splendeurs passées : il avait été trop heureux ; et la fortune, durant près de trois quarts de siècle, avait vraiment gâté ce mince gentilhomme gascon, ce petit Jean-Louis Nogaret de la Valette, dont la beauté, l'intelligence, l'esprit d'intrigue et, peut-être, les trahisons avaient fait un des plus grands seigneurs, sinon le plus grand seigneur de France.

Tout comme un prince de maison souveraine, il a voulu que ses fils soient des ducs ; l'un même est cardinal ; et il a marié le plus jeune, La Valette, avec une fille de Henri IV, bâtarde, il est vrai. Mais, sauf ce dernier, Monsieur d'Épernon a tristement vu disparaître ses enfants à la fleur de l'âge ; et La Valette lui-même est exilé, bien qu'il soit devenu, par un second mariage, le cousin de son Éminence[1].

Dans sa retraite solitaire et vide de Loches, il doit se rappeler, le vieux duc, ses pseudo-royaumes d'Austrasie et de Guyenne, où il était plus maître que le roi. Qu'est devenu le temps où ses donneurs d'étrivières en titre allaient vertement corriger les insolents qui avaient tenu sur son compte de méchants propos — car le duc, trop grand seigneur, n'eût pas daigné croiser le fer avec un petit gentilhomme, et les coups de bâtons administrés par des valets à gage lui suffisaient pour venger ses

1. V. *Règne de Richelieu*, pp. 49 et suiv.

insultes —; ce temps, où ses gens n'épargnaient même pas le joyeux et spirituel Bautru, comte de Serrant, ami d'enfance de Louis XIII, poète et bouffon attitré de Son Éminence[1]; le temps enfin où, comme M. de Vitry, pour reconnaître une fourberie de l'archevêque de Bordeaux, il s'était cru permis de l'honorer en public d'un coup de canne? Hélas! ce maudit coup de canne avait fini par tout gâter; mais aussi, pouvait-il imaginer que pour cette bagatelle on tint rigueur à un duc d'Épernon?

Ce vieux ligueur avait eu le tort de ne pas s'apercevoir que les heureux jours de la ligue, des guerres civiles, des Concini et des Luynes étaient du domaine d'un passé déjà lointain; tort plus grave, il n'avait point pris tout d'abord au sérieux le Cardinal de Richelieu, ce pauvre petit évêque de Luçon qui avait, un temps, été son compère auprès de Marie de Médicis, lorsqu'aux Ponts-de-Cé elle espérait resaisir à la fois son fils, Louis XIII,

1. Après cette bonne « étrillée », Bautru soutenait d'un bâton ses reins endoloris : « Tiens ! dit un malin en le voyant, comme Saint Laurent M. de Bautru porte l'instrument de son martyre ! »

Cependant Marais, bouffon de Louis XIII, se gaussa joliment et impunément en sa présence du vieux duc, toujours important et gasconnant : « Voyons, dit le roi, Marais, fais comme fait M. d'Epernon quand il est malade. » — « Holà ! *aucuns*, faites-moi benir Vlaize ! » (c'était le bouffon du duc). — « Monseigneur, nous ne saurions. — Comment, marauds, à un homme de ma condition ! — Il est mort il y deux mois. — Faites-le moi benir, bous dis-je, nonobstant toutes choses ! » M. d'Epernon riait du bout des dents. Le roi sort; Marais voulut faire des excuses : « Non, non, dit le duc, je ne vis jamais meilleur bouffon que vous. » (Des Réaux.)

et le pouvoir qu'elle regrettait tant. Bien plus, non content de traiter de haut ce mince compagnon, il s'était permis de le railler; et Richelieu pardonnait difficilement les blessures qui atteignaient son chatouilleux amour-propre. Nous avons vu le duc se promener avec un bréviaire lors du siège de la Rochelle pour se moquer des généraux ecclésiastiques, dont se piquait d'être le Cardinal; quand le roi donne à Richelieu le commandement en chef des troupes d'Italie, il dit, hargneusement et assez haut pour qu'on puisse le répéter, que « des prérogatives royales Louis XIII n'a gardé que le pouvoir de guérir les écrouelles [1] » ! Trois ans plus tard, il fera par malice une belle peur au Cardinal : après l'exécution de Montmorency (1632), Richelieu, passant à Bordeaux où règne M. d'Épernon, est tombé fort malade, nous l'avons vu ; pendant sa convalescence, le duc, sous couleur de s'en réjouir et de l'honorer, est venu un beau jour le voir avec une suite de deux cents gentilshommes et des airs de matamore, ce qui a désagréablement rappelé au Cardinal l'exécution de Concini par Vitry. A la première occasion, le duc paiera cette mauvaise plaisanterie; et l'algarade avec Sourdis fournit l'occasion : ce manque de respect à un prélat, quels que soient d'ailleurs ses mérites, exige une punition : le duc, rechignant, se voit obligé d'humilier ses quatre-vingts ans

1. Après leur sacre, les rois imposaient les mains aux malheureux atteints de cette maladie, qui venaient en foule à Reims, car la légende voulait qu'ils pussent ainsi guérir miraculeusement.

devant la robe violette de l'archevêque de Bordeaux; il n'en revient pas, le bon duc; il n'en est jamais revenu; et encore n'a-t-il dû — il le sait — l'indulgence de Richelieu qu'au crédit de son fils, le cardinal de La Valette [1], grand ami du ministre, le cardinal *Valet* comme l'appelle ce tendre père.

Ses fils aînés, du reste, sont bien en cour, et Son Éminence les voit de fort bon œil. L'aîné, le premier duc de Candale, est un personnage assez insignifiant [2], un piètre capitaine, dont l'indécision — d'aucuns diront la poltronnerie — fera parfois rager son frère, le fougueux et vaillant cardinal. Candale aura plus de succès auprès de l'aimable Mme de Rohan [3] que sur les champs de bataille. Quant au cardinal de La Valette, nous en avons suffisamment parlé [4].

La mort de celui-ci a enlevé au vieux duc le seul appui qu'il eut auprès du ministre, et Richelieu le lui a fait durement sentir: un beau jour, il lui a pris sans façon son gouvernement de Guyenne et l'a relégué à Loches sans autre forme de procès.

Richelieu s'était encore montré plein de bienveillance pour le plus jeune des Messieurs d'Épernon, Bernard, duc de La Valette ; il l'avait même fait colonel général de France en le mariant en se-

1. V. le rôle de La Valette à la journée des Dupes. *Règne de Richelieu*, pp. 184, 186.
2. Henri de Nogaret, duc de Foix et premier duc de Candale.
3. V. p. 323.
4. V. *Règne de Richelieu*, passim.

condes noces à sa cousine germaine de Camboust. Mais La Valette n'avait pas un fort aimable caractère : on l'accusait d'avoir aidé sa première femme, Mlle de Verneuil[1], à passer de vie à trépas, et il traitait assez durement la seconde. Richelieu était trop bon parent pour le souffrir ; son bon cousin fut, pour crime de haute trahison, décapité trois fois le même jour[2], en effigie ; voilà cinq ans qu'il est exilé en Angleterre. On remarqua à ce propos que les demoiselles de Camboust n'avaient pas porté bonheur à leurs premiers maris : Puylaurens avait épousé la sœur de M. de La Valette, et il était mort, on ne sait trop comment, dans le donjon de Vincennes[3]. Aussi, quand le comte d'Harcourt[4] prit sa veuve pour femme et devint de la sorte le beau-frère de La Valette, un mauvais plaisant lui décocha cet aimable couplet :

Comte, ce n'est pas avantage
Que d'obtenir en mariage
La cousine du Prête-Jean[5].
Garde bien que cette monture
Ne soit de la même nature
Que fut le cheval de Séjan[6] !

1. Gabrielle Angélique de Bourbon, fille de Henri IV et de Mme de Verneuil.
2. V. *Règne de Richelieu*, p. 51.
3. V. *Règne de Richelieu*, p. 187.
4. Henri de Lorraine-Elbeuf, comte d'H.
5. C'est Richelieu. — Le Prêtre-Jean ou Prête-Jean était le roi légendaire des pays alors fabuleux comme la Tartarie, la Nubie, des « Terræ Incognitæ » des vieux portulans.
6. Le cheval Séjan ou plutôt Séian : vieux dicton du moyen âge, dont l'origine se trouve dans Aulu Gelle, lib. 3, cap. IX. Le cheval de Cneïus Seïus portait malheur à qui le possédait.

Cette prédiction sera fausse : Harcourt aura plus de bonheur que ses beaux-frères ; sa vie comptera même des pages glorieuses. Quant au duc de La Valette, qui deviendra duc d'Épernon, par la mort de son père et de ses frères, il n'a guère eu à se louer, on le voit, de son cousin de Richelieu.

MONSIEUR DE GUISE

Le duc de Guise non plus, d'ailleurs. Henri de Lorraine, petit-fils du Balafré, était trop jeune pour être du complot des Dupes, auquel — sauf le comte d'Harcourt [1], qui fut toujours l'homme lige du ministre, qu'il s'appelât Richelieu ou Mazarin — tous les princes lorrains avaient pris part. Comme nombre de cadets de maisons princières, on l'avait destiné à l'Église, sans le consulter bien entendu : on l'avait pourvu, dès quinze ans, de l'archevêché de Reims, sans compter les énormes bénéfices de la maison de Guise : Saint-Denis de France, Saint-Remi et Saint-Nicaise de Reims, Saint-Pierre de Corbie, etc., etc. Mais ce jeune et opulent archevêque se montra d'abord plus friand d'amourettes que d'intrigues politiques, sans nulle hypocrisie d'ailleurs, et non sans folie. Ne s'avisa-t-il pas un jour de donner, sur sa demande, une prébende de chanoine à la

1. Aussi Henri de Lorraine, mais Elbeuf et non Guise.

suivante de Mme de Joyeuse, sa première bonne amie, et de la croquer en manteau de chanoine? La Villiers, qui fut comédienne à l'hôtel de Bourgogne, succéda à Mme de Joyeuse [1] ; et, comme cette belle fille avait un faible pour la couleur jaune, des Réaux prétend que, pour lui plaire, « il portait des bas de soie jaune sous sa soutane ». Puis, ce fut le tour de deux princesses de la maison de Nevers, l'abbesse d'Avenay et sa sœur Anne de Gonzague. Avec cette dernière l'affaire fut sérieuse : un prêtre complaisant célébra même, secrètement, à l'hôtel de Nevers, un simulacre de mariage ; et, après cette belle cérémonie, nos tourtereaux firent un voyage sentimental à Besançon. Il va sans dire que M. de Reims ne voulut jamais plus tard reconnaître la validité de cette union sommaire ; et la pauvre Anne de Gonzague, un peu défraîchie par cette burlesque aventure, après avoir plus tard refusé le prince d'Harcourt [2], un coureur de dots en fils du très noble et non moins gueux duc d'Elbeuf qu'il était, fut heureuse d'épouser Léonor Édouard, frère de l'Électeur Palatin, excellent homme, un peu niais, mais très bon mari. Toutefois le monde, méchant, se rappela son péché de jeunesse ; et quand, devenue un peu prude avec l'âge, elle se permit de blâmer quelque

1. Timbre : *Tout doux.* — Biblioth. nation. Mns 12616, f° 433:

Joyeuse, en soupirant, souffrirez-vous l'outrage;
Et que Monsieur de Reims vous laisse là pour gage?
Tout doux — vous laisse là pour gage?
La, la — souffrirez-vous l'outrage?

2. François de Lorraine-Elbeuf, prince d'H.

escapade d'une fille de la reine — Mlle de Pons [1], croyons-nous, les nouvelles amours de M. de Guise — un mauvais plaisant lui dédia cette fleurette :

Vous qui frondez un innocent voyage [2],
Ne vous souvient-il point,
Charmante Iris, que pour un mariage
Vous allâtes plus loin ;
Et que vous en demeurâtes, plus sage,
Au concubinage, vous,
Au concubinage ?

M. de Reims se défendait plaisamment de poursuivre même les religieuses de ses vives assiduités : « Dieu, disait-il, étoit trop honnête homme pour craindre d'être cocu ! »

Cette liberté de mœurs surprendra moins de la part du jeune et galant archevêque, quand nous aurons dit qu'il n'était nullement entré dans les ordres. On pouvait parfaitement être un dignitaire ecclésiastique et non des moindres, sans être prêtre ; le prince-évêque de Metz, fils de Henri IV et de Mme de Verneuil, beau-frère du duc de La Valette, n'était nullement clerc ; et ce grand débauché devant l'Éternel, même un peu « libertin », si l'on croit Blot, se convertit en devenant duc de Verneuil [3] :

1. Suzanne de Pons.
2. Timbre : *Moy*.
3. Henri de Bourbon :
Et le prince Messin gagne des indulgences.
Les Contrevéritez.

Monsieur de Metz, prélat insigne [1],
Que l'on n'aurait jamais cru digne
D'entrer dedans le Paradis,
A si bien changé de manière
Qu'il fait maigre le vendredi
Et qu'il engraisse son bréviaire !

Le cardinal Mazarin n'avait reçu aucun ordre qui pût l'empêcher d'épouser Anne d'Autriche, comme on l'a soupçonné de l'avoir fait. Enfin l'abbé de Choisy nous fournira sur ce sujet une piquante anecdote : quand l'abbé Daniel de Cosnac [2], qui n'avait d'un abbé que le petit collet, se fit nommer par Mazarin à l'évêché de Valence, il alla demander la prêtrise à l'archevêque de Paris [3], « ce que ce prélat lui promit sans peine. — Ce n'est pas là tout, ajouta Cosnac, je vous supplie de me faire diacre. — Volontiers, dit M. de Paris. — Vous n'en serez pas quitte pour ces deux grâces, Monseigneur, répliqua l'abbé, je vous demande encore le sous-diaconat. — Au nom de Dieu, s'écria M. de Paris, dépêchez-vous de m'assurer que vous êtes tonsuré de peur que vous ne remontiez dans cette disette de sacrements jusqu'à la nécessité du baptême » !

Pour en revenir à M. de Guise, son frère aîné, le duc de Joinville [4] mourut brusquement en 1639 ; le voilà héritier des Guise et rendu au monde.

1. Timbre : *Petite fronde*.
2. Le grand ami de Madame (Henriette d'Angleterre).
3. Hardouin de Péréfixe.
4. François de Lorraine-Guise, fiancé à Mlle de Bourbon, qui devait épouser le duc de Longueville.

Adieu les gras bénéfices ! Richelieu en dispose, car le nouveau duc eût été vraiment trop puissant s'il les eût conservés ; de dépit, M. de Guise s'allie au comte de Soissons révolté. Après la bataille de Sedan (1641), il prend du service chez les Espagnols, se bat en Flandre dans leurs rangs ; il se vantera même plus tard, devant le duc d'Enghien [1], qui se moquera agréablement de lui, d'avoir commandé une de leurs armées. Le voilà bel et bien coupable de haute trahison ; on lui fait son procès ; il est condamné, et l'on barbouille de jaune l'hôtel de Guise comme on avait fait l'hôtel de Bourbon après la trahison du connétable. Le duc s'en moque, mais ses biens ont été confisqués, et il faut vivre ; c'est plus grave. Dans cette pénible conjoncture, la jeune et belle veuve du comte de Bossut s'éprend de lui ; il partage sa passion, et, oublieux d'Anne de Gonzague, l'épouse solennellement ; il vit à ses crochets, la ruine bel et bien ; mais quand plus tard, à son retour d'exil, il aura obtenu son abolition [2] et sera redevenu le puissant duc de Guise, comte d'Eu, grand chambellan de France, il s'empressera de l'abandonner sans vergogne dans la misère où il l'a réduite. Il ne voudra point, dit-il, déplaire à sa famille, qui considère cette union comme une mésalliance ; bien plus, il ira à Rome pour faire rompre ce mariage ; il est vrai qu'il est alors follement amoureux de Mlle de Pons, avec qui il ne craint pas de

1. Le grand Condé.
2. Amnistie.

vouloir se mésallier envers et contre tous. Mais n'anticipons pas.

Pour le moment, il attend impatiemment la mort du Cardinal et peste tout haut contre cet ennemi, qui — sa turbulence et salégèreté aidant — a causé tous ses maux.

LES PRINCES

Les princes du sang, les princes étrangers, les princes alliés de la maison royale n'ont pas été moins maltraités, s'ils ont voulu lutter contre Richelieu ; et tous — sauf Henri de Condé et le comte d'Harcourt — se sont mis dans ce mauvais cas ; tous en ont subi les dures conséquences.

Il faut le reconnaître : si Richelieu exige impérieusement les honneurs qui lui sont dus ou qu'il se croit dus à titre de prince de l'Église, il est le premier à rendre — au moins en apparence — les devoirs qui lui sont imposés. Vis-à-vis du roi, de son triste frère Gaston et des reines, même quand ils l'obligent à les malmener, il ne s'est jamais départi de l'attitude respectueuse qu'un serviteur doit à ses maîtres ou aux proches de ses maîtres. Louis XIII ne pourra jamais voir dans le tyran autoritaire qu'il s'est donné autre chose qu'un sujet tout dévoué à la personne royale. C'est de bonne politique, étant donné le caractère ombra-

geux du roi ; mais nous croyons sincère cette humilité de l'orgueilleux Cardinal vis-à-vis du maître ou de ceux qui le touchent de très près. Il en donne maintes preuves, même quand des divergences de vue, des froissements inévitables créent entre lui et le roi des orages passagers : un soir notamment, après une vive discussion, le roi se retire fort irrité, et le Cardinal, comme il devait, l'accompagne civilement, s'efforçant en vain de le calmer : « Passez donc, lui dit aigrement le roi au moment de sortir, puisque, aussi bien, vous êtes le maître ! » — « Sire, riposte l'Éminence, puisque Votre Majesté me le commande, je ferai suivant ses désirs, mais pour lui rendre l'office du plus humble de ses serviteurs ! » et, prenant un flambeau des mains d'un page, il accompagne, comme eût fait un valet, le roi jusqu'à la porte de ses appartements.

A l'égard de la reine mère, avant la journée des Dupes et même après, il semble avoir sincèrement désiré un rapprochement, l'avoir tenté à plusieurs reprises. Ce n'est qu'après l'avoir vu butée, jugé irréductible, qu'il a agi de façon à l'écarter désormais de sa route, et l'on sait s'il y a réussi !

Lorsqu'il impose à Anne d'Autriche d'assister à l'injurieuse représentation de Mirame [1], il ne laisse pas de lui faire les honneurs de la salle et de lui offrir cérémonieusement une somptueuse collation. Pour Gaston d'Orléans enfin, le frère et l'héritier présomptif du roi avant la naissance

1. *Règne de Richelieu*, p. 108.

de Louis XIV, il a souvent usé de ménagements, s'est parfois laissé injurier par lui : c'est le frère du maître ; en revanche, après sa cinq ou sixième conspiration, après le complot de Cinq Mars, jugeant définitivement ce turbulent personnage trop dangereux pour l'État, il voudra le mettre à jamais dans l'impossibilité de nuire et agira contre lui avec la plus vigoureuse énergie.

Quant aux autres princes — à l'exception du premier prince du sang, Henri de Bourbon-Condé, son ami d'ailleurs, — il les traite de haut. Cardinal, il est lui-même prince de l'Église ; à ses yeux, l'Église domine la Royauté, et, dans la hiérarchie sociale, sinon en politique, le temporel doit s'abaisser devant le spirituel. Dès lors il s'estime leur supérieur, et leur titre ne les protègera pas. Dans son orgueil, ce petit-fils de l'avocat La Porte prend un jour délibérément le pas sur un petit-fils de Charles-Quint, M. de Nemours, l'aîné de la maison de Savoie ; il le prend aussi sur le duc d'Enghien, le futur héros, le fils de Henri de Condé. Ce prince est son neveu par alliance, peut-on dire. Nullement : ce n'est point la vraie raison de son attitude, car il prétend que le prince le cède encore au Cardinal Mazarin, dont les modestes débuts sont présents à toutes les mémoires. C'est donc à la seule pourpre romaine qu'il exige qu'on rende hommage.

Il n'a servi de rien — nous venons de le voir — à M. de Guise d'être de la maison princière de

Lorraine. M. d'Elbeuf, prince lorrain lui aussi et, par surcroît, gendre de Henri IV — de la main gauche, il est vrai —, l'a éprouvé à son heure.

M. d'Elbeuf est pauvre [1], bien qu'il ait épousé Catherine-Henriette, légitimée de France [2] ; ils ont eu plusieurs enfants, et ne disposent que d'un mince douaire ; la pauvreté est mauvaise conseillère : « C'est, dira Gondi, un des rares princes que la pauvreté ait avilis. » Gondi ne l'aime pas, il est vrai ; mais il l'aura vu mettre en coupes réglées l'affection de la maréchale de Créqui ; recevoir d'elle les bijoux précieux qu'elle tient des Lesdiguières ; accepter le legs qu'elle lui fait de la terre de Villemareuil, ce qui vaudra au prince un bon procès, au cours duquel il dira cyniquement au président de Bellièvre : « Je l'ai bien gagnée ! » Plus tard encore, le duc barbotera, pour y pêcher, dans les eaux troubles de la guerre civile, et tout cela ne le rend guère recommandable [3]. Sous Louis XIII, ce duc famélique a eu le tort de partager les espoirs des Dupes, leurs ambitions, leur haine du Cardinal ; il parta-

1. Charles de Lorraine, duc d'E.
2. Fille de Gabrielle d'Estrées et sœur des Vendôme.
3. Sous la Régence, un vaudeville peu méchant comparera le train minable du pauvre duc à celui du richissime trésorier Guénegaud, qui, par la grâce de ses écus, fera un secrétaire d'État de son fils Henri :

Auprès de la Bastille,
  Monsieur d'Elbeuf
Et sa pauvre famille
  Mangent du bœuf;
Tandis que Guénegaud
  Vit à gogo.

gera aussi leur destinée : le duc d'Elbeuf est exilé.

Éxilé aussi, César, duc de Vendôme, tout demi-frère du roi qu'il est. Celui-ci a quelque peu mérité ses disgrâces : c'est un assez triste personnage ; nous ne reparlerons point de ses mœurs [1]. Il a de l'esprit, mais c'est, d'après Mme de Motteville, le seul bien qu'on en puisse dire ; et Mme de Motteville a raison : son esprit se plaît à l'intrigue et à la basse intrigue. Sa couardise est notoire : « Je suis poltron », fait-on dire à Henri de Condé, « c'est vrai ; mais ce bougre de Vendôme l'est plus que moi ! » Comme le bon Panurge, le duc craint les coups — simple question de tempérament ; aussi ne sera-t-il point l'homme des révoltes franches, loyales, comme un Montmorency, comme un Soissons ; mais il intriguera dans l'ombre et il ne reculera pas devant la perspective d'un assassinat politique pour se débarrasser du Cardinal. Nous l'avons vu à l'œuvre lors du premier complot où se compromit le malheureux Chalais [2]. Vendôme y a perdu son beau gouvernement de Bretagne et il y a gagné d'être emprisonné. On lui a cependant rendu la liberté : en somme, c'est un frère du roi, et le sang de Henri IV coule dans ses veines. Mais il ne pardonnera pas à Richelieu d'avoir mis la main sur la Bretagne et de l'y avoir remplacé par La Meilleraye, et il ne laissera pas de prêter une oreille complaisante aux propositions de Barrière qui parle de supprimer le Cardinal ;

1. V. *Règne de Richelieu*, p. 254.
2. *Règne de Richelieu*, p. 164.

peut-être, encouragera-t-il Barrière ; quant à la reine Anne qu'on a sondée à cet égard, elle a, à sa louange et malgré ses griefs trop fondés contre Richelieu, repoussé tcute idée de violence. Mais Vendôme joue vraiment de malheur : comme celui de Fleury, ce complot est découvert, et il se hâte de passer la frontière. Le roi n'aime pas les récidivistes ; il jette feu et flammes ; il veut juger son frère lui-même et évoque l'affaire à son conseil ; il le fait sommer d'avoir à rentrer en France sous peine de se voir déclarer coupable de lèse-majesté. Le bon duc ne veut rien entendre : il ne tient pas à se mettre dans les griffes de Richelieu, car, avec ce terrible homme, on ne sait jamais bien comment tournera une vilaine affaire de cette nature ; il n'a point de goût pour la prison : un séjour à Vincennes lui a suffi ; il en a gardé des souvenirs plutôt désagréables, et son pauvre frère Alexandre y est mort ; ce n'est vraiment pas encourageant. Il est en sûreté et il y veut rester. Le Cardinal alors, en bon apôtre, se donne le mérite de la générosité : le roi en son Conseil déclarera que le ministre a fait appel à sa clémence pour le coupable qui a cru devoir se punir lui-même de l'exil ; mais la désobéissance de son frère a assez aigri Louis XIII pour que Richelieu soit bien tranquille : Vendôme ne reviendra pas d'Angleterre ; et, comme un surcroît de précaution n'est jamais inutile, — malgré cette bruyante longanimité — les fils du duc, Mercœur et Beaufort, seront par prudence relégués à Chenonceaux ou à Anet.

Henri II de Bourbon-Condé — quoique ami du Cardinal et, comme tel, fort bien traité — semble cependant trouver dangereux de vivre trop près du ministre ; il réside non sans quelque plaisir dans le beau gouvernement de Bourgogne qu'il a eu des dépouilles du duc de Bellegarde. Il ne laisse pas de flagorner le Cardinal : il a été si heureux de marier son fils Louis à la nièce de Richelieu, Clémence de Brézé (1641), qu'il voudrait encore fiancer la toute charmante Mlle de Bourbon, sa fille Anne-Geneviève, avec le jeune duc de Brézé [1], frère de Clémence. Modestement, le Cardinal a refusé ce nouvel honneur, et Mlle de Bourbon qu'on avait d'abord désiré marier au duc de Joinville, l'aîné des Guises, vient — ce duc étant mort en 1639 — d'épouser en grande pompe (1642) un petit homme, chétif, « élevé dans une peau de mouton », âgé de 47 ans, déjà veuf, pourvu d'une fille grandette et désagréable, et, par surcroît, l'amant en titre de Mme de Montbazon, à qui il sacrifie sa jeune femme. Mais il est duc de Longueville [2], gouverneur de Normandie, et pour le cupide Henri de Condé les intérêts matériels comptent seuls : les beaux sentiments ne font pas les bonnes maisons.

Quant au fils aîné de Henri II, Louis, duc d'Enghien, dont les victoires rendront impérissable le nom de Condé, ce futur héros n'est nullement cour-

1. Armand de Maillé, duc de B., grand amiral de France.
2. Henri d'Orléans, duc de L., veuf en premières noces de Louise de Bourbon-Soissons (1637).

tisan comme son père. Ce n'est point pour rien que son profil, anguleux et plutôt désagréable, tire « à la ressemblance de l'aigle » : il tient de son ascendance maternelle l'ardeur, la fougue emportée, le courage, la fierté des Montmorency. Conscient de sa valeur, pénétré de la grandeur de ses origines, il n'est pas homme à supporter sans résistances les volontés tyranniques de l'oncle de sa femme. Il a, contre son gré, épousé la nièce du Cardinal, une niaise [1], qui ne comptera guère à ses yeux que le jour où, à la suite d'un terrible scandale, il l'emprisonnera à Châteauroux ; impatient de contrainte, le prince aura une longue jeunesse bruyamment orageuse, nous le verrons. Pour le moment il est au plus mal avec son bon oncle, et a rejoint son père en Bourgogne : un jour, Richelieu l'a blessé profondément dans son orgueil de prince, et le prince a rompu sans ménagements. Que le puissant ministre, oncle de sa femme, le traite de haut, qu'il ne daigne pas lui donner la main, il le supporte déjà difficilement ; mais qu'il veuille en outre que le cardinal Mazarin, cet aventurier d'Italie, cet intrigant dont on connaît mieux les minces débuts que l'origine, prenne le pas sur lui, Louis de Bourbon, lui, dont le père eût été roi de France sans le second mariage de Henri IV, sa fierté ne peut, ni ne veut le supporter. Ah ! il se le rappellera plus tard, et Mazarin n'aura qu'à se bien tenir ; tout premier ministre qu'il soit devenu, le cardinal se verra obligé de céder le pas au prince

1. V. *Règne de Richelieu*, pp. 19, 23.

glorieux de ses victoires. Et, pour comble, ce bon toqué de Cardinal de Lyon, frère de Richelieu, s'est permis de le traiter un peu cavalièrement à l'exemple de son illustre frère : il ne lui a pas donné la main ! Aussi, le jeune d'Enghien, passant par la résidence de cet oncle, n'a point, en bon neveu, daigné aller lui rendre ses devoirs. Richelieu s'est fort offusqué de ce manque de convenances : à leur première entrevue, il lui fait à ce sujet une scène terrible ; il conclut en lui commandant tout bonnement d'aller présenter des excuses à son oncle, alors à Marseille, de faire, — et c'était alors facile ! — deux cents lieues pour s'humilier ! C'en est trop ; le prince quitte Paris en faisant claquer les portes ; va tranquillement en Bourgogne et il y reste. Il sortira dans peu de temps de cet exil, pour devenir, à vingt-deux ans, le héros de Rocroy.

Parlons enfin du pitoyable Gaston d'Orléans : il est en fort triste posture. Déjà après l'affaire de Sedan, *les Contrevéritez* comparent le prince déchu à son adversaire :

Qui cherche des honneurs et brigue des emplois,
Doit partir de Ruel et s'en aller à Blois.

Suivez ce conseil, ambitieux : quittez Ruel où le tout-puissant Cardinal, maître despotique, mais bon parent, excellent ami, protecteur généreux, comble parents, amis et clients d'emplois et d'honneurs. Allez à Blois, au contraire, retrouver Gaston dans sa mesquine petite cour, Gaston mécon-

tent et sans crédit, veule conspirateur toujours malheureux, méprisé à cause du lâche abandon de ses amis et de ses complices, écrasé par le souvenir des d'Ornano, des Chalais, des Montmorency. Depuis Sedan, le prince incorrigible a de nouveau conspiré et de nouveau envoyé à la mort son dernier complice : le malheureux Cinq-Mars vient de mourir sur l'échafaud ; car Richelieu — quoique ses jours soient comptés et qu'il le sente — s'est montré, dans la répression, plus énergique que jamais ; il a exigé du prince les plus honteuses soumissions, et il l'a déshonoré — si c'est encore possible — en lui imposant d'accuser ses complices par écrit, d'être ainsi lui-même leur bourreau [1] ; enfin, après avoir piétiné ce misérable ennemi dans la boue et dans le sang, le moribond veut le jeter au néant en lui enlevant toute autorité dans le présent et dans l'avenir, en le faisant solennellement déclarer à jamais déchu de ses droits de frère du roi, qui semblaient imprescriptibles : quatre jours avant de mourir, le cardinal a dressé l'instrument de cette déchéance, sous forme de lettres patentes ; incapable d'écrire, il l'a probablement dicté à Chavigny, car on trouve dans sa rédaction, la netteté, la précision, la logique de ce vigoureux esprit ; il a fait signer au roi ces lettres de déchéance, les a fait porter au Parlement ; et sa mort même n'arrêtera pas la procédure en cours contre le prince. Gaston d'Orléans semble ne devoir pas se relever de ce

1. V. *Règne de Richelieu*, p. 235.

coup qu'il reçoit dans son exil à Blois, où on ne lui laisse que la vie et la jouissance des revenus de ses apanages sans qu'il y puisse exercer la moindre autorité ! Mais qui peut prévoir l'avenir ? Malgré les précautions prises par Richelieu, de concert avec le roi, les circonstances imposeront avant trois mois le retour du prince à Paris, et six mois ne seront pas écoulés que les lettres de déchéance seront abolies ; Gaston se verra rétabli dans tous ses droits et deviendra lieutenant-général du royaume.

LA REINE-MÈRE ET L'ABBÉ DE SAINT-GERMAIN

La reine-mère, Marie de Médicis, après avoir traîné un peu partout ses dix années d'exil, ses regrets du pouvoir et ce désagréable caractère que l'infortune a encore aigri, après avoir lassé toutes les amitiés, est venue échouer à Cologne. Elle y a vécu misérablement et a précédé de quelques mois à peine son ennemi dans la tombe. Ses enfants, ses amis l'ont abandonnée, même le P. Chanteloube, son homme de confiance, même l'abbé de Saint-Germain, son aumônier. Pas une main pieuse n'a fermé ses yeux.

Guillaume de Mourgues, abbé de Saint-Germain, lui était fort attaché et détestait Richelieu comme de juste ; il fut un des artisans des intrigues qui se dénouèrent d'une manière si inattendue à la Journée des Dupes : il a été alors témoin à Roanne

des efforts tentés par Richelieu pour adoucir la reine-mère ; il a montré le Cardinal venant, au moment où elle achève de communier, l'adjurer au nom du Dieu de miséricorde de lui pardonner ; il a entendu le Cardinal quand, voyant l'inutilité de sa démarche audacieuse, il a laissé échapper de menaçantes paroles. Après les Dupes, Saint-Germain a suivi la fortune de la reine ; il est près d'elle dans son exil à Compiègne ; il la rejoint quand elle fuit à Bruxelles. On lui a fait son procès, cela va sans dire ; ses biens, ses bénéfices ont été confisqués. Il s'en venge en écrivant contre Richelieu les plus virulents factums ; il fait pis : il le raille, et ne tarde pas à devenir une des bêtes noires du Cardinal, à qui les blessures d'amour-propre sont fort sensibles ; le bon Saint-Germain se pique au jeu et persiste : il se moque des thuriféraires aux gages de son Éminence, traite l'Académie de *Volière de Psaphon*, ce qui est fort désagréable à sa victime. Aussi, dans ses *Vers héroïques* [1], le comte d'Estlan n'oublie pas Saint-Germain : il dépeint le cardinal rêvant de gloire et de vengeance, asservissant les Pays-Bas en imagination, frappant sans pitié ses ennemis, et il montre le pauvre abbé faisant amende honorable avant d'aller au supplice [2]. Ce n'était, heureusement

1. Nous avons donné des extraits de cette violente satire dans le *Règne de Richelieu*, p. 315.

2. « Et Saint-Germain, en tête au rôle des proscrits,
Tandis que le bourreau jette au feu ses écrits,
Chantant la torche au poing une palinodie,
Conclut le dernier acte en cette tragédie... »

pour Saint-Germain, qu'une fantaisie de poète : jouissant en paix des bénéfices qu'il tenait en Flandre de la libéralité du Cardinal-Infant, ayant garde de rentrer en France — et pour cause — il continua à harceler le ministre, et ne revint qu'après sa mort ; mais, ne voulant plus alors recevoir des bienfaits des ennemis de son pays, il résigna, en bon Français et en honnête homme, les bénéfices qu'ils voulaient cependant lui conserver chez eux. Toutefois, Saint-Germain n'a point poussé le dévouement jusqu'à suivre la reine-mère à Cologne.

ANNE D'AUTRICHE

Quant à la reine Anne d'Autriche, elle n'a jamais jusqu'à présent été précisément heureuse dans notre beau pays ; elle n'y a point trouvé l'équivalent des affections qu'elle a laissées à Madrid : elle et son frère, le roi Philippe IV, s'aiment tendrement ; ils s'écriront longtemps, même lorsque Richelieu, par raison d'État, interdira toute correspondance : Mme de Chevreuse, La Porte, l'ambassadeur d'Espagne, le Cardinal-Infant leur tiendront alors la main. La guerre même ne détruira pas cette affection : quand, devenue régente, elle devra lutter contre lui — et avec quelle vigueur, on le sait — Philippe, de sa propre main, écrira encore à sa sœur ces phrases mélancoliques : «... Nous pouvons bien, je pense,

quoique notre métier de rois nous force à nous combattre, nous écrire comme des frères... » et le mot « *corresponder* » du texte castillan signifie plus qu'entretenir un simple commerce de lettres où le cœur n'a point de part. « ... Je ne crois pas, dit-il encore, que Votre Majesté puisse oublier la maison où elle est née !... » et maison n'est nullement pris ici au sens figuré : « *las paredes* (les murs) *en que nació.* » L'on sera moins étonné de rencontrer ces expressions presque tendres sous la plume de la hautaine et sacro-sainte Majesté Catholique, si l'on se rappelle que, dépouillant dans l'intimité la morgue royale, Philippe IV fut un prince fort tendre pour ceux ou celles qu'il aima. Mais cette affection fraternelle sera toujours contrariée — par Richelieu d'abord et, plus tard, par Mazarin qui, peu sentimental en politique, s'opposera à toute velléité d'épanchement de la part de la Régente, qu'il domine alors absolument.

Dès son arrivée en France, à quatorze ans, la petite reine se trouve dépaysée et bientôt comme en exil : on éloigne d'elle tout ce qui peut la rattacher à sa patrie ; on congédie les dames espagnoles qui l'ont accompagnée, « dont elle eut beaucoup de douleur » ; la seule doña Estefania, qui l'a élevée, trouve grâce. Aussi, avec quel bonheur Anne parlera-t-elle de l'Espagne, et dans sa langue, avec l'excellente Mme Bertaut et sa fillette Françoise, qui, sous le nom de Mme de Motteville, lui élèvera dans ses Mémoires un monument de

fidèle et affectueuse amitié ! Tout ce qui lui rappelle son pays, dont elle ne verra jamais plus que la frontière, et encore une seule fois, tout ce qui vient d'Espagne lui est cher, et on lui en fera un grief ; personne ne peut prévoir qu'elle se montrera un jour la meilleure des Françaises, et consommera, Mazarin aidant, l'abaissement de sa patrie d'origine, comme l'a voulu Richelieu.

A quinze ans, on l'a mariée au jeune Louis XIII qui est de son âge [1] et ne lui ressemble guère. Elle est vive, exubérante ; son mari, garçon très timide, froid, un peu bègue, sournois avec un bon fond de jalousie, est encore tenu en lisières par sa mère et par le favori de sa mère, Concini, qu'il déteste mais qu'il laisse par timidité régner à sa place ; en outre, les femmes lui feront peur toute sa vie, même quand il les aimera, à sa manière. « Le malheur d'Anne d'Autriche, dira la prudente et réservée Mme de Motteville, fut de n'avoir pas été assez aimée du roi son mari et d'avoir été comme forcée d'amuser son cœur ailleurs. » Elle était capable d'affection ; elle avait besoin d'affection, et c'est « ce dont elle fut le plus privée ». Il semble cependant, à la vérité, que Louis XIII l'ait aimée d'abord, car elle était vraiment aimable ; mais ce fut un amoureux sans expansion, — pure question de tempérament et de caractère. — D'ailleurs, il avouera plus tard qu'il « n'osoit montrer de tendresse à sa femme de peur de déplaire à la reine sa mère ».

1. Elle avait cinq jours de plus que lui.

C'est que Marie de Médicis est une parfaite belle-mère, médiocrement tendre ; elle fait même taquiner souvent sa bru par la petite Henriette, la future reine d'Angleterre. Par surcroît, c'est une reine qui tient au pouvoir plus qu'à tout; elle n'admet pas qu'une rivale en autorité s'empare du cœur de son fils par qui elle règne ; aussi, tout en faisant bonne figure, sème-t-elle des germes de désunion entre les jeunes gens. Voyant la tendance du roi à la jalousie, elle encouragera, pour l'exciter, la coquetterie de la jeune femme; elle lui choisira à ce point de vue les plus dangereuses amies : Mme de Conti, chez qui la quarantaine n'a pas éteint le goût de la galanterie [1], spirituelle et excellente créature au demeurant, et deux jeunes personnes de son âge qui sont les « plus folles têtes » de la Cour, Mlles de Rohan-Montbazon et de Verneuil. La première, aimable, vive et enjouée, « mais terriblement éveillée et friponne », qui va devenir Mme de Luynes, promet bien d'être la turbulente duchesse de Chevreuse; l'autre, fille bâtarde de Henri IV et, malgré cela, fort aimée de Marie de Médicis, n'a que la galanterie en tête ; son mari, le duc de la Valette, assez brutal, s'accommodera mal de ses extravagances; il ne sera pas fâché de la voir rendre à Dieu sa belle âme ; on l'accusera même d'y avoir aidé [2]. La jeune reine, affectueuse et tendre, aime vivement ses amies, surtout Mlle de Montbazon qui deviendra son in-

1. V. p. 20.
2. V. p. 50.

time confidente; et, plus tard, « toute sa consolation sera la part que Mme de Chevreuse prendra à ses chagrins ». Ces bonnes amies la rendent coquette : elle aime à se parer, mais simplement et avec goût; elle a grand soin de sa personne, ce qui paraît extraordinaire à une époque où la négligence de toute toilette intime est de règle; où les personnes les plus « propres » en habits ne se piquent point de propreté corporelle; — elle est délicate, aime fort les parfums et a d'extraordinaires raffinements pour son linge: ses draps sont de la plus fine batiste; et Mazarin lui dira un jour en riant que le plus grand supplice qu'on pourra trouver en enfer pour elle, ce sera de la faire coucher dans des draps en toile de Frise; elle-même, mourant des atroces morsures de son cancer, se reprochera cette délicatesse : « *Ah*, dira-t-elle, *sabanas de batista !* » Ah ! ces draps de batiste ! — Elle met du rouge comme une infante de Velasquez; elle est, il est vrai, de leur famille et c'est la mode, mais le veuvage la débarrassera de cette manie; — elle ne décourage pas les propos galants « quoique le sang de Charles-Quint lui donne de la hauteur »; elle éprouvera sûrement un sentiment fort vif pour le duc de Buckingham; et Mme de Chevreuse, alliée du duc, poussera leur intrigue aussi loin que possible; toutefois, la folle duchesse devra reconnaître que sa royale amie « avait l'âme belle et le cœur bien pur », qu'on « avait toutes les peines du monde à lui faire prendre quelque goût à la gloire d'être aimée », et

Mme de Sablé reconnaîtra qu'elle est très sévère.

Mais les apparences suffisent à affoler un jaloux, et la froideur du roi pour sa femme ira croissant. Un malencontreux accident vient l'augmenter encore : la reine jouait parfois avec ses jeunes amies comme une vraie pensionnaire ; courant un jour après Mme de Luynes, elle veut, pour l'atteindre, sauter un fossé; elle tombe; comme elle était enceinte, elle se blesse assez gravement pour que l'on perde bientôt tout espoir de lui voir donner un héritier à la couronne. Ce fut pour elle un grand malheur : la maternité l'eût sûrement protégée contre elle-même (elle se montrera la meilleure des mères) et aussi contre les autres, car elle eût rapproché d'elle le roi son mari — comme il advint plus tard, mais trop tard pour son bien, — et lui eût enfin donné le prestige qui se fût attaché à la mère du dauphin.

Cette longue stérilité et son apparente coquetterie feront le jeu de ses ennemis, de tous ceux qui veulent dominer le faible Louis XIII : Luynes d'abord — quoique sa femme soit la grande amie de la reine, quoique son ménage vive avec le couple royal sur un pied d'intimité qui fera suspecter Mme de Luynes, justement, et, à tort, le roi —, Luynes, pendant que sa femme coquette avec son maître, songe à faire répudier la reine pour marier Louis à Anne de Rohan, cousine et future belle-sœur de sa femme [1]. Après Luynes, la reine-mère, réconciliée avec son fils, se fera un malin plaisir

1. Ce fut Mme de Guimenée. V. *Règne de Richelieu*, 259.

de lui signaler les assiduités de MM. de Montmorency, de Bellegarde, de Buckingham auprès de la jeune coquette; des lettres anonymes au besoin le préviendront d'imprudences que grossira sa jalousie, d'autant plus exaspérée qu'il la cache sournoisement. Enfin et surtout, Richelieu — Richelieu qui ne lui pardonne pas ses mépris — lui fera un crime de ses prétendues intrigues, il en inventera même une avec Gaston, son beau-frère, lors de la conspiration de Chalais ; il la compromettra alors presque irrémédiablement aux yeux du roi, car la hautaine Espagnole, blessée dans son orgueil, dédaignera de se défendre; il la persécutera enfin de toutes façons, et le pauvre roi avouera encore « qu'il n'osoit montrer de tendresse à sa femme de peur de déplaire au Cardinal, dont les services lui étoient plus nécessaires que de plaire à sa femme ».

Quand, malgré tout et après vingt-trois ans de mariage, Louis XIV naîtra, le roi éprouvera pour ce fils un sentiment bizarre : sa jalousie soupçonneuse semble fortifiée, chez ce faible, de quelque aversion pour l'enfant qui lui succédera. Durant la grossesse tardive de sa femme, il est chagrin ; « quand elle accoucha, il fallut l'exciter de s'approcher d'elle pour l'embrasser ». La glace est rompue néanmoins ; les soupçons semblent s'évanouir : l'enfant est né neuf mois jour pour jour après le rapprochement qu'a obtenu sœur Angélique, Mlle de La Fayette, qui déteste, elle aussi, le Cardinal. Et, quand naîtra un second enfant,

« le roi témoigne plus de joie que du premier ». Cependant ses accès de sombre humeur le reprennent parfois : « Au retour de quelque voyage de chasse, le petit prince le voyant avec son bonnet de nuit, se mit à pleurer à cause qu'il en eut peur ; le roi s'en fâcha comme d'une chose de conséquence et s'en plaignit à la reine, lui reprochant que c'étoit elle qui nourrissoit son fils dans l'aversion de sa personne et la menaça avec beaucoup de rudesse de les lui ôter tous les deux. » Peut-être, faut-il voir dans cette scène de ménage l'effet des bons offices de Richelieu, qui n'entend pas que la reine prenne une influence quelconque.

Le Cardinal d'ailleurs est homme de précautions ; il l'a complètement isolée : les fidèles amies — Mmes Bertaut, de Chevreuse, de Hautefort, de La Fayette, de Senecey, — sont en exil ou au couvent ; on lui a toutefois laissé le fidèle, le vieux Guitaut [1] ; mais Guitaut, on le sait, est un très honnête homme qui, s'il est un peu emporté, ne fait point de politique. Non content d'isoler la reine, le Cardinal lui impose un entourage de parentes ou de créatures à lui : sa petite cousine par alliance, Mme de Lansac [2], gouvernante du dauphin, est un vrai dragon, fort aigre, et la reine doit la subir ; elle s'accommoderait mieux de Mme de Brassac [3], autre parente du Cardinal et

1. François de Comminges.
2. Françoise de Souvré, femme d'Artus de Lansac-Saint-Gelais.
3. Catherine de Sainte-Maure, femme de Jean de Galart de Béarn, comte de Brassac.

qui a, comme dame d'atours, remplacé Mme de Senecey [1]. Mme de Brassac est vraiment une excellente personne, douce et sympathique, à qui la reine finit par s'attacher sincèrement. Mais on meurt d'ennui dans cette petite cour d'espions, où chacun observe, s'observe, et a peur. La dévotion toutefois distrait la reine et aussi sa double maternité, car « elle avait attaché tous ses plaisirs à l'agréable occupation de voir ses enfants, et de les caresser ». Encore la menace-t-on de les lui enlever, si elle n'est pas sage ; et elle s'efforce d'être sage, de « vivre en paix ». Elle dort beaucoup, mange de même ; ce régime et la quarantaine l'empâtent un peu. Elle n'en reste pas moins une fort belle personne, le sait et ne dédaigne pas qu'on l'en loue.

Mais sa triste existence la rend sympathique, et on la plaint tout bas.

« Car on est dans un siècle où l'on dit ce qu'on pense [2]. »

Dans les premiers temps de sa Régence, elle recueillera, nous le verrons, les bénéfices de cette sympathie ; elle sera fort populaire, mais, hélas ! elle aura le tort de ne pas ramener l'âge d'or qu'on espérait d'elle ; et, Mazarin aidant, on en viendra à la détester, au point que jamais reine — sauf peut-être la malheureuse Marie-Antoinette — n'a été plus ordurièrement injuriée, outragée, vilipendée en notre galant pays de France.

1. Marie-Catherine de La Rochefoucauld, Vve de Henri de Beaufremont, marquis de Senecey.
2. *Les Contreveritez.*

LA MISÈRE ET LES FINANCES

Si le roi, la reine, les princes et les grands seigneurs ont — nous venons de le voir — de fort bonnes raisons d'être mécontents, « les peuples » en ont de meilleures de n'être point satisfaits.

Les impôts sont écrasants : le bourgeois grogne, comme toujours quand on parle de payer, mais il vit tant bien que mal, tandis que le peuple est affreusement misérable : il attend encore et vainement la poule au pot que lui avait promise le bon roi Henri. S'il avait encore toujours du pain ! mais le gibier mange souvent le blé en herbe, et, les intempéries ou les gens de guerre aidant, il n'est pas rare que des famines partielles sévissent, aggravées par les difficultés des transports. Ajoutez, pour augmenter la détresse publique, des épidémie fréquentes que l'ignorance absolue de toute hygiène, l'absence de toute médecine rendent cruellement meurtrières. Enfin le paysan est une brute sans culture, sans pensée et superstitieuse, une morne bête de somme succombant sous le faix.

Ceci n'est point pour déplaire à Richelieu : « Tous les politiques sont d'accord, dit-il ingénûment, que, si les peuples étoient trop à leur aise, il seroit impossible de les contenir dans les règles du devoir. » A son point de vue, il a raison : trop de bien-être général énerve, amollit l'autorité, car elle a moins à s'exercer ; et d'autre part,

ce bien-être devient un facteur d'anarchie, en laissant aux gouvernés trop de loisirs, qu'ils emploient d'ordinaire à discuter les gouvernants. Foncièrement autoritaire, Richelieu ne s'y est point trompé ; seulement il a dépassé la mesure, et, pour contenir « les peuples dans les règles du devoir », il les a vraiment accablés de charges excessives.

Le Parlement, qui enregistre les impôts, n'ose plus protester, bien qu'il en souffre, lui aussi. D'ailleurs il serait beau voir que ces robins, méprisés du Cardinal, se permissent des remontrances, comme c'est leur droit strict. Certains parlementaires audacieux ont eu la malencontreuse idée de le rappeler ce droit : ces imprudents ont vite connu les douceurs de l'exil. Le Parlement se tait donc ; mais l'orage s'amoncèle, qui plus tard crèvera sur Mazarin.

Le bourgeois s'est parfois montré de moins bonne composition que le parlementaire : celui-ci, en plus de sa fortune, a une situation à conserver — situation acquise à chers deniers et souvent par des études représentant un effort personnel — ; le bourgeois n'a que sa bourse à défendre, et malheur à qui l'attaque ! Lorsque, ces dernières années, on a réduit les rentes de l'Hôtel de Ville (c'étaient alors les rentes sur l'État), quelques centaines de rentiers récalcitrants, ayant à leur tête le président Étienne Pascal et deux ou trois autres malavisés, se sont permis de faire un beau tapage. Le chancelier Séguier, le président Cornuel, ce quasi-surintendant, en ont tremblé. Le cardinal, lui, ne

s'émeut pas pour si peu : vite, vite à la Bastille, les meneurs ! et voilà l'effervescence calmée. Heureusement pour Pascal, il avait pris ses précautions et on ne le trouva pas ; il put, dans sa retraite forcée, se livrer au goût très vif qu'il avait pour la mathématique, goût que son fils Blaise, le rare écrivain, le troublant penseur, le génial mathématicien, partagera avec lui. Heureusement encore pour Étienne Pascal, sa fille, la jeune Jacqueline, aura la fortune de plaire à l'Éminence en jouant devant Elle une comédie enfantine de Georges de Scudéry : le Cardinal applaudit la petite comédienne, et elle, la pièce jouée, vient d'elle-même se jeter aux pieds du ministre ; « elle lui récite en pleurant dix à douze vers de sa façon, par lesquels elle demandoit le retour de son père[1] ; » le Cardinal, de belle humeur, « la loue de sa piété », l'embrasse amicalement, car elle est « bellotte » et accueille sa requête ; il va plus loin : il donne au président la demi-intendance de Normandie. On doit savoir gré à Richelieu de ce joli geste ; car, quoique fort sensible, il n'était d'ordinaire ni tendre, ni sentimental ; il faut donc lui en laisser le mérite, bien que le bon Boisrobert, notre ami, qui aimait les Pascal, eut malicieusement combiné ce coup de théâtre dans la coulisse.

A la vérité, ce pauvre Cardinal a toujours grand besoin d'argent : il est par nature magni-

1. Les curieux trouveront quelques vers de Jacqueline Pascal, dans le Man. 19145 de la Bibl. Nation., fo 183.

fique et dépensier, ce qui ne l'empêche pas de thésauriser pour son compte : à sa mort, il laisse en espèces une vingtaine de millions d'alors — cent vingt à cent cinquante de nos jours —, sans compter les pierreries, les œuvres d'art. Il aime bâtir, passionnément ; il tient à laisser de lui des souvenirs et il veut « faire grand ». La Sorbonne ; — le Palais Cardinal, qu'il laissera à la Couronne et qui deviendra sous peu le Palais Royal ; — les agrandissements de Richelieu, qu'il ne verra jamais (!) ; Richelieu, berceau de sa famille, si cher à son orgueil de vrai gentilhomme dont on se permettait de contester la noblesse à cause de sa pauvreté ; — Richelieu, où les constructions nouvelles et magnifiques embrasseront pieusement la gentilhommière paternelle en pierre blanche avec son couvert d'ardoise, comme plus tard le somptueux Versailles de Louis XIV enserrera le modeste pavillon de chasse de Louis XIII ; — Richelieu, où il a amené à grands frais de belles eaux vives, dont il a peuplé les cours de statues ; où traitants et partisans ont, pour lui faire leur cour, créé une petite ville de luxe en y bâtissant à l'envi ; — les embellissements de Ruel, qu'avait construit le riche partisan Moisset ; — toutes ces bâtisses, tous ces travaux coûtent fort cher.

En outre, il a toujours été très fier : simple évêque de Luçon, il a toujours eu une maison digne d'un prélat ; il s'est même obéré, et son exil en Avignon le vit assez mal en point. Devenu

prince de l'Église et tout-puissant, il a voulu un train royal. Comme le roi, il a eu ses officiers, ses gardes ; et il les a mieux payés que le roi, car le bon Louis est un peu chiche. La « maison » de son Éminence et l'artillerie, avec le coûteux La Meilleraye, empêchent parfois le prudent surintendant Bullion de dormir.

La guerre encore est un gouffre ; c'est le tonneau des Danaïdes. « La postérité aura peine à croire que, dans cette guerre, ce royaume ait été capable d'entretenir sept armées de terre et deux navales ! » Le Cardinal, en se donnant lui-même ce satisfecit, néglige de dire au roi ce que cet effort prodigieux a coûté.

Le peu d'argent que traitants, partisans et trésoriers daignent laisser tomber dans les coffres de l'Épargne est aussitôt évaporé, comme la rosée au soleil ! Sur 80 millions environ que verse le pays (1642), le Trésor en reçoit à peine 33 ; on en dépense 89 ; et grâce à ce déficit annuel de 56 millions, les revenus de trois ans et demi sont mangés d'avance.

Puis, deux ans avant sa mort, Richelieu a refondu la monnaie d'or ; nous aurons désormais des *Louis* ; mais, on va le comprendre, cette opération vraiment utile a coûté fort cher : auparavant on usait pour les transactions de monnaies d'or françaises ou étrangères qui, sous le même nom, n'avaient pas le même poids : la pistole d'Espagne[1],

1. Un vaudeville de la seconde Fronde (guerre de Bordeaux)

par exemple, était plus pesante que celle d'Italie ; de là des contestations, des discussions continuelles pour les règlements en espèces. Le Parlement crut y remédier en défendant de peser les pièces d'or ; et cette idée géniale aggrava le mal : quantité d'honnêtes gens s'amusèrent en effet à les rogner, sans scrupules comme sans risques, en sorte qu'il n'était pas rare de trouver des pistoles de 10 livres n'en pesant que 5 ou 6. La monnaie de France fut du coup abominablement dépréciée à l'étranger ; et cette dépréciation gênait fort Richelieu, qui précisément devait, pour les besoins de sa politique, envoyer d'énormes subsides à l'étranger ; il en a laissé le détail au roi : « Vous avez, lui dit-il, tous les ans secouru les Hollandais de 100.000 livres et quelquefois de davantage ; le duc de Savoie de un million ; le landgrave de Hesse de 200.000 rixdalers et divers autres princes de diverses autres sommes, selon que les occasions l'ont requis. » Or, nos bons alliés ne se fussent pas contentés de pièces rognées ; aussi, avec cet esprit de décision qui caractérise sa politique, mais sans se préoccuper des consé-

vantera encore la monnaie espagnole et les Espagnols :

Le bon vin les accompagne,
Pistoles et doublons de poids,
Chantons donc à haute voix
Avec les Bordelois
Vive ce qui vient d'Espagne
Hors la fille de leurs rois !

Cette fille des rois d'Espagne est la reine Anne, tout simplement. — Le couplet est du chevalier de Rivière.

quences immédiates pour le Trésor, Richelieu fit frapper les *Louis d'or*, dont le nom est resté dans la langue.

LES FINANCIERS ET LEURS ABUS

Autre cause de gêne : les abus des financiers, des trésoriers, des hommes d'affaires, comme on dit alors, sont excessifs ; ils leur mériteraient justement la corde. Cette engeance absorbe les *cinq huitièmes* des revenus de l'État. On en a bien jadis pendu quelques-uns pour l'exemple, et parfois d'honnêtes gens comme Semblançay ou Marigny ; mais il y a longtemps, bien longtemps ; on ne les pend plus aujourd'hui qu'en effigie — et rarement. — Pourvu qu'ils parent immédiatement aux nécessités urgentes de l'État et aux siennes propres, le Cardinal a fermé les yeux sur leurs déprédations qu'il ne veut pas connaître. De prodigieuses et rapides fortunes se sont ainsi édifiées, comme on voit en quelques heures pousser des champignons énormes sur des troncs pourris. Et cela dure depuis Concini.

Les Ruelland (Rocher-Portail), les Moisset, les Beaumarchais, les Morant, les Barbier, les Camus, les Menant, les Macé Bertrand (la Bazinière), les Pujet (Montauron), les Bordier (Raincy), les Le Ragois — et j'en passe — se sont scandaleusement enrichis. Les uns mènent un train de prince ; d'autres, plus modestes, font souche de gentilshommes ou marient leurs filles noblement ; d'autres,

amateurs de bâtisse, se construisent de somptueuses demeures ; certains se contentent d'avoir pour amies de coûteuses grandes dames ou de fort belles filles ; certains enfin cumulent et se ruinent comme ils s'enrichissent — par tous les moyens...

— Le bon Rocher-Portail, cet ancien roulier, qui contait ingénuement qu'il ne savait plus marcher le jour où il put — luxe inouï — acheter ses premiers souliers, a marié sa plus jeune fille Gilonne, son septième enfant, au noble duc de Brissac avec une dot de 500.000 livres en *or*, représentant au bas mot 3 millions de nos jours ; et ses petits-fils de Cossé seront les plus glorieux du monde [1].

— Le Camus [2], surnommé le riche, partage à ses enfants 9 millions d'alors, *le neuvième du revenu total annuel du pays*, se réservant modestement 40 mille livres de rente ; et Le Camus, qui n'est pas fier, dit être arrivé à Paris avec 20 livres pour toute fortune.

— Moisset créera Ruel, sera l'ami de bourse de Mme de Villars (Brancas). Cette folle sœur de la belle Gabrielle aura l'impudeur de venir loger chez lui au grand déplaisir du duc de Chevreuse, alors son amant de cœur.

— Morant, trésorier de l'Epargne et maître des requêtes, fils d'un petit sergent de Normandie, se prendra aux crochets de Mme de Puysieux [3], belle,

1. V. *Règne de Richelieu*, p. 41.
2. Père du cardinal-évêque de Grenoble.
3. Charlotte d'Estampes-Valençay, femme de Pierre Brûlart de Sillery, marquis de Puysieux, V. p. 317.

spirituelle et dépensière jusqu'à l'extravagance. Il est l'ami du mari, à qui elle l'oblige d'acheter la charge d'officier du Saint-Esprit un prix énorme, sans le cordon, bien entendu, qui reste à Puysieux. Elle fait avec lui cent folies à Berny, la belle résidence qu'a créée son beau-père, le chancelier de Sillery. Friande comme son frère M. de Reims, ce gourmand insigne[1], dont nous l'avons vu vendre les chevaux et la vaisselle plate pendant qu'il agonisait, elle se ruine en bonne chère ; mais elle a d'étranges « ragoûts en mangeaille ». Saint-Simon prétend qu'elle avait grignoté à belles dents pour cinquante mille écus du point de Gênes qu'elle portait à ses manches ; et des Réaux affirme que, pendant un sermon, ennuyeux sans doute, elle se divertit à ronger le derrière du collet en dentelles d'un gentilhomme qui était assis devant elle. Quelle fortune résisterait à ces terribles quenottes ? Elle ruine son ami Morant, se ruine elle aussi, cela va sans dire. Elle vend Berny à Pomponne de Bellièvre[2], comme elle vendra plus tard sa magnifique terre du Grand-Pressigny au richissime la Bazinière[3]. Enfin, réduite à une pension de 6.000 livres, que lui fera Louis XIV, en souvenir de l'affection qu'enfant il eut pour elle, vivant par économie dans un couvent, elle endettera les bonnes nonnes d'une somme énorme chez

1. V. *Règne de Richelieu*, p. 106. Éléonor d'Estampes-Valençay, archevêque de Reims.
2. Pomponne II, le président de B.
3. Macé Bertrand, V. p. 90.

le pâtissier à la mode, un Florent quelconque[1]. Le bon Puysieux, quoique secrétaire d'État et l'un des prédécesseurs de Richelieu après Luynes, n'a jamais vu plus loin que son nez, bien qu'il ait parfois gratifié sa femme de gifles toutes conjugales :

La Puysieux fait bien
Sa reine Gillette.
Son mari voit bien
Qu'on mange son bien.
S'il met des lunettes
Il verra plus loin !

— Beaumarchais, richissime trésorier de l'Épargne, a, pour masquer les sources d'une fortune toujours croissante, une flotte de six vaisseaux à La Rochelle ; il fait, dit-il, le commerce avec les Indes : allez donc voir ce qu'il lui rapporte, ce commerce. Il marie une fille au maréchal de Vitry, l'autre au surintendant de La Vieuville. Mais il sera pendu — en effigie, rassurons-nous — dans la cour du Palais, car la rancunière Marie de Médicis n'a jamais pardonné à Vitry le meurtre de Concini ; par la même occasion et pour la même raison, avec cette aggravation qu'il a été le favori de Louis XIII et qu'il a occupé un poste envié, on fera son procès à La Vieuville, l'autre gendre de Beaumarchais : ses biens seront confisqués au profit du maréchal d'Estrées, qui les lui rendra scrupuleusement après l'orage, et du duc

1. Célèbre pâtissier de l'époque; il avait inventé des gâteaux appelés « Florentines ».

Claude de Saint-Simon, qui voudrait bien garder sa part, mais en sera débouté par un bon procès.

— Jacques Bordier, plus tard seigneur du Raincy et de Bondy, est le fils d'un modeste fabricant de chandelles. Son père, ambitieux, en fait un avocat. Jacques se met dans les affaires, obtient une intendance des finances et s'y enrichit. La fortune le grise : il dépense plus d'un million[1] au Raincy et l'entretien de cette « folie » le gêne fort parfois : il refuse dédaigneusement de consentir à ce que son fils aîné épouse la fille toute charmante de la riche Mme Margonne, une simple bourgeoise des mieux apparentées. « Après avoir bâti les Raincys, irai-je dire à la reine que je marie mon fils à Anne Margonne ! » Notre amie Mme Pilou se moque fort de lui à ce propos ; apprenant en outre qu'il met des armes et des couronnes à son carrosse : « Mon Dieu ! qu'a-t-il pu bien mettre dans ses armoiries ? » dira la malicieuse vieille, « trois chandelles ? » Son fils cadet, Jacques du Raincy, enfant gâté s'il en fût, mène un train du jeune seigneur : carrosse à quatre chevaux, trois laquais, valet de chambre, le tout luxueusement entretenu par le père, et, comme argent de poche, 8.000 livres[2]. Il fait de petits vers et les délices du Marais, mais il est un peu fou. Bordier, dans sa gloire, s'est cru tout permis, même de résister au tout-puissant Cardinal, en quoi il s'est

1. 6 à 7 millions de nos jours.
2. 45 à 50.000 francs de nos jours.

trompé. Un jour, à l'Arsenal, Richelieu lui demande pour paver la rue Saint-Antoine où son carrosse a failli verser, une bagatelle, trente mille écus. Notre financier a refusé : le voilà exilé à Bourges. Par surcroît le « bourreau » Laffemas le régale d'une épigramme assez mordante que nous avons retrouvée manuscrite[1] :

Bordier pleure sa décadence :
Au lieu de se voir élevé
Par les degrés de l'Intendance,
Il est tombé sur le *pavé*.
A l'*Arsenal* un coup de foudre
A pensé le réduire en poudre
A faute de s'humilier.
C'est son arrogance ordinaire !
Pour être fils d'un chandellier (*sic*)
Il a bien manqué de lumière !

Il sut heureusement intéresser Mme d'Aiguillon à son sort ; elle fit sa paix avec le Cardinal ; mais il dut reconnaître qu'il avait perdu le sens et lui demander pardon à genoux. Il poussera jusque sous la Régence son opulente fortune.

— Montauron a été un meilleur courtisan : il sait acheter à propos les petits pois qu'a fait venir le royal jardinier Louis XIII, et payer fort cher le mauvais vin que récolte Richelieu à Ruel. Ses débuts dans la vie ont été difficiles.

Pierre du Puget, petit-fils d'un apothicaire de Toulouse et qui deviendra l'important seigneur de Montauron, de Carles, de Caussidières et autres

1. Bibl. Nation. Man. 19145, f° 104.

lieux, a été recueilli par son bon oncle Puget de Pommeuse. Il est alors bien déchu de sa splendeur, l'oncle Puget, intendant malheureux, que ses prodigalités et les folies de ses enfants ont obéré à ce point qu'il vit enfermé à Pommeuse sous le coup d'une contrainte par corps : il évite ainsi de tomber dans les griffes de ses créanciers, prudemment, car

Les recors et les sergents
Sont des gens
Qui ne sont pas obligeants,

comme dit le joyeux abbé de Laffemas dans sa chanson des *Feuillantines*. Là, le jeune Pierre est « gouverneur de la basse-cour du château », charge honorable mais purement honorifique, hélas ! qui lui assure le gîte, mais non le couvert ; aussi, son père et lui, affamés, vont-ils écornifler chez les vilains du voisinage en leur faisant l'honneur de partager leur maigre pitance. Il reconnaît l'hospitalité, forcément peu écossaise, de son oncle en mettant à mal sa cousine de Pommeuse. Il fallut déguerpir, et le voilà sur le pavé ; il essaie d'abord, sans succès, du métier des armes, et trouve enfin sa voie dans les affaires : simple commis, il a l'heur de plaire à M. d'Épernon qui le pousse, le fait receveur général de Guyenne ; l'argent afflue dans ses coffres, et le petit Puget devient l'important Montauron. Il tranche alors du Mécène et gratifie le grand Corneille de 200 pistoles[1] pour la dédicace de *Cinna* ; il tient table

1. 10 à 12.000 francs.

ouverte « tant en absence qu'en présence » ; reçoit familièrement en son superbe hôtel ou à la « folie » de la Chevrette, qu'il a bâtie, les seigneurs les plus qualifiés, même les princes du sang, Henri de Condé, Gaston d'Orléans ; il les traite somptueusement, non sans impertinence ; il élève en princesse la bâtarde qu'il a eue de sa cousine de Pommeuse ; et ce sera cette Mme Tallemant dont Chapelle et Bachaumont dans leur *Voyage en France* vantent la magnifique hospitalité lors de l'intendance de son mari à Bordeaux ; il devient enfin l'homme à la mode, l'arbitre du goût fastueux ; tout se fait à la Montauron. Toutefois, il finit par se ruiner.

— Macé Bertrand, sieur de la Bazinière, lui, ne se ruinera pas. Fils d'un paysan angevin, laquais du président des comptes Gayan, puis petit commis, mais très avisé, il devient trésorier de l'Épargne. Sa rapacité, son avarice sordide aidant, il s'enrichit, épouse une fille de bonne famille de robe, Marguerite de Vertamont, non moins ladre que lui ; et ils amasseront plus de 4 millions de livres [1]. Macé Bertrand n'en a jamais joui et n'en jouira jamais, car il meurt en 1643 : mais cette énorme fortune excite bien des convoitises et fera le malheur de ses enfants. Sa fille aînée, Marie Bertrand, est fiancée à douze ans par Richelieu, ce grand marieur devant l'Éternel, à un parent du cardinal, M. du Plessis-Chivré, dont la sœur a déjà par ses soins épousé le maréchal

1. 25 à 30 millions de nos jours.

de Guiche ; mais le ministre meurt et Bautru, fort riche de son côté, obtiendra pour son benêt de fils, Serrant, la fille avec une dot respectable de 400.000 livres [1] : jamais union ne fut plus malheureuse.

Le fils aîné, la Bazinière — Macé Bertrand, comme son père — tranchera du grand seigneur, voudra quitter la robe qui le déshonore et devenir homme d'épée ; il se signalera par sa couardise et des extravagances parfois dangereuses, dont la moindre ne sera pas d'épouser la belle Chémerault [2], cette amie de Cinq-Mars qu'avait exilée le jaloux Louis XIII.

Sous la régence, Mme de Hautefort, alors en grande faveur, demandera inutilement pour son frère de Montignac la sœur cadette, Magdeleine Bertrand, âgée de onze ans : la veuve de Macé-Bertrand ne trouve pas Montignac assez riche ; et la pauvre petite, fiancée au comte de Toulongeon [3], sera brutalement enlevée par le propre frère de sa belle-sœur Chémerault, un franc-vaurien du nom de Barbezières, qui la conduira contre son gré en Hollande, et l'amènera mourir misérablement à Stenay. Barbezières sera pour ce fait roué en effigie ; mais la protection du grand Condé, qu'il a servi, lui permettra de revenir en France, où il ne tardera pas à se signaler par d'autres exploits ; et ce galant homme aura définitivement le

1. Deux millions et demi environ.
2. Françoise de Barbezières. V. *Règne de Richelieu*, pp. 147, 246.
3. Henri de Gramont, comte de T.

cou coupé en 1657 pour avoir osé enlever et mettre à rançon un financier cette fois, le nommé Girardin.

— A côté de ces grands seigneurs de la finance gravitent de moindres personnages, qui font aussi quelque figure dans le monde, Barbier, entre autres, qui, venu en sabots à Paris, élèvera sa fille en infante ; un simple détail : La Prime, une coiffeuse en renom, reçoit de lui une pension de 800 livres[1] pour donner des soins à la précieuse chevelure de cette fillette, qui, devenue Mme de Fénestreaux, souffrira beaucoup de la médiocrité de sa fortune, car Barbier s'est bel et bien ruiné.

De leur côté, les traitants et les partisans — nous donnerons plus loin l'origine de ces noms — suivent, en s'enrichissant, le noble exemple des hauts fonctionnaires des finances, receveurs, trésoriers, intendants, contrôleurs, voire surintendants, et ils ont souvent la main lourde ; leur rapacité les rend odieux ; leur impopularité, sous la régence d'Anne d'Autriche, se traduira par des chansons, et même, lors de la Fronde, par des sévices ; on les vouera à la corde en rappelant les origines modestes de la plupart d'entre eux.

Les huguenots La Raillère et Catelan sont les « maltôtiers de Charenton ». A la naissance du dauphin, La Raillère a pourtant généreusement fait boire les Parisiens en liesse :

1. Quelque cinq mille francs.

Ce qui fut bien plaisant[1]
Fut Monsieur La Raillère:
Ce brave partisan
Fit faire une barrière
De douze ou quinze muids où tout le monde
S'allait abreuver à la ronde,
S'amusait à prendre à la bonde.

Mais hélas ! le « brave partisan » et son ami Vanel auront depuis durement appliqué la taxe des *aisés*, dont ils sont adjudicataires ; et La Raillère, lors des troubles, devra s'estimer heureux de n'être qu'enfermé à la Bastille par les Frondeurs :

Auteur de la taxe effroyable[2]
Par qui tant de gens sont lésés,
Dessous le faux titre d'aisés,
Il fut coffré dans la Bastille...

Pour Catelan, qui fera de son fils un capitaine des chasses et des Tuileries, une bonne corde suffira :

Sans rechercher l'extraction
De Catelan, ni sa maison,
On croit partout qu'on le pendra
Alleluia !

Picard a marié sa nièce au marquis de La Luzerne[3] et achètera le titre de marquis de Dampierre;

1. Timbre : *Guillot est mon amy.*
2. *Courrier burlesque de la Fronde.*
3. Il courut un vaudeville assez gaillard sur Mme de La Luzerne :

Madame de la Luzerne
A fait faire une lanterne
Des cornes de son mari
Pour éclairer son ami !

Le verre était encore une matière de luxe, et l'on faisait des lanternes de corne.

on le renvoie faire des souliers comme son père :

Charles Picard tout le premier
Reprend l'état de cordonnier
Que jadis son père exerça !
Alleluia !

Tabouret, beau-père du comte de Chémerault[1], a été fripier, on ne l'oublie pas :

Tabouret veut aussi rentrer
Dedans l'honorable métier
De fripier, tant il s'y aima.
Alleluia !

Gabriel de Guénegaud, fils d'un modeste intendant du cardinal de Joyeuse, d'abord trésorier de l'Épargne, fera de son fils un secrétaire d'État et un comte de Montbrison ; le nom de ce fils restera à la rue où Mansard lui construira un superbe hôtel ; mais, en attendant :

On assure que Guénegaud
Qui vivoit jadis à gogo
A grand peine s'en sauvera.
Alleluia !

L'Archer, oncle de Colbert, qui mettra son illustre neveu dans les affaires, a aussi son paquet :

Quoiqu'on ait vu Monsieur L'Archer
Avec grand train toujours marcher
Au village on le renverra.
Alleluia !

Le tourangeau Bonneau, comme Colbert fils d'un drapier, doit revenir prendre l'aune :

1. Frère de Mme de la Bazinière et de Barbezières, d'excellente noblesse d'ailleurs, et un très honnête homme, mais pauvre.

Bonneau, loin d'aller à la Cour
S'en retournera droit à Tours
Où les étoffes étalera.
Alleluia !

Cela n'empêchera point le fils de Bonneau, M. de Tracy, enseigne aux gardes, d'être plus tard distingué par une belle princesse du sang, en tout bien, tout honneur du reste.

LA GESTION DES FINANCES

Une plus longue énumération deviendrait fastidieuse ; et nous croyons plus intéressant de montrer comment pouvaient, en quelques années, s'édifier ces fortunes extravagantes. Elles avaient trois facteurs principaux : le système de perception des impôts, les embarras continuels du Trésor et la facilité qu'avaient les « gens d'affaires » d'étrangler les petits rentiers de l'Hôtel de Ville — les rentiers sur l'État de ce temps-là.

De nos jours, l'État perçoit les impôts en régie, c'est-à-dire par des agents à lui, nommés par lui, payés par lui, contrôlés par lui et, dans une certaine mesure, responsables. Ce mode de perception n'existait encore que pour les tailles, mais imparfait, et tous les autres impôts étaient mis à ferme. Mazarin affermera même les tailles, pour son grand profit personnel ; Gourville notamment

lui donnera pour la seule province de Guyenne un modeste pot de vin de 2.700.000 livres[1] en quinze mois par l'intermédiaire de Colbert, alors intendant de la fortune particulière de Son Éminence; et Foucquet pâtira de tripotages analogues dont il aura pris d'ailleurs sa bonne part. Mais l'argent des tailles, avant d'entrer au Trésor, à l'Épargne, passait par tant de mains crochues qu'il en restait beaucoup en route ; et c'était forcé : les agents du fisc *achetaient* leurs charges, leurs offices, et il leur semblait tout naturel d'en tirer le plus de revenu possible ; plus la charge était chère, plus grandes étaient les exigences du titulaire. Du reste, les ventes d'offices de toute nature — même les plus étranges[2] — constituaient une ressource immédiate pour l'État ; et il ne se faisait point faute d'y recourir quand il était à bout d'expédients, grevant ainsi l'avenir au profit du présent, augmentant sans cesse le nombre des bêtes de proie qui vivaient de lui et de la substance des peuples.

Mais,en règle générale, à part les tailles, avons-nous dit, les impôts étaient alors affermés par traité soit à un gros financier, soit à un groupe de financiers constitués en société : de là le nom de *Traitants* et de *Partisans*. Ceux-ci sous-louaient

1. Environ 15 millions. Voit-on de nos jours un ministre recevant, pour avoir facilité une *seule* affaire, une mensualité d'un million durant un an ?

2. On verra des peseurs de lettres... des jurés porteurs de charbon... compteurs de bois... cordeurs de bois... vendeurs de foin, etc.

eux-mêmes, avec des bénéfices parfois énormes, leurs fermages à l'infini [1]; et comme cette nuée de sous-traitants devait, du premier au dernier, vivre de ces fermages, et, si possible, s'y arrondir; comme ils disposaient pour la perception de la force publique, il en résultait une fiscalité brutale, impitoyable et une misère affreuse du peuple, surtout dans les campagnes où la charité privée ne pouvait être efficace comme dans les villes.

Et à l'impôt royal se superposaient encore les droits seigneuriaux, les droits du clergé non moins écrasants ; aussi y avait-il, d'après une requête, plus de vingt-deux mille malheureux enfermés dans les prisons du royaume pour n'avoir pu payer la taille, et leur mortalité y était effroyable ! Il y eut bien chez les paysans des velléités de révolte, des essais de jacquerie : les Croquants en Guyenne, les Lanturlus [2] en Bourgogne, les Piés-nus en Normandie se sont soulevés ; quelques troupes, puis la potence et la roue en ont eu raison : parfois on les a enfumés, comme la bête puante en sa tanière, dans les cavernes, où, traqués, ils se sont réfugiés !

1. Une adjudication quelconque s'appelait encore un *parti* et l'adjudicataire devenait un *partisan*, fût-il seul.

2. Comme la chanson ne perdait jamais ses droits, Voiture fit à l'occasion des Lanturlus, dont le nom venait de leur chant de ralliement, le *Lanturlu* suivant :

Le Roi, notre sire,
Par bonnes raisons
Que l'on n'ose dire
Et que nous tairons,
Nous a fait défendre de plus chanter lanturlu
Lanturlu (*ter*).

Dans les provinces frontières où sévit la guerre, où passent et repassent les armées amies ou ennemies, c'est pis encore ; le soldat « mange le pays[1] » : d'ordinaire mal ou pas payé, il se paie lui-même aux frais de l'habitant, ami ou ennemi ; et ses exigences, ses vols, ses violences ajoutent encore aux charges déjà écrasantes des impôts.

Mais, hélas ! le menu peuple ne compte pas ; le misérable paysan est déjà la brute effroyable que peindra La Bruyère, et on le traite comme tel. Pourtant, de nobles cœurs s'émeuvent de ces misères, dont il faut bien parler quoiqu'elles aient fait notre gloire, entretenu le luxe des heureux du monde et permis ainsi l'éclosion de la merveilleuse floraison humaine du grand siècle : Les plus belles fleurs n'exigent-elles pas d'immondes terreaux ? Mais les nobles cœurs, rares de tout temps, sont aujourd'hui condamnés au silence. Vincent de Paul agit beaucoup et parle peu. Que peut, hélas ! sa faible initiative, que peuvent ses missionnaires en présence d'une misère si générale ? Que s'ils sont impuissants à combattre partout le mal, ils ne laissent pas cependant de l'alléger parfois : aux yeux des déshérités, des souffrants, des misérables, ils font luire le mirage bienfaisant de récompenses plus hautes et plus enviables que celles de ce monde, dans un royaume, il est vrai, qui n'est pas de ce monde ; tout en leur donnant un peu de pain, ils les consolent par des espérances

1. Le mot est d'un contemporain, le comte d'Harcourt, qui est bien placé pour s'y connaître.

que les malheureux de nos jours finiront bientôt par ignorer ; et si leur charité ardente ne peut que faiblement adoucir les souffrances du temps, elle donne du moins quelque force pour les supporter. Mais leur vrai rôle social est plus grand : groupant en faisceau les bonnes volontés, ils posent les assises des grandioses œuvres de bienfaisance qui leur survivront et que l'on s'efforce aujourd'hui de détruire sans les remplacer.

Dès les premiers jours de la Régence pourtant, les langues se délieront, les pensées généreuses se feront jour ; l'avocat général Talon — un des gens du roi cependant — osera en plein Parlement, devant la reine, devant le petit roi sur son lit de justice, implorer éloquemment la pitié des gouvernants pour les pauvres peuples : il les suppliera de ne pas accroître des charges qu'on ne peut vraiment plus supporter ; avant Vauban, il trouvera en son cœur de fortes paroles : « Il ne leur reste plus, s'écriera-t-il, que leur âme : on n'a pu la vendre à l'encan ! » et, dans l'intimité, devant la bonne Mme de Mottéville qui approuve l'orateur, la reine ne blâmera point, certes, ni la pensée, ni l'intention de son avocat, mais seulement l'énergie, la violence de leur expression. Mazarin, lui, sera furieux : les affaires ne se font pas avec de beaux sentiments ; mais ne pouvant, comme Richelieu, s'appuyer de l'autorité d'un roi majeur, il n'osera, comme l'eût sûrement fait son tout-puissant prédécesseur, envoyer

Talon exercer sa philanthropie dans une chambre de la Bastille.

Voilà pour le peuple. Vis-à-vis du Trésor, les gens « d'affaires » avaient d'autres moyens de battre monnaie à ses dépens. Le plus beau gaspillage régnait aux finances : l'État vivait au jour le jour, et il n'y aura réellement un budget en France que lorsque Colbert donnera à Louis XIV son fameux *Agenda* de recettes et de dépenses. En temps de paix, cela marchait encore, cahincaha : les rentrées à l'Épargne balançaient à peu près les besoins ; mais, que l'on eût à pourvoir à une dépense extraordinaire, aux exigences de la guerre, on se trouvait en déficit, et il fallait recourir à l'emprunt. Depuis que Marie de Médicis et Concini avaient gaspillé le trésor sagement amassé à la Bastille par Sully, le terrible déficit était toujours allé croissant, et les financiers n'avaient pas peu contribué à ce beau résultat. Quand l'État avait un besoin d'argent immédiat, quand il fallait en trouver coûte que coûte, ils entraient en scène ; et l'État, fort mauvais débiteur, d'une bonne foi honnêtement suspecte, devait chèrement payer leur concours ; le taux de l'intérêt, qui normalement était le denier dix-huit (5,55 p. 100), atteignait pour lui un chiffre exorbitant : le dernier six, le dernier cinq (17 à 20 p. 100) n'effrayaient pas cet emprunteur aux abois ; il payait *en plus* des commissions pour les frais de recouvrement, et comme ses prêteurs pre-

naient leurs garanties, s'établissaient dans la place, se payaient eux-mêmes sur les rentrées, sur les revenus d'impôts déterminés, ils pouvaient, grâce à cette usure admise, acceptée, édifier rapidement et sans risques leurs prodigieuses fortunes, mais toujours, hélas ! sur la misère croissante.

On peut dès lors se demander à quoi pouvait bien servir la Chambre des comptes qui, en grand et coûteux appareil cependant, contrôlait la régularité de la gestion des finances. Hé bien ! tout, aux yeux de la Chambre, se passait le plus correctement du monde, et c'est ici qu'interviennent les fameuses *ordonnances de comptant* : quand, par raison d'État, le roi voulait que l'objet d'une dépense restât secret, il donnait au trésorier de son Épargne une ordonnance ou un acquit dit de *comptant*, où il notait simplement : « Je sais le motif de cette dépense », et il n'y avait plus à discuter ; le trésorier se trouvait ainsi à couvert ; ses comptes étaient apurés aux yeux de la Chambre, et, grâce à cette facilité de tout temps admise, les plus effroyables dilapidations furent régulièrement acceptées sans examen. Ainsi, pour un emprunt *fictif* de 7 millions 200.000 livres et réel de 3 millions 600.000, le Trésor, tout compte fait, encaissera 800.000 livres, c'est-à-dire le neuvième de l'emprunt ; les frais de recouvrement ou autres représentent un demi-neuvième, 400.000 livres ; et afin de justifier le manquant, le roi signera pour la somme fantastique de 6 millions d'ordonnances de comptant. L'abus de ces ordonnances ruinait

la France : alors que sous Henri IV elles s'élevaient à peine à deux millions par an, elles dépassèrent cinquante millions sous la Régence, soit environ les cinq huitièmes du revenu et à peu près, nous l'avons dit, *ce qui était détourné des coffres de l'Épargne*. Aussi, le Parlement aura-t-il beau jeu pour demander la suppression du comptant, ou, du moins, sa limitation aux besoins secrets effectifs, à des dépenses réelles et non plus fictives.

Quant aux petits rentiers, ils ne sont pas plus épargnés que le Trésor et leur sort est des plus précaires. Sans parler des réductions de rentes — on dirait aujourd'hui des conversions, — les intérêts, les « quartiers », ne sont pas toujours payés : il sera admis que le roi en retiendra deux, c'est-à-dire la moitié... et parfois il retiendra le tout. En effet, quand les gros créanciers s'étaient fait la part du lion, s'étaient payés eux-mêmes sur les fermages de l'État, quand celui-ci avait paré mal ou bien à ses besoins urgents, il ne restait parfois pas grand'chose à distribuer aux petits rentiers inscrits à l'Hôtel de Ville, — des bourgeois, des boutiquiers d'une médiocre aisance et très nombreux. Les créances restant ainsi sans revenus, étaient de ce fait très dépréciées ; leurs malheureux détenteurs après un certain temps se trouvaient heureux de céder ces non-valeurs à des prix dérisoires, à dix, vingt pour cent des sommes réellement versées à l'émission : et les financiers se trouvaient là à point nommé pour les acheter

aux rabais ; puis, étant dans la place, ils en tiraient pour eux-mêmes le meilleur parti, soit en touchant régulièrement les arrérages, soit même en les reversant au pair en amortissement de leur débit quand par extraordinaire, ils se trouvaient débiteurs. Une modeste somme en espèces de 1.000 livres par exemple se muait ainsi à leur profit et d'un trait de plume en 5.000, 10.000 livres facilement réalisables — pour les seuls privilégiés, bien entendu.

La France était ainsi tombée sous Louis XIII aux mains d'une oligarchie financière qui l'exploitait, la pressurait de toutes façons, par tous les moyens, et la ruinait à son profit pour le malheur de tous. De là, l'impopularité des traitants, des partisans, ces « maltôtiers », ces « monopoleurs » du diable ! Que, sous la Régence, les parlementaires fassent mine de les attaquer, de vouloir faire dégorger ces sangsues, toute la population les considérera comme des sauveurs [1]. Cet élan de

1. Chantons tout haut *gaudeamus*
Le Parlement a le dessus,
Et nous remet en nos états.
Alleluia !

Nous jouirons par sa bonté
De notre ancienne liberté
Plus d'impôts on ne souffrira.
Alleluia !

Tous les « maltôtiers » sont camus ;
Ces malheureux n'en pouvant plus
Retournent en leur premier état.
Alleluia !

. . . .

sympathie sera tel, si manifeste sera la popularité des promoteurs entêtés des réformes fiscales — comme les Broussel, les Charton, les Blancmesnil, pour la défense desquels Paris tout entier se lèvera comme un seul homme contre Mazarin et la Cour, se couvrira de barricades en un clin d'œil et finalement obtiendra gain de cause — que l'on peut se demander si le Parlement n'eut pu dès lors prendre dans l'État la place prépondérante qu'il ambitionnait et instaurer le régime parlementaire. Mais, hélas ! à de rares exceptions près, les membres du Parlement ne montrèrent qu'insuffisance et étroitesse d'esprit ; leurs vues mesquines, intéressées, leurs querelles, savamment entretenues d'ailleurs, les discréditèrent, les vouèrent à l'impuissance en paralysant les réelles bonnes volontés ; et la Royauté absolue allait camper victorieuse sur les ruines de tout ce qui en France avait détenu quelque autorité.

LES SURINTENDANTS

Richelieu, lui, n'a pas eu comme Mazarin à compter avec le Parlement. Un édit royal crée-t-il de nouveaux impôts, point n'est besoin la plupart

Or sus ! il nous faut réjouir
Et ne plus jamais se servir
De ces diables incarnés-là.
Alleluia !
(*Le Salut des Partisans.*)

du temps d'un lit de justice pour les faire accepter : maté et docile, le Parlement, sur l'injonction d'en haut, les enregistre sans discussions, sans paroles vaines ; les protestations timides sont vite étouffées. Et les édits fiscaux sont nombreux. Le Cardinal a toujours eu aux finances des gens ingénieux, habiles à rechercher, à trouver la matière imposable, fiscaux à souhait.

C'est d'abord Bullion, bien secondé par Cornuel, le président des comptes. Tous deux commencent par s'enrichir : Cornuel, modestement — une bagatelle de 200.000 écus [1], qui pourtant le tourmentera ferme à son lit de mort ; Bullion, sans vergogne : il laissera quelque 900.000 livres de *rente* [2] à ses enfants. Il gère le Trésor comme surintendant, et lui fait, comme particulier, des avances royalement rémunérées. Mais Bullion est l'homme du Cardinal et lui rend, à l'occasion — ainsi qu'à l'État du reste — de signalés services. Il gémit souvent des prodigalités qui lui causent des ennuis : mais si les coffres de l'État sont vides, cet homme avisé dispose toujours d'énormes réserves métalliques personnelles ; il a toujours plusieurs millions disséminés sur divers points du territoire ; il garde en permanence à Paris chez M. de Fieubet 5 à 6 millions de livres ; et le seul contact de ce bloc d'or enrichira Lambert, le commis de Fieubet ; en effet, pour ne pas laisser improductives ces

1. Plus de 3 millions de nos francs.
2. Plus de 100 millions ; guère moins que ce que laissera Richelieu lui-même en argent.

grosses sommes, on consentait des prêts, mais à très court terme ou exigibles à volonté ; quand le remboursement gênait un emprunteur, celui-ci achetait les complaisances de Lambert, qui, moyennant finances, lui accordait un sursis ; parfois même Lambert exigeait le remboursement sans motif réel, et l'emprunteur lui laissait quelques plumes pour gagner du temps. A ce joli métier, Lambert, qui mourut jeune, avait, dit-on, amassé cent mille livres de rente.

Grâce à ces disponibilités, nous avons vu Bullion sauver la situation lors de Corbie [1], en trouvant sur l'heure les fonds nécessaires à reformer l'armée dispersée. Ministre et surintendant ne font qu'un désormais ; Richelieu, quoiqu'il le mène parfois durement, s'allie même à lui, en donnant au triste fils de Bullion, Bonnelles, sa nièce de Toussy; et la satire des *Mil Vers* les met en un même panier :

.. Armand vole avec lui la France,
Jamais pirates sur les mers
N'ont fait tant de larcins divers :
Ce nautonnier et ce pilote
Rapinent avec une flotte.
Cornuel meut les avirons...

Mais Bullion [2] est mort, et les satiriques l'ont bien accommodé :

1. En 1636. V. p. 119.
2. Le musée de Toulouse possède un magnifique tableau de Philippe de Champaigne, où nous avons retrouvé le portrait de Bullion. Cette toile représente la réception à Fontainebleau d'un chevalier du Saint-Esprit, le 24 mai 1633.

Ci-dessous gît un grand larron
Paillard, gourmand et biberon...
(Malleville)
Ci-gît le grand faiseur d'impôts
Dont aujourd'hui la France abonde.
Ne priez point pour son repos
Il n'en donna jamais au monde !

Une des inventions les plus impopulaires de Bullion a été la taxe du « sol pour livre » ; et dans les joyeux *Lampons* sur Richelieu aux Enfers, le pauvre Cardinal se la rappelle dans la fournaise :

... Je brûle ! qu'on me délivre !
Au diable le sou pour livre !

Enfin, une épitaphe, faisant allusion à cet impôt et à l'intempérance notoire qui causa la mort de Bullion, conclut par un affreux jeu de mots :

... De même au royaume des morts
On a passé le saoûl pour l'ivre !...

Comme chancelier de l'Ordre à cette date — c'est ce qu nous l'a fait reconnaître, — Bullion tient l'Évangile sur lequel le récipiendaire à genoux prête à Louis XIII le serment d'usage. Le nouveau chevalier, petit et chauve, est sûrement le duc de Longueville, qui, comme Richelieu lui-même, fut de cette promotion ; et le cardinal, voulant sans doute figurer dans ce tableau commémoratif, a daigné y remplacer le greffier de l'Ordre, le vieux Duret de Chevry, il tient donc le registre à la gauche du roi. Les deux autres personnages sont — probablement — Bouthilier, qui, récemment promu trésorier, présente à ce titre le collier, et M. d'Achères, maître des cérémonies, à qui incombe le rôle de présenter le manteau.

Bullion est bien tel que le dépeignent Tallemant des Réaux et les contemporains : un gros homme, un peu tassé, au cou d'apoplectique, à la figure pleine et émerillonnée d'un bon vivant ; les yeux sont intelligents et malins, quoique petits ; les traits réguliers, ce qui peut expliquer la grande amitié de la vieille comtesse de Sault à laquelle il dut l'origine de sa fortune. V. *Règne de Richelieu*, p. 76.

Cette mort a été vraiment une perte pour Richelieu ; car le collègue et successeur de Bullion, Claude Bouthilier, honnête et digne homme, est un financier négligeable : ami de jeunesse du Cardinal [1], ami fidèle des bons et des mauvais jours, tel est son unique titre à la direction des finances. Ce serait insuffisant ; il a heureusement sous ses ordres d'Esmery, qui suivra dignement les bonnes traditions ; et ce n'est pas un homme ordinaire que Michel Particelli, sieur d'Esmery. Cette figure de second plan mérite de nous arrêter un instant ; aussi bien va-t-il jouer sous Mazarin un rôle important.

Les débuts de Michel Particelli ont été pleins de traverses : son père, banquier à Lyon, a fait de mauvaises affaires ; on a même parlé de banqueroute. Aussi intelligent que dénué de scrupules, mais ayant de l'entregent, sachant plaire, Michel obtient par protection la charge de trésorier de l'Argenterie du roi. Il a le pied à l'étrier, mais il veut pousser un peu trop vite sa fortune, et quelques peccadilles notables lui ont valu les menaces, sinon les rigueurs de dame Justice ; toutefois, il a su se faire aimer, ce qui ne veut pas dire estimer, et d'honorables protecteurs, M. de Rambouillet notamment, l'ont tiré de ses griffes. Il change de nom ; le voilà désormais M. d'Esmery ; mais ce passé, plutôt fâcheux, va le tenir longtemps dans les emplois subalternes : Louis XIII l'a en fort piètre estime. Notre homme lutte cepen-

1. V. *Règne de Richelieu*, pp. 4, 6.

dant avec courage contre la malchance et finira par la dominer. Son intelligence vive et nette, son entente merveilleuse des affaires politiques et financières, sa facilité à débrouiller et, au besoin, à embrouiller des comptes ardus l'ont recommandé à Bullion, qui finit même par le trouver parfois trop habile. Richelieu, lui aussi, l'a remarqué; et, en général, le Cardinal se connaît bien en fait d'hommes ; il le nomme, en surprenant, a-t-on prétendu, la religion du roi, intendant des finances : le Cardinal a pensé, avec raison, qu'ayant épousé une fille du richissime Camus [1] dont nous avons parlé, ce voleur pénitent n'éprouvera plus le besoin d'être fripon pour son compte ; il lui donne donc sa confiance et n'aura pas lieu de s'en repentir : il a acquis en d'Esmery le plus dévoué des serviteurs. Il l'a chargé des négociations de l'affaire de Mantoue et en a été satisfait : il l'a envoyé aux États de Languedoc avec mission de créer de sérieux ennuis au duc de Montmorency ; et là, notre homme s'en est si bien tiré qu'il a exaspéré le duc et l'a fait sombrer dans la révolte où il a laissé la vie (1632) ; d'Esmery a donc bien mérité la faveur du ministre ; en revanche, il s'est attiré une haine fort dangereuse, celle de Mme la Princesse, Charlotte de Montmorency, la sœur du malheureux duc et la mère du grand Condé : elle ne lui pardonnera jamais, non plus qu'à Châteauneuf, la mort tragique de son frère.

Suivons-le sous la Régence : Mazarin et lui se

1. V. plus haut, p. 84.

connaissent depuis longtemps, et s'apprécient ; d'Esmery, tout dévoué au ministre, va jouer, d'abord dans la coulisse, où la haine de la Princesse le condamne aux emplois subalternes, puis au grand jour, avec le titre de surintendant, un rôle prépondérant dans la gestion des finances. Quand, aux premiers temps de la Régence, Anne d'Autriche, qui aime peu Bouthilier et encore moins Chavigny, son fils, enlève au premier la surintendance, Mazarin, encore bien modeste, bien effacé, entend mettre la main sur la gestion des deniers publics ; et l'habile homme propose à la reine, qui les accepte, deux surintendants de son choix, deux fort honnêtes parlementaires du reste, M. d'Avaux et le président Le Bailleul : le premier, d'excellente famille de robe, frère du président de Mesmes, diplomate, lettré, homme d'esprit ; l'autre, un fort digne personnage, mais ignorant comme une carpe en matière de finances ; — les malicieux contaient qu'un de ses enfants, l'entendant dire en marchandant un cheval dont on voulait 60 écus (180 livres) : « Je n'en veux point donner ce prix, mais j'irai jusqu'à 200 livres, » lui aurait prophétisé : « Vous verrez, mon père, que vous serez surintendant des finances ! » — le seul mérite de l'honnête Le Bailleul était son dévouement sincère et constant à la reine Anne. Cela fait, Mazarin se débarrasse de d'Avaux en l'envoyant négocier à Munster les interminables préliminaires du traité de Westphalie, avec, comme épingle, ses 200.000 livres d'appointements pour la surintendance et

un titre de comte ; quant au bon Le Bailleul, il ne compte pas ; et, sous le titre de contrôleur général, d'Esmery, compère du ministre, aura la haute main sur les finances, jusqu'au jour où on le fera lui-même surintendant (juin 1647).

Au point de vue de la stricte honnêteté financière, d'Esmery paraît avoir mieux valu que sa réputation : c'est un des rares surintendants qui, au lieu de s'enrichir, se sont ruinés aux finances. Il ne tient pas d'ailleurs à laisser du bien à son triste fils Thoré [1], ni à son gendre Phélipeaux de la Vrillière, qu'il n'a jamais porté dans son cœur. Ce sera le digne prédécesseur de Foucquet : il est dépensier, manque d'ordre et aime passionnément les femmes ; — il déclare cyniquement ou ingénuement qu'on ne saurait être honnête homme sans cela — ; mais Foucquet sera bien supérieur à d'Esmery par ce goût instinctif du grand et du beau qui, malgré ses erreurs et ses fautes, le rend sympathique : d'Esmery ne découvrira pas, comme Foucquet, des artistes et des poètes ; il ne sertira pas ainsi sur la resplendissante couronne du grand siècle quelques-unes de ses gemmes les plus éclatantes ; il n'aura pas, comme Foucquet, de ces grandioses projets qui, repris et menés à bien par Colbert, feront la gloire de ce ministre. D'Esmery n'aime ni les arts, ni les lettres ; et, quand des poètes faméliques lui proposent de célébrer ses mérites, il a la franchise de leur déclarer que le plus grand service qu'on puisse rendre à un

1. V. p. 296.

surintendant des finances, c'est de ne point parler de lui. Aussi, aura-t-il une « mauvaise presse ». De Retz l'estime « l'esprit le plus corrompu du siècle » ; et Mme de Motteville, d'ordinaire si indulgente, si pondérée, si retenue dans ses jugements comme dans leur expression, fait pour lui une exception cruelle ; elle le traite de « gros pourceau spirituel », terme un peu vif sous sa plume de fine précieuse.

Les fantaisies amoureuses de d'Esmery firent le bonheur des chansonniers, et il eut de coûteuses amies : Mme Coulon, femme du besoigneux conseiller aux Enquêtes, Jean Coulon ; Marion de L'Orme qui ne le trouve guère généreux, malgré le don d'un royal collier de perles ; notre vieille connaissance Chémerault, la belle Gueuse, devenue Mme de la Bazinière ; même la princesse de Guimenée en ses besoins d'argent. Ces intrigues du surintendant sont du ressort de nos études sur *le Grand Siècle Intime* : elles montrent à vif la liberté, pour ne pas dire la licence, des mœurs du temps ; un grave historien glisserait sagement sur ce sujet scabreux, peut-être l'ignorerait-il ; mais, étant donné notre but, nous n'avons pas la même réserve, et nous renvoyons à notre dernier chapitre le lecteur qui serait curieux de les connaître [1].

Enfin, la chute de d'Esmery sera retentissante : Mazarin, fort menacé par le Parlement, sacrifiera son ami sans vergogne, en voudra faire un

1. V. p. 330. *Coulon et d'Esmery.*

bouc émissaire ; l'on rappellera, en plein Palais, le passé lointain mais un peu trouble du surintendant ; le public applaudira :

Pour le regard de d'Esmery,
Chacun soutient dedans Paris
Que le diable l'emportera.
Alleluia [1] !

et, sous le « haro » général, honni, flétri, il s'exilera dans sa belle terre de Tanlay. Mais ce « fripon » se retirera les mains nettes ; et ce ne sera pas une mince surprise deux ans après que d'apprendre qu'il laisse en mourant 200.000 écus de dettes [2].

En résumé, à part les financiers dont c'est l'âge d'or, à part les créatures, les parents, les amis dévoués ou serviles de Richelieu qui s'est montré le meilleur des amis et des parents, tout le monde est mécontent et souffre ; mais personne n'ose se plaindre haut. Il court bien des libelles satiriques, mais sous le manteau, et « l'on fermoit toutes les portes » pour lire les « *Mil Vers* [3] » entre amis sûrs : c'est que la Bastille a donné, on le sait, son hospitalité aux maladroits qui se sont laissé prendre, les Beys, les Girou, les Montplaisir.

Richelieu a bien su bâillonner les bouches, et il n'admet plus la contradiction sur aucun sujet ni politique, ni religieux, ni littéraire : il a l'omni-

1. Le *Salut des Partisans*.
2. Trois millions environ.
3. *Règne de Richelieu*, p. 306.

science, comme il a l'omnipotence. Ceux qui, trop honnêtes ou trop fiers, ont osé parler sont en prison ou en exil. Un ancien ami du Cardinal, fût-il le plus sincère, se voit traiter en ennemi s'il condamne ouvertement ses volontés ; l'austère abbé de Saint-Cyran l'a bien éprouvé, qui expie durement dans le donjon de Vincennes, sa franchise, son opposition ouverte et loyale aux opinions, aux désirs du Cardinal quand sa rigide conscience de janséniste s'en est trouvé blessée ; et pourtant Saint-Cyran est un vieil ami de Richelieu, un ami de la première heure !

La tyrannie du ministre était ainsi devenue insupportable à tous ; peu de gens lui rendaient justice et sa mort fut saluée comme une délivrance. Le roi paraissait faible, indécis ; il n'aimait guère le Cardinal : on allait enfin sortir de l'ergastule, secouer le joug, reconquérir les anciennes libertés, voir « le rétablissement de l'ancien gouvernement », que personne d'ailleurs n'eût été capable de définir.

Mais ces belles espérances furent déçues !

III

LOUIS XIII, ROI

En général on connaît assez peu Louis XIII et, peut-être, le méconnaît-on : la grande figure de Richelieu attire d'abord l'attention, puis la fixe — tyranniquement ; Louis n'est plus à nos yeux qu'un comparse ; son ministre l'efface, le rejette à l'arrière-plan — un peu trop, nous semble-t-il.

On oublie trop aisément en effet que, si le Cardinal fut le glorieux ouvrier de la grandeur de la France, son génie fût resté impuissant sans ce roi qui sut le comprendre, qui fut à l'occasion capable d'être son collaborateur, et, surtout, eut la sagesse de lui déléguer toute son autorité, malgré qu'il fût jaloux à l'excès de cette autorité. Ce ne fut pas sans luttes, à la vérité, ni sans effort de sa part, que Louis, blessé souvent dans son orgueil, dans ses affections, dans ses sentiments intimes, fit ce sacrifice. Parfois même on le crut près de secouer

le joug de ce tyran qu'il n'aimait pas ; mais la souveraine raison d'État finit toujours par l'emporter ; et il lui sacrifia tout, mère, frères, femme et amis [1].

Il est encore curieux de voir, à la mort du Cardinal, cet indécis Louis XIII prendre, d'urgence et le plus judicieusement du monde, les mesures propres à continuer l'œuvre du grand ministre, à assurer le triomphe de sa politique. Les contemporains en furent surpris, et nous ne le sommes pas moins étant donné le peu que nous savons de son caractère [2]. Cela d'ailleurs n'empêcha nullement ce bon roi de chanter avec ses valets de chambre, les Niert, les Camefort, les Ferdinand, des vaudevilles injurieux au Cardinal, ni de mettre en musique un rondeau [3], honnêtement cruel pour sa mémoire. Mais, s'il détesta l'homme, il eut le grand mérite de rendre justice à son génie.

Louis XIII ne manquait en effet ni de sens, ni d'esprit, ni de courage; malheureusement ses qualités furent comme voilées par bien des défauts. D'étranges contradictions déconcertent quand on veut étudier de près ce caractère un peu « flottant » ; mais l'analyse « serrée » de son rôle personnel, surtout dans la très brève période où il régna vraiment [4], nous conduit à cette conclusion :

1. *Règne de Richelieu*, passim.
2. *Règne de Richelieu*, pp. 278 et suiv.
3. V. pour les vaudevilles et pour le rondeau de Miron, *Règne de Richelieu*, p. 282.
4. Du 4 décembre 1642 (mort de Richelieu) au 21 avril 1643 déclaration des dernières volontés du roi).

Richelieu et le roi eurent en politique des vues identiques et un même vouloir. Que si, par conséquent, le premier a justement pris la meilleure part de l'admiration des hommes, Louis mérite mieux que leur dédaigneux oubli. L'on ne saurait en tout cas lui appliquer sans injustice le malin vaudeville où le chansonnier Blot [1] crut condenser l'opinion assez générale des contemporains sur ce pauvre roi :

Ici gît un très grand seigneur [2],
Lequel à notre siècle apprit
Qu'on peut très bien vivre sans cœur
Et mourir sans rendre l'esprit.

L'épitaphe plus connue de Maynard est encore injuste dans sa méchanceté :

Ci-gît un roi qui sous un prêtre
Joua son indigne rôlet ;
Il eut cent vertus de valet
Et pas une vertu de maître.

Enfin, le sonnet posthume du grand Corneille sur la mort de Louis XIII, — sonnet que nous ne ferons pas au lecteur l'injure de citer ici, — donne sur ce roi un jugement qui nous semble plus équitable, bien qu'un peu indulgent.

1. César Blot, baron de Chauvigny. Pour la curieuse figure de ce gentilhomme chansonnier, V. *Règne de Richelieu*, pp. 292 et suiv.

2. Ce couplet se chantait sur l'air liturgique de Noël; — Bibl. Nation. Man. f. 19145, f° 50. — Les *Annales poétiques* attribuent à Mme de Brégis un quatrain à peu près identique.

L'HOMME

Louis XIII a trouvé grâce aux yeux de Saint-Simon, qui d'ordinaire ne brille point par une bienveillance excessive ; Saint-Simon le loue, il l'exalte ; il le met presque au-dessus de Richelieu ; mais Saint-Simon paie là une dette de reconnaissance [1], il est dès lors un peu sujet à caution, d'autant plus qu'il tient en réserve — on le sait — des trésors d'indulgence pour ceux qu'il aime, et nul historien ne garde moins que lui de mesure dans la sympathie ou dans la haine. Nous devons reconnaître cependant que Saint-Simon a vraiment mis en lumière — en exagérant peut-être — les beaux côtés de cette figure un peu ingrate... mais il a laissé dans l'ombre les vilains.

D'après lui, Louis XIII fut par le courage un digne fils de Henri IV, et c'est vrai : malgré sa timidité naturelle, il se montra vaillant et fort dans de critiques circonstances ; mais cette énergie momentanée disparaissait avec sa cause : l'émotion violente passée, ce beau feu s'éteignait et le roi retournait à sa coutumière inertie.

Dans la guerre civile pour rire qui se termina aux Ponts-de-Cé ; dans la lutte plus sérieuse

1. Claude de Rouvroy, marquis de S.-S., fait duc et pair par Louis XIII, était le père de l'auteur des Mémoires ; d'où la bienveillance de notre historien.

contre les protestants — à Royan notamment et à La Rochelle — le roi paya de sa personne et se distingua. Quand, plus tard, on força le Pas de Suse, il entraîna l'armée par son exemple ; chargea à la tête des troupes, l'épée à la main ; et son obstination, qui eut raison en cette circonstance des hésitations de Richelieu lui-même, assura le succès. Après les revers de 1636 sur la Somme et la prise de Corbie, les éclaireurs ennemis s'étaient avancés jusqu'à Compiègne, et il y eut à Paris une terrible panique[1]. Bien des gens quittèrent la ville qui n'était pas défendue ; la route d'Orléans était encombrée de fuyards, et ceux qui durent rester dans la capitale murmuraient hautement contre l'imprévoyance du ministre ; l'on craignit même des troubles. Dans la violente satire inédite, inachevée d'ailleurs, du comte d'Estlan, *les Vers héroïques*, dont nous avons publié des fragments[2], le poète met ces paroles dans la bouche de Richelieu, peu rassuré :

« ... Paris ... forcené de se voir sans murailles,
Couve secrètement son feu dans ses entrailles ;
Et j'appréhende moins parmi tant de mutins,
L'effort des étrangers que les maux intestins ! »

Le Cardinal ne sortait que protégé d'une invisible cotte de mailles et ne manquait pas de prendre dans son carrosse le vieux et sympathique maréchal de La Force pour s'abriter derrière sa

1. Journal de L'Estoile.
2. *Règne de Richelieu*, p. 311.

popularité. Assez pessimiste à son ordinaire — sa grande prudence en était cause — et quelque peu disposé par nature au découragement, le Cardinal eut alors voulu « que le roi se retirât sur la Loire, et l'on vit dans le Conseil qui fut tenu pour discuter ce projet cette chose extraordinaire : le roi, le timide Louis émettant et justifiant par de bonnes raisons l'avis tout opposé. Au lieu de fuir, ce qui eût aggravé le désordre en augmentant les craintes, il fallait, dit-il, montrer de la confiance, résister par tous les moyens, réunir les forces disponibles et faire hardiment face à l'ennemi [1]... » Louis, sans admettre de discussion, fit agir tout de suite et son énergie sauva la situation : Richelieu reprit courage ; on fit une levée en masse et Bullion trouva de l'argent.

Ce ne fut point la seule circonstance où le roi fit preuve de bon sens ; il lui arrivait souvent d'émettre dans le Conseil d'excellents avis, et le Cardinal, avec déférence, lui en laissait tout le mérite : cette réelle déférence, d'après ce que nous avons déjà dit [2], ne doit pas surprendre.

On peut donc reconnaître avec Saint-Simon que Louis XIII montra parfois du courage, de la fermeté, qu'il fut à l'occasion de bon conseil ; on peut ajouter qu'il fut animé d'un sincère désir du bien de l'État ; mais c'est le beau côté de la médaille ; le revers est bien moins brillant.

1. *Règne de Richelieu.*
2. P. 86.

Il est faible, et il a des faibles : la violence passagère et le manque de générosité ; il se laissera gouverner quitte à détester ceux qui le dominent ; comme les faibles encore, il a besoin de conseils, d'intimité affectueuse : il aura des confidents ; mais il est le roi, on en abuse et il s'en rend compte, car il n'est pas sot ; il se lasse, la rancœur vient, cette amitié tourne à l'indifférence, parfois à la haine et il abandonne ses amis sans générosité ; congédiant La Vieuville, il souffre que les marmitons de Saint-Germain fassent au ministre disgracié, au prédécesseur de Richelieu, un charivari épouvantable : « C'est, dira-t-il, un beau branle de sortie ! » Barradas, Mme de Hautefort paieront leur faveur de l'exil ; Mlle de La Fayette, qu'il aime encore, prendra le voile. Saint-Simon [1], mauvais courtisan mais honnête homme, devra, malgré son affection réelle, malgré le service signalé qu'il a rendu à Richelieu et à son roi le jour des Dupes, se retirer en son gouvernement de Blaye ; enfin le bien-aimé Cinq-Mars périra sur l'échafaud. Même après la mort du Cardinal, Louis comblera de Noyers d'affectueuses prévenances ; puis, un beau jour, il le congédie non sans le « piller » en public.

Sa main n'est pas plus généreuse que son cœur; il est mesquin, ne sait point donner et on le dira avare ; mais la simple parcimonie chez un prince peut être taxée d'avarice. Il ne veut point de gaspillage dans sa maison et il y met bon ordre ;

1. Le duc Claude.

il n'en voudrait point non plus dans les finances de l'État, mais ici il est impuissant : depuis Concini, tout le monde vole sous l'œil bienveillant des ministres, de Richelieu lui-même, qui s'est taillé une part de lion, qui étale plus de faste qu'un roi, se construit le Palais Cardinal, embellit Ruel et Richelieu, tandis que Louis se contente du Louvre, de Saint-Germain et n'a à Versailles qu'un pied-à-terre, pavillon si exigu que parfois les gentilshommes conviés à sa chasse vont coucher chez le meunier voisin. Il rogne sur les dépenses de bouche des gens de sa maison, réduit sa garde-robe, même ses équipages. Quand, le Cardinal mort, il fera sortir de la Bastille MM. de Vitry, de Cramail et Bassompierre : « J'économise ainsi, dira-t-il joyeusement, quarante-cinq mille livres ! » Il supprime les pensions des gens de lettres — grave faute, car ils ne célébreront pas ses louanges, comme ils ont fait pour le généreux Cardinal, et le roi aura une « mauvaise presse » ; sa renommée en pâtira. Corneille veut lui dédier *Polyeucte*, Louis rechigne : il sait que Montauron a donné au poète deux cents pistoles pour la dédicace de *Cinna* ; enfin, il accepte, Corneille ayant déclaré « que l'honneur lui suffiroit » ; entre temps, le roi meurt, et *Polyeucte* sera dédié à la régente Anne d'Autriche.

Sa paresse pour les affaires et sa futilité peuvent être l'effet de son éducation négligée, de son enfance abandonnée. Henri IV mourut bien trop tôt pour lui. Le bon roi lui avait choisi un précepteur dont le caractère eût pu exercer une influence heu-

reuse sur celui de son élève : c'est une curieuse figure que ce Nicolas Vauquelin, sieur des Yveteaux, et peu connue ; il versifiait agréablement, écrivait mieux en prose ; son traité de *l'Éducation du Prince* fut estimé ; il était généreux et bon et ne contribua pas peu à faire établir à la Cour son ami et compatriote Malherbe, ce qui d'ailleurs ne les empêchait pas de se chamailler pour leur commune maîtresse, la poésie [1]. Malheureusement ses mœurs ne furent point irréprochables ; cet épicurien aimait de la vie tout ce qui est bon et défendu ; grief plus grave, le clergé l'accusa d'irréligion, de « libertinage », et, à la mort du roi Henri, Marie de Médicis se hâta de le congédier sous ce prétexte. Il en prit philosophiquement son parti et ne sortit guère plus de son beau jardin du faubourg Saint-Germain. Là, cet original voulut « vivre » ses imaginations poétiques ; quoique fort âgé, il passait son temps déguisé en berger, en demi-dieu mythologique avec des bergères et des nymphes. Fanatique de musique, il recueillit une joueuse de harpe, la Dupuis, en fit sa gouvernante et maria sa fille à son neveu [2]. Ninon de Lenclos, encore toute jeune, mais déjà galante, ne dédaignait pas de venir

1. « A propos du vers de Malherbe :

Enfin cette beauté m'a la place rendue,

des Yveteaux lui disait que c'était une chose désagréable à l'oreille que ces trois syllabes *ma la pla* toutes de suite. — « Et vous, lui répondit-il, vous avez bien mis : *pa-ra-ba-la-fla*. » — « Moi ? reprit des Yveteaux, vous ne sauriez me le montrer » — « N'avez-vous pas mis, répliqua Malherbe :

« *Comparable à la flamme* ! »

(Racan.)

2. Vauquelin de Sacy. V. p. 281.

jouer du luth chez le bonhomme, qui goûtait fort les jolies figures. Il recevait d'ailleurs la meilleure société, des dames surtout, qu'il poursuivait de galanteries précieuses et surannées, contrastant avec la grossièreté générale. Enfin cet aimable extravagant mourut en épicurien; se sentant près de mourir : « Jouez-moi, dit-il à la Dupuis, une sarabande, mon âme passera plus doucement! » et cette âme légère dut encore hanter le petit coin de terre qu'il avait tant aimé : Racine vint mourir à l'hôtel de Ranes [1] qu'on y bâtit, la Champmeslé et Adrienne Lecouvreur y vécurent.

Notre manuscrit était déjà à l'impression, quand nous avons eu la bonne fortune de trouver (Bibl. Nation. Man. 12680, f° 247) un sonnet, où le bon des Yveteaux s'est peint lui-même en épicurien aimable et honnêtement égoïste. Ce sonnet *autographe et signé* confirme en tout point ce que nous venons de dire :

Avoir peu de parents, moins de train que de rente,
Et chercher en tout temps l'honnête volupté ;
Contentant ses désirs, maintenir sa santé
Et l'âme de procès et de soucis exempte;

A rien d'ambitieux ne mettre son attente;
Voir ceux de sa maison en quelque autorité,
Mais, sans besoin d'appui, garder sa liberté
De peur de s'engager à rien qui mécontente;

Des jardins ; des tableaux ; la musique et les vers;
Une table fort libre et de peu de couverts,
Avec bien plus d'amour pour soi que pour sa dame ;

1. Rue Visconti.

Être estimé du Prince et le voir rarement;
Beaucoup d'honneur sans peine et peu d'enfants sans femme
Font attendre à Paris la mort fort doucement [1].

La reine-mère le remplaça au petit bonheur par M. de Souvré, le père de la spirituelle et fantasque marquise de Sablé [2]. Il ne ressemblait point à sa fille. C'était un franc apédeute ; on le traitait de « cheval » : lisant l'ode à la Reine où le poète a mis

« Quand les yeux mêmes de Céphale
En feroient la comparaison, »

il ne manquait jamais de dire « Bucéphale » : il corrigeait Malherbe !

A ce beau gouverneur, chargé de former l'esprit du jeune roi, on avait adjoint, pour faire de Louis un gentilhomme accompli, M. de Pluvinel, celui-là même qui avait fondé l'académie renommée, que Richelieu, avant d'être d'Église, avait fréquentée. Pluvinel était dépourvu de malice ; mais en dehors de ses chevaux, de son manège, de sa salle d'escrime et du jeu d'échecs, il ne fallait rien lui demander. Ces bonnes gens ne ménageaient pas le fouet à leur royal élève ; et les verges, quelque respectueusement données qu'elles fussent, ne suffisaient pas à l'instruire. Plus tard, Louis se plaindra amèrement de son ignorance au duc Claude de Saint-Simon.

La reine-mère s'occupait du reste fort peu de

1. L'orthographe du poète ne manque pas d'originalité : « Beaucoupt d'honneur sans painne et peu d'enfans sans famme. »
2. V. Les *Visions de Mme de Sablé*, p. 326.

son fils; elle ne lui témoignait qu'une affection modérée ; on prétendait que durant sa Régence, elle ne l'embrassa pas une fois; ses caresses allaient à son petit Gaston, joli enfant, éveillé, gazouillant, étourdi et câlin ; et l'âme du jeune roi isolé, sans affection, se repliait tristement sur elle-même ; de là peut-être son éternelle morosité et sa jalousie maladive.

Nous avons vu que, pour occuper son désœuvrement, il chassa avec passion, et de timide devint un peu sauvage : la chasse fut même l'origine de la fortune de ceux qui l'y suivaient; il apprit encore pour se distraire nombre de métiers manuels; il s'adonna, non sans succès, à la musique, au dessin. Nous nous sommes dans notre précédente étude suffisamment étendu sur ce sujet[1]. Il n'avait, comme le dira cruellement Maynard, montré jusqu'à présent que des « vertus de valet »; nous allons lui en découvrir quelques-unes de maître.

LE ROI

A la mort du Cardinal, « les gens de bien[2] » espéraient d'heureux changements, et les « gens de bien » étaient légion : princes, courtisans, mé-

1. *Règne de Richelieu*, pp. 279 et suiv.
2. Cette expression, légèrement ironique et équivoque, est du chansonnier Blot.

contents, victimes de la politique du ministre. Tous escomptaient la faiblesse bien connue du roi, l'apparente inconsistance de son caractère. Ils le connaissaient mal, et leur désillusion fut prompte.

La politique du Cardinal a grandi la France et la royauté — c'est alors tout un; — Louis l'a bien compris. Cette politique, qui, d'après une épitaphe, lui valut

« Un grand renom
Chez les autres mais chez lui, non [1] »,

il voudra — avec une énergie imprévue — vivant la continuer et mourant la perpétuer. Personnellement, il en serait incapable, mais heureusement Richelieu y a pourvu.

Le Cardinal lui a recommandé trois hommes élevés à son école, rompus aux affaires : Mazarin, qui nous semble avoir pris peu à peu auprès de Richelieu la place du P. Joseph [2] et est devenu le confident de ses dernières pensées ; de Chavigny [3], le benjamin du Cardinal — d'aucuns disent même son fils — ; enfin de Noyers [4], le secrétaire d'État à la guerre.

Étant donné la joie non équivoque qu'avait manifestée le roi d'être débarrassé du Cardinal, ces personnages n'étaient point sans inquiétudes ; Louis se hâte de les rassurer : Richelieu meurt le 4 décembre; le lendemain même le roi déclare par

1. Malleville.
2. François Le Clerc du Tremblay, capucin.
3. Léon Bouthilier, comte de Chavigny.
4. François Sublet, sieur de N.

lettres patentes donner à « son très cher et amé cousin, le Cardinal Mazarin » la direction des affaires ; toutefois, il ne le fait point premier ministre : il ne veut pas apparemment d'un nouveau maître ; en même temps, le roi maintient tous les autres secrétaires d'État dans leurs départements respectifs, avec mission de continuer leurs services comme par le passé. Rien ne sera donc changé ; c'est la volonté expresse du roi.

Mais sa conduite envers son frère Gaston va prouver encore mieux son énergique résolution.

Quand la mort vient le surprendre, Richelieu travaille à se débarrasser pour toujours de cet irréductible et pitoyable ennemi ; la soumission humiliante de Gaston, l'abandon honteux de ses complices, ses protestations n'ont pas désarmé le Cardinal : il sait ce qu'elles valent ; mais il meurt, et Blot, grand ami du prince, de chanter aussitôt :

S'il eût vécu, prince de haut mérite,
Il s'en alloit renverser ta marmite,
Mais
Donnons-lui de l'eau bénite,
Et qu'on n'en parle jamais !

Blot a compté sans le roi. Louis avait en effet signé le 1er décembre des lettres patentes qui rendaient complète la déchéance du prince. Après un exposé très serré, très clair, très précis[1] des

1. Cet exposé nous paraît avoir été rédigé par Chavigny sous la dictée de Richelieu lui-même.

justes griefs qu'il a contre son frère, le roi, tout en lui pardonnant, se déclare obligé de l'exiler, de lui enlever tout commandement, « *de le priver à jamais de toute administration du royaume, même pendant une minorité éventuelle, l'en déclarant dès à présent incapable.* » Le 3, *pendant que le Cardinal se meurt*, Louis fait venir au Louvre le premier président Molé et les présidents de Chambre, pour leur enjoindre d'effectuer au plus tôt la vérification de ces lettres ; le 5, il les rappelle encore pour leur signifier que *la mort du Cardinal ne modifie en rien ses volontés ;* et le 9, la déchéance définitive de Monsieur est solennellement enregistrée au Parlement. Les mânes de Richelieu durent être satisfaites.

Enfin, dans les premiers temps, le roi travaille avec ses ministres ; il assiste aux conseils, paraît porter un intérêt particulier aux choses de la guerre, à la campagne que l'on prépare pour le printemps prochain. Mais ce beau feu ne dura guère : paresseux par nature, il avait toujours une sainte horreur de l'effort, et l'on ne rompt pas brusquement avec une paresse invétérée. Souffrant par surcroît, il était moins que jamais disposé à supporter le fardeau du gouvernement : il s'en déchargea. Tandis qu'à Paris Mazarin et son grand ami Chavigny expédiaient la besogne courante, que le surintendant Claude Bouthilier gardait mélancoliquement les coffres vides de l'Épargne et Séguier le sceau du roi, Louis, qui n'aimait point la capitale, où il se sentait peu populaire, —

nous l'avons vu — se retira définitivement à Saint-Germain.

Là, ne pouvant guère plus chasser, il se livra à celles de ses distractions favorites qui le fatiguaient le moins : il peinturlurait des caricatures, faisait des portraits au pastel « où il excellait », mettait en musique les psaumes de Godeau [1].

Il restait à la vérité enfermé des heures entières dans son cabinet en compagnie du dévot, doucereux et peu sympathique de Noyers, qu'il avait pris en singulière affection, qu'il appelait son « petit bonhomme ». On les disait absorbés par les soucis des affaires. Qu'on se rassure : le roi faisait des châssis. Mais de Noyers sembla bientôt avoir toute la faveur de Louis : il en usait familièrement avec Sa Majesté ; on le voyait arriver « en catimini » à toute heure ; et, le soir, sa bougie à la main, il entrait sans nulle étiquette dans le cabinet du roi. Déjà le courtisan venait humblement « gratter » à sa porte, comme il avait fait pour Richelieu ; et ces indices d'une haute faveur ne plaisaient guère aux autres ministres, qui aimaient déjà peu le « petit bonhomme ».

Pendant ce temps, Mazarin présidait les conseils des secrétaires d'État et semblait s'en excuser — humblement ; mais, hélas ! sa dignité de prince de l'Église et le désir du roi le condamnaient à cet honneur — bien contre son gré, eût-on dit, car le

1. Antoine Godeau, évêque de Grasse et de Vence, avait paraphrasé en vers français les Psaumes de David. — Le roi avait notamment composé la musique du *Lauda, anima*; un *De profundis*.

bénin personnage, ami de tout le monde, avait garde, lui, de blesser inutilement l'amour-propre de ses collègues.

Étranger d'aspect et de langage, quoique naturalisé Français depuis 1639, sans support, sans alliances, il avait besoin de tous, et, quoique cardinal, il faisait à tous de belles révérences ; sachant le roi malade, il n'eût pas été fâché, à toute éventualité, de se rendre populaire et sympathique. Dans ce but, il donna à Louis des conseils de clémence.

Mazarin écouta favorablement les victimes, — non de la justice, mais de l'arbitraire, — espérant s'en faire des amis à l'occasion; il fit voir à Louis Le Juste qu'il n'avait pas les mêmes motifs d'être impitoyable que Richelieu. Le roi se rendit à ses bonnes raisons; mais il fit un choix, et, avec sa générosité native, se défendit de donner des compensations, ce qui atténua à l'égard de Sa Majesté la reconnaissance des victimes du Cardinal.

Le duc de Bellegarde s'ennuyait fort à Saint-Fargeau : on le rappela. Il mourut peu après.

Louis pensa au jeune duc d'Enghien pour commander l'armée de Flandre (26 février) et lui fournit ainsi l'occasion de devenir, trois mois après, le héros de Rocroy.

Le frère du roi, Vendôme, et ses fils, Mercœur et Beaufort, rentrèrent aussi : le premier d'Angleterre, où sa demi-sœur la reine Henriette l'avait hébergé ainsi que son fils Beaufort, et Mercœur de Chenonceaux.

Les ducs de La Valette et d'Elbeuf eurent leur « abolition »[1] ; le premier, son père venant de mourir, prit le titre de duc d'Épernon ; l'autre, plus famélique que jamais, ramena sa nichée de princes lorrains.

L'intègre Saint-Cyran sortit du donjon de Vincennes, où son grand ami, le janséniste Arnauld d'Andilly, vint le prendre triomphalement en carrosse ; et les officiers de Vincennes, qui vénéraient leur prisonnier, lui rendirent tous ostensiblement leurs devoirs.

Guillaume de Mourgues, l'abbé de Saint-Germain, quitta les Flandres ; le Père Caussin, exilé au fin fond de la Bretagne pour complicité avec Mlle de La Fayette, revint faire de l'astrologie au couvent des Jésuites de la rue Saint-Antoine : il y excellait et y mourut après avoir, dit-on, exactement prédit le jour de sa mort.

Enfin, la Bastille ouvrit ses portes au comte de Cramail, à Vitry et à Bassompierre ; mais ce dernier ne voulut pas sortir : « Je suis, disait-il pour se défendre de quitter cet aimable séjour, un loyal serviteur, injustement traité ; je suis officier de la couronne, et je n'ai plus d'office, partant de quoi vivre ! » Le roi prit mal cette boutade; il fit dire au récalcitrant par son beau-frère, le maréchal de Saint-Luc[2], que, s'il ne sor-

1. *Amnistie* ; par l'*abolition*, les procédures, les jugements étaient détruits, « abolis ».

2. Timoléon d'Espinay, maréchal de S.-L. ; c'était le père du malicieux et satirique comte d'Estlan dont nous avons plus haut cité quelques vers.

tait pas tout de suite de la Bastille, il y resterait, et « au pain du roy », ce qui était un fort mince ordinaire. Bassompierre ne se fit pas répéter l'avertissement.

A propos de cette bizarre attitude, il nous paraît bon de détruire ici une légende. Le régime de la Bastille était alors très humain ; à part de rares malheureux spécialement recommandés, comme le commandeur de Jars, et, souvent, de vrais criminels, qu'on logeait soit dans les cachots du sous-sol où ils moisissaient, soit dans les calottes du haut où ils grillaient et gelaient, suivant les saisons, les autres prisonniers ne souffraient point dans leurs chambres ; la chère était excellente et la cuisine renommée ; cela se conçoit : le roi pourvoyait fort généreusement à l'entretien de ses hôtes forcés ; il les privait de la liberté, mais n'entendait pas qu'ils pâtissent; ils ne manquaient donc de rien. Leur bien-être matériel était assuré par les sommes vraiment élevées que le roi allouait au gouverneur pour les entretenir ; ainsi, le moindre bourgeois était taxé 5 livres — lisez vingt-cinq ou trente francs de nos jours — un hobereau 10 livres ; et, pour les grands personnages, les allocations quotidiennes de 40 ou 50 livres d'alors n'étaient point rares. Aussi, le poste de gouverneur de cette prison était-il fort envié : il était facile de s'y enrichir, tout en traitant largement les hôtes de toute catégorie, la desserte des grands seigneurs permettant de donner bien des douceurs au menu fretin.

Louis XIII, toujours économe, n'était donc pas loin de dire vrai[1] quand il prétendait épargner annuellement 45.000 livres en rendant leur liberté à ces trois grands personnages. Mais, voulant couper court aux réclamations désagréables que l'attitude de Bassompierre lui laissait prévoir, il ne leur permit pas de revenir tout de suite à la cour; il faisait ainsi clairement entendre aux victimes du Cardinal qu'elles n'eussent pas à compter sur les compensations qu'elles pouvaient croire dues à leurs infortunes.

De moindres personnages encore, des parlementaires notamment, emprisonnés ou exilés pour des peccadilles plus ou moins sérieuses, purent rentrer à Paris.

Enfin Louis daigna — quoique tardivement — se rappeler qu'il avait eu une mère ; et il fit pompeusement ramener à Saint-Denis les misérables dépouilles de Marie de Médicis[2].

Toutes ces mesures partaient d'un bon naturel. Par exemple, Louis XIII se montra intraitable pour les amies de sa femme : Mme de Senecey resta reléguée en la belle terre de Randan, dont sa fille, Mme de Fleix, venait d'hériter à la mort de M. de Randan[3], un La Rochefoucauld comme sa mère ; Mme de Hautefort, qu'il avait beaucoup aimée cependant, mais qui avait eu le tort de lui préférer

1. V. p. 122.
2. *Règne de Richelieu*, p. 189.
3. « De Fleix est ruiné par la mort de Randan. » (*Les Contrevéritez*.) Mme de Senecey était très fière d'être de l'illustre famille des La Rochefoucauld.

la reine, ne revint pas non plus. Quant à Mme de Chevreuse, n'en parlons pas : le seul souvenir de cette aimable et dangereuse intrigante le hanta comme un cauchemar : « Voilà le diable ! » et, ne craignant pas moins son génie de l'intrigue que ses liens avec les ennemis du dehors, il manifesta la volonté qu'elle restât exilée à jamais. Comme de juste, il laissa dans sa prison d'Angoulême le trop bon ami de la dame, le garde des sceaux Châteauneuf, et, dans son exil en Poitou, le jeune Marcillac, le futur frondeur, La Rochefoucauld, jadis compromis dans l'affaire du Val de Grâce[1].

Mais Châteauneuf et les autres exilés n'allaient pas tarder à voir finir leurs peines par la mort du roi.

LE TESTAMENT DU ROI

En effet, vers la fin de février, le roi se sentit sérieusement atteint ; « il tomba malade d'un flux hépatique avec une espèce de fièvre lente qui ne le quitta point jusqu'à la mort [2] » ; et son dépérissement, probablement dû à une néphrite[3], que l'on soigna mal, fut très rapide. Il se fit d'abord illusion, mais ne tarda pas à envisager l'éventualité d'une fin prochaine, et cette éventualité ne le troubla pas. Toutefois, s'il envisagea sa mort avec séré-

1. V. *Règne de Richelieu*, p. 145.
2. Relation de Du Bois. Bibl. nation. Mns 6993.
3. A l'autopsie on lui trouva les reins « gâtés ».

nité, il en craignit les conséquences pour l'État et voulut, dans la mesure du possible, les atténuer.

Son fils, le futur Louis XIV, était un bambin de quatre ans et demi à peine : une longue régence allait s'ouvrir, et Louis savait par expérience ce qu'était une régence : il avait vu, dans son adolescence, les troubles, les agitations, les ruines causés par les ambitions des princes, des grands, par les factions religieuses et politico-religieuses ; le pays avait perdu sous Marie de Médicis — et Louis se le rappelait — les bénéfices du règne de Henri IV. Il n'eût pas voulu qu'à sa mort les heureux résultats de la politique de Richelieu fussent compromis.

Il désira perpétuer cette politique après lui ; ce fut sa constante pensée ; *ce désir le sacra vraiment roi*, car, malgré ses misères physiques, il dépensa à le réaliser, et sans compter, le peu de forces qui lui restait ; et — nous le verrons — à ce moment précis, il ne lui en restait guère.

Sa tâche n'était point facile et ses craintes ne manquaient pas de fondement, étant donné le personnel que le droit public traditionnel imposait pour la Régence : la reine et les princes du sang, c'est-à-dire Gaston, ce frère qu'il avait dû proclamer déchu de tous ses droits, et Henri II de Condé, M. le Prince, qu'il tenait, non sans raisons, en piètre estime. Louis connaissait bien, il connaissait trop, ces personnages ; de là, ses justes inquiétudes.

Il n'avait jamais beaucoup aimé la reine Anne ;

nous en avons vu les multiples raisons, et il la « méprisait un peu ». La reine était d'ailleurs insignifiante en politique ; traitée en étrangère sinon en coupable, tenue à l'écart des affaires, elle n'y entendait rien, et quelque apathie naturelle devait lui rendre tout effort pénible. Il la voyait coquette malgré la quarantaine passée, sensible aux éloges que l'on faisait de sa beauté ; nulle flatterie d'ailleurs ne lui était indifférente, ce qui l'empêchait parfois de « bien discerner les honnêtes gens des autres », quoiqu'elle sût parfaitement la Cour et son monde ; elle représentait bien, avec majesté et quelque hauteur, en vraie princesse espagnole « du sang de Charles-Quint ». Comme toute bonne Espagnole encore, elle payait un large tribut à la dévotion, qui avait de tout temps occupé son existence un peu vide. Enfin, elle devait aux longues persécutions dont elle avait été l'objet quelque science de la dissimulation, mais il ne semble pas que cette vertu toute royale lui ait été naturelle ; en effet, si on la piquait, son fond de vivacité reparaissait et elle se laissait emporter à quelques mouvements de colère. Au demeurant, elle n'était ni méchante, ni incapable de générosité.

La connaissant telle, et, dans sa jalousie éternelle, se défiant peut-être des faiblesses possibles de son cœur, le roi voyait en sa femme une proie toute désignée pour quelque intrigant, quelque nouveau Concini : il ne se trompait pas, mais cet intrigant s'appela Mazarin.

Le roi ne connaissait pas moins bien Gaston

d'Orléans : « Jamais frères ne furent plus dissemblables : Louis était morose, mou, apathique, sauf pour la chasse ou pour la guerre ; Gaston, au contraire, toujours de bonne humeur et en mouvement, le chapeau sur l'oreille, sifflant comme un merle, faisant des tours de page et légèrement débraillé. — Louis, timide, bégayant, parlait avec difficulté et fuyait les femmes ; Gaston, audacieux en paroles, causait avec esprit, avait des lettres, était fort séduisant et ne dédaignait pas les galantes aventures. — Enfin, le roi était courageux et Monsieur se montra toujours d'une incoercible lâcheté devant le danger ou les responsabilités. — Leur unique point de ressemblance fut leur insensibilité égoïste : l'un et l'autre laissèrent périr tragiquement des gens qu'ils paraissaieut avoir aimés ou qui s'étaient dévoués pour eux [1]. »

Avant la naissance si longtemps attendue du dauphin, Gaston, en qui le courtisan voyait un héritier présomptif du trône, avait été une puissance ; il en avait profité pour se révolter ou conspirer à plusieurs reprises, et le roi, toujours, lui avait pardonné ; mais la conspiration de Cinq-Mars avait comblé la mesure, et Louis, nous l'avons vu, s'était montré intraitable. Bien que Gaston eût été proclamé déchu de tous ses droits et prérogatives de fils de France, le roi ne pouvait empêcher — il le sentait — que, pendant une minorité, son frère ne fût considéré comme le plus proche parent du jeune roi ; et dès lors le Prince,

1. *Règne de Richelieu*, p. 291.

ne manquant point de partisans, pourrait, si on le tenait systématiquement éloigné des affaires, revendiquer hautement ses droits méconnus et créer des troubles.

Louis voulut parer à ce danger en lui assurant une part d'autorité à laquelle le sang royal lui donnait droit; par raison d'État, il oublia le passé, il se réconcilia avec son frère, lui promit l'abolition des terribles lettres de déchéance du 1er décembre [1] ; et le triste personnage, qui, dès fin janvier, était revenu à la cour en fort mince posture, eut la perspective d'être lieutenant général du royaume, pendant une minorité éventuelle. Devenant ainsi le représentant du roi, Gaston n'avait plus d'intérêt à troubler l'ordre, ni à souffrir que l'ordre fût troublé ; son humeur brouillonne n'était plus à craindre : elle se fût employée contre lui-même.

D'ailleurs, s'il avait toujours été et devait toujours rester l'homme des belles phrases, des grands projets, de l'indécision et du laissez-faire, son inquiétude naturelle fut toujours calmée par l'effroi de l'action énergique et opportune.

Enfin, il avait de tout temps vécu en fort bons termes avec la reine, sa belle-sœur : la haine de Richelieu les avait rapprochés ; l'humeur joyeuse du prince, son esprit enjoué avaient porté quelque

1. Gaston ne perdit pas de temps : immédiatement après la déclaration du roi, il fit retirer ces lettres des registres du Parlement. Il existe une copie de ces lettres dans le Mns 19146, f° 23 et 24, Bibl. nation.

gaîté dans l'existence monotone de la jeune femme qu'il avait toujours traitée avec affection. Ils plaisantaient encore souvent ensemble, et la gaîté de Gaston, bruyante parfois, devait sous peu causer quelque scandale en de tristes circonstances : on venait d'administrer au roi l'extrême-onction (24 avril), quand un éclat de rire partit de sa garde-robe : « Ce doit être la reine et Monsieur ! » dit tristement le malade aux assistants indignés ; et c'était bien eux.

Le prince se montrait empressé auprès de la reine : il semblait lui faire la cour sans conviction et sans succès, car Anne, tout en accueillant avec plaisir ces hommages, comme elle faisait de tous es hommages, ne s'en montrait pas autrement émue ; Blot le constatera :

Gaston se plaint et fait grand doléance :
« Hélas ! » dit-il, « je suis un fils de France ;
Mais
Ma longue persévérance
Ne la touchera jamais ! »

Grâce à tout cela, l'on pouvait espérer que Monsieur ne serait pas nuisible ; c'était tout ce qu'il était permis d'attendre de son caractère et de son passé ; et c'était vraiment peu aux yeux du roi.

Restait un troisième personnage que sa proche parenté imposait au roi comme devant participer au gouvernement, Henri II de Bourbon-Condé, le père du héros, et qui eût été roi de France si Louis XIII n'était né du second mariage de

Henri IV. Nous le connaissons déjà [1]; nous l'avons vu impudiquement avide, général malheureux et poltron, plat valet et courtisan de Richelieu. Le Cardinal, content de sa soumission, l'a gavé; aujourd'hui, sa fringale satisfaite mais non pleinement assouvie, le prince eût digéré en paix, si force procès ne fussent venus troubler son repos; et il ne semblait pas homme à perdre dans l'intérêt de l'État un temps précieux pour ses affaires particulières, sauf toutefois si ces dernières en devaient profiter : cet esprit pratique dédaignait les bagatelles et n'avait d'estime que pour ce qui se peut monnayer. A l'encontre de ses trois enfants, il ignorait les beaux esprits et leurs productions [2] : « Il trouve un jour sa fille, Mme de Longueville, dînant avec Chapelain : « Qui est ce petit noiraud ? » demande-t-il en *a parte*. — « C'est M. Chapelain. — Mais qui est-il ? — C'est lui qui a fait la *Pucelle*. — Ah! dit-il, c'est donc un statuaire ». (des Réaux)

Ce prince, en plus, manquait absolument de *tenue*; tous les contemporains sont unanimes sur ce point :

« Le prince de Condé sait bien tenir son rang »,

disent *les Contreveritez*. Son aspect n'avait rien de princier, en effet; et, s'il avait été beau en son

1. *Règne de Richelieu, passim.*
2. Le grand Condé avait des lettres et les aimait; Mme de Longueville se montra fort accueillante pour les auteurs; le prince de Conti avait une petite cour de beaux esprits, et, on le sait, il encouragea Molière à Béziers et à Pézénas.

enfance, il ne l'était point resté : les ignobles passions l'avaient griffé de leurs stigmates ; et les phrases prudentes, les euphémismes réticents de la bonne Mme de Motteville à son sujet donnent à réfléchir, tout en corroborant ce qu'on disait hautement de lui. Elle nous le montre « sale et vilain... nullement agréable à voir. Ses yeux, qui étoient fort gros, étoient rouges ; sa barbe étoit négligée, ses cheveux gras ». Cet héritier de la couronne, au temps jadis, allait parfois au marché s'enquérir lui-même du prix des denrées, et dans quel accoutrement ! si l'on en croit des Réaux. Ses habits négligés n'avaient rien que de très simple. Il sortait à pied, souvent sans valet, alors que le moindre poète crotté en avait un ; et quand il y avait de la boue, une modeste haquenée lui suffisait pour ses courses. En cet équipage modeste, il allait solliciter les juges, portant parfois lui-même son sac à procès : et Dieu sait si sa ladrerie lui valait de désagréables affaires ; mais elle se faisait à tout, sa ladrerie, elle s'accommodait de tout. Aussi — compliment flatteur — un insigne avaricieux, le marquis de Rostaing, apprenant que le prince augmente ses loyers, dira de lui : « Voilà un homme qui nous apprend à vivre ! » C'est ainsi que se font les bonnes maisons, et ce prince, que nous avons vu si gueux en son enfance, laissera plus d'un million de revenus, sans compter les charges, les gouvernements et des terres comme Chantilly.

Si Henri de Condé ne sacrifie pas à l'extérieur,

il tient pourtant à avoir la maison, les officiers stricts, que lui impose son titre de premier prince du sang; il les paie peu à la vérité, mais très régulièrement, car il a beaucoup d'ordre et de religion; oui, de religion. Ce fils des Condé protestants est un très fervent catholique; il ne déteste pas moins les huguenots que ne les haïra Louis XIV, et il l'a prouvé; il est très pratiquant et veut que l'on pratique autour de lui; jugez-en : malgré sa ladrerie, il donne un quart d'écu à tous ses gens pour faire leurs Pâques! Il mourra très saintement, et, par une étrange anomalie, avec un grand courage, lui, qui se vantait presque de ce « qu'il n'y avoit que ce bougre de Vendôme qui fût plus poltron que lui! » — « Heureux, dira comme oraison funèbre Mme de Motteville, si ses dernières années et ses dernières heures ont pu effacer devant le Seigneur les passions de sa jeunesse... ses défauts égaloient ses vertus; les uns et les autres étoient considérables. »

Parmi ses vertus pratiques, l'une domine; il déteste les dettes. Un jour, il fait main basse sur une cassette contenant 30.000 écus, que son fils [1], déjà illustre, avait quelque peu pillés après la journée de Fribourg; incontinent, le prince enverra la précieuse cassette à son gendre de Longueville, qu'il sait être le créancier du duc d'Enghien pour des sommes rondelettes. Cette horreur des dettes il l'affirmera au Conseil de Régence; il voudrait un gouvernement « ferme et juste »; il contrecar-

1. Le grand Condé, encore duc d'Enghien.

rera Mazarin à ce point de vue, au grand déplaisir de la reine ; et, lors de la Fronde, le public regrettera sincèrement qu'il soit mort. La simplicité excessive de sa mise et de ses manières plaisait aux petites gens, aux bourgeois : beaucoup diront qu'un prince si ordonné en sa maison, n'eût toléré le désordre ni dans les finances, ni dans la rue ; et, qui sait ? il eût peut-être été très populaire, comme le fut Beaufort, pour « n'avoir pas su tenir son rang ».

Aucun de ces trois grands personnages ne semblait au roi capable de gouverner, de continuer la grande politique du Cardinal : la futilité des uns, l'avide médiocrité du dernier ne le rassuraient guère ; il s'en ouvrit à Mazarin qu'il appréciait de plus en plus, qu'il voyait même avec plaisir : l'heureux caractère de l'Italien, sa gaîté constante le déridaient, le réconfortaient dans sa misère physique ; il le voyait infatigable au travail, se jouant avec les difficultés ; et le pauvre roi eût eu plus de confiance en l'avenir, s'il eût pu assurer à cet esprit fertile en ressources un rôle prépondérant dans la direction des affaires. A eux deux, ils reprirent une idée qu'avait eue Richelieu, quand, prévoyant la mort de son maître, il avait songé à garder le pouvoir sous une régence éventuelle ; ce qui l'avait dans les derniers temps, avec l'aide de Mazarin, rapproché de cette reine qu'il avait pourtant si maltraitée. Ils pensèrent à créer un conseil de Régence, où la reine et les princes seraient en minorité et n'auraient que l'ombre du

pouvoir, en en conservant les honneurs. Bien que contraire aux usages et quelque peu entachée d'illégalité [1], cette solution souriait au roi : restait à trier sur le volet les hommes qu'on adjoindrait à la reine et aux princes. Louis, comme de juste, les voulait inféodés à la politique du feu Cardinal et assez nombreux pour l'imposer ; il jeta d'abord naturellement les yeux sur les trois personnages que lui avait recommandés Richelieu et que l'on avait baptisés déjà « les Restes du Cardinal ».

Mazarin était au premier rang ; mais l'habile homme, tout en entrant dans les vues du roi pour ne pas compromettre le présent, ne laissait pas de réserver l'avenir : il tenait secrètement la reine au courant des projets du roi, en l'assurant qu'il serait toujours et en tout le plus dévoué de ses serviteurs. Comme de trop fréquentes entrevues avec Anne eussent paru suspectes, l'aumônier de la reine, Augustin Potier, évêque-comte de Beauvais, avec une discrétion toute ecclésiastique, leur servait de trait-d'union ; Mazarin avait fait espérer à celui-ci, avec une part au gouvernement, la tentante pourpre romaine. Anne est déjà très favorable à Mazarin qu'elle a vu à l'œuvre, qui l'a toujours ménagée, traitée avec respect, déférence et douceur, même lorsqu'au vu et su de tous il était le confident intime de Richelieu ; elle a bien compris que cet homme, dont elle connaît la valeur, sera à elle, tout à elle :

1. Il y avait pourtant eu des précédents.

étranger, sans attaches, sans parentés encombrantes ou qui puissent l'imposer, il ne pourra jamais être rien que par l'appui qu'elle voudra bien lui prêter, et les intérêts de l'ambitieux cardinal sont pour la reine le plus sûr garant de son dévouement absolu ; mais elle dissimule prudemment ses sentiments intimes — peut-être sur les conseils de Mazarin lui-même, — et elle reste très réservée sur son compte, même quand elle parle de lui à ses confidents les plus secrets, le président Le Bailleul et Brienne, le père ; ce dernier pourtant nous paraît l'avoir devinée.

Le bouillant Chavigny, moins politique et tout d'une pièce, accepta avec enthousiasme d'être du Conseil de Régence ; il poussa même intempestivement le zèle jusqu'à introduire dans le projet de la déclaration du roi qui devait, en la justifiant, établir l'innovation projetée, quelques considérations peu aimables pour la reine. Ce n'était pas de nature à augmenter l'affection, très modérée déjà, qu'elle lui portait ; elle ne se rappelait pas sans aigreur qu'il avait été l'âme damnée de son persécuteur Richelieu et qu'il ne l'avait pas toujours ménagée, à la différence du doux et conciliant Mazarin, qui avait su la servir sans déplaire au Cardinal.

Quant au bon de Noyers, escomptant la mort du roi à brève échéance, il craignit, en déplaisant à la reine, de compromettre sa situation enviée de secrétaire d'État à la guerre ; il se crut fort habile en faisant demander au roi de se retirer pour quel-

que temps... et sa disgrâce, Mazarin aidant, ne se fit pas attendre. Il la dut en effet, assurait-on, à une jolie malice du Cardinal qui n'eut point été fâché de le voir remplacer à la guerre par un homme à lui. Ce fut son ami (?) Mazarin que de Noyers, — désirant éviter une explication, peut-être difficile, à coup sûr désagréable, avec le roi, — eut l'heureuse inspiration de choisir pour porte-parole ; et, dans cette circonstance, le fin mandataire se montra maladroit, comme par hasard ; quelque insinuation malencontreuse sur l'opportunité de cette retraite temporaire dut mécontenter le roi, qui lui dit sèchement : « Si M. de Noyers veut demeurer, ramenez-moi le sur l'heure ; sinon, qu'il aille où il voudra ! » Le malin italien ne rapporta, paraît-il, au pauvre de Noyers que la seconde partie de la réponse ; il lui dit simplement « qu'il avoit permission de se retirer » et de Noyers se retira, tout penaud.

Montglat donne de cette disgrâce une autre version : Le doux « petit bonhomme » avait, à tort ou à raison — et plutôt à raison — la réputation d'être un peu fourbe ; on le disait affilié à la Compagnie de Jésus, « jésuite galoche » ; les *Mil Vers* prétendent que

« Son âme est semblable à sa mine :
Elle est petite, faible et fine. »

Bref, un jour, Louis XIII s'aperçut que de Noyers s'était dévotement permis de le tromper : « Est-ce ainsi que vous prétendez m'en donner à

garder? » dit le roi aigrement. De Noyers, se croyant déjà indispensable, riposta sans douceur ; ils se piquèrent, et le ministre de la guerre offrit de se retirer : il se croyait déjà un Richelieu, en quoi il se trompait ; et le roi le prit au mot. Même « il le pilla devant tout le monde, comme il avoit accoutumé de faire tous ceux qui tomboient dans ses disgrâces ». — « Des ministres comme lui, eût-il dit, j'en aurai cent pour un ! »

Quoiqu'il en soit, de Noyers partit pour sa belle terre de Dangu (13 avril 1643), il y resta. Le roi mort, il voulut revenir ; il reçut commandement de n'en rien faire et mourut peu après. Bensserade en fit un rondeau marotique assez insignifiant ; et ce fut tout [1].

Pardon ! Mazarin en profita pour mettre indirectement la main sur le secrétariat de la guerre en faisant confier cette importante charge à un de ses vieux amis, un simple intendant de l'armée d'Italie ; lors des modestes débuts du Cardinal, cet

1. Tenez-vous bien loin de la cour
Et choisissez votre séjour,
A Dangu ou bien à Pontoise.
Si mieux vous n'aimez de la toise (bâtir)
Travaillez à la basse-cour.
C'est un voyage sans retour ;
C'est pourquoi, de force ou d'amour,
Ou que soyez, sans qu'il vous poise,
Tenez-vous bien !
Plusieurs ont festoyé ce jour ;
Mais tel qui rit aura son tour.
Le prince a l'âme bien matoise
Et vous, qui causâtes la noise,
Tenez-vous bien !

(Bensserade.)

ami avait eu la confiance de lui prêter 10.000 écus, contre l'avis de sa très prudente femme, qui les croyait, non sans apparence de raison alors, fort compromis. Le nouveau venu se nommait Michel Le Tellier ; et ce prêt de 10.000 écus fit de lui ce ministre que Louis XIV devait aimer toute sa vie, combler de faveurs, surcharger de dignités, jusqu'en son fils, qui fut tout simplement le marquis de Louvois.

Il fallut donc remplacer de Noyers au Conseil de Régence : Claude Bouthilier, le surintendant, avait toujours été l'ami fidèle de Richelieu ; c'était un honnête homme, et le roi le choisit, pensant d'ailleurs que Chavigny, son fils, plus délié, plus fin et dont il était sûr, le rangerait à ses avis.

Il leur adjoignit enfin le chancelier Pierre Séguier, que recommandaient ses bons services à Richelieu, son obéissance servile, ses réelles capacités, son acquis et sa grande puissance de travail. Mais, d'autre part — et Louis l'ignorait — Séguier, depuis l'affaire du Val de Grâce, n'était point mal vu de la reine, bien qu'il eût osé orter la main sur sa souveraine, comme nous l'avons conté[1].

Le personnel trouvé, le roi n'avait plus qu'à déclarer ses volontés ; malgré sa maladie, malgré ses souffrances, il le fit et avec la plus grande solennité. Le 20 avril, il ordonna qu'on lût devant lui ce testament politique en présence des princes, des pairs, des officiers de la couronne, des prési-

1. *Règne de Richelieu*, p. 144.

dents et d'une délégation du Parlement ; en voici les dispositions essentielles : « La reine serait régente; Monsieur, lieutenant général du royaume et M. le Prince le suppléerait au besoin; mais *les affaires devraient être discutées et résolues par un Conseil de Régence et à la pluralité des voix;* enfin, ce Conseil serait composé de sept membres : la régente, le lieutenant général, M. le Prince, le cardinal Mazarin, le comte de Chavigny, le surintendant Bouthilier et M. le Chancelier. » Dans l'esprit du roi, les quatre derniers, formant une majorité, devraient continuer la politique du grand Cardinal, malgré l'opposition possible des princes et de la reine.

On remarqua fort que pendant la lecture de cette déclaration, la reine ne cessa de pleurer ; et l'on se demanda si c'était par bienséance ou du dépit de se voir ainsi mise en tutelle. Elle seule eût pu le dire. Elle signa du reste la déclaration avec tous les intéressés et jura comme eux de s'y conformer. Le Parlement enregistra le lendemain ces dernières volontés du roi; la Régence fonctionna le même jour, et Louis XIII ne compta plus ou guère; il ne lui restait qu'à mourir, et il ne tarda pas.

LA MALADIE ET LA MORT DU ROI

Son mal, avec l'aide efficace des médecins, avait fait de rapides progrès. Louis avait toujours été

« malsain », maladif, dirions-nous ; et les bons médecins le « droguaient » ferme, « même en santé » : le journal d'Héroard est là pour l'attester ; mais quand il tomba vraiment malade, en février, ils voulurent mieux faire, se distinguer : ils y réussirent à souhait, et l'on peut dire sans mentir que ce pauvre roi a été sûrement achevé par une débauche de remèdes de toute nature. A ce propos, la relation du sieur Du Bois [1], un de ses valets de chambre alors en service, est particulièrement édifiante, et sa lecture rend rêveur. Nous avions cru que Molière exagérait parfois, que les « parties » de son M. Fleurant, quoique civiles, étaient excessives, et ses propos de médecins, fantaisistes [2]. Quelle erreur ! Lisez donc Du Bois.

Dès le début de la maladie, « ptisanes » de toute espèce, mais à la rhubarbe de préférence, « pour favoriser les évacuations qui l'affoiblissoient beaucoup », médecines, juleps, remèdes composés se succèdent sans trève dans le pauvre estomac royal; par exemple, quand il prend un remède composé, il en reste brisé ; et ne croyez pas qu'on lui fasse grâce de la saignée, ni de ces émollients bénins alors si à la mode et dont l'emploi était d'ailleurs justifié par une irritation effroyable de l'intestin !

A ce beau régime, l'appétit disparaît ; le roi s'affaiblit de plus en plus, étant « dégoûté par les continuels remèdes que les médecins lui faisoient

1. Bibl. Nation. Mns 6993.
2. Il s'agit ici, bien entendu, des médecins du temps.

prendre journellement, même en santé, comme en maladie, et ne buvant que très peu de vin » ; on lui interdira même complètement l'usage de la généreuse liqueur, qu'on remplacera par le réconfortant « petit lait » ; et le bon Du Bois, qui ne partage point apparemment l'aversion des docteurs pour le noble jus de la vigne, signalera à deux reprises cette privation comme la cause de l'inappétence et du dépérissement de l'auguste malade.

Ce dépérissement fut très rapide; qu'on en juge : le 27 février[1], le roi avait encore pu chasser en carrosse et promener dans le parc : ce fut sa dernière chasse. Dans les premiers jours de mars, il peut encore aller « dans ses jardins et dans ses grottes où il fit jouer toutes les eaux qui étoient d'une beauté achevée » : ce furent ses dernières sorties. Le 12 mars, il ne peut plus que promener en robe de chambre « dans sa galerie qui est très belle et peinte de traits d'histoire, où il se trouva beaucoup de gens de qualité avec la reine et les princes et princesses pour contribuer au divertissement de Sa Majesté, qui fit plusieurs fois le tour de cette galerie, et même étant par-dessous les bras soutenue par M. de Souvray »; ensuite, il ne quitta plus la chambre.

Se voyant ainsi dépérir, il a, le 16 mars, une révolte contre ses bourreaux, le médecin Bouvard notamment, « étant d'un chagrin mortel, ne voulant plus prendre aucun remède; ce qui commença

1. La veille il avait donné au duc d'Enghien le commandement de l'armée de Flandres.

à étonner les médecins, voyant que Sa Majesté diminuoit à vue d'œil et que leurs remèdes ne faisoient pas l'effet qu'ils espéroient, bien au contraire, car on avoit remarqué qu'Elle se portoit mieux quand elle n'en prenoit point; mais », ajoute philosophiquement Du Bois, « il falloit suivre l'ordre de la médecine et mourir dans les formes, ce qui est ordinaire aux grands seigneurs » ! Ne croit-on pas lire du Molière ? quelque vingt ans plus tard, Mme de La Fayette mettra les mêmes paroles dans la bouche de la malheureuse Henriette d'Angleterre expirante.

La reine, sérieusement effrayée, fit venir les meilleurs médecins de Paris, comme si Bouvard et Chicot n'eussent pas suffi à le torturer. Elle fut, du reste, tout le cours de la maladie, bonne, prévenante et attentionnée pour son mari. Déjà en 1630, quand il avait failli mourir à Lyon, elle lui avait donné des soins affectueux; elle ne les lui épargna pas en cette circonstance; et malgré le fâcheux éclat de rire que provoqua probablement quelque bonne facétie de l'indifférent Gaston [1], elle témoigna à Louis XIII une véritable affection; elle « ne bougeoit de son chevet, outrée de douleur et versoit des larmes à tout moment »; elle voulut le veiller plusieurs nuits comme une simple bourgeoise; et enfin, à bout de forces elle-même, elle ordonna qu'on lui dressât un lit de camp dans le cabinet voisin de la chambre du malade, où elle s'installa à demeure. Bien qu'elle n'eût pas

1. V. p. 140.

eu toujours à se louer des procédés du roi à son égard, « elle parut sensiblement affligée, ajoute Mme de Motteville, et m'en ayant parlé souvent elle m'a toujours dit qu'il lui sembla, quand elle le vit expirer, qu'on lui arrachait l'âme » ! C'est peut-être exagéré, car elle parut assez vite consolée; elle n'en fut pas moins parfaite en ces circonstances, et cela accrut la sympathie que l'on avait déjà pour elle.

Mais, revenons à nos médecins; les uns et les autres se piquèrent d'honneur et firent si bien qu'ils dégoûtèrent leur malade de toute nourriture par « les remèdes et ptisanes qu'ils lui ordonnoient à chaque moment »; le 19 mars, il a « mal au cœur » rien qu'en voyant un bouillon, et il commence à désespérer : « Je vois bien que je n'ai plus que faire d'aucuns aliments, puisque c'est la volonté du Seigneur ! » Par surcroît, l'irritation provoque le développement de varices anales; il supporte trois jours durant ce martyre, « ne sachant quel remède y faire que du lait chaud dans des éponges qu'on lui pressoit continuellement dessus pour les rafraîchir et adoucir». Puis, cette crise passée, il croit renaître; pendant quelques jours, il fait de la musique, s'amuse au tric-trac, « chante plusieurs petits airs de dévotion »; il cause avec la reine, joue avec ses enfants. Ce calme trompeur l'abuse, et sa désillusion en fut d'autant plus cruelle quand, le 26 mars, il se trouva plus mal que jamais. Le voilà furieux contre ses assassins : il reproche à Bouvard, son premier médecin, de lui avoir caché

son état ; et Bouvard, toujours plein de bonne volonté, riposte « en lui faisant prendre beaucoup de remèdes pendant ce temps-là », entre autres une « médicine » qui l'anéantit.

Après cette nouvelle crise et malgré un mieux sensible dans les premiers jours d'avril, le pauvre roi ne conserve guère d'espoir : on l'avait quelques instants assis sur sa grande chaise devant la fenêtre ; il aperçoit le clocher de Saint-Denis : « Mes amis, dit-il, je vois ma dernière demeure ! » (2 avril) et il pense à son salut. Le soir, avant qu'il dorme et peut-être pour l'endormir, on lui fait des lectures édifiantes : La *Vie des Saints*, la *Méditation de la Mort*, l'*Introduction à la Vie dévote*, ce petit chef-d'œuvre de saint François de Sales, l'*Évangile selon saint Jean* ; il feuillette parfois l'ouvrage pieux qu'il composa jadis en collaboration avec le P. Caussin : « *Vera christianæ pietatis officia per christianissimun regem Ludovicum decimum tertium ordinata.* » Le 5 avril fut une de ses meilleures journées : « il envoya quérir par Tiffaine les sieurs Camefort, Ferdinand et de Niert », ses musiciens ; il fait un concert des paraphrases de Godeau, qu'il a mises en musique lui-même ; de Niert prend son luth et ils chantent le *Lauda, anima* ; la reine accourt, paraît ravie ; tout le monde se réjouit ; et le malade, ragaillardi, s'abandonne à de beaux rêves : « S'il guérit, dit-il, il fera la paix le plus tôt possible pour alléger ses pauvres peuples que la guerre l'a obligé d'accabler d'impôts ; plus tard,

il se retirera à Versailles dès que le dauphin sera assez grand ; et là, libre enfin de soucis, il partagera son temps entre la chasse et le soin de son salut. » Et, malgré sa faiblesse, il va s'occuper activement d'affaires : c'est à ce moment qu'il élabore avec Mazarin et Chavigny son testament, en prépare la Déclaration ; le 13, il congédie à ce propos de Noyers que remplacera Michel Le Tellier, encore absent et dont l'éloignement permettra à Mazarin de s'immiscer au secrétariat de la guerre. Avec sa facilité d'assimilation et sa puissance de travail, l'Italien madré en pénétrera rapidement les arcanes, se préparant ainsi d'avance à réunir sous sa main tous les services de l'État, *ce qui le rendra, comme Richelieu, indispensable.*

Mais ce dernier effort a épuisé le roi, et les médecins, bien entendu, viennent à la rescousse ; pour le réconforter, ils ordonnent purge sur purge et le mettent au régime absolu du petit lait ; après huit jours de ce régime, le malheureux est rendu ; il ne peut « tenir debout » ; c'est alors que, se sentant mourir, il fait solennellement sa Déclaration ; et il semble vraiment sur le point de rendre l'âme. « Cela étonna fort les médecins, » dit Du Bois ; on le conçoit : ils avaient fait ce qu'ils avaient pu ; ils voulurent même faire davantage pour son réconfort et prescrivirent, après une grande consultation où tout dut se passer dans les formes, — devinez quoi ! — une bonne saignée, qui « réussit fort mal », on s'en doute ; la petite toux sèche qui s'était manifestée fin mars devint

continuelle, et on considéra le roi comme perdu.

La nuit qui suivit la Déclaration fut mauvaise ; sur le matin, comme on le changeait de linge, le malade regarda tristement ses membres émaciés : « Voilà pourtant, dit-il à M. de Pontis, la main qui a tenu le sceptre ! ne diroit-on pas le bras et la main de la Mort même ! » Mais il envisagea dès lors cette mort avec une sérénité qui ne fut pas sans grandeur, et le rochelois Priolo put justement écrire dans son histoire latine : « Personne, en aucun temps, ne vit venir la dernière heure avec tant de courage ! » N'étaient même les sentiments religieux qu'il montra constamment jusqu'à l'agonie finale, on pourrait croire qu'il la désira comme une délivrance. Il avait voulu que le dauphin fût baptisé en grande pompe ce jour même, 22 avril, et il avait tout réglé d'avance : Le cardinal Mazarin devait être parrain pour le pape, et Mme la Princesse, marraine ; enfin l'enfant s'appellerait Louis. Après la cérémonie, on lui amena le bambin encore vêtu des habits somptueux qu'avait à cette occasion envoyés Sa Sainteté. Le roi fit un effort pour l'embrasser avec tendresse : « Comment vous appelez-vous, mon fils ? » lui demanda-t-il. — « Louis XIV, mon papa, » répondit le dauphin — « Pas encore, mon enfant, pas encore ; mais priez Dieu que ce soit bientôt ! » Deux jours plus tard, le croyant à l'extrémité, on lui donna l'extrême-onction ; et — fait bizarre que l'on a souvent constaté chez les mystiques — il se trouva bien mieux.

Ainsi finit avril dans des alternatives de bien et de mal, lorsque, le 6 mai, il retomba tout à fait; et, après une nuit de vives souffrances : « Quand me donnerez-vous, dit-il à Chicot, son médecin en service, cette bonne nouvelle qu'il faut que j'aille à Dieu ? » Dès lors, il déclina très rapidement, tout en conservant absolument intactes ses facultés intellectuelles, et ne s'illusionnant guère sur l'empressement sympathique des courtisans qui le visitaient : « Ces gens-là viennent voir si je mourrai bientôt ! » Le 9, on l'éveilla d'un inquiétant assoupissement pour lui offrir des aliments : « Pourquoi me réveiller, dit-il, alors que je dormais si bien ? Croyez-vous que j'appréhende la mort ? s'il me faut partir, je suis prêt » ; et, se tournant vers le P. Dinet, son nouveau confesseur (de Noyers avait fait congédier le P. Sirmond [1]) : « En ce cas, confessez-moi, mon père, et recommandez mon âme à Dieu ! »

Le lendemain fut un des rares jours de sa fin où il montra quelque impatience : les médecins voulaient à toute force lui donner un peu de gelée fondue : « Eh ! Messieurs, dit-il, ne pourriez-vous me faire la grâce de me laisser mourir en paix ! » Dans la soirée, le petit dauphin vint le voir. Le roi dormait et déjà sa figure était toute décomposée ; Dumont, l'écuyer ordinaire, prit l'enfant dans ses bras : « Venez, Monseigneur, lui dit-il, regardez bien le roi qui dort afin de conserver le souvenir de votre père » ; et, comme l'enfant

1. Il ne l'avait pas trouvé assez souple vis-à-vis de lui.

regardait, les yeux étonnés et non sans frayeur : « Voudriez-vous bien être roi, Monseigneur ? » demanda Dumont. — « Oh non, certainement, » dit le petit dauphin. — « Et cependant, si votre papa mourait ? » — « Si mon papa mourait, je me jetterais dans les fossés ! » — « Voyons, Dumont, dit alors Mme de Lansac, gouvernante du petit prince, laissez donc cet enfant tranquille ; il a déjà dit deux fois la même chose ; et, si le malheur arrivait, il faudrait fort veiller sur lui ! »

Un peu avant le soir, le roi s'éveilla en sursaut ; ses regards tombèrent sur M. le Prince qui se trouvait dans la ruelle : « Ah, mon cousin, dit-il, j'ai fait un beau rêve. » — « Lequel ? sire. » — « Votre fils, M. le duc d'Enghien, après une rude bataille, venait de remporter une grande victoire ! » Presque dégagé de la matière, son esprit avait-il pénétré le mystérieux avenir, ou si une préoccupation constante des destinées de la France lui avait montré dans le rêve ses désirs réalisés ? le fait est qu'il sembla prédire à une semaine d'intervalle la glorieuse et sanglante bataille de Rocroy, la première victoire du grand Condé.

Enfin, après trois mortelles journées où le malheureux, qui ne prenait plus d'aliments, n'avait de forces que pour souffrir et se plaindre doucement, les médecins lui annoncèrent, comme il l'avait exigé d'eux, que le moment fatal approchait : « Dieu soit loué ! » dit-il, et il fit courageusement ses adieux à la famille royale ; il embrassa longuement la reine et il lui fit à voix basse de

longues recommandations ; il embrassa de même le dauphin, puis Monsieur, son frère, à plusieurs reprises ; il mit même la main de ce dernier dans celle de sa femme en leur recommandant d'être toujours unis pour le bien du pays, ce qu'ils promirent en pleurant.

Il fit ensuite approcher les ecclésiastiques qui devaient l'assister, leva les yeux au ciel et dit à haute voix : « Mon Dieu, recevez-moi dans votre miséricorde ! prions, Messieurs ! » ajouta-t-il ; puis regardant l'évêque de Meaux : « Vous verrez bien, n'est-ce pas, Monsieur, quand il faudra lire les prières de l'agonie : d'ailleurs je les ai toutes marquées d'avance ! » Il entra en effet peu après dans l'agonie et s'endormit pieusement dans le Seigneur, à deux heures trois quarts de l'après-midi, le 14 mai 1643, ayant non pas régné mais occupé le trône trente-trois ans, jour pour jour [1] et presque heure pour heure.

Telle fut la fin de ce roi que nous avons impartialement tâché de faire revivre. Pour médiocre qu'il fût en réalité, les circonstances lui permirent de contribuer à la grandeur de la France ; il eut le mérite d'aider à ces circonstances ; il montra même une réelle bonne volonté chaque fois qu'elles l'exigèrent, et cela vaut bien quelque indulgence de la part de la postérité.

1. Henri IV avait été assassiné le 14 mai 1610.

IV

LES CABALES ET MAZARIN

Un mort[1] causoit notre réjouissance :
Les gens de bien vivoient en l'espérance;
Mais
Je crois que sous la Régence
Tout ira pis que jamais.

L'on va disant que la reine est si bonne,
Qu'elle ne veut faire tort à personne ;
Mais
Si l'étranger[2] en ordonne,
Tout ira pis que jamais.

Ces petits couplets de Blot sont un fidèle écho de l'opinion dès le début de la Régence.

Louis XIII fut en effet très modérément regretté, comme l'affirme le chansonnier : il n'avait su ni être aimable, ni se faire aimer ; son amitié avait été dangereuse ou décevante ; aussi furent-ils

1. Louis XIII.
2. Mazarin.

bien rares ceux qui, comme le duc Claude de Saint-Simon, lui gardèrent un souvenir pieusement reconnaissant. En outre, il avait trompé beaucoup d'espérances à la mort du Cardinal en continuant sa politique; et les victimes de cette politique, quoiqu'elles eussent, pour la plupart, éprouvé les effets de la clémence du roi, lui surent peu de gré de cette clémence, nous avons vu pourquoi [1]. Par contre, elles voyaient bien traités ou dans les emplois les amis et les créatures de leur persécuteur, et cette faveur les choquait.

« On étoit si las de son gouvernement et on avoit de si grandes espérances de la conduite de la reine, que chacun désiroit du changement ; aussi, durant sa maladie, qui fut fort longue, on connaissoit dans le visage des courtisans l'état de sa santé, car tout le monde étoit triste quand il se portoit mieux, et, dès qu'il empiroit, la joie se remarquoit dans les yeux de chacun. Quand il fut mort, chacun croyoit avoir sa fortune faite [2]... ». Enfin « il y eut des personnes à qui leur dureté et l'envisagement de leurs espérances firent dire qu'il étoit trop long à mourir et qu'il ennuyoit les spectacteurs [3]... »

Pendant cette période d'attente anxieuse qui suivit la Déclaration, où le roi n'était déjà plus le roi, ni la régente encore vraiment régente, s'ébauchent, se nouent les intrigues qui vont

1. V. p. 131.
2. Montglat.
3. Motteville.

donner le pouvoir absolu à la reine, et, par contre-coup, maintenir Mazarin aux affaires, préparant ainsi le *règne* de ce subtil et ondoyant Italien, dont on ne tardera point à se méfier : Blot nous en est garant.

MESSIEURS D'ORLÉANS ET DE CONDÉ

A la Cour tout d'abord, deux grands partis, deux puissantes « cabales » — Orléans et Condé — se sont nettement dessinés.

Les deux princes — dont nous n'avons plus à faire le portrait — semblent tout disposés à se disputer le pouvoir ; ils s'observent avec méfiance et se détestent, courtoisement. Henri de Condé enfant s'est trouvé trop près du trône, et la naissance de Louis XIII et de Gaston l'en ont trop écarté ; il se voit avec peine mis au second rang. Depuis son emprisonnement de jadis à Vincennes, il a toujours été bien en cour, s'est tenu à l'écart des cabales contre le Cardinal et s'est enrichi, tandis que Gaston a toujours combattu Richelieu et en a pâti : se trouvant dans des partis contraires, ils ont toujours été des adversaires, sinon des ennemis, et leurs partisans, aussi ; le pli est pris, même les valets surenchérissent sur leurs maîtres qui, eux, ont le bon goût et la prudence de dissimuler, au moins en public.

Les deux princes arrivent donc à Saint-Germain escortés d'une cour nombreuse de gentilshommes

attachés à leur fortune, prêts à les soutenir pour avoir part à la curée et le montrant parfois sans vergogne. Des conflits sont à craindre tous les jours, et la reine n'est nullement rassurée. Ce n'est point qu'elle redoute beaucoup Gaston : elle le connaît trop bien ; mais sa confiance en M. le Prince est plus modérée : « Outre qu'il étoit désagréable de sa personne, on l'accusoit de n'avoir pas trop de bonté et d'avoir une grande avarice. » Sa femme, la toujours belle Charlotte de Montmorency, le desservait d'ailleurs auprès de la reine son amie, car « elle le haïssoit fort » non sans motifs valables [1]. Enfin on l'avait vu à l'œuvre sous la minorité de Louis XIII, et ce passé turbulent ne paraissait pas un bien solide garant de l'avenir. Dans ces conjonctures, la reine va, tout en lui faisant bonne mine, se rapprocher des Vendôme, ennemis des Condé, créant ainsi un troisième parti, qui deviendra le sien. Anne d'Autriche a-t-elle eu d'elle-même cette pensée politique ? Nous ne le croyons pas, car c'est son aumônier, M. de Beauvais, Augustin Potier, qui a ménagé ce rapprochement, et M. de Beauvais n'est pas moins l'ami de Mazarin que des Vendôme.

MESSIEURS DE VENDÔME

Les Vendôme et les Condé se détestent.

César de Vendôme, tout frère du roi qu'il est,

1. V. *Règne de Richelieu*, p. 92.

se voit par sa bâtardise exclu du gouvernement, alors que son petit cousin, Condé, y aura une part assurée. César n'a pas l'âme généreuse[1] : il est jaloux ; et sur cette jalousie vont se greffer bien des griefs : des querelles de femmes sont nées, qui vont emplir de bruit et de scandale les premiers temps de la Régence. En effet, le duc de Longueville, qui vient d'épouser la fille de Condé, la toute charmante Mlle de Bourbon, lui a fait, lui fait et lui fera des infidélités avec la belle et audacieuse Mme de Montbazon ; et celle-ci, détestant comme de juste la jeune femme dont elle a pris et veut garder le mari, lui jouera des tours pendables. Or, le propre fils de Vendôme, le duc de Beaufort, est, au vu et su de tout le monde, l'ami dévoué, chevaleresque de Mme de Montbazon ; pour platonique qu'on prétende cette liaison, elle n'en est pas moins forte ; Beaufort, prenant hautement les intérêts de sa dame, est l'ennemi des Condé ; et ceux-ci, de leur côté, ne sont guère satisfaits de lui.

La cabale des Vendôme est puissante, mais de moindre qualité que celle des princes : si elle groupe moins de gentilshommes, par contre, elle s'étend au Parlement grâce à leur ami, M. de Beauvais, qui est d'une grande famille parlementaire ; et Beaufort est déjà fort goûté des dames de la halle.

Toutefois, César de Vendôme ne serait pas un appui bien solide sans ses fils, Mercœur et Beau-

1. V. p. 60.

fort. Ce frère de Louis XIII a un passé plutôt fâcheux : il fut un conspirateur malheureux et poltron ; il jouissait, à l'égal du duc de Guise, d'une solide réputation de menteur ; ses mœurs — en sa jeunesse du moins — lui avaient valu d'aimables surnoms, « bourgmestre de Sodome » notamment, et d'honnêtes vaudevilles [1] ; mais la sagesse était venue avec les infortunes et avec l'âge. « Il avoit d'ailleurs beaucoup d'esprit, » a noté l'indulgente Mme de Motteville.

Ses deux fils en avaient moins, « mais ils étoient tous deux plus estimés par la profession qu'ils faisoient l'un et l'autre d'être fort hommes d'honneur, quoique d'une manière fort différente ». Les deux frères ne se ressemblaient guère en effet : l'aîné, Mercœur [2], est timide, doux, sage et politique, une violette, et, comme la violette, il se plaît à l'ombre; tandis que Beaufort [3] ne déteste point le bruit : il est entier, emporté, courageux, loyal, et sans cervelle. « Mon cœur est franc comme ma mine », lui fera chanter cette peste de

1. V. *Règne de Richelieu*, p. 255. — On avait longtemps appelé l'hôtel de .Vendôme, l'hôtel de Sodome; dans quelques années, le mordant Bussy-Rabutin, ayant fort à se plaindre de Mme de La Baume-Tallard, qui loge tout près et dont une traîtrise lui vaudra la Bastille, rappellera ces souvenirs :

Dans votre quartier, La Baume,
On dresse autel contre autel
On y vit comme à Sodome,
Dans votre quartier, La Baume,
Et chez vous comme au b...

2. Louis de Vendôme, duc de M.
3. François de Vendôme, duc de B.

Blot, en se moquant un jour de lui. Ce bon cheval de bataille est déjà très populaire, grâce à sa familiarité, à sa bonté avec le menu peuple, qui, à ce signe, reconnaît en lui le digne petit-fils du roi Henri; il lui sera facile de devenir l'idole des Parisiens, le roi des Halles; et le malin coadjuteur, son ami, jouera plus tard merveilleusement de ce fantoche. Mais son laisser-aller bon enfant ne va point sans quelque trivialité, et son langage s'en ressent ; il se sert parfois d'expressions pittoresques et saugrenues; le terme impropre ne l'effraie guère ; et l'on rira dans la coulisse de ses « *contusions* » de mots, pour parler comme lui. Ces confusions sont parfois malheureuses : un jour, quelques années plus tard, Mme de Grignan [1] sera très offusquée de ce qu'il lui a trouvé la mine « lubrique », — le bon prince voulait dire « lugubre » ; — aussi, parlant d'un seigneur étranger : « Il ressemble », dira-t-elle d'un ton aigre-doux, « à M. de Beaufort, à cela près qu'il parle français ! »

Pour le moment, ce beau jeune homme est, malgré M. de Longueville, très assidu auprès de la toute belle Mme de Montbazon; mais il n'est, dit-on, « amoureux que de son âme » ; il se désole de la voir faire gras les jours de jeûne, et elle, de son côté, l'a baptisé son « grand innocent ». Cette belle passion n'empêche point Beaufort de faire l'em-

1. Angélique-Charlotte d'Angennes, première femme de M. de Grignan, fille de Mme de Rambouillet, et fort précieuse.

pressé auprès de la reine, sa bonne tante[1], qui ne s'en effarouche nullement. Elle l'appelle « le plus honnête homme du royaume » ; à Saint-Germain, en ces jours pleins d'orages, où elle ne veut pas quitter le chevet du roi mourant, où les cabales princières semblent menaçantes, elle lui « confie la garde des enfants royaux », et il paraît à ce moment « le maître de la cour ». A Saint-Germain encore, quand le roi vient d'expirer et que la cohue des « gens de bien » vient saluer le soleil levant, encombre le Château-vieux, où s'est retirée la reine — et la gêne, c'est Beaufort qu'elle charge d'éloigner les importuns, de faire le vide, de monter la garde ; et le bon gendarme s'en acquitte si parfaitement qu'il s'attire quelques invectives assez vives de M. le Prince, car il n'a pas daigné faire d'exception pour ce grand personnage qu'il aime peu et qui le lui rend bien. M. le Prince en est fort blessé ; il ne le cache pas à Sa Majesté ; mais elle l'apaise avec de bonnes et aimables paroles.

Ces marques incontestables de faveur éblouissaient le beau jeune homme ; il allait croire tout promis à son ambition ; et, dans sa modestie, ne se jugeait pas inapte à tenir le premier rang. Les amis des Vendôme le pensaient comme lui, escomptaient déjà sa fortune et la leur ; mais hélas ! Beaufort n'avait aucune des éminentes qualités nécessaires : « Son génie étoit borné » ; et sa belle tête un peu vide s'emplissait de beaux rêves et de

1. César de Vendôme était fils de Henri IV et de Gabrielle d'Estrées.

vaine fumée ; il s'en grisait, faisait le mystérieux et l'homme capable ; ses amis, qui avaient « la mine de penser creux », l'imitaient ; et quand, le roi mort, ils exagèrent cet air d'importance, Mme Cornuel, la bonne langue, les baptise de ce nom d'*Importants*, que leur a conservé l'histoire.

En tête de ces amis est l'évêque de Beauvais, digne prélat, attaché à ses devoirs, bonhomme sans malice comme sans finesse, un naïf fourvoyé dans ces intrigues et destiné à tirer les marrons du feu pour Mazarin ; « une bête mitrée, le plus idiot des idiots de votre connaissance », dira cruellement de Retz qui ne l'aime pas ; mais de Retz exagère parfois, et le rôle effacé d'Augustin Potier, évêque et comte-pair de Beauvais, n'a pas laissé d'avoir quelque importance dans les coulisses de la comédie politique.

LE JEU DE MAZARIN

Quant à Mazarin, il louvoyait avec une aisance merveilleuse parmi ces intrigues ; il était dans son élément. Nous l'avons vu naguère résoudre ce délicat problème de capter à la fois l'entière confiance de Richelieu et de plaire au roi sans déplaire à la reine, au contraire [1] ; aujourd'hui, il se pousse

1. V. *Règne de Richelieu.*

tout doucement vers le premier rang, mais il se garde bien de paraître y aspirer; il s'efface pour ne porter ombrage à personne; il est humble et modeste, presqu'à l'excès : Ce ministre, ce prince de l'Église, ce confident du roi mourant a un train de maison fort médiocre; deux petits laquais lui suffisent. Que diraient à Rome, s'ils le voyaient ainsi, ses orgueilleux et fastueux collègues du Sacré Collège ? Rassurez-vous ; au fond, la modestie n'est pas son fait, et il se rattrapera plus tard : quand, dans sa toute-puissance, il ira conclure le traité des Pyrénées, il étalera le faste d'un satrape asiatique. Sa suite — sa cour plutôt — comprendra au moins soixante prélats ou fort grands seigneurs, les archevêques de Toulouse et de Lyon sans compter les évêques, quatre ou cinq maréchaux de France, les gentilshommes les plus qualifiés; ajoutez, pour sa seule personne, « cent cinquante personnes de livrée et autant de du service et de suite, une garde de cent chevaux et trois cents fantassins, vingt-quatre mulets avec des housses très exquises et très riches, huit chariots à six chevaux pour son bagage, sept carrosses pour sa personne et quantité de chevaux de main ! »

En 1643, il joue encore le désintéressement : de maigres bénéfices lui suffisent et ses émoluments de ministre; mais laissez faire le temps; et il aura les revenus des vingt-cinq ou trente plus riches abbayes de France; il s'attribuera les partis (adjudications) de l'armée, de la flotte, des tailles et il exigera des traitants d'énormes pots de vin; on

l'appellera justement le « pape des maltôtiers »; il tripotera avec Foucquet qui en pâtira; sera le prêteur du roi, mettra ainsi en coupe réglée les revenus de l'Épargne; et finalement, il laissera un héritage si indécent, que, par vergogne, il défendra absolument d'en dresser un inventaire, oubliant même, ou feignant d'oublier, une douzaine de millions [1], qui seront le premier argent de poche de Louis XIV, et ne contribueront pas peu à asseoir la fortune de Colbert; car celui-ci, intendant de la maison du Cardinal, s'empressera de les mettre fidèlement à la disposition du jeune roi!

Aujourd'hui, il est l'ami de tout le monde, doux, souple, insinuant avec son aimable sourire et son regard velouté; il prodigue les bonnes paroles et les grandes révérences : tout cela ne coûte rien; il fait bon marché des privilèges honorifiques attachés à son titre de prince de l'Église : quelle différence avec ce grand Cardinal qui semblait « foudroyer les humains » ! Mais, dans une douzaine d'années, il ne sera pas moins âpre que Richelieu à exiger les honneurs qui lui sont dus.

Pour le moment, il est au mieux avec toutes les cabales, tout en ne paraissant inféodé à aucune : il flatte le prince de Condé; il passe pour avoir inspiré au roi l'idée de donner au jeune duc d'Enghien le commandement de l'armée de Flandres et il a mis auprès de lui comme mentors le sage maréchal de L'Hôpital et le fameux Gassion, qui va gagner le bâton à la journée de Rocroy.

1. Une soixantaine de millions aujourd'hui.

D'autre part, il s'est lié à l'abbé de La Rivière [1] qu'il ménage et cajole, car La Rivière est tout-puissant sur l'esprit de Gaston d'Orléans; cet aigrefin domine son maître et le trahit au besoin, tout le monde le sait, sauf Gaston, et le tient en médiocre estime. Quand, à la mort de ce prince, il vient faire à sa fille aînée ses compliments de condoléance, il a le malheur de lui dire : « Ah ! personne mieux que moi ne peut savoir ce qu'il valait ! » et la grande Mademoiselle de lui répondre avec sa vivacité ordinaire : « Certes, vous étiez bien placé pour le savoir et vous l'avez vendu assez souvent ! » Mazarin laisse espérer à cet honnête personnage le chapeau de cardinal ; et, grâce à La Rivière, Gaston voit Mazarin d'un œil très bienveillant.

Enfin, notre Italien vit dans les meilleurs termes avec les amis de la reine les plus intimes, Brienne, le dévot lord Montaigu, Beringhen, Le Bailleul, M. de Liancourt et — ce qui vaut peut-être mieux — avec ses conseils spirituels, le Père Vincent [2],

1. Louis Barbier, abbé de La Rivière.
Il ne put obtenir le cardinalat et dut se contenter d'être comte-évêque de Langres. A sa mort, il laissa un prix de cent écus au poète qui, dans une épitaphe, célébrerait le mieux ses mérites. Voici la perle que lui dédia La Monnaye :

Ci-gît un très grand personnage
Qui fut d'un illustre lignage,
Qui posséda mille vertus,
Qui ne mentit jamais, qui fut toujours fort sage.
Je n'en dirai point davantage :
C'est trop mentir pour cent écus.

2. Saint-Vincent de Paul.

M. de Lisieux et l'évêque de Beauvais. C'est par celui-ci qu'il tient à la fois aux Vendôme et à la reine; c'est par son canal qu'il l'a tenue discrètement au courant des projets du roi, qu'il l'a assurée de son dévouement et qu'il lui dicte peut-être sa ligne de conduite, si merveilleusement politique en ces délicates circonstances.

Le siège de la reine paraît fait à son égard, mais elle joue fort bien l'indifférence; elle laisse dire, laisse intriguer, laisse espérer, et se garde bien de décourager les bonnes volontés en parlant trop tôt.

La Rochefoucauld — encore prince de Marcillac, son jeune ami, qu'elle traite de cousin dans l'intimité en mémoire de son dévouement aux jours où on la persécutait — La Rochefoucauld la montre, *avant la mort du roi*, fort indécise en apparence sur le choix d'un ministre, demandant l'avis du tiers et du quart, témoignant un jour devant lui et M. de Beauvais « quelque propension de garder le Cardinal pour un temps; mais au même instant qu'on lui disoit quelques raisons pour l'en dissuader, elle sembloit acquiescer et n'en parloit plus » ; et il ajoute : « Je crois qu'il peut y avoir eu beaucoup de dissimulation dans ce procédé. »

Un autre jour, c'est Le Bailleul et Brienne qu'elle consulte. Le Bailleul exclut Mazarin, non qu'il nie son grand mérite; mais c'est un de ces « restes du Cardinal » que l'impopularité du ministre défunt condamne à disparaître. Brienne, au con-

traire, « qui s'étoit déjà aperçu *plus d'une fois* de la pensée secrète qu'avoit la reine pour Son Éminence, » conseille de le prendre à l'essai, étant donné « son humeur douce ». Mais l'honnête Le Bailleul, qui ne voit pas plus loin que son nez, revient à la charge, et, si un cardinal est nécessaire, il propose M. de la Rochefoucauld. Voilà bien un choix du bon Le Bailleul : le cardinal François de la Rochefoucauld est un saint homme, pieux, très charitable, faisant beaucoup de bien et d'aumônes sans ostentation, d'une modestie rare, ne souffrant point qu'on le loue, à ce point qu'il a fait briser aux Incurables un vitrail où, par reconnaissance de ses bienfaits, on avait peint ses armes; malheureusement ces belles qualités ne l'empêchent pas d'être naïf et crédule ; on se rappelait encore qu'il avait été joliment berné par une intrigante, une prétendue possédée, Marthe Boissier, qu'un vieux levain de ligueurs avait découverte et prônée, pour lui faire publier que Henri IV n'était catholique que de nom. Aussi Brienne a-t-il beau jeu et répond non sans raison, en homme d'État, « qu'il faut s'arrêter non pas à la dignité de cardinal, mais à la capacité du ministre » ; et il maintient son choix, insiste en faveur de Mazarin, le seul homme qui « sache les affaires ». A la rigueur, voyant la réserve de la reine, il proposerait Châteauneuf, le prisonnier d'Angoulême, qui ne laisse pas d'être un politique et un habile homme ; alors la reine, jusque-là muette, proteste avec vivacité. Châteauneuf est mal vu des Condé : Mme la Prin-

cesse le hait, car il a envoyé à l'échafaud son frère Montmorency; et l'on doit ne pas indisposer les Condé. Elle rejette donc Châteauneuf, mais se garde de conclure.

Plus tard, dans la brochure qu'il publie *du vivant même d'Anne d'Autriche,* en réponse aux Mémoires de La Châtre et pour se justifier d'avoir eu des vues intéressées « en donnant conseil à la Reine d'offrir à M. le Cardinal la même place dans le conseil que le feu roi lui avoit destinée », Brienne le père affirme avoir donné spontanément ce conseil et n'avoir écouté que sa conscience.

La conduite de Mazarin n'est pas moins habile que celle de la reine. Tout en expédiant les affaires à l'ordinaire, toujours souriant et aimable, il semble détaché de tout et dit à ses confidents, qui le répètent, « qu'il est prêt à revenir en Italie, où il peut rendre de bons services à la France » ; il semble rappeler que Richelieu, peu de jours avant de mourir, avait décidé de l'envoyer à Rome, désirant avoir un agent de tout repos en ce centre de la politique internationale, qu'il allait même partir sans la mort du Cardinal. Il fait donc semblant de plier son paquet de nouveau, — mais il ne le plie pas : il attend encore ; seulement, en cas de mécompte, il n'est peut-être pas fâché d'entrebâiller une honorable porte de sortie, en indiquant la compensation qu'on pourrait lui donner avec profit pour l'État ; et il a vraiment droit à une compensation. Pendant son court ministère il a bien servi le roi, il l'a porté à la clémence ; il a

obligé bien des gens et n'a fait de mal à personne, sauf peut-être à de Noyers ; mais l'encombrant petit bonhomme n'était guère aimé ; et là encore, Mazarin a rendu service.

LA COMÉDIE POLITIQUE

Le roi se décide enfin à mourir. Aussitôt la reine et les deux princes ne font qu'un : un désir commun les rapproche, se débarrasser de la tutelle gênante du conseil de régence ; voulant être les seuls maîtres, ils s'entendent en famille, en bons parents. Gaston serait certes enchanté d'être, par son titre de lieutenant général du royaume, le maître sans contrôle ; Condé, de son côté, ne trouve pas assez belle la part que lui a laissée Louis XIII ; mais que gagnerait-il à une dangereuse opposition ? il a une énorme fortune, de grands établissements à sauvegarder ; il reste en somme dans la place et se sent assez avisé pour en tirer profit.

L'accord entre eux est vite conclu sur les bases suivantes : la reine aura la Régence et prendra les conseillers qu'il lui plaira ; mais elle conservera loyalement aux princes les avantages que leur faisait le feu roi. Elle serait d'ailleurs bien embarrassée d'agir autrement ; et la consécration de cet accord ne traîne pas.

Le 15 mai, lendemain de la mort du roi, la fa-

mille royale et la Cour rentrèrent à Paris qui, malgré leur deuil, leur fit un accueil enthousiaste : « On alla à l'enterrement du roi comme aux noces, et au-devant de la Reine comme à un carrousel. » Le samedi 16, une délégation du Parlement vint, comme de juste, saluer pour la Compagnie le roi et sa mère. Gaston et Condé assistent à l'audience que la reine lui donne; et, avec un touchant accord, ils déclarent s'en rapporter à la régente pour la part d'autorité qui leur devra revenir. Messieurs du Parlement sont ainsi avertis ; mais leur surprise est modérée : voici plusieurs jours déjà que les parents ou amis de l'évêque de Beauvais laissent prévoir cette attitude des princes et préparent les esprits en faveur de la reine ; or, les aboutissants de l'excellent évêque sont nombreux et puissants dans le Parlement : les Blancmesnil, les Novion, les Ocquerre sont Potier comme lui ; tous sont des parlementaires influents ayant des parentés qui se ramifient dans la robe et même dans l'épée par les de Gesvres et les de Tresmes ; ces bonnes gens ne seraient nullement fâchés de voir Augustin Potier investi de ce ministère qui lui semble réservé et ils agissent sur leurs amis, sur les indifférents. La reine est d'ailleurs sympathique et on attend beaucoup de sa réelle bonté ; enfin le choix de l'évêque comme ministre rallie les suffrages de tous les « gens de bien » ; on le sait un peu simple, honnête et bon, et, sous le gouvernement toujours un peu faible d'une Régence, ce serait le ministre rêvé pour tous ces serfs à

peine affranchis et d'autant plus avides de licence qu'ils avaient eu naguère moins de liberté.

Aussi, le lit de justice qui se tint le lundi 18 mai fut-il l'occasion d'un triomphe pour Anne d'Autriche. Après avoir pieusement entendu la messe à la Sainte Chapelle, la famille royale et sa nombreuse suite se rendirent à la Grande Salle du Palais. L'écuyer Dumont y porta dans ses bras le petit roi, vêtu d'une magnifique robe de velours violet et l'assit sur le trône ; la reine accompagnée de son chevalier d'honneur, M. le duc d'Uzès, parut fort touchante et fort belle ; le deuil lui seyait à ravir, l'absence de rouge laissait voir l'éclat de son teint, et, malgré son nez un peu fort, « elle avoit une fraîcheur et un embonpoint qui lui pouvoit permettre de se compter au rang des plus belles dames du royaume » ; elle conservera du reste longtemps « ces avantages ». Puis, chacun prit séance suivant le méticuleux cérémonial établi, et la comédie commença. Les gens qui remarquent tout s'aperçurent que ni le cardinal Mazarin ni son ami Chavigny n'étaient au banc des secrétaires d'État, comme leurs collègues Le Tellier, La Vrillière, Guénegaud et le bon Bouthilier lui-même, qui n'avait pas craint l'orage et assistait à cette séance où, selon toute apparence, on allait lui enlever l'honneur de faire partie du Conseil de Régence ; ces mêmes gens virent dans cette absence une protestation tacite de Chavigny et de Mazarin, qui se disposaient en ce moment même

à aller tranquillement manger ensemble chez leur ami, le commandeur de Souvré[1].

Le petit roi débita sa courte leçon « d'une grâce merveilleuse et au delà de ce qu'on pouvoit attendre de son âge » : « Messieurs, dit-il, je suis venu pour vous témoigner ma bonne volonté ; mon chancelier vous dira le reste. » Et cette « grâce merveilleuse » toucha fort Messieurs.

Puis la reine prit la parole ; après quelques phrases tout imbibées d'eau bénite de cour, elle conclut : « Je serai bien aise de me servir en toute occasion de vos conseils, vous priant de les donner au roi, Monsieur mon fils, et à moi tels que vous les jugerez en votre conscience pour le mieux » ; et cette conclusion ravit Messieurs. Ce Parlement annihilé, ces robins méprisés par Richelieu, réduits par lui aux seules affaires privées, allaient donc reprendre une place dans les conseils de la couronne, partant, dans le gouvernement ; leur amour-propre en fut agréablement chatouillé et la cause de la reine était d'ores et déjà gagnée.

Monsieur vint ensuite, qui fit en tout point l'éloge de la régente — et Dieu sait s'il parlait bien ! — ; aussi renonçait-il généreusement aux avantages de la Déclaration en ce qui le concernait, « consentant volontiers à ne point prendre d'autre part aux affaires que celle qu'il plairoit à la régente ». Le bon apôtre sait bien que ces avan-

1. La table du commandeur était réputée, et Despréaux y fait allusion dans son Repas ridicule, Sat. III.

tages lui seront conservés, mais il est toujours beau de se donner en public le mérite du sacrifice, de « s'auréoler » de désintéressement.

Enfin, M. le Prince, à son tour, loua fort et la reine et « la générosité de M. d'Orléans, non seulement utile, mais nécessaire pour le bien de l'État ; car les affaires ne réussissent jamais où l'autorité est partagée » ; et, pour n'être point en reste, il déclare être du même sentiment.

Après ces grands personnages, les autres membres du Conseil nommés dans la Déclaration eussent été vraiment bien venus à protester contre ces généreux désistements : ils n'avaient qu'à s'abstenir de paraître comme Mazarin et Chavigny, ou à acquiescer tacitement comme Bouthilier, ou à en prendre allégrement leur parti comme le chancelier Séguier, qui, faisant office de greffier, recueillit bravement les suffrages, non sans avoir dans sa harangue surenchéri sur les panégyriques qu'avaient fait de la reine MM. d'Orléans et de Condé et déclaré « que l'on avoit tout sujet de désirer qu'une si vertueuse princesse prît en main la régence et le gouvernement de la monarchie, mais avec une pleine et entière autorité suivant la proposition qu'en venaient de faire les princes ».

La cause est entendue ; et, à la requête de l'avocat général Talon, le Parlement enregistre sur l'heure une déclaration du petit roi, d'après laquelle « la reine, Madame sa mère, sera régente avec l'administration absolue et entière des affaires du royaume pendant sa minorité » ; son

bon oncle, « lieutenant général sous l'autorité de la régente et, en son absence, le prince de Condé, demeurant au pouvoir de la reine de faire choix des ministres qu'elle jugera bon de prendre ».

La comédie est jouée, et la fameuse Déclaration de Louis XIII, que tous les intéressés avaient solennellement signée et juré de respecter le 20 avril, est abolie quatre jours après la mort de son auteur. Mais il est partout et toujours des esprits chagrins et moroses : quelques parlementaires eussent bien voulu soulever des objections, ne pas se contenter de belles promesses, exiger des garanties; on a eu vite fait de fermer la bouche à ces malavisés; et la reine dispose désormais du pouvoir absolu. L'âge d'or va renaître — du moins, on l'espère — et c'est avec cet espoir que l'on saluera l'avènement de la bonne Régence.

Quelques heures plus tard, tout le monde apprenait, non sans surprise, que le cardinal Mazarin restait provisoirement le chef du Conseil des ministres... et la défiance allait naître.

Le cardinal Mazarin était encore chez le commandeur de Souvré, où, après un excellent repas, il jouait tranquillement aux cartes avec son fidèle Chavigny, grand joueur comme lui, quand M. de Beringhen le vint demander. Laissant aussitôt les cartes à Bautru, il alla trouver Beringhen qui était envoyé par la reine; — il s'en doutait bien et Chavigny aussi. Brienne est ici qualifié pour nous donner de sûres informations, car son père, con-

seiller écouté de la reine, se trouvait seul avec elle quand elle envoya son messager à Mazarin, et il resta auprès d'elle jusqu'au retour de Beringhen ; ce fut même lui qu'elle pria de mettre sous une enveloppe cachetée la réponse du ministre. — Brienne fils nous conte donc fort agréablement la brève conversation de Mazarin et de Beringhen, entretien que conclut la déclaration suivante, griffonnée en hâte au crayon, sur un fragment de papier qui traînait dans les poches de celui-ci :

« Je n'aurai jamais d'autre volonté que celle de la reine. Je me désiste maintenant de tout mon cœur des avantages que me promet la Déclaration et je les abandonne sans réserve avec tous mes autres intérêts à la bonté sans égale de Sa Majesté. Écrit et sigué de ma main.

« De Sa Majesté le très humble, très obéissant et très fidèle sujet, et la très reconnaissante créature,

« JULES, cardinal MAZARINY. »

Cela fait, le Cardinal revint à son jeu comme si de rien n'était ; il ne dit mot à Chavigny ; et celui-ci, quand il apprit, *avec tout le monde*, l'élévation de son ami, vit bien par là que, malgré les preuves constantes d'amitié qu'il avait données à Mazarin, il ne pouvait plus faire fond désormais sur la gratitude de cet Italien qu'il avait aidé à grandir [1], dont il considérait avec justice la fortune

1. V. *Règne de Richelieu*, p. 65.

comme liée à la sienne; et il en fut profondément ulcéré. Malheureusement pour lui, il eut le tort de le laisser trop voir.

Quant à la Reine, sa réponse ne tarda pas; dans la journée même, M. le Prince, tout aimable et voulant plaire au nouveau ministre, vint de sa part rapporter à Mazarin son désistement sous pli cacheté: il y était joint un brevet de Sa Majesté qui faisait du Cardinal le chef de son cabinet.

La surprise fut d'autant plus vive que les collaborateurs de Richelieu, les « restes du Cardinal », dont il était, semblaient voués à la disgrâce; et cette surprise se compliqua de méfiance:

Si l'étranger en ordonne,
Tout ira pis que jamais.

Cette méfiance est fondée.

LE NOUVEAU CHEF DU CABINET

Étranger, il l'est resté d'apparence et même de cœur, bien que naturalisé Français. Il signera toujours Mazariny pour bien faire voir qu'il ne renie pas ses origines ; nulle flatterie ne lui sera plus agréable que d'être appelé citoyen romain ; et Bensserade devra la continuation de ses pensions à cette faiblesse du ministre, comme le jeune Brienne la faveur affectueuse du cardinal [1]. Il pro-

1. Brienne en sa jeunesse sacrifiait à la poésie ; il garda ce goût même dans ses infortunes, eut sur le tard une ten-

nonce mal le français qu'il entend cependant et écrit à merveille : sa correspondance en fait foi ; il semble parler péniblement notre langue, alors qu'il s'exprime vivement en italien et en espagnol ; peut-être même exagère-t-il cette gêne qui lui sert à peser ses paroles, l'empêche de se compromettre ; et, s'il paraît ainsi parfois indécis, c'est pour prendre le temps de la décision. Tout ce qui est italien lui est cher ; sa pensée se porte souvent vers la Ville Éternelle, et il semblera dans sa toute-puissance rêver de la tiare ; Brienne — c'est, il est vrai, le seul parmi ses contemporains — l'accuse même formellement d'avoir, dans une circonstance, trahi les intérêts de la France au profit de l'Espagne pour éviter le *veto* de Sa Majesté Catholique à sa promotion possible à la papauté [1] ;

dresse de cœur pour la touchante Mme Deshoulières qu'il appelait la dixième Muse. Voici de lui un madrigal quelque peu « mirlitonesque » qui plut beaucoup au ministre :

Rome m'a donné la naissance,
Mais je ne tiens que de la France
Mes dignités et ma grandeur.
Je la servis avec ardeur,
Et j'en reçus ma récompense,
Quand mes soins et ma vigilance
Ont élevé si haut sa gloire et sa splendeur.

1. Voici les circonstances dans lesquelles Brienne le fils dit, dans ses Mémoires, avoir découvert cette prétendue trahison, dont, par attachement au cardinal, il ne parla pas durant la vie de celui-ci :

Secrétaire intime du ministre, il rédigeait un jour (1660) des dépêches urgentes sous sa dictée. Mazarin, un peu souffrant et dans son lit, ayant eu besoin de renseignements, confia à Brienne les clefs de ses cassettes en le priant de chercher dans la cassette n° XI une liasse A nouée d'un

et, peut-être son avarice, son âpreté tardive à entasser sa prodigieuse fortune procède-t-elle moins d'une cupidité native que du désir secret d'avoir un jour le moyen d'acheter les voix du Sacré-Collège. Jusqu'à la Fronde, il ne paraîtra pas trop avide, pouvant l'être ; pourquoi le serait-il brusquement devenu au delà de toute expression ?

Étranger encore, il n'a pas d'attaches de famille ; il n'est inféodé à aucune coterie : il est donc un peu suspect aux coteries. Il ne peut rien être que par la faveur royale, et ses intérêts sont le sûr garant de son dévouement à la Régente : tous le sentent. On le sait aussi très fin, très habile, rompu aux affaires, et l'estime singulière que lui a publiquement marquée le grand Cardinal le fait redouter des ambitieux. Pour eux, Mazarin sera un vrai ministre avec qui il faudra compter.

Une chose cependant rassure les ambitions alarmées : son caractère, ou, plutôt, ce que l'on en croit connaître. Jamais puissant de ce monde ne fut plus affable en son humble modestie. Il semble,

ruban jaune. Brienne dans sa hâte se trompa, prit le n° IX pour le XI; et, trouvant la liasse A avec un ruban bleu et non jaune, le dit à Mazarin qui le prévint de son erreur; mais Brienne avait eu le temps de lire sur la chemise du document qu'il avait eu en ses mains : « Acte par lequel le *roi d'Espagne* m'a promis de ne se point opposer à ma *promotion* à la *papauté* en cas que je puisse me faire *élire* après la mort d'*Alexandre VII*, et ce, sous la condition que je fasse agréer au *Roi* de se contenter de la ville d'*Avesne* au lieu de celle de *Cambrai*, dont j'ai demandé de sa part la restitution à la couronne d'*Espagne*. » Et plus bas :

« Cet acte est bon, *Cambrai* étant demeuré aux *Espagnols*. N. B. » (Les mots en italique n'étaient indiqués que par leurs initiales.)

pour le moment, qu'à force de bonne grâce il veuille se faire pardonner sa grandeur. Mais on le connaît mal ; et, s'il n'a rien montré de la morgue hautaine, de la rudesse cassante de son grand prédécesseur, au fond il lui ressemble bien, et par une volonté qui, pour se masquer sous de doucereuses apparences, n'en est pas moins inflexible, et par le manque de scrupules, et par un profond mépris des hommes en général, des courtisans en particulier, et par un immense orgueil que cache jalousement sa présente humilité, enfin par une avidité plus insatiable encore, mais qu'il voile d'un trompeur désintéressement.

En outre, c'est un sceptique, et le scepticisme, joint à la sécheresse du cœur, entraîne avec soi le manque d'abandon et de vraie générosité. Richelieu croyait à l'amitié, même désintéressée ; il y était fort sensible, aimait tendrement ceux dont il se croyait vraiment aimé ; il se livrait, il se confiait à eux. Mazarin, lui, n'aura pas d'amis ; il ne se fiera absolument à personne ; il croira toujours avoir affaire à des fourbes de son espèce et se tiendra par suite toujours sur la défensive. « Jamais nul de ceux qui ont eu sa familiarité et sa confidence n'a eu pouvoir sur lui qu'autant que la nécessité de ses affaires et de ses desseins l'y ont forcé. »

Comme il ignore la reconnaissance, il n'y croit pas : nous le verrons impitoyablement sacrifier son ami et protecteur Chavigny ; et il ne conservera « l'attachement d'aucun de ceux qui l'ont aidé à

monter au suprême degré ». La vertu et le vice d'ailleurs paraissent indifférents à son scepticisme : à la vertu stérile il préfère un vice productif ; et les vraiment honnêtes gens se trouveront « malheureux de vivre sous la puissance d'un homme qui aimoit la friponnerie et avec qui la probité avoit si peu de valeur qu'il en faisoit un crime ». Est-ce à dire qu'il soit mauvais et vicieux ? Nullement : « il ne faisoit le mal que par nécessité, mais ne se piquoit point de pratiquer les vertus » ; et, s'il a des vices, il les a si bien cachés qu'on ne lui en découvre point : « il avoit soin de paroître régulier dans toutes ses actions extérieures ». Tout au plus, peut-on l'accuser d'aimer le jeu passionnément, au point qu'il en inventera un — *le hoc* — remarquable par la variété de ses combinaisons ; on peut lui reprocher encore d'être mauvais joueur et même de tricher au jeu comme, dit-on, le bon saint François de Sales ; mais le jeu est une forme de la diplomatie, tricher une forme de l'habileté ; d'ailleurs cette passion effrénée fait et fera rage durant tout le grand Siècle ; et tricher, c'est, dit-il ingénuement, « prendre ses avantages ».

Son scepticisme profond s'étend à la religion : ce cardinal, qui n'est pas prêtre, ne sacrifie qu'aux apparences. « Il fit le personnage pieux et dévot quoique peut-être il ne le fût guère, » dit quelque part l'indulgente Mme de Motteville, et, sans précisément l'accuser d'irréligion, elle constate ailleurs qu'il n'avait jamais témoigné assez

de vénération pour les mystères les plus sacrés : « il lui échappoit (même) des railleries opposées au respect du chrétien pour la religion qu'il a trop abandonnée ». Brienne est plus affirmatif : « Je ne lui ai, dit-il, jamais vu lire son bréviaire [1]... pourtant il entendait la messe tous les jours et communiait aux grandes fêtes ; c'est toujours quelque chose ! » Son panégyriste Aubéry nous le montre avouant, après la confession générale et publique, qu'il jugea à propos de faire à son lit de mort, « que peut-être il n'avoit pas ouï la messe une seule fois dans sa vie selon les intentions de l'Église. » Enfin, Mme de La Fayette le fera mourir « avec une fermeté plus philosophe, dit-elle, que chrétienne ».

On s'apercevra bien vite que c'est un comédien; et, de ce fait, « il y aura toujours en lui quelque chose d'incompatible avec la considération publique »; son esprit subtil et toujours en éveil lui permet de feindre les beaux sentiments qu'il n'a pas, de les étaler même parfois avec une exagération dangereuse, car elle en fait douter : « il avoit une industrie et une finesse merveilleuse pour conduire les hommes et les amuser par mille douteuses et trompeuses espérances »; quand il voulait, « il traitoit les gens avec tant d'apparente bonne volonté qu'on ne pouvoit éviter d'en être séduit »; « il avoit le don de plaire et il étoit impossible de ne pas se laisser charmer par ses douceurs; mais, lassés

1. Il n'y avait à cela rien d'extraordinaire ; il n'était pas prêtre.

d'attendre, ceux à qui il avoit fait des promesses tombaient dans le dégoût et dans le chagrin ». Ce prodigieux comédien est, d'ailleurs, à la hauteur de tous les rôles sans toutefois les pousser jamais au tragique, car il est naturellement doux ; « il n'étoit ni méchant, ni cruel ».

L'insulte même, à laquelle Richelieu fut si sensible, le laisse indifférent ; il sera, grâce à son sceptique dédain, supérieur aux terribles injures dont on l'agonira. Les courtisans disent du mal de lui : « Laissons-les parler pourvu qu'ils me laissent faire »; les vaudevilles le barbouillent d'ordure : « Laissons chanter pourvu qu'on paie. » Aussi ne le craindra-t-on point, et il ne cherchera nullement du reste à être craint : « Vous êtes trop bon, Monseigneur, lui dit un jour son confident Ondedei[1], si vous faisiez quelque exemple de sévérité, on vous obéiroit mieux. — Oui, répliqua-t-il, mais on me haïroit davantage. » Son frère Michel, qu'il a fait, — à l'exemple de Richelieu pour son frère Alphonse, et bien qu'il soit aussi borné qu'Alphonse de Richelieu[2] — archevêque d'Aix et cardinal, va plus loin : « Mon frère, dit-il, est un *niais*[3] ; faites du bruit, il tremblera. » Il n'est point lâche cependant et le prouve à l'occasion ; il a même plus de hardiesse de cœur que Richelieu, si son esprit paraît plus indécis que celui du grand Cardinal ; mais les moyens violents lui répugneront

1. Zongo Ondedei, qu'il fit évêque de Fréjus.
2. V. *Règne de Richelieu*, p. 16.
3. L'italien *coione* est plus expressif.

toujours ; il leur préfère les ruses, les négociations, les feintes traîtresses du duel diplomatique ; il « parviendra à ses fins par des détours et des finesses quasi impénétrables ». Il n'eût pas tranché le nœud gordien, mais se fût patiemment attaché à dénouer ; et, peut-être, grâce à sa ténacité, à son patient labeur, y fût-il parvenu, car c'est un travailleur infatigable, que rien ne rebute, supérieur en cela à Richelieu ; et ses excès de travail le rendront même parfois malade.

On peut condamner souvent le choix de ses moyens, « mais il faut », avec l'abbé de Choisy, « tomber d'accord que ses maximes étoient fort bonnes ; et que s'il y en a quelqu'une dont un honnête homme ne voudroit pas se servir, il n'y en a point qu'un bon politique ne puisse et ne doive mettre en œuvre », étant admis, cela va sans dire, que la réussite justifie tout.

Si Richelieu a montré souvent dans ses procédés une brutalité hautaine de gentilhomme, il a du moins les qualités du gentilhomme et celles de la race : on le hait, mais on le respecte. Mazarin n'est ni gentilhomme, ni Français, et il gardera toujours la mesquine vilenie du parvenu avec une âme italienne : on le haïra en le méprisant. Tout le monde d'ailleurs connaît la modeste origine de cet étranger « qui ne tient à rien et qui n'a d'autre dieu que sa grandeur et sa puissance, ne songe à l'État qu'il gouverne que par rapport à soi », que l'on verra « insulter le plus proche sang royal, se faire redouter du roi (Louis XIV jeune), maltrai-

ter la reine-mère en la dominant toujours ». (Saint-Simon.)

Et, si l'on se demande comment, parti de si bas, il est parvenu à ce suprême degré de puissance, c'est précisément parce qu'il a dominé absolument la reine-mère, après s'être emparé de son esprit et aussi de son cœur.

V

VERS LE POUVOIR ABSOLU

LA CONQUÊTE DU POUVOIR

Le Cardinal est donc le chef du cabinet ; mais il ne lui suffit pas d'être au pouvoir, il veut le conserver, s'établir si fermement dans la place que nul effort désormais ne puisse l'en déloger. Il va, pour atteindre ce but, mettre en œuvre une merveilleuse politique, dépenser une prodigieuse activité ; et, dans quelques semaines, avant même qu'on ait pu s'en douter ou en prendre ombrage, il sera effectivement le maître sans le paraître en réalité.

Si l'on analyse dans le détail sa conduite durant cette brève période, on voit clairement que tous ses efforts tendent à se rendre indispensable, à écarter les rivaux dangereux et surtout à « conquérir » définitivement Anne d'Autriche ; plus tard même, voulant être à l'abri de ces intrigues

de cabinet, dont son grand prédécesseur a tant pâti, il l'isolera, mettra hargneusement à l'écart les amis fidèles de la reine qui peuvent le desservir auprès d'elle ou combattre ses avis ; si bien que, dans les circonstances critiques, la pauvre femme ne trouvera plus d'autre ressource que de se fier aveuglément, absolument à ses conseils.

Cependant, sa situation à la première heure de la Régence paraît bien précaire : la Régente, probablement pour apaiser les jalousies qu'elle prévoit, pour rassurer les ambitions, dit ne l'avoir pris que d'une façon provisoire, « à cause de sa douceur et de son habitude des affaires ». En outre, le cabinet est fort hétérogène :

En reconnaissance de ses bons offices, la reine a donné comme fiche de consolation à l'évêque de Beauvais un brevet de secrétaire d'État ; elle se propose de demander pour lui le chapeau de cardinal; et même elle le demandera, ce qui laisse espérer au bonhomme qu'il remplacera Mazarin, comme s'il était désormais de règle en France que le premier ministre dût être nécessairement un cardinal. M. de Beauvais représente dans le cabinet le parti en faveur, la cabale des Vendôme, les futurs « Importants » ; — d'autre part, les « restes de Richelieu », Chavigny, Bouthilier, Séguier y figurent encore ; enfin, Mazarin y compte une de ses créatures, Le Tellier ; il n'a rien à craindre de La Vrillière, gendre de son bon ami d'Esmery ; quant à Du Plessis Guénégaud, il est

tout à la dévotion de la reine. Il pourrait, on le voit, se dessiner dans le cabinet deux ou trois courants politiques, et Mazarin n'y tient nullement; il y mettra ordre : dans quelque trois mois, le cabinet ne comprendra plus que des « commis » à lui ou des alliés qui ne lui porteront aucun ombrage.

Le bon évêque de Beauvais est éliminé le premier ; il semble tout d'abord justifier la flatteuse opinion de Gondi [1] : la moindre affaire le surprend ; la rédaction d'une dépêche l'absorbe des heures entières, et on lui attribue une géniale pensée politique : il voudrait faire savoir aux Hollandais qu'ils ne doivent plus compter sur l'amitié de la France, s'ils ne changent de religion ! la Hollande et notre hérétique amie, la Suède, ne sont précisément pas satisfaites de ces bruits. Mazarin, malicieusement et avec bienveillance, le laisse s'embourber à plaisir, donner la mesure de sa flagrante incapacité et démontrer lui-même le danger que peut courir l'État lorsque ses intérêts sont confiés à un honnête imbécile. En deux mois, M. de Beauvais est submergé ; après quelques observations un peu sévères de M. le Prince, il sent que la place n'est plus tenable et qu'il n'est point à sa place. Toutefois son amour-propre lui suggère un merveilleux prétexte de s'éloigner : il prétend, en juillet, qu'il ne peut se passer d'aller présider le synode dans son diocèse ; en bon et digne prélat, il n'y a jamais manqué, et ce grave

1. V. plus haut, p. 169.

devoir de conscience est assurément plus important que le soin des affaires du royaume ; il se rend donc à Beauvais et il y reste. Adieu le ministère et le chapeau de cardinal ! Mazarin, qui ne le redoutait guère d'ailleurs, est ainsi débarrassé d'une personnalité moins encombrante par elle-même que par le parti auquel elle était liée. Mais les Vendôme, amis de l'évêque, ne seront pas précisément satisfaits, et Beaufort le prouvera bientôt en tentant, assure-t-on, de faire assassiner le cardinal ; Beaufort a du reste d'autres griefs contre lui, et son affection pour Mme de Montbazon ne sera pas sans influence sur sa conduite à l'égard du ministre.

Chavigny, de son côté, n'a pas lieu d'être content de son ancien bon ami Mazarin : le cardinal semble vouloir lui marquer intentionnellement la distance qui sépare un chef de cabinet du simple secrétaire d'État qu'est resté Chavigny ; il affecte à son égard quelque supériorité : l'amour-propre froissé, l'amitié trahie entretiennent Chavigny dans une irritation constante, et Mazarin semble n'en avoir cure. Mais Chavigny peut être un redoutable adversaire ; il « sait les affaires » et ne manque pas de valeur : l'estime — peut-être exagérée — de Richelieu pour lui l'a prouvé. Malheureusement, il est fier, violent et plus emporté qu'il ne conviendrait à un bon politique. Mazarin le connaît bien et il va, sans toutefois l'attaquer de face, l'amener à un éclat après lequel il n'aura qu'à se retirer. Le père de Chavigny, Claude Bouthilier,

est impopulaire comme tout surintendant des finances, dont la caisse est lamentablement vide et après qui hurle la meute innombrable de petits rentiers à qui on ne paie pas leurs quartiers : quoiqu'il n'y ait guère de sa faute, il est facile de le représenter comme un incapable, et cette impopularité s'accroît du souvenir de son amitié pour Richelieu ; la reine ne l'aime guère, ni Chavigny. Voilà bien des motifs pour enlever les finances à ce « pelé, ce galeux », en lui attribuant tout le mal : la reine se décide brusquement à se séparer de ce surintendant.

La mesure est comble, et Chavigny, furieux, offre par dépit de vendre sa charge ; on le prend au mot. Brienne le père, à qui la reine doit de bons conseils et Mazarin quelque gratitude, se trouve là à point nommé pour l'acheter. Mais on trouve étrange que le cardinal n'ait pas défendu son ami Chavigny ; on le soupçonna même « d'avoir vu sa disgrâce sans beaucoup de chagrin, encore qu'il (Chavigny) eut servi auprès du cardinal de Richelieu pour le faire cardinal » ; et Mazarin, le pauvre, se disculpe en rejetant la faute sur la Reine. Ce sera dorénavant sa tactique constante, et ils sont d'accord pour cela : Anne d'Autriche n'agit en réalité que par ses conseils, mais il lui laissera l'odieux du mal et s'attribuera le mérite du bien qu'elle pourra faire ; « ce fut la coutume du ministre de faire toujours le mal par elle et de se réserver à faire les grâces, les bienfaits et le pardon ». Comment ? mais le bon apôtre compatit à l'in-

fortune de Chavigny; seulement il « prétend qu'il n'étoit pas en état de s'opposer à l'aversion de la reine...; qu'il avoit encore à craindre pour lui-même ». Bien plus, comme Chavigny ne tarde pas à regretter son coup de tête, que son activité est insuffisamment employée à son gouvernement de Vincennes, et son amour-propre médiocrement satisfait d'y offrir à la reine des collations qu'elle accepte d'ailleurs, Mazarin l'admettra encore parfois au Conseil, mais dans une situation mal définie et inférieure, comme un ministre « honoraire », dont le rôle serait purement consultatif, l'action nulle, et « il le retient éloigné de sa confiance ». Chavigny, jusqu'à la Fronde où il prendra nettement parti, rongera son frein, fera contre mauvaise fortune bon cœur et dissimulera son profond ressentiment.

Quant à Brienne, malgré son bon sens, ce ne sera jamais qu'un ministre *ad honores*; le Cardinal et son protégé Hugues de Lionne — souvent ce dernier seul — prépareront la besogne; le secrétaire d'État en titre ne sera guère qu'une machine à signer. Bien plus, il signera parfois, de même que Foucquet plus tard, contraint et forcé, comme le jour où mettant, de mauvais gré d'ailleurs, son contre-seing sur une pièce irrégulière, il dit: « Voilà de quoi faire mon procès ! »

D'autre part, il fallait pourvoir au remplacement de Bouthilier. La surintendance des finances n'est pas en titre un secrétariat d'État; mais le surintendant ne laisse pas d'être un vrai ministre.

Il a la considération acquise à celui qui tient les cordons de la bourse : il peut faire beaucoup de bien ou de mal. Dans les moments critiques, un surintendant avisé ou dévoué a pu parfois rétablir, par ses moyens personnels, une situation compromise. Nous avons vu Bullion, après Corbie, rendre à Richelieu ce service d'ami d'avancer, sur sa propre fortune, les fonds nécessaires à repousser l'invasion ; et plus tard, à diverses reprises (de 1655 à 1659), Foucquet, par son crédit et celui des traitants, ses compères, fournira d'urgence au Cardinal les fonds indispensables qu'on ne trouverait pas dans les malheureux coffres de l'Épargne toujours à sec, mais qui fructifient tout doucement dans les coffres de Mazarin lui-même, où l'on aurait garde de les chercher. Le rôle du surintendant est trop essentiel pour que le ministre ne tienne à le confier à un personnage dévoué. Il laisse bien la reine nommer deux surintendants, ce qui lui permet de récompenser deux amis, le président Le Bailleul et M. d'Avaux, dont le dévouement l'a fort bien servie dans le Parlement ; mais ils ne compteront pas aux finances : d'Avaux sera plus utile à Munster, où il négociera, et Mazarin remplace l'inepte Le Bailleul, en fait sinon en apparence, par son compère d'Esmery[1].

Ainsi, par Le Tellier, Brienne et d'Esmery, le ministre a désormais en main les grands services de l'État : guerre, relations extérieures et finances. Reste la justice. Ici le chancelier Séguier ne lui

1. V. p. 110.

porte nul ombrage, et Mazarin conserve ce « reste de Richelieu », qu'il connaît bien ; il défendra même au besoin Séguier avec énergie, car Séguier lui est indispensable. Le chancelier a une grande valeur de juriste, il est avisé et fort actif : dans ce taillis broussailleux, enchevêtré de ronces inextricables qu'est alors le droit administratif en ce beau pays de France « où rien n'est réglé », il sait s'orienter à merveille ; Mazarin s'y perdrait et le sent : on lui reprochera bien assez souvent « d'ignorer les lois de l'État » ; mais Séguier sera là pour combler cette regrettable lacune ; il deviendra entre les mains du ministre un instrument précieux, et, dans le Conseil, un excellent auxiliaire toujours prêt à tout.

Enfin, le clergé est fort puissant ; Mazarin voudra le tenir sous sa coupe ; il fait dissoudre le conseil de conscience dont le trop rigide P. Vincent est le chef, et se fait donner par la reine la liste des bénéfices ; c'est lui qui désormais choisira — privilège énorme — les heureux élus aux évêchés, aux grasses abbayes ; et le clergé devra le ménager.

Il est dès lors vraiment indispensable : en trois mois, tout repose sur lui, et il tient tête à tout, grâce à sa merveilleuse activité et à son admirable organisation. Sa « manière humble et douce » a détourné les soupçons, endormi les ambitions, et il s'est glissé dans la place avant qu'on ait pris peur de lui et qu'on ait songé à lui barrer le chemin. Pour rendre sa position inébranlable, il ne

lui reste plus qu'à s'emparer de l'esprit et du cœur de la reine ; c'est vite fait. Le roi est mort en mai ; et, au commencement de septembre, par la manière dont Mazarin fait traiter Beaufort, comme par son attitude à l'égard de ses adversaires, il « montre que déjà il vit dans une entière sûreté de sa faveur » et « qu'il ne craint point que personne lui puisse nuire auprès de la reine » !

LA CONQUÊTE DE LA REINE

Anne d'Autriche est raisonnablement apathique; le souci des affaires, qu'elle a jusqu'à ce jour ignorées, lui est un fardeau ; elle en sera dès l'abord rebutée ; d'ailleurs, Mazarin va coquettement l'en accabler pour lui montrer avec quelle facilité il peut les résoudre et la tirer d'embarras ; en quelques jours, elle ne voit plus que par ses yeux ; elle ne peut plus se passer de ce ministre agréable, « à moitié espagnol » et « dont l'esprit et la docilité lui plaisent ». « Il commença dès lors de venir tous les soirs chez la reine et d'avoir avec elle de longues conférences » ; « il demeuroit longtemps avec elle... il restoit quelquefois une heure, quelquefois plus dans son cabinet, souvent en tête à tête, mais « les portes restaient ouvertes ». Cet esprit supérieur domine tout de suite cette intelligence d'une ordinaire moyenne et s'impose à elle ; « il l'affermit (la Reine) entièrement à suivre

ses conseils » et l'amènera insensiblement à ce point que « Dieu seul, ses enfants, son ministre et ses affaires l'occupoient entièrement ». Le Cardinal lui « est d'autant plus agréable qu'il la désoccupe avec grand soin en prenant pour lui tout le souci du gouvernement ».

En outre, elle est faible et bonne, fort sensible aux bons procédés, à la flatterie « qui l'empêche de distinguer les honnêtes gens des autres » ; et dès les premiers jours de la régence, on abuse de sa bonté, on l'assiège, on l'obsède. Mais, malgré sa bonne volonté, son vif et réel désir d'obliger, « de réparer les injustices de Richelieu », elle se voit bientôt impuissante à donner satisfaction aux demandes toujours nouvelles, aux exigences toujours croissantes ; et elle en est fort peinée. Alors Mazarin, aimablement, lui offre, si elle veut bien s'en rapporter à lui, de la décharger encore de ces ennuis. Elle ne demande pas mieux, la bonne reine ; elle « croit facilement qu'il est vertueux, car il n'a point de vices apparents, ni de mauvaises qualités qu'elle put connoître alors » ; et le Cardinal devient en peu de temps le canal de ses grâces : il les dispensera, lui, parcimonieusement ; mais dès lors tout le monde devra compter avec lui.

Cette haute et rapide fortune, cette excessive faveur ne paraissent bientôt plus naturelles ; les courtisans et le public l'expliquent à leur façon ; nous rappellerons les malicieuses paroles de Richelieu, quand, en 1630, il présente à Lyon Maza-

rin à la Reine : « Vous l'aimerez, Madame, il ressemble à Buckingham ! » et c'est le futur ministre Lionne qui, bien plus tard, a rapporté ce propos. On sait que Mazarin a toujours vécu, Richelieu le voulant bien, en bons termes avec elle, qu'il a même tenté, non sans succès, de les rapprocher, quand l'état de santé du roi fit craindre au grand Cardinal l'éventualité d'une régence. De là à dire maintenant qu'ils se sont aimés du vivant même du feu roi, il n'y a qu'un pas ; beaucoup le franchissent légèrement, et d'autres vont bien plus loin : ceux-ci rappellent que, dans cette soirée historique du 4 décembre, qui précéda la nuit où fut conçu Louis XIV, le vieux Guitaut, pieusement dévoué à la reine toute sa vie, alla de sa part à deux reprises chercher le roi qui se trouvait en visite au couvent de Mlle de La Fayette. Cette démarche de la reine s'explique tout naturellement par le désir qu'elle avait d'éviter à son mari de rentrer par un temps abominable à Grosbois, où il chassait chez M. d'Angoulême ; mais elle donne lieu à des commentaires dénués de bienveillance et, sa longue stérilité aidant, fait douter de sa vertu. De là encore à faire du grand roi ainsi que de son frère les fils de Mazarin, il n'y a pas loin ; les amateurs d'obscénités et de scandales trouveront dans les vaudevilles de la Fronde d'ordurières allusions à cette filiation. Le grand roi lui-même, à cinquante-huit ans (1696) lira, en dépliant pour se mettre à table la serviette de son cadenas, cet injurieux quatrain, anonyme, cela va sans dire :

Faire la guerre sans combattre
Et mourir son peuple de faim,
C'est être fils de Mazarin
Et non petit-fils d'Henri-IV.

Ces bruits sont sûrement calomnieux. Anne d'Autriche était trop surveillée, trop bien gardée, disons le mot, trop espionnée : il eût fallu la connivence de Richelieu ; et Richelieu, étant donné le juste ressentiment qu'elle avait de ses mauvais procédés envers elle, ne pouvait — nous l'avons vu — désirer que la reine donnât sur le tard un héritier à la Couronne ; il parut médiocrement satisfait de la naissance de cet héritier. De plus, la reine était sincèrement pieuse. Sa dévotion, peut-être excessive, n'était point qu'une apparence, nous le verrons ; et c'était la meilleure sauvegarde de sa vertu, sans compter la fierté hautaine du sang de Charles-Quint qui ne l'avait point abandonnée encore. Enfin, des Réaux, toujours à l'affût des scandales et si peu réservé lorsqu'il s'agit des amours des princes et des grands, n'y fait pas la moindre allusion ; il indique nettement cependant le rôle de médiateur que Mazarin a rempli entre la reine et son puissant ennemi, il note la sympathie que la reine a pour le cardinal sans être très affirmatif : « Il y en a eu qui ont cru que le cardinal de Richelieu avoit fait dessein de gouverner la reine par le cardinal Mazarin... on croit que la reine avoit de l'inclination pour lui de longue main et que le cardinal de Richelieu s'en étoit aperçu et que cette ressemblance (avec Buckingham) lui donnoit lieu de l'espérer. »

Cette « inclination » n'a fait que croître quand Anne est enfin maîtresse d'elle-même ; elle ne peut se passer de Mazarin, et, un an environ après la mort du roi, elle voudra qu'il vive auprès d'elle. Jusqu'au complot (?) de Beaufort contre lui, il a modestement habité l'hôtel de Clèves, près du Louvre. Après cet attentat, il a fait comprendre à la reine qu'il expose à tout instant sa précieuse personne aux entreprises violentes de ses adversaires quand il vient au Louvre l'entretenir d'affaires ; il y faut remédier. Elle n'ose lui donner un logis au Louvre, et il n'ose lui-même s'installer d'emblée dans le palais de nos rois « pour de certaines considérations », dit prudemment Aubéry ; et l'on devine ces « considérations » : le Père Vincent, certains évêques, dont celui de Lisieux, ont déjà prévenu la reine que le cardinal la compromet. Mais le Palais Cardinal est libre : le cardinal de Richelieu l'a donné au dauphin, devenu le jeune roi ; Mazarin engage la reine à s'y installer ; elle le fait, transformant ainsi le Palais Cardinal en Palais Royal. Mazarin, de son côté, a acheté un hôtel contigu, dont les communs et les écuries occupent en partie l'emplacement actuel de la Bibliothèque Nationale ; mais il trouve plus commode de se faire « marquer dès octobre un appartement dans la cour qui a issue sur la rue des Bons-Enfants, où il y avait sentinelle et corps de garde » ; il est ainsi en sûreté ; cependant il lui faut encore traverser le jardin pour venir chez la reine ; il s'en trouve trop éloigné ; aussi, quelques mois plus

tard, comme il est tombé malade d'un excès de fatigue, la reine lui « témoigne tendresse qu'il eut la peine de traverser ce grand jardin pour aller auprès d'elle » ; et elle annonce en plein Conseil que, vu l'état de santé du cardinal, elle juge à propos de le loger dans le Palais même ; leurs appartements communiquent ; il pourra désormais la voir librement de jour et de nuit ; il est le maître de la maison, et s'y comporte en maître même vis-à-vis des enfants royaux, dont la reine va lui abandonner entièrement l'éducation. Partout et toujours, Anne d'Autriche voudra loger à côté de son cher ministre. Lorsqu'il vient la rejoindre à Poitiers après son premier exil, on construit à la hâte une galerie réunissant leurs logis [1] ; et à Vincennes leurs chambres sont contiguës, de sorte que, pendant la dernière maladie du Cardinal, la reine l'entend parfois « hurler » la nuit.

Il est dès lors admis que Mazarin est l'amant de la reine [2]; il eût été plus juste — pensons-

1. Cela donna naissance à un vaudeville sur un air de courante en vogue :

Dedans Poitiers, bonne ville,
Galerie on fait bâtir,
Bien commode et bien utile
Pour entrer et pour sortir.
Le Cardinal s'y promène
Tout le jour comme la nuit :
Sans pantoufle ni mitaine
Va voir dame Anne en son lit.

2. On chante avec Blot :

Veut-on savoir la différence
Qu'il y a de Son Éminence

nous et nous verrons pourquoi — de le dire son mari, son *mari de conscience.* Malgré les avis de ses amis, malgré les insinuations des adversaires du Cardinal, l'affection de la reine sera constante, sa confiance inébranlable ; elle le défendra envers et contre tous « bien qu'on ait cru qu'il n'étoit point digne de l'estime de cette princesse » ; elle voudra qu'on « fasse la cour » à son cher Mazarin, « ne désirant rien au monde que lui communiquer sa toute-puissance », et, « pour trop désirer qu'il fût aimé elle fut cause qu'il fut haï ».

Tous ceux qui attaquent le Cardinal en pâtiront ; nulle considération d'amitié, ni d'intérêt ne prévaudra contre l'affection qu'Anne lui porte. Le Père Vincent[1] a fait des observations à la reine ; malgré la vénération qu'elle professe pour lui, elle lui laisse enlever le conseil de conscience. M. de Lisieux, Philippe de Cospéan — le même que nous avons vu convertir Bouteville[2] — vertueux prélat tout attaché à la reine qu'il appelle « ma fille », qu'elle aime et estime, a le même tort que le Père Vincent, et sa franchise est un peu rude : le vieil évêque se voit aussitôt relégué en son diocèse de Lisieux « quoique la reine fût très fâchée de son départ » ; mais Mazarin l'a représenté comme fort lié à cette brouillonne cabale des « Importants » ;

Avec le défunt Cardinal ?
La raison en est toute prête.
L'un conduisait son animal,
Et l'autre monte sur sa bête !

1. Saint Vincent de Paul.
2. V. *Règne de Richelieu*, p. 179.

de fait, il habite l'hôtel de Vendôme ; et, comme plusieurs évêques semblent partager l'opinion de leur collègue de Lisieux, Mazarin prend les devants et les fait inviter, en même temps que celui-ci, à aller « résider ».

Mme de Hautefort, l'amie fidèle, l'amie de cœur, qui, à cause de la reine, a méprisé la faveur et l'amour du roi, qu'Anne a rappelée de son exil du Mans par ce billet : « Venez, ma chère amie, je meurs d'impatience de vous embrasser, » — Mme de Hautefort la voit avec douleur s'abandonner à sa passion et déteste Mazarin qui a, sans succès, essayé d'acquérir ses bonnes grâces ; elle blâme la reine de son choix et de son affection « avec une liberté qui tenoit de la rudesse » et parfois « publiquement en des termes de mépris qui devoient l'offenser et l'offensèrent en effet » ; une première fois, quoique Mme de Hautefort « se soit emportée à des reproches », la reine pardonne « et même en riant » ; mais la dame devenue « dévote et sévère » ne désarme pas ; elle se montre comme avant « contrariante et trop critique », « disant à la reine et souvent qu'elle n'approuvoit pas sa conduite à l'égard du Cardinal ». Celui-ci n'eut pas de peine à aigrir la reine contre elle et à rendre importune cette amitié trop sincère, si bien qu'un soir, après une scène assez vive, où Mme de Hautefort alla jusqu'à rappeler à Anne d'Autriche les malheurs qu'avait attirés à la reine-mère son affection pour Concini, cet autre Italien, Mme de Hautefort se vit chasser

séance tenante ; et elle en fut désolée non par ambition, certes, mais parce qu'elle aimait profondément sa maîtresse. Le commandeur de Jars [1], qui partageait ses sentiments, fut disgracié comme elle ; ce pauvre commandeur n'avait point de chance : Richelieu l'avait persécuté pour son trop grand dévouement à la reine ; et la sincère affection qu'il avait pour elle fut cause que Mazarin le disgracia. Mme de Hautefort se consola en devenant maréchale de Schomberg, et Louis XIV la tint toujours en fort grande estime, quoiqu'elle eût un travers qui était insupportable au grand roi, la manie de le questionner. — La bonne Mme de Motteville voulut défendre ces victimes, qui étaient de ses amis : quoique toute dévouée à la reine, elle aussi, on la rabroua d'importance, et elle trembla pour elle-même ; quelques jours durant, Anne d'Autriche lui marqua de la froideur, et ne redevint aimable qu'après qu'elle eut promis de ne pas revoir Mme de Hautefort. Mme de Motteville se tint pour avertie, ce qui n'empêcha pas Mazarin de se défier toujours d'elle. — Mme de Chevreuse, accueillie à son retour avec quelque réserve et sans grande effusion, pénétra vite la raison de cet accueil et l'attribua non sans motifs aux bons offices du Cardinal, qui eut par surcroît le tort de la berner quelque peu ; elle se déclara contre lui ; ignorant combien la reine était attachée à son ministre, elle se permettait de fréquentes moqueries sur son compte, ce dont Anne

1. V. p. 40.

souffrait d'autant plus cruellement qu'elle avait garde de le laisser connaître ; aussi, à la première incartade politique de la duchesse, la priera-t-elle d'aller passer quelque temps dans ses terres; mais elle ne sera point débarrassée pour cela de l'habile intrigante. — Quant à la politique Mme de Senecey, son intimité avec la reine (elle est sa dame d'atours et la gouvernante du petit roi) lui a vite découvert son secret ; elle prend le bon parti ; elle se fait l'humble servante du Mazarin, et saura lui faire sa cour en s'occupant de ses nièces à leur arrivée en France.

Le Cardinal n'a plus rien à craindre de l'entourage de sa royale amie ; il est désormais le maître absolu de son cœur comme de sa volonté.

Toutefois, l'opinion du public n'est pas encore indifférente à Anne d'Autriche ; et à ce propos, Mme de Brienne (encore une amie dévouée et indulgente) fait à son fils une étrange confidence, après la mort de la reine, il est vrai : Un jour, dans son oratoire, la reine la pria instamment de lui rapporter en toute franchise ce qu'on disait d'elle et de Mazarin ; la réponse était délicate : « Ma mère, dit Brienne, le fit avec tout le ménagement possible ; mais comme elle ne déguisoit rien à la reine de tout ce que la médisance [1] publioit contre sa vertu, elle s'aperçut que plus d'une fois Sa Majesté rougit jusque dans le blanc des yeux : ce furent ses propres paroles. Enfin, lorsqu'elle eut fini, la reine, les yeux mouillés de

1. Brienne ne dit point *calomnie*.

larmes, lui répondit : « Pourquoi, ma chère, ne m'as-tu pas dit cela plus tôt ? Je t'avoue que je l'aime et je puis même dire tendrement ; mais l'affection que je lui porte ne va pas jusqu'à l'amour ou, si elle y va sans que je le sache, mes sens n'y ont point de part ; mon esprit seulement est charmé de la beauté de son esprit. Cela serait-il criminel ? » Et il est à noter que Brienne n'est nullement prévenu contre la reine ; au contraire, il l'aime et lui est reconnaissant d'avoir été tout jeune appelé par elle au ministère.

Certaines phrases de la correspondance intime d'Anne d'Autriche avec le cardinal sont plus explicites que cette confidence, qui est cependant plus qu'un demi-aveu ; et l'on peut dire avec certitude que la pauvre femme a profondément aimé son ministre ; il n'y a pas eu chez elle le seul entraînement d'un esprit ordinaire vers une intelligence supérieure, mais encore l'entraînement du cœur et des sens. Elle avait été privée d'affection et elle avait besoin d'affection ; elle aima Mazarin avec l'ardeur tardive et violente de la quarantaine, et elle lui abandonna tout, le pouvoir, ses amis, jusqu'à ses enfants qu'elle chérissait pourtant.

Et lui, la paya-t-il de retour ? Peut-être, bien que Brienne puisse être dans le vrai en croyant qu'il ne l'a pas aimée autrement que par ambition : la reine était et resta fort belle jusqu'en ses dernières années, mais il était de deux ans plus jeune qu'elle et il semble qu'elle l'ait maladroitement obsédé de son affection, que finalement il s'en soit lassé, bien plus,

qu'à la fin de sa vie il l'ait cordialement détestée.

Le peu de lettres intimes qu'on retrouve d'eux semble prouver surtout l'affection de la reine.

Nous n'en connaissons pas qui datent des commencements de la régence ; elles ont dû être très rares du reste : la Reine et le Cardinal vivant près l'un de l'autre n'avaient nul besoin de correspondre. Ce n'est que plus tard, huit ou dix ans après leur liaison, quand les événements, les exils du Cardinal les séparent, ou encore, lorsque Mazarin, jaloux d'acquérir les lauriers des grands capitaines, s'amuse à la guerre et surveille les premières armes du jeune Louis XIV, qu'ils se sont beaucoup écrit, « tous les jours ou presque », dit-elle dans sa lettre du 26 janvier 1653. Mais l'on conçoit que cette correspondance intime, qui n'était point précisément destinée au public, ait presque en totalité disparu ; de simples raisons de convenance, on le verra, les vouaient à la destruction. Les quelques lettres autographes [1] de la reine, qui nous sont

1. On les trouve dans le recueil Clairambault 1144, f°s 88 à 101. Dans les passages les plus intimes, la reine et le cardinal usent de chiffres faciles à deviner et que l'on connaît d'ailleurs : ainsi 15 et 22 c'est la reine, 16, Mazarin ; on y trouve des termes bizarres pour désigner le jeune roi : ils l'appellent — nous verrons pourquoi — *le confident, l'ancien ami, l'enfant*; enfin, elles se terminent par des signes symboliques où nous voyons sûrement, après Walkenaër, des termes d'affection, car, ainsi interprétés, ils complètent à merveille et en toute circonstance les phrases qui les renferment. Par exemple, les signes $ et ‡, qui reparaissent souvent, semblent signifier « votre amie affectionnée » ou peut-être « votre femme affectionnée ». — *Nous mettrons entre parenthèses et en italiques la traduction en clair de ces chiffres et de ces symboles.*

parvenues, sont pleines d'un épanchement sincère et tendre de sa part et laissent parfois deviner, hélas ! les exigences mal satisfaites d'une amoureuse qui a dépassé la cinquantaine ; à travers la phraséologie sentimentale et parfois hyperbolique du Cardinal perce, au contraire, un souci constant de ses intérêts. Ce n'est vraiment pas sans quelque émotion mélancolique qu'on lit ces autographes de la fière Anne d'Autriche, que l'on découvre, en déchiffrant ces grimoires peu lisibles, les sentiments bien humains qu'ils décèlent, qu'on se représente par la pensée l'état d'esprit de celle qui les écrivait, qu'on voit enfin bouleversés aussi par nos passions humaines ces puissants du monde que l'on croirait bien à tort planant au-dessus des faiblesses de notre humanité.

Commettons quelques indiscrétions : En janvier 1653 — voici près de dix ans que Mazarin est premier ministre — le Cardinal vient de rentrer de son second exil ; il est allé à l'armée de Turenne, attendant les événements ; Paris est cependant tranquille, il pourrait y revenir sans crainte, mais il semble qu'il veuille coquettement se faire désirer ; et la reine attend impatiemment ; elle termine une lettre d'affaires du 9 janvier, où elle se disculpe humblement d'avoir « fait une chose qu'il ne souhaitoit pas », par ces mots : « 15 [*la reine*] n'a, ni n'est capable d'avoir d'autres dessins que ceux de plaire à 16 [*Mazarin*] ; et 15 [*la reine*] ne sera point en repos qu'il ne sache que 16 [*Mazarin*] n'a pas trouvé mauvais ce qu'il

a fait, puisque non seulement il ne voudroit pas lui déplaire en effet, mais seulement de la pensée qui n'est employée guère qu'à songer à la chose du monde qui est la plus chère à [*son amie dévouée*] qui est [*Mazarin*] »[1]. Ceci est assez anodin ; mais il s'attarde, ne revient pas ; il est vrai qu'il écrit tous les jours et la reine semble l'exiger ; elle perd patience et ne parle plus en reine [2] : « Je ne sais plus quand je dois attendre votre retour puisqu'il se présente tous les jours des obstacles pour l'empêcher. Tout ce que je puis vous dire est que je m'en ennuie fort et supporte ce retardement avec beaucoup d'impatience ; et si 16 [*Mazarin*] savait tout ce que 15 [*la reine*] souffre à son sujet, je suis assurée qu'il en seroit fâché [3]. Je le suis si fort en ce moment que je n'ai pas la force d'écrire longtemps, ni ne sais pas trop bien ce que je dis. J'ai reçu de vos lettres tous les jours presque ; et, sans cela, je ne sais ce qui arriverait ; continuez à m'en écrire souvent puisque vous me donnez du soulagement en l'état

1. Nous nous bornons à reproduire fidèlement le texte.

2. Voici un échantillon de l'orthographe : « Je ne say plus quand je dois atendre vostre retour puis qu'il se presentent tous les jours des obstacles pour l'ampecher tout ce que je puis vous dire est que je m'en enuye fort et susporte ce retardeman avec beaucoup d'impatience et si 16 savet tout ce que 15 soufre à son sujet je suis assuré qu'il en seroit fâché je le suis si fort en ce moment que je n'ay pas la force déscrire longtems ni ne say pas trop bien ce que je dis jay ressu de vos lettres tous les jours presque et sans cela je ne say ce qui arriveret continues a man escrire aussy souvent puisque vous me donnez du soulagemant en l'estat ou je suis... » (26 janvier 1653).

3. Chéruel a lu *touché* et non fâché.

où je suis. J'ai fait ce que vous m'avez mandé... » et elle termine « [*la reine*] qui est un million de fois [*votre amie dévouée*] et jusqu'au dernier soupir. L'enfant [1] vous mandera toutes choses. Adieu, je n'en puis plus et lui sait bien de quoi [2]. » Trois jours après, elle lui écrit encore : « Je viens de recevoir vos lettres du 21 en quoi vous me donnez espérance de vous revoir ; mais jusqu'à ce que je sache le jour positivement je n'en croirai rien, car j'ai été trompée bien des fois. Je le souhaite fort et je vous assure que vous ne le serez jamais (trompé) de [*votre amie qui vous aime*] puisque c'est la même chose que ✱. » Le Cardinal cependant finit par revenir à Paris le 3 février, et on le reçut en roi ; le jeune Louis XIV alla deux lieues à sa rencontre ; il rentra avec lui dans son carrosse, et le conduisit au Louvre « où étoit désormais son appartement ». Le vrai roi de France habite la demeure des rois.

En 1654, autre absence de Mazarin; il a conduit *le confident* [3] à l'armée et Anne soupire après leur retour : « Ce mardi soir. — Puisque c'est par raison et non par volonté que vous ne revenez pas, je ne trouve rien à redire. Je veux grand mal aux destinées de vous obliger à demeurer plus longtemps que je ne voudrais, et vous croirez aisé-

1. Louis XIV.
2. Rapprochez cette phrase du propos que, pour l'avilir aux yeux de son fils, Mazarin, presque mourant, tient à Louis XIV : « Elle ne pourrait se passer d'homme ! » V. p. 226.
3. Louis XIV.

ment que je ne suis point fâchée[1] quand je vois le *confident* et ce qu'il aime ici. M. de Brienne m'a montré les lettres, etc... Embrassez de ma part *le confident* et je vous donne le bonsoir, car des nouvelles de Sedan il n'y en a pas beaucoup. [*Votre amie qui vous aime*]. » Elle écrit encore à la fin de la semaine : « Ce dimanche au soir. — Le porteur m'ayant assuré qu'il ira fort secrètement[2], je me suis résolue de vous envoyer ces papiers et vous dire que pour votre retour que vous me remettez je n'ai garde de vous en rien demander, mais que vous savez bien que le service du roi m'est bien plus cher que ma satisfaction. Mais je ne puis m'empêcher de vous dire que je crois que, quand l'on a de l'amitié, la vue de ceux que l'on aime n'est pas désagréable quand ce ne seroit que pour quelques heures. J'ai bien peur que l'amitié de l'armée ne soit plus grande que toutes les autres, tout cela ne m'empêchera pas de vous prier d'embrasser de ma part notre ancien ami[3] et de croire que je serai celle que je dois, quoi qu'il arrive [*Votre amie qui vous aime*]. »

L'année d'après, en août 1655, le Cardinal accompagne encore à l'armée le jeune roi, qui, le 28, entrera dans Arras en triomphe; et la reine attend les événements à La Fère. Une des lettres quotidiennes du Cardinal a subi un retard, mais heureusement elle n'est pas perdue : « J'en étois

1. Chéruel a lu *jalouse* au lieu de *fâchée*.
2. Chéruel a lu *souvent* au lieu de secrètement.
3. Louis XIV.

en peine; car, comme je suis assurée que vous m'écrivez tous les jours, cela me manquoit. Elle est arrivée... Les miens (mes sentiments) seront toujours d'être [*votre amie qui vous aime*]. C'est tout ce que j'ai à vous dire cette fois et que vous embrassiez le *confident* pour moi, puisque je ne le puis pas faire encore. »

Le lendemain (13 août 1655) : « Vous m'avez donné une grande joie par votre lettre du 10 de l'espérance de vous revoir dans cinq ou six jours. Je ne vous en dirai pas davantage sur ce sujet; car vous n'en douterez pas... Embrassez le *confident*[1] et croyez moi de tout mon cœur [*votre amie qui vous aime*]. » Le même jour, elle reçoit par Gourville deux lettres lui apprenant — on le voit par sa réponse — que le Cardinal a été souffrant et que les opérations militaires l'empêcheront de le revoir ainsi qu'elle l'avait espéré; elle lui écrit aussitôt pour le remercier, comme mère, d'avoir obtenu du jeune roi qu'il reste au Quesnoy durant les hostilités; et, comme reine, elle souhaite le succès de nos armes et fait à la gloire de son fils le sacrifice du plaisir de les revoir; puis l'amie reparaît :... « il me semble que vous jugez assez bien de toutes choses et que le mal de tête que vous avez eu ne vous en a pas empêché. Je suis bien aise que vous ne l'ayez plus, et si vous avez autant de santé que je désire, vous serez longtemps sans avoir aucun mal. Je ne sais si à la fin la quantité de mes lettres ne vous importuneroit

1. Louis XIV.

point; voici la deuxième aujourd'hui, mais si vous êtes aussi aise d'en recevoir que (moi de)[1] vous, je suis bien assurée qu'elles ne le feront point..... Je ne lui écris point (au roi) puisqu'aussi bien il faut que vous soyez l'interprète de ma lettre qui sera pour tous deux; mais je la finis en vous priant toujours d'une même chose, qui est de l'embrasser bien pour moi et de croire que je serai tant que je vivrai [*votre amie qui vous aime*]. »

Mais cette affection n'ira pas sans traverses, sans brouilles, sans aigreur. Toutefois, Mazarin n'excitera point la jalousie de la reine : prudemment, il s'est bien gardé de courtiser quelle personne que ce soit; il fait en général profession de mépriser les femmes et Mme de Motteville le dépeint insensible aux avances et même tout au juste courtois; il ne se plaît guère que dans la société d'une élite triée sur le volet : Mmes de Choisy et de Brégis, deux épistolières quelque peu prétentieuses, seront des élues; la dernière, qui se croira longtemps belle[2], s'imaginera même en être distinguée et se proposera de n'être point trop cruelle : il saura la détromper. Par contre, il est fort jaloux, lui, des personnes qui ont du crédit sur Anne d'Au-

1. Mots ajoutés au texte.
2. Cette prétention lui valut un vaudeville assez méchant :

Vous avez, belle Brégis
Plus de printemps que les lys,
Car tous les lys n'en ont qu'un
Et vous en avez cinquante.
— Car tous les lys n'en ont qu'un —
Et bientôt cinquante-un.

Timbre : *L'Attelage du Soleil.*

triche, et la faveur étrange de la première femme de chambre, Mme de Beauvais, lui donnera bien du souci. Il réussira à la faire chasser un temps et pour de bonnes raisons : ne s'est-elle pas avisée de favoriser la bizarre tentative de Jarzé[1] vis-à-vis de la reine ? Bien qu'il déteste la Beauvais, elle rentre dans la place : Anne ne peut s'en passer, « car elle est fort propre » ; et c'est en vain qu'il demande son renvoi en de longues phrases alambiquées, mi-partie tendres, mi-partie aigres-douces, et qu'il noie ses exigences catégoriques dans des protestations d'affectueux dévouement, de confiance et d'amitié pour « *les anges* », c'est ainsi qu'il désigne la reine en lui écrivant.

A un moment critique de sa vie cependant, il aura grand'peur d'être à jamais perdu ; c'est quand son éternelle duplicité, son manque constant de parole ont soulevé l'indignation générale, uni contre lui tous les partis, qui l'ont obligé à prendre une première fois le chemin de l'exil. Il avait espéré qu'Anne le rejoindrait en Normandie ; mais on l'a strictement gardée à vue dans le Palais-Royal, et il a dû se résigner à passer la frontière. Toutefois, malgré l'éloignement, il dirige tout de son exil à Bruhl : nulle affaire importante ne se décide sans son avis ; et, souvent, des décisions urgentes sont différées sous des prétextes

1. Jarzé, un des petits maîtres, — ami du grand Condé alors fort mal avec Mazarin et qu'il eût vu avec plaisir perdre l'affection de la reine — avait feint d'être amoureux fou d'Anne d'Autriche, sans le moindre succès d'ailleurs.

quelconques, pour avoir le temps de le consulter ; ses agents fidèles, Bartet, Brachet, l'abbé Fouquet, Zongo Ondedei, n'ont pas un instant de repos ; ils vont et viennent pour le tenir au courant ; ses amis tout dévoués, Le Tellier, Servien, Lionne, neveu de Servien, sont rentrés dans la place après s'être retirés en apparence des affaires lors de son exil, depuis juillet jusqu'à septembre. Le Cardinal n'en craint pas moins de voir à la longue discréditer ses conseils ; et, ce qui le chagrine encore plus, Lionne est très bien vu de la reine, Lionne si fin, si délié, si adroit, en contact permanent avec elle, étant secrétaire de ses commandements ! et, quelque attaché vraiment qu'Hugues de Lionne soit au soupçonneux Mazarin, celui-ci en prend ombrage ; la distance lui grossit le danger : « Je sais, écrit-il à la reine, que vous avez dit à Lionne plusieurs fois pourquoi il ne prenoit pas mes chambres, lui témoignant tendresse de ce qu'il se mouille en traversant la cour ; cela m'a fait perdre le sommeil deux jours de suite, et de pareilles choses seroient capables de me faire mourir. » Mais Lionne, libertin et honnêtement coureur, est fidèle à son protecteur ; il n'aspire point à sa succession ; et la reine, de son côté, ne veut point que ce pauvre Cardinal meure : elle l'engage à revenir, le presse ; de son côté, il veut, lui écrit-il, la revoir « ne fût-ce que deux heures ! » et il fait flèche de tout bois, réunit toutes ses ressources, rassemble comme il peut une petite armée, rejoint la cour à Poitiers, où il constate

avec joie qu'il n'a rien perdu de son ascendant.

Cette dure épreuve lui a donné confiance pour toujours : il est tranquille désormais sur les sentiments de la reine; dès lors, il la traite tout à fait en maître impérieux, comme il va traiter tout le monde, même le jeune roi ; et elle se soumet jusqu'au jour où il laisse entrevoir qu'une de ses nièces, Olympe Mancini, la première en date qu'ait aimée le roi, pourrait bien devenir reine de France. Ici le Cardinal se heurte à une opposition formelle ; et il doit céder, mais ce n'est pas sans rancune : il pardonnera difficilement à Anne l'avortement de ce beau rêve, et le ciel restera longtemps chargé de nuages. Il n'a pas insisté d'ailleurs, et a si bien pris son parti de cette déconvenue, qu'il s'emploiera sincèrement à marier Louis à Mlle de Savoie d'abord, puis, de préférence, à l'infante, sans tenir compte du désir violent que montrera le roi d'épouser son autre nièce Marie; car ce jeune coq, en mal d'adolescence, mais surveillé de près, s'adresse aux poules qu'il trouve à portée : la Beauvais n'en sera pas fâchée. Même, Mazarin, malgré la résistance du roi *majeur*, exilera à Brouage cette nièce récalcitrante, qu'il craint un peu du reste à cause de sa méchante langue, de son mauvais esprit et de son ingratitude profonde et peu dissimulée à son égard. Cela ne veut pas dire qu'il ait plus de tendresse pour la reine-mère; il semble l'éviter le plus possible : quand la Cour, Anne d'Autriche et le roi voyagent (et, à ce moment même, ils se déplacent

beaucoup à travers la France, allant de Paris à Toulouse, de Toulouse en Provence, de Provence à Saint-Jean-de-Luz), le Cardinal fait bande à part ; il passe devant en fourrier et les précède d'un jour [1] ; il a du reste une excuse : il est malade.

Le mariage du roi toutefois semble amener une détente, si l'on en juge par cette lettre exubérante de la reine et que nous citons *in extenso*

1. Notes manuscrites du juge-mage Jacques de Gauzy : « Le cardinal Mazarin, précédant le roi d'un jour, arriva dans Castelnaudary le 28 décembre, accompagné des maréchaux de Villeroy et de Gramont et de M. de Créqui. Il fut harangué par les officiers du présidial ; les consuls le reçurent à la porte de la ville. Il fut logé chez le juge-mage et partit le lendemain pour Carcassonne, après avoir entendu la messe à Saint-Michel, où le chapitre lui rendit les honneurs dus à son rang de ministre et cardinal.

« Le même jour 29, le roi arriva avec toute sa cour, ayant dans son carrosse la reine, le duc d'Anjou et Mlle d'Orléans. Bien que le roi eût fait savoir dans toute la province qu'il ne vouloit pas d'entrée officielle, les officiers du présidial étoient à son attente à la Petite Chapelle ; M. de Saintot, maître des cérémonies, leur fit dire que le roi avait trop de considération pour les compagnies de justice pour les obliger de se mettre à genoux sur un grand chemin, mais qu'ils devoient se rendre au logis de la reine, où le roi mettroit pied à terre et où ils se présenteroient... Le sommeil du roi fut troublé par un accident qui mit en mouvement toute la cour : le feu prit à la cheminée du logis de Sa Majesté ; elle se leva et donna elle-même des ordres pour l'éteindre. Le lendemain, après la messe, Leurs Majestés partirent pour Carcassonne, et la première dame d'honneur de la reine remit à Mlle de Lastrapes, dame de la Miséricorde, 10 louis pour être distribués aux pauvres. »

Le Cardinal précède donc la cour ; il en est de même au retour de Provence : « Tous les jours ce fut de nouvelles fêtes jusqu'au retour du roi, qui arriva dans cette ville le 18 avril. Le cardinal Mazarin *passa la veille*, ne voulant pas de harangues, prétendant être incommodé. »

(Communication due à l'obligeance de M. Gaston Serres de Gauzy.)

d'après M. Walkenaër : « Saintes, ce 30 juin 1660. Votre lettre m'a donné une grande joie ; je ne sais si je serai assez heureuse pour que vous le croyiez, et que, si j'eusse cru qu'une de mes lettres vous eût autant plu, j'en aurais écrit de bon cœur, et il est vrai que d'en voir tant et des transports avec (lesquels) on les reçut et je les voyais lire, me faisoit souvenir d'un autre temps, dont je me souviens presque à tous moments quoi que vous en puissiez croire et douter. Je vous assure que tous ceux de ma vie seront employés à vous témoigner que jamais il n'y a eu d'amitié plus véritable que la mienne, et si vous ne le croyez pas, j'espère de la justice que j'ai, que vous vous repentirez quelque jour d'en avoir jamais douté, et si je pouvais aussi bien faire voir mon cœur que ce que je vous dis sur ce papier, je suis assurée que vous seriez content, ou vous seriez le plus ingrat homme du monde, et je ne crois pas que cela soit... et 22 [1] me prie de vous dire que jusques au dernier soupir ‡‡‡‡[2] quoi que vous en croyiez ‡. »

Cette affection était-elle légitime ? La reine avait-elle, en dehors de la reconnaissance qu'il lui eût due, *des droits* à être aimée de Mazarin ? Il semble que oui ; car il est fort probable qu'ils étaient secrètement mariés. Ces mariages *de conscience*, comme on disait alors, étaient fort à la mode : une

1. Anne d'Autriche elle-même, nous l'avons vu.

2. C'est ce signe, cinq fois répété, que nous avons traduit précédemment : votre amie ou votre femme qui vous aime.

femme ayant un rang, voulait-elle ne point en perdre les avantages tout en se mésalliant? elle ne déclarait point le mariage; mais, au point de vue religieux, au point de vue de la conscience, ces unions n'en étaient pas moins valables : les époux étaient liés devant Dieu, si le monde semblait ou devait l'ignorer.

La propre bru d'Anne d'Autriche, la Palatine [1], est très affirmative : « La reine-mère, veuve de Louis XIII, « dit-elle dans sa correspondance, » non contente d'aimer le cardinal Mazarin, avait fini par l'épouser : il n'était pas prêtre et n'avait pas les ordres qui pussent l'empêcher de contracter mariage. Il se lassa terriblement de la bonne reine et la traita durement, ce qui est la suite ordinaire de pareils mariages. » C'est clair et net; elle y revient dans ses lettres de 1713, 1717, 1719. Mais la bonne princesse est un peu sujette à caution; les affirmations les plus extravagantes ne l'effraient pas, et ce témoignage seul serait insuffisant, si certaines présomptions, certains faits ne venaient le corroborer.

Tout d'abord, la reine est sincèrement dévote et croyante; elle tient à son salut; elle a horreur de tout ce qui paraît criminel aux yeux de l'Église : elle est rigide et intransigeante à ce point de vue; un jour, Louis XIV enfant s'est permis de blasphémer, car le petit Manicamp lui a persuadé que c'est du meilleur ton; la reine lui fait deux longs jours durant garder les arrêts dans sa chambre.

1. Élisabeth-Charlotte de Bavière, la terrible Liselotte, seconde femme de Philippe d'Orléans.

« Le Cardinal a dit souvent à Le Tellier que la dévotion de la reine l'embarrassoit. » Elle a des scrupules religieux: si la raison d'État l'oblige à sévir, elle pleure et prie dans son fameux oratoire — notamment le jour où elle consent à l'arrestation de ce pauvre Beaufort. Elle soutient même les gens que déteste Mazarin, quand elle croit à leur réelle innocence : « elle s'en faisoit un cas de conscience ». Elle allait tous les samedis entendre la messe à Notre-Dame pour se préparer à la communion du dimanche; visitait souvent les églises; faisait, au Val-de-Grâce, de sévères retraites; observait scrupuleusement les jeûnes, alors autrement sérieux que de nos jours, ce qui lui était fort pénible, car elle avait ce superbe et robuste appétit qu'elle transmit à son fils Louis XIV. Et ces pratiques religieuses n'étaient nullement de sa part un faux-semblant : tous ceux qui vivent dans sa familiarité l'ont reconnu. Comment, dès lors, concilier ces sentiments sincèrement pieux avec l'état de faute grave où elle eût perpétuellement vécu? Il est possible, et c'est presque certain, qu'elle ait succombé à la tentation — la chair est faible —, mais il paraît non moins certain qu'elle a dû mettre sa conscience en repos ; et, pour cela, le mariage, la sanction religieuse autorisant ses rapports avec Mazarin, était indispensable.

D'autre part, ces noms bizarres « *confident, ancien ami* », qui servent à la reine et au cardinal pour désigner Louis XIV dans l'adolescence et dans la jeunesse, ne semblent-ils pas indiquer

qu'il savait bien des choses sur leur compte ? Or une mère, sans rougir, avouera à son fils un second mariage ; elle lui cachera au contraire une intrigue amoureuse qui l'amoindrirait par trop aux yeux de son enfant. En outre, la soumission absolue, « sucée avec le lait » [1], de Louis XIV au Cardinal, la réelle déférence qu'il lui témoignait en toute occasion sont aussi bien significatives chez un prince qui, du jour au lendemain, devait se révéler le plus autoritaire des despotes. Majeur, il laisse son ministre régner à sa place : jusque sur son lit de mort, le Cardinal voit prendre ses désirs pour des ordres, même à propos de bagatelles. Comment concilier cette attitude soumise et déférente avec l'immense orgueil du grand roi ? Il n'ignorait ni l'avarice de son ministre, ni son monstrueux égoïsme ; il avait souffert sans se plaindre de l'une et de l'autre ; et, s'il fut heureux d'en être délivré, il ne le marqua point par ses actes : il le laissa disposer librement des biens énormes qu'il devait à ses rapines ; bien plus, il accomplit pieusement les moindres de ses dernières volontés vis-à-vis des tiers. Mazarin meurt et son ombre semble encore régner : Louis ne se dirige tout d'abord que par les mémoires secrets qu'il lui a laissés ; et les recommandations du mourant règlent ses sympathies ou ses antipathies envers les personnes ; la reine-mère elle-même ne tarde pas à l'éprouver, car le Cardinal, dans sa reconnaissance de ce qu'elle a fait pour lui, l'a sûrement des-

1. Mme de La Fayette.

servie : Mazarin vient de mourir, et Anne s'est permis de donner quelques ordres à Brienne [1] ; le roi le sait, entre brusquement dans sa chambre pour le lui reprocher, et lui dit en propres termes et fort en colère : « Madame, ne faites plus de pareilles choses sans m'en parler. » « On ne doutoit point, écrit encore Mme de La Fayette, — bien placée pour être renseignée grâce à la très confiante intimité d'Henriette d'Angleterre, — on ne doutoit point, qu'il (Mazarin) n'eût ruiné la reine-mère dans l'esprit du roi, aussi bien que beaucoup d'autres personnes. » Louis l'aurait d'ailleurs avoué, peu après, à sa mère, — et dans quels termes ! — Le cordelier qui confesse la reine est un espion aux gages de Foucquet, et, quatre mois environ après la mort du Cardinal, ce bon cordelier fait communiquer au surintendant l'étrange confidence que vient de lui faire sa royale pénitente : « Le roi a dit à sa mère que M. le Cardinal, en mourant, lui avait protesté en lui parlant contre elle, *qu'elle ne se passeroit jamais d'homme* [2] ; qu'il prît garde à elle et qu'assurément elle feroit un mariage de conscience avec quelqu'un. » Ce propos ignoble, s'appliquant à une femme de 61 ans, ne jurerait pas, s'il a été tenu, avec la vilenie bien connue de cet homme, et marquerait, de sa part, avec son désir de l'avilir aux yeux du roi, quelque

1. Alors secrétaire d'État aux affaires étrangères.

2. En italiques dans la lettre du correspondant anonyme qui sert à Foucquet d'intermédiaire avec le confesseur de la reine ; cette lettre est datée du 11 juillet 1661, Mazarin était mort le 9

jalousie posthume, dérivant moins de l'affection, à coup sûr, que de son profond instinct de la possessivité. Quoiqu'il en soit, la simple reconnaissance pour les services rendus à la couronne par le ministre qui l'avait élevé, la familiale intimité de tous les instants dans laquelle ils vécurent toujours, semblent insuffisantes à expliquer un effacement aussi complet de la part du futur grand roi. Ne serait-ce point surtout le mari de sa mère qu'il honore et respecte ainsi dans la personne du ministre ? Pure hypothèse, dira-t-on ; convenons-en ; mais combien n'est-elle pas admissible ?

Grâce à l'asservissement absolu et constant de la Régente à ses volontés, Mazarin brisera toutes les résistances intérieures ; il sera ainsi, à la majorité de Louis XIV, le vrai maître en France, et il le restera jusqu'à son lit de mort ; car ce charmeur, cet admirable manieur d'hommes aura su s'emparer aussi de l'esprit du jeune roi ; dès son enfance, il l'a capté ; mille liens les unissent ; il a, quand il l'a pu, flatté ses goûts ; il l'a pris pour « confident » ; et, s'il négligea intentionnellement son instruction en ce qui lui paraissait secondaire, il s'est employé — et il y a réussi à merveille — à lui apprendre son métier de roi ; il l'a initié aux affaires petit à petit, sans effort et d'une façon tout intime, mais si parfaitement, que Louis, ignoré, méconnu de tous, prendra tout de suite après sa mort, d'une main sûre et non sans gloire, les rênes du gouvernement. Le jeune roi se rend bien compte de tout cela ; et, dans sa reconnaissance, il a toujours

considéré et traité Mazarin moins comme un serviteur que comme un parent dévoué et attentionné, qui a paternellement veillé sur son héritage, et dont l'habileté l'a investi de cette omnipotence qui flatte tant son immense orgueil.

VI

LA « LUNE DE MIEL » DE LA RÉGENCE

Mais, dans les premiers jours de la Régence, Mazarin n'est pas le maître, tant s'en faut; la reine dispose de tout, et l'âge d'or va renaître grâce à elle ; du moins on l'espère.

Elle est « accueillante et bienveillante », « douce et honnête dans son procédé et familière », la bonne Régente. Elle veut « réparer les injustices de Richelieu ; » elle le dit, et c'est bien son intention. Elle donne de bonne grâce, « quoiqu'il faille s'aider un peu auprès d'elle » ; mais les « gens de bien » ne manquent pas à s'aider ; ils abusent même « de la peine qu'elle avoit à refuser » ; dans la cohue des quémandeurs, elle discernera mal ; elle « fera des grâces à plusieurs particuliers sans y observer la juste mesure » ; et ceux qui n'auront pas été favorisés se croiront autorisés à être plus exigeants encore, si bien que la pauvre reine sera bientôt

la reine tient après son dîner ou au retour de ses sorties de dévotion, est des plus brillants. Belles dames et grands seigneurs encombrent à l'envi la chambre qui précède le petit cabinet réservé aux ministres, aux conseils ou encore aux intimes; et c'est « là, dans cette grande chambre, que se pratique tout ce que la galanterie ou les folles intrigues pouvoient produire ». Mais le détail de ces folies galantes, le tableau de cette cour « exquise » nous entraînerait trop loin. Anne d'Autriche, jadis sévère, si l'on en croit Mme de Sablé, est devenue fort indulgente; elle ferme les yeux sur les menues peccadilles de ses filles d'honneur, qu'elle mariera elle-même pour la plupart, à moins qu'un scandale ne l'oblige à se séparer de la brebis galeuse — de Chémerault sous Louis XIII, et, plus tard, de la malheureuse Guerchy.

Le Parlement est tout fier de son autorité en apparence reconquise et encore plein d'excellentes intentions.

Les peuples espèrent toujours un allègement de leurs charges, un adoucissement de leurs misères. Tous y comptent.

C'est, en un mot, le temps de cette « bonne Régence » que Saint-Evremond décrira à son amie, Mlle de L'Enclos, en stances dithyrambiques et irrégulières :

J'ai vu le temps de la bonne régence,
Temps où régnoit une heureuse abondance,
Temps où la ville aussi bien que la cour.
Ne respiroit que les jeux et l'amour.

Une politique indulgente
De notre nature innocente
Favorisoit tous les désirs :
Tout goût paraissoit légitime
La douce erreur ne s'appeloit point crime;
Les vices délicats se nommoient des plaisirs...

Mais hélas ! qu'il sera court, ce beau temps; et avec combien de justesse Saint-Evremond, aigri et malheureux lui aussi, à cause de Mazarin, pourra conclure :

Que ne mouroit alors Son Éminence
Pour son bonheur et pour notre repos ?
Elle eut fini ses jours fort à propos
Laissant un nom toujours cher à la France !

gênée pour satisfaire même aux demandes les plus raisonnables.

En attendant, on célèbre sa bonté sur tous les tons ; on « pestera d'autant plus hautement contre elle », quand elle aura, par la force des choses et le vouloir de Mazarin, appris à refuser. Mais, pour le moment, « la langue française semble réduite à ces quelques mots : La reine est si bonne ! » La Feuillade le dit et Blot le constate :

L'on dit partout que la reine est si bonne,
Qu'elle ne veut faire mal à personne...

Ses amis, ses amies, les victimes du Cardinal qui ont souffert pour elle, sont revenus en foule, pleins d'espérance ; et les premiers arrivés n'auront pas à se plaindre ; mais tous n'auront pas la délicatesse de Mme de Hautefort, de Mme de Motteville, du bon La Porte, des vrais amis en un mot. Mme de Sénecey, notamment, lui imposera ses exigences, et n'aura pas lieu de s'en repentir. Elle fut, nous l'avons vu[1], compromise avec sa parente La Fayette dans l'intrigue de l'évêque de Limoges contre Richelieu. A la mort du roi, elle quitte en toute hâte le château de Randan ; « c'est, dit-elle, pour la reine qu'elle a souffert l'exil, » alors que, dans le fond, ses visées ambitieuses n'étaient point étrangères à ses disgrâces ; mais sa place est occupée par Mme de Brassac[2]. Qu'à cela ne tienne :

1. V. *Règne de Richelieu*, p. 204.
2. Marguerite de Sainte-Maure, mariée à Jean de Galart, sieur de Brassac, tante de M. de Montausier.

quoique la reine aime et estime l'excellente Mme de Brassac, elle ne laissera pas de la congédier avec de bonnes paroles et en pleurant ; et Mme de Brassac, qui d'ailleurs n'a pas d'ambition, sera fort touchée de ses larmes. Cela ne suffit pas à Mme de Senecey, elle veut remplacer et remplace encore l'antipathique Mme de Lansac ; elle cumule ainsi les fonctions enviées de dame d'honneur et de gouvernante du petit roi. Plus tard encore, ses bons offices à Mazarin et à ses nièces lui vaudront la survivance pour sa fille Mme de Fleix et le tabouret de duchesse pour toutes deux. On le voit d'après cet exemple : il serait difficile à la pauvre Régente d'être aussi généreuse pour tout le monde. Elle ne pourra bientôt plus contenter les gens qu'avec de simples promesses ; et on lui fera encore crédit jusqu'au jour — prochain, hélas ! — où l'on acquerra la triste certitude qu'elle ne peut les tenir.

Mme de Chevreuse en fera la désagréable expérience ; mais aussi, elle a eu le tort de s'attarder : comme, en son esprit, elle va être quasi reine en France, elle a voulu revenir de Bruxelles avec un équipage royal et rentrer en triomphatrice ; tout cela lui a pris un temps précieux — que n'a point perdu Mazarin. Certes, elle sera bien accueillie ; la reine et le ministre feront en sa faveur ce qu'ils pourront, mais pas assez, car la dame se montrera très difficile à contenter et, bientôt, mécontente.

Pour le moment, la cour est dans la joie et porte allégrement le deuil du roi morose. Le cercle, que

la reine tient après son dîner ou au retour de ses sorties de dévotion, est des plus brillants. Belles dames et grands seigneurs encombrent à l'envi la chambre qui précède le petit cabinet réservé aux ministres, aux conseils ou encore aux intimes; et c'est « là, dans cette grande chambre, que se pratique tout ce que la galanterie ou les folles intrigues pouvoient produire ». Mais le détail de ces folies galantes, le tableau de cette cour « exquise » nous entraînerait trop loin. Anne d'Autriche, jadis sévère, si l'on en croit Mme de Sablé, est devenue fort indulgente; elle ferme les yeux sur les menues peccadilles de ses filles d'honneur, qu'elle mariera elle-même pour la plupart, à moins qu'un scandale ne l'oblige à se séparer de la brebis galeuse — de Chémerault sous Louis XIII, et, plus tard, de la malheureuse Guerchy.

Le Parlement est tout fier de son autorité en apparence reconquise et encore plein d'excellentes intentions.

Les peuples espèrent toujours un allègement de leurs charges, un adoucissement de leurs misères. Tous y comptent.

C'est, en un mot, le temps de cette « bonne Régence » que Saint-Evremond décrira à son amie, Mlle de L'Enclos, en stances dithyrambiques et irrégulières :

J'ai vu le temps de la bonne régence,
Temps où régnoit une heureuse abondance,
Temps où la ville aussi bien que la cour.
Ne respiroit que les jeux et l'amour.

Une politique indulgente
De notre nature innocente
Favorisoit tous les désirs :
Tout goût paraissoit légitime
La douce erreur ne s'appeloit point crime;
Les vices délicats se nommoient des plaisirs...

Mais hélas ! qu'il sera court, ce beau temps; et avec combien de justesse Saint-Evremond, aigri et malheureux lui aussi, à cause de Mazarin, pourra conclure :

Que ne mouroit alors Son Éminence
Pour son bonheur et pour notre repos ?
Elle eut fini ses jours fort à propos
Laissant un nom toujours cher à la France !

la reine tient après son dîner ou au retour de ses sorties de dévotion, est des plus brillants. Belles dames et grands seigneurs encombrent à l'envi la chambre qui précède le petit cabinet réservé aux ministres, aux conseils ou encore aux intimes; et c'est « là, dans cette grande chambre, que se pratique tout ce que la galanterie ou les folles intrigues pouvoient produire ». Mais le détail de ces folies galantes, le tableau de cette cour « exquise » nous entraînerait trop loin. Anne d'Autriche, jadis sévère, si l'on en croit Mme de Sablé, est devenue fort indulgente; elle ferme les yeux sur les menues peccadilles de ses filles d'honneur, qu'elle mariera elle-même pour la plupart, à moins qu'un scandale ne l'oblige à se séparer de la brebis galeuse — de Chémerault sous Louis XIII, et, plus tard, de la malheureuse Guerchy.

Le Parlement est tout fier de son autorité en apparence reconquise et encore plein d'excellentes intentions.

Les peuples espèrent toujours un allègement de leurs charges, un adoucissement de leurs misères. Tous y comptent.

C'est, en un mot, le temps de cette « bonne Régence » que Saint-Evremond décrira à son amie, Mlle de L'Enclos, en stances dithyrambiques et irrégulières :

J'ai vu le temps de la bonne régence,
Temps où régnoit une heureuse abondance,
Temps où la ville aussi bien que la cour.
Ne respiroit que les jeux et l'amour.

Une politique indulgente
De notre nature innocente
Favorisoit tous les désirs :
Tout goût paraissoit légitime
La douce erreur ne s'appeloit point crime;
Les vices délicats se nommoient des plaisirs...

Mais hélas ! qu'il sera court, ce beau temps; et avec combien de justesse Saint-Evremond, aigri et malheureux lui aussi, à cause de Mazarin, pourra conclure:

Que ne mouroit alors Son Éminence
Pour son bonheur et pour notre repos ?
Elle eut fini ses jours fort à propos
Laissant un nom toujours cher à la France !

VII

LE « TOUT PARIS » AVANT LA RÉGENCE

D'APRÈS UNE SATIRE CONTEMPORAINE

Pour la malignité, le « Grand Siècle » ne le cède guère au nôtre : les médisants sont de tous les temps; mais ils se distinguent alors par une crudité d'expressions qui fait honneur à leur franchise, voire à leur grossièreté. Ils sont un peu moins hypocrites que nous : c'est leur unique supériorité. Cependant l'hypocrisie peut avoir du bon : les « Cabinets satiriques », les « Sottisiers manuscrits » d'alors nous sembleraient l'établir; leur méchanceté ne dédaigne pas l'ordure, et rarement l'esprit vient atténuer celle-ci ou l'aggraver. Il y a donc peu de perles dans ce fumier; une satire toutefois nous a paru curieuse et va nous arrêter un instant.

Au folio 37 du manuscrit français 19145 de la

Bibliothèque Nationale, se trouve une courte pièce de vers intitulée : *Contrevéritez* et datée — à tort — de 1636. Cette petite satire est à l'abord peu intelligible ; personne ne lui a jamais, croyons-nous, accordé la moindre importance ; et, cependant, chacun de ses soixante-dix-huit alexandrins apporte, sous une forme concise et parfois sibylline, une contribution à l'histoire du temps, surtout à l'histoire intime. Elle passe en revue — et souvent sans tendresse — presque le « Tout Paris » d'alors : belles dames et grandes dames, ministres, nobles seigneurs, robins, financiers ; elle se permet d'indiscrètes et mordantes allusions aux faits politiques, aux intrigues, aux événements mondains. A cet égard, elle présente pour nous un vif intérêt.

Toutefois, malgré cet intérêt, elle est franchement ennuyeuse à lire : trop d'objets peu connus sollicitent sans trêve l'attention qui se lasse, et la fatigue vient vite ; faute de « clefs », l'allusion maligne échappe, qui fit la joie des contemporains ; enfin, par sa répétition constante, la formule ironique de la « Contrevérité » devient monotone. Aussi, par charité pour le lecteur, ne la donnons-nous, en entier et avec les éclaircissements nécessaires, qu'à l'Appendice, où les curieux de bonne volonté pourront la lire, si le cœur leur en dit. Mais ces contreverités nous sont une occasion d'offrir au lecteur une série de portraits de personnages ou de « types » alors en vue.

Nous ignorons son auteur ; mais sa malice et la

correction relative de sa versification nous rappellent le « faire » du comte d'Estlan, dont nous avons déjà parlé (*Rég. de Rich.*, p. 310) ; et ce grand seigneur lettré ne la désavouerait pas.

Il serait assurément injuste de juger cette époque du « Grand Siècle » d'après une satire contemporaine : le satirique ne s'arrête guère qu'aux vices du temps ; il n'en rappelle précisément que les ridicules ou les tares. Comme les peuples heureux, les braves gens et les honnêtes femmes n'ont pas d'histoire ; et, quoiqu'ils soient la majorité, le satirique n'en a cure. Toutefois ses observations ne sont pas à négliger ; et les beaux côté du « Grand Siècle » sont trop connus (on ne connaît même en général que ceux-là), pour que l'on puisse, sans imprudence et avec profit pour l'histoire, en signaler les imperfections : un esclave suivait le char du triomphateur antique ; il l'incitait à la modestie, en lui rappelant sa misérable humanité au milieu des honneurs presque divins dont on l'enivrait ; et sa faible voix n'était pas toujours couverte par les formidables « *io triumph !* » qui acclamaient l'*imperator* ! « *Respiciens post te*, *hominem memento te* ! »

La date exacte des *Contreveritez* est fixée par deux faits auxquels elles font allusion : elles parlent du combat de Sedan et sont ainsi postérieures à 1641 ; elles rendent hommage à la beauté de Mlle de Bourbon qui devint Mme de Longueville au cours de l'été de 1642 : on les a par suite

écrites avant ce mariage, mais non en 1636 comme dit le manuscrit.

Enfin, les chiffres qui précèdent les vers en épigraphe indiquent leur numéro d'ordre dans la satire.

*
* *

LE PREMIER DUC DE ROHAN-CHABOT

(4) « Chabot est magnifique et n'aime pas la danse. »

Henri Chabot, sieur de Saint-Aulaye.

Henri Chabot, que le très noble Saint-Simon appellera dédaigneusement « le Chabot », est fort pauvre mais d'excellente et très ancienne maison. Les Chabot, au onzième siècle, possédaient déjà des fiefs ; ils avaient, depuis, contracté d'illustres alliances, rempli de grandes charges : l'un d'eux eut l'amirauté. Enfin, l'arrière grand-père d'Henri, Guy Chabot, fut ce Jarnac qui, pour les intérêts et les beaux yeux de sa belle-sœur, la fameuse duchesse d'Étampes, mit à mal, dans un duel resté célèbre, La Châtaigneraie, le redoutable champion de Diane de Poitiers. La Châtaigneraie — un Vivonne — était réputé invincible ; mais contre toute attente, Jarnac sortit vainqueur de cette dangereuse rencontre, grâce à un merveilleux coup de revers ; la cour, partagée entre les deux favorites, en fut ébahie ; les partisans de Diane vaincue crièrent un peu à la félonie, à tort ; et le coup de Jarnac passa en proverbe.

Henri, fils d'une branche cadette, n'avait guère pour fortune que ces beaux souvenirs ; il était plus riche d'ambition que d'écus, et, seule une contrevérité peut vanter « sa magnificence ».

Mais ce jeune homme pauvre est bien fait, ne manque pas d'esprit ; il est avisé et pratique : sa belle mine représente un capital qu'il saura mettre en valeur. Plus tard, quand il aura des envieux, on l'accusera de n'être point brave ; à la vérité, Chabot n'était pas un friand de la lame, mais, comme tout gentilhomme qui se respectait alors, il avait eu, malgré les édits, ses deux ou trois duels, et s'était comporté galamment. Un jour, notamment, l'épée de son adversaire s'étant faussée, il ne voulut pas, comme il l'eût pu, profiter de cet avantage. Toutefois, ce descendant de Jarnac n'était pas un de ces enthousiastes qui, pour un rien, souvent même pour le seul plaisir et à titre de seconds, allaient alors doucettement s'égorgiller ou brutalement se pourfendre ; non : quelques innocentes égratignures réciproques l'avaient toujours satisfait ; il allait sur le pré parce que se dérober eût manqué de correction, et Chabot était, avant tout, un jeune homme correct.

Il s'était attaché à Monsieur, qui l'avait pris en amitié. Malgré sa pauvreté — « sa nudité », dira vivement le pittoresque Saint-Simon —, il avait les meilleures relations : ses parentés, son origine le lui permettaient. Très répandu dans le monde, il y avait fait apprécier ses talents de société, sa complaisance pour les dames aux petits jeux des-

quelles il ne dédaignait pas de prendre part, enfin et surtout, son mérite de danseur. Il dansait en effet à merveille, et il eût rendu des points au vieux duc de Nemours pour composer et mettre en train un branle, une courante, voire un pas de ballet. On l'en raillait; l'auteur des *Contrevérités* n'y manque pas, et de mauvais danseurs, l'enviant peut-être, l'appelaient méchamment Chabot la *Courante*, tout comme Chabot, violon à l'hôtel de Bourgogne.

Aucun d'eux ne prévoyait que, précisément, la danse allait lui faire épouser, quelques années plus tard, la très noble et très fière Mlle de Rohan, la plus riche héritière de France, si l'on excepte Mlle de Montpensier, la Grande Mademoiselle. Comme quoi la danse en ce temps-là, de même que le cotillon de nos jours, pouvait conduire à la fortune.

Mademoiselle de Rohan.

Marguerite de Rohan est par sa mère petite-fille du grand Sully; elle a quelque vingt-sept ans (1642). A cette époque où l'on marie les filles à peine pubères, elle peut compter parmi les vieilles filles. Mme de Motteville la cite au nombre des belles personnes de la cour, quoique la petite vérole — cette plaie du temps — l'ait un peu gâtée. Son père, le premier duc de Rohan, chef incontesté du parti protestant et fervent huguenot,

vient de mourir (1638), lui laissant en Bretagne ses immenses domaines; et sa mère, poussée par Miossens [1], lui a fait donation de ses biens. Cette énorme fortune risque fort — comme il advint plus tard à la Grande Mademoiselle — de la faire moisir dans le célibat : Richelieu ne se soucie guère en effet, pas plus que ne s'en souciera Mazarin, de voir ces biens huguenots enrichir quelque protestant ou quelque ennemi de l'État. En plus, très fière, très entichée de son nom, la belle fait la difficile : elle a refusé ou manqué de superbes alliances.

Elle a trouvé le duc de Bouillon un trop mince personnage. Richelieu — grand marieur devant l'Éternel, nous l'avons vu [2] —, a pensé l'unir au duc de Nemours, l'aîné de la maison de Savoie, s'il vous plaît; elle refuse ce papiste, et le duc n'insiste pas. Le comte de Soissons, prince du sang et, lui aussi, très fier d'être un Bourbon, a, malgré sa religion, malgré sa fierté, songé à elle : pour la révolte qu'il prépare à Sedan, l'appui du parti huguenot lui serait fort avantageux; il engage des pourparlers; et le duc de Rohan, alors à Genève, furieux contre le P. Joseph, Bullion et le Cardinal qui l'ont joué, verrait cette union de bon œil; il amènerait même au parti du comte de Soissons, son ami le duc de Weymar; mais Rohan se fait tuer à Rheinfeld. On parle ensuite de la marier à ce même Bernard de Saxe Weymar; mais elle

1. Nous le verrons dans une autre Contrevérité.
2. V. *Règne de Richelieu*, passim.

joue vraiment de malheur : ce fiancé meurt lui aussi à Neufbourg en 1639. La belle s'en console : le duc de Longueville, qui vient de perdre sa première femme [1], sera, dit-elle, son pis aller ; mais il épousera Mlle de Bourbon-Condé. Et le temps passe et l'âge vient, et l'on y regarde à deux fois avant d'attaquer cette place d'un abord si difficile, si bien qu'elle aura la destinée du héron de La-fontaine : après avoir repoussé ou manqué d'épouser princes du sang, princes régnants, ducs et grands capitaines, l'héritière de Rohan se contentera d'un simple Chabot.

Un jour, son cousin germain, le prince d'Enrichemont — depuis peu duc de Sully par la mort de leur grand-père commun, le ministre de Henri IV — a présenté à l'hôtel de Rohan son ami et petit parent Henri Chabot. Le nouveau venu plaît tout de suite, car « c'étoit, avoue Saint-Simon, un des hommes de France les mieux faits et les plus agréables ». Mlle de Rohan, comme son grand-père Sully, raffole de la danse, et Chabot, beau danseur, se voit fort bien accueilli. La danse est donc un premier lien de sympathie : sous prétexte de danser, Chabot vient souvent la voir le matin, et pousse discrètement sa cour ; il joue aux jonchets avec elle ; mais nul ne prend ombrage de ce mince personnage ; son intimité ne saurait d'ailleurs être suspecte, car Mlle de Rohan a une solide réputation de vertu : les poètes de Charenton (je veux dire les poètes huguenots), le vieux Gom-

1. Louise de Bourbon-Soissons.

baud entre autres, célèbrent à l'envi sa sagesse, voire sa pruderie, un peu excessive si l'on croyait les indiscrétions de des Réaux. C'est même une façon, au temple protestant de Charenton, de critiquer sa mère, trop aimable, trop accueillante, — tranchons le mot — trop dévergondée, quoique Saint-Simon la traite, on ne sait pourquoi, de mère sévère (?) et jalouse. Marguerite de Béthune, duchesse de Rohan, n'a jamais pu se passer d'adorateurs; et, depuis son veuvage, de jeunes aigrefins titrés exploitent sans pudeur ses faiblesses, — nous le verrons plus loin. — Chabot n'est point de ceux-là; il ne ressemble ni à un Miossens, ni à un Jarzé, et sa tenue à l'hôtel de Rohan est parfaite : « C'est une perle ! » disent de lui ses sœurs et leur parente, l'aimable marquise de Piennes[1]; et toutes vont travailler à sertir cette perle dans un bloc d'or. Tout d'abord, les bonnes amies insinuent que l'hôtel de Rohan ne peut plus, vu la conduite de la mère et de ses insolents jeunes amis, servir de demeure à une personne aussi vertueuse que la fille ; Mlle de Rohan en convient. On la cajole, on l'enjôle, et elle se décide à venir demeurer chez sa tante Anne de Rohan, bonne vieille fille « un peu simple quoiqu'elle sût du latin et eût fait des vers médiocres toute sa vie ». Là, on sera bien plus libre — Chabot pour la voir, sa cabale pour la catéchiser — qu'en l'hôtel paternel encombré de mauvais sujets débraillés et médisants.

1. La mère de la marquise était Éléonore Chabot de Jarnac.

La Moquette.

« Cette retraite parut aux gens qui ne savoient pas l'affaire une résolution digne du courage et de la vertu de Mlle de Rohan. » Chez sa bonne tante, on la traite en petite princesse : elle a une cour. « Voilà la reine Gloriette », dit cette bonne langue de Mme Cornuel[1], notre amie. C'est une admiration, une adoration perpétuelles ; son « cabinet » va le disputer aux ruelles, aux cercles les mieux fréquentés. De jeunes, de jolies femmes s'y réunissent et leurs « mourants » les y viennent joindre. On y fait de très mauvais vers, pleins d'excellentes ou des pires intentions ; on y parcourt par avance le pays du Tendre, qui ne sera définitivement décrit que quinze ans plus tard par Sapho[2]. Déjà l'Astrée de d'Urfé a permis d'y faire de sérieuses explorations ; mais, chez Mlle de Rohan, plus précieusement qu'ailleurs, on relève les points essentiels de la carte de ce beau pays. Arthénice[3] a sa chambre bleue ; la « libertine[4] » Ninon aura sa chambre jaune ; Mlle de Rohan trône dans sa « Moquette », car son cabinet, comme celui de Mme de Piennes, est tendu haut et bas de cette

1. V. la *Contreverité*. P. 256.
2. La Clélie de Mlle de Scudéry (Sapho), où se trouve la fameuse carte du Tendre, date de 1656.
3. Mme de Rambouillet. *Catherine*, anagramme.
4. Au sens du temps, « libertin » est synonyme de « libre penseur. »

sorte de tapis feutré ou velouté : c'est le dernier cri de la mode, et ce nom de « Moquette » va rester à ces cercles. Le nom fait fortune, car il est à double entente : on médit un peu à la « Moquette », mais dans quel milieu vraiment mondain ne se moque-t-on un peu d'autrui ?

L'on y rencontre des types intéressants. L'une des habituées de la Moquette est la jeune veuve du marquis de Piennes [1], fort jolie femme et très à la mode. Gilonne d'Harcourt — on l'appelle la « *Reine Gillette* » — est une franche linotte, gaie, vive, sans cervelle, et que les hommages n'effarouchent pas, une excellente personne au demeurant. Elle a, elle aussi, sa « Moquette » et les jeunes écervelés de la Cour y viennent tous. Par un second mariage, elle deviendra sous peu comtesse de Fiesque, la « bonne comtesse » de Mme de Sévigné. Sa nouvelle belle-mère [2] est la revêche gouvernante de la grande Mademoiselle ; et, comme la jeune comtesse est tout l'opposé de ce dragon ennuyeux et grondant, elle deviendra la bonne amie de la jeune Princesse [3] ; elles se chamailleront, il est vrai, tout le temps, mais ne pourront

1. Louis de Brouilly, marquis de Piennes.

2. Anne Le Veneur, mère de Charles-Léon, comte de Fiesque.

3. Voici ce que dit d'elle Mlle de Montpensier dans son petit roman à clef, *la Princesse de Paphlagonie* : « La princesse Gélatille (Mme de Fiesque) avoit un air fort étourdi qui faisoit juger, aussi bien que sa conduite, de son peu de jugement. Tout ce qu'il y avoit de jeunesse à la Cour ne bougeoit de chez elle depuis le matin jusqu'au soir. »

guère se quitter. Mme de Sévigné, fort liée avec les Fiesque, sera aussi son amie et l'aimera bien, tout en l'égratignant un peu ; elle nous conservera, comme des Réaux, les saillies de la piquante Mme Cornuel sur cette aimable et extravagante personne.

Pour le moment, cet hurluberlu d'abbé de Gramont [1] brûle pour l'adorable marquise ou fait semblant ; il lui adresse des chansons plates à en pleurer et qui mériteraient la corde. Des Réaux a eu la pudeur de n'en citer que trois vers ; nous n'aurons pas la même discrétion : on se fera ainsi quelque idée de cette haute littérature :

Marquise de Piennes, mon cœur,
J'admire si fort votre belle humeur
Que je n'ai point de bonheur si parfait
    Qu'en votre cabinet.
    J'ose vous supplier,
    Ma reine Gillette,
    Que de la moquette
    Je sois chevalier.

Si vous me faites cet honneur
Je serai toujours votre serviteur,
Et je laisrrai Madame de Maulny [2]
    Avecque son mari.
    Si vous voulez m'aimer,
    Tous mes bénéfices
    A votre service
    Je veux employer !!!

La pensée est franche et naïve comme dans la

1. L'abbé, plus tard chevalier de G., le plus jeune frère du maréchal de Guiche, depuis comte de Gramont. C'est le chevalier étourdi de *la Princesse de Paphlagonie*.
2. V. p. 318.

chanson du roi Henri, si la rime manque un peu de richesse ; mais il faut croire que Mme Piennes se contentait de peu ; et puis la richesse, dit-on, ne fait pas le bonheur. M. de Nangis[1], plus sérieux, aurait bien envie de l'épouser :

Nangis voudroit être de la Moquette[2]
En épousant notre « reine Gillette »,
Mais
On sait bien que la coquette
Ne l'épousera jamais !

Le terme « faire la reine Gillette » restera dans la langue du temps. Mais, hélas ! toute célébrité se paie : quelque malappris, un adorateur maltraité sans doute, aura la cruauté de lui dire :

Pienne, ne va plus au Cours[3]
Tu n'es qu'un remède d'amour
Et ta figure nous effraie.
Daye, dan, daye !

Rien n'est plus faux : on brûlera longtemps encore de l'encens aux pieds de cette divinité ; ses belles amies, Mme de Frontenac, Mlle d'Outrelaise et elle ne se contenteront pas d'être plus que précieuses, on les nommera « les *Divines* » ; elles seront un temps les arbitres du goût et de la mode. Le surnom flatteur d'Orondate[4] qu'elles donneront à M. de Villars, père du fameux maréchal, lui restera toute la vie ; ce beau surnom lui

1. François de Brichanteau, marquis de Nangis.
2. Timbre : *Mais.*
3. Timbre : *Daye, dan, daye.*
4. Un héros du *Grand Cyrus.*

vaudra même d'être appelé Villars la Rondache (!) par notre excellente amie Mme Pilou, qui est bien excusable de se tromper, car la digne et sage personne n'a lu ni le *Grand Cyrus*, quoiqu'elle y figure sous les traits de la vertueuse Arricidie, ni sûrement les romans à la mode.

Une autre amie de Mlle de Rohan est la fameuse Mme de Choisy, mère de l'auteur des *Mémoires* Jeanne Hurault de l'Hôpital avait épousé Jean de Choisy, qui allait être chancelier de Gaston d'Orléans sous la Régence. Elle était jolie, avait de l'esprit, contait bien, mais ces qualités étaient gâtées par bien des prétentions et une excessive « préciosité ». Quoiqu'on la dît fort civile, elle ne laissait pas de faire des « malhonnêtetés », surtout quand, au palais du Luxembourg, elle se vit « chancelière » de Monsieur. Quelqu'une de ses victimes lui décocha alors ce quatrain :

La Choisy fait bien la vaine[1] :
Elle croit être la reine
En voyant dans son palais
Sa quantité de laquais.

Elle dut se corriger de ce défaut, car le jeune Louis XIV l'estimait fort et la citait comme un modèle de politesse et de correction ; il lui donnait, si l'on croit son fils, des audiences réglées ; et, au début de la Régence, Mazarin se plaisait beaucoup en sa compagnie[2]. On l'accusera à présent de

1. Timbre : *Roquentins*.
2. V. p. 217.

faire l'éducation sentimentale de Mlle de Rohan, témoin ce *Jean de Nivelle* :

Je ne sais si l'on me trompe,
Mais on dit que l'on vous montre,
Damoiselle de Rohan,
A jouer de la prunelle.
Qu'en dis-tu, Jean de Nivelle ?
— C'est la Choisy qui l'apprend.

L'auteur est un calomniateur ; Mme de Choisy est la plus digne, la plus honnête des femmes ; elle n'a qu'un tort — si c'en est un — : cette précieuse, cette janséniste de l'amour, dirait Ninon de L'Enclos, aime se coucher de bonne heure :

Chancelière, l'on pardonne[1]
De s'aller sitôt coucher,
Quand c'est l'amour qui l'ordonne;
On ne sauroit s'en fâcher.
Mais l'on passe pour farouche,
D'un commun consentement,
Quand à huit heur's on se couche
En vertu du sacrement !

Pour en finir avec Mme de Choisy, elle montra quelque originalité dans l'éducation de son dernier fils ; elle l'éleva comme une fille, avec des filles, et lui fit jusqu'à dix-sept ans porter des habits féminins[2]. Cet étrange abbé de Choisy en prit si bien l'habitude qu'il se déguisait volontiers en

1. Air de bourrée, très vif.
2. Le jeune frère du roi, Philippe d'Anjou — plus tard duc d'Orléans et père du Régent — que Mazarin n'était pas fâché « d'efféminer », viendra souvent jouer en cette compagnie. Il y prendra ses goûts étranges.

femme. Nullement emprunté et fort joli sous ces ajustements, il fit des conquêtes, qui, affirmaient les méchantes langues, ne furent pas toujours malheureuses ; mais Louis XIV, qui appréciait peu ce goût-là, même chez son frère, et n'aimait que les vraies femmes, lui en tint rigueur toute sa vie, malgré la platitude de courtisan dont les *Mémoires* de Choisy sont un témoignage.

A côté de ces astres brillants, on trouve des étoiles de moindre grandeur : Mlle d'Hautcourt, Mlle de La Moussaye, deux amies du duc d'Enghien (le grand Condé), et les sœurs de Chabot. Dans ce milieu, Mlle de Rohan se grise d'encens ; elle est de plus en plus éprise de l'aimable Chabot, mais elle ne se décide pas à se marier, à franchir le pas ; et cela dure des mois et des mois ; deux années de Régence se sont écoulées ; elle a vingt-neuf ans : c'est une vieille, très vieille fille pour l'époque, et elle risquerait de le rester longtemps encore si Chabot ne recourait aux grands moyens.

Le Mariage.

Il excite sa jalousie. Il va rendre les devoirs les plus empressés à la belle et riche Mme de Coislin dont le mari, colonel des Suisses, vient d'être tué [1]. Il fréquente son hôtel, assidûment ; et le bruit court qu'il n'est pas indifférent à la jeune veuve ; on parle déjà de mariage, bien

1. A Aire en 1641. Voir pour Mme de Coislin, Magdeleine Séguier, *Règne de Richelieu*, p. 52.

que le chancelier Séguier, père de la dame, le voie d'assez mauvais œil. Voilà la belle au désespoir ; mais le bon Chabot ne veut pas la désespérer : il sacrifie hautement ce bel « établissement » à la jalousie de Mlle Rohan, qui, devant cette marque d'affection, va capituler et ne résiste encore un peu que par orgueil[1]. Elle veut absolument rester Rohan ; elle veut absolument rester duchesse, conserver ainsi dans sa maison le précieux « tabouret » qu'a déjà eu sa mère. Chabot, hélas ! n'est ni Rohan, ni duc. Qu'à cela ne tienne, il va devenir l'un et l'autre.

Il a deux solides appuis, Gaston d'Orléans et le duc d'Enghien, tout-puissants à la cour au début de la régence. Gaston le connaît de longue date, et le jeune duc d'Enghien a des obligations envers le serviable Chabot, qui lui a rendu de bons offices auprès de Mlle du Vigean[2], sa parente, la seule femme peut-être que le grand Condé ait passionnément aimée. Les deux princes prennent sa cause en mains ; ils font voir à la régente et au Mazarin que ce mariage est d'excellente politique ; que la fière maison huguenote des Rohan cessera d'être redoutable, car le catholique Chabot fera souche de catholiques ; ils insinuent, ce qui est vrai, qu'un huguenot, un La Trémoille, le futur prince de Tarente actuellement prince de Talmond, voudrait bien épouser la belle ; et par cette alliance

1. Mme de Coislin, dans sa déconvenue, disait pis que pendre de Chabot : « Il ne savait même pas danser ! »
2. V. p. 271.

la maison protestante de La Trémoille, déjà fort puissante en Bretagne, serait comme souveraine en cette province ; ils ajoutent encore que le duc de Vendôme, un ennemi de la Cour, qui a toujours revendiqué comme son bien, le gouvernement de Bretagne, recherche Mlle de Rohan pour son fils Mercœur. Bref, la régente, — par politique et peut-être un peu parce qu'elle a quelque indulgence pour les belles passions, pour les affaires de cœur, — la régente devient l'alliée de Chabot.

Dès lors tout s'aplanira ; mais tout se fera dans le plus grand secret pour éviter l'opposition de Mme de Rohan. Chabot prendra le nom et les armes de sa femme ; l'on érigera de nouveau pour lui et ses descendants catholiques une nouvelle duché-pairie à ce titre ; et le mariage est célébré en hâte, sans dire gare, chez leur cousin de Sully.

Mlle de Rohan, la bonne tante qui, toute à son latin et à ses vers, n'a jamais rien vu, en est stupéfaite. Figurez-vous qu'elle devait partir avec sa nièce pour un voyage en Bretagne, et sa nièce a disparu ; et elle la cherche ; et elle la retrouve mariée à ce petit Chabot. Elle n'en revient pas, la bonne fille !

A la cour on exulte : on est enchanté de voir, comme dit Mme de Motteville « abattre la fierté de cette héritière » ; le cabinet se réjouit de ce qu'un bon catholique va posséder le bien de ces irréductibles huguenots. Mais ceux-ci ne prennent pas la chose si gaiement : on se désole à Charenton ; Mme de Rohan est outrée de cette mésalliance; sa

fureur va se traduire en persécutions, en actes même, dont le moins étrange ne sera pas le scandaleux procès qu'elle fera à sa fille, pour son prétendu fils Tancrède, — un fils qu'elle dénichera on ne sait où pour la circonstance, pour qui elle se découvrira tout à coup des trésors d'affection maternelle, après l'avoir absolument ignoré de longues années, et qu'elle présentera partout comme le seul héritier de Rohan [1]. Vains efforts : envers et contre tous, Chabot est et reste l'authentique duc de Rohan ; pendant la seconde Fronde, alors que les princes, ses patrons, sont maintenant avec le Parlement contre la Cour et le Mazarin, il prendra solennellement séance au Parlement ; et sur les fières armoiries de la maison de Rohan, où figurent les blasons de la plupart des maisons souveraines d'Europe, il viendra modestement écarteler à son tour les trois *chabots*, les trois petits poissons, qui, par un hasard quelque peu ironique, constituent ses armes parlantes.

*
* *

L'ÉVÊQUE DE BELLEY

(5) « L'évêque de Belley renonce au Paradis ».

Voici un personnage digne de toutes les sympa-

1. Ce malheureux jeune homme, très sympathique du reste, fut tué pendant la première Fronde. Il avait pris parti pour le Parlement qui, pour faire pièce à la Cour, allait le recevoir duc et pair.

thies, de tous les respects. Jean Pierre Le Camus-Pontcarré [1] a de la fortune ; il pourrait faire bonne figure à la Ville, mais sa vocation l'entraîne ; il se fait prêtre, et on le fait évêque de Belley. Là, il voisine avec son éminent collègue de Genève, François de Sales, que l'Église mettra au nombre des Saints. Et, peut-être, le commerce de cet esprit doux et persuasif ; le contact de cette âme exquise, dont le zèle prudent et avisé se tempère de tendresse et de grâces charmantes [2] ; peut-être, la comparaison des mérites de son ami aux siens propres, incitent Le Camus à la pure dévotion et à l'humilité. Il ne se croit plus un bon pasteur d'âmes ; il se juge indigne de rester évêque ; il résigne son évêché pour de moins importants bénéfices, et rentre à Paris, où il veut modestement travailler à son salut par la prédication, par la plume, et surtout par les œuvres de charité.

Sa vie n'aura désormais qu'un but, faire le bien et faire du bien. Mais, sauf en ce qui touche la pure bienfaisance, il réussira assez mal, car ses excellentes intentions sont contrariées par un léger manque de jugement, dont il convient volontiers.

La vogue des romans de chevalerie lui met en tête d'écrire des contes dévots, de petits romans spirituels ; son imagination, saintement vaga-

1. On appelait ces Camus *Pontcarré* pour les distinguer des richissimes Le Camus, dont nous avons déjà parlé (p. 84). Ceux-ci d'ailleurs compteront un grand prélat dans leur famille : le cardinal de Grenoble, si fameux par ses austérités après une jeunesse quelque peu orageuse.

2. Voir ses lettres adorables à la Mère Angélique.

bonde, entasse nouvelle sur nouvelle ; mais il ne parvient pas à détourner les lecteurs des œuvres profanes. On aime mieux relire *le Jean de Paris* ou *l'Astrée* : on va se jeter avec fureur sur les interminables romans de Mlle de Scudery, qui vient à peine de débuter par son *Illustre Bassa*[1] ; on traduit des contes espagnols ; les jolies nouvelles de Cervantès, son amusant et philosophique Don Quichotte, sont le régal des délicats, qui, certains — et ils sont nombreux — le lisent dans le texte et en goûtent mieux l'intraduisible saveur. D'autre part, les vrais dévots auront pour livre de chevet l'*Introduction à la Vie dévote* de M. de Genève ; ou bien ils se passionneront pour les libelles, les écrits qu'inspire à ses débuts la grande querelle janséniste. Aussi la prose du pauvre évêque n'a-t-elle aucun succès ; cette littérature bâtarde ne plaît point, et les contemporains la dédaignent. Cependant il a plus de succès dans ses polémiques contre les moines : ce saint homme ne les aime guère et le dit bien ; il s'eu excuse par cette boutade : « Autrefois dans les monastères on trouvait de grands moines ; on n'y voit plus maintenant que des *moineaux ! Illic passeres nidificant* ! »

Comme prédicateur, il réussit mieux, car il amuse : il fait le bonheur de Gaston d'Orléans qui est naturellement fort gai. Mais, ici encore, son imagination déréglée lui joue de vilains tours ; il parle d'abondance ; il se laisse entraîner à des

1. Imprimé sous le nom de son frère Georges de S.

digressions dont l'objet n'est nullement religieux ; parfois encore, — sans qu'il ait la verve brutale et grossière, ni le mot cruel du petit Père André, — il lui échappe quelque malice qu'il se reprochera ensuite comme un manque de charité. N'est-elle pas de lui, cette amusante boutade ? Prêchant la Passion, il avise Gaston entre La Rivière, son confident fort décrié et son intendant Bouillon [1], qui jouit d'une vraie réputation d'intendant : « Mon Seigneur ! » s'écrie-t-il pathétiquement, comme s'il parlait à Jésus, mais en regardant le Prince, « je vous vois là entre deux larrons ! » On juge de l'effet que produit cette apostrophe de circonstance !

Sa vie privée est vraiment plus édifiante : il distribue ses gros revenus aux pauvres, ne garde que cinq cents livres pour payer sa pension à l'hospice des Incurables, où il soigne les malades, les assiste de sa bourse et de ses paroles, leur paie des douceurs. Il ne dépense rien pour soi, n'a pas de domestiques ; et sa garde-robe est dans un tel dénuement que, pour laver son linge, on doit lui donner, comme rechange, celui des pauvres de l'hôpital. Et qu'on ne croie pas que ce sacrifice de tout bien-être à ses charités le rende morose ; il est toujours gai : la santé sereine de cette belle âme transparaît en ses propos ; on le recherche pour cela ; mais il ne va guère dans le monde ; il ne fait d'exceptions que pour Richelieu, qui l'appelle parfois à Ruel, ou pour son grand ami, M. de Lian-

1. D'autres disent Tubeuf.

court[1]. Il sait dérider le front du ministre, aussi bien que le joyeux Boisrobert ; et, reconnaissant, Richelieu voudra plusieurs fois le récompenser par quelque sinécure bien appointée : il lui offre les évêchés d'Amiens, d'Arras ; le bon évêque refusera toujours par scrupule d'être payé pour des services qu'il ne rendrait pas.

Mais, malgré sa gaieté, il s'est imposé une règle austère : tous les soirs à partir de cinq heures, il n'est plus qu'à Dieu. Où qu'il se trouve, chez Richelieu, à Liancourt, aux Incurables, il se retire du monde.

Cette vie, qu'il mène depuis plusieurs années, il la continuera dix ans encore, jusqu'à sa mort en 1652. N'a-t-il pas bien, n'en déplaise aux *Contre-vérités*, gagné sa part de Paradis ? Et, au point de vue purement humain, l'humble vie de M. de Belley n'est-elle point aussi intéressante que celle d'un héros dont une bataille sanglante aura fait le seul mérite en consacrant son éternelle renommée ?

*
* *

LES DAMES CORNUEL

(6) « Mme Cornuel abandonne Sourdis. »

Si M. de Belley, dont nous venons de parler, est un saint, Mme Cornuel n'a rien d'une sainte ;

1. Roger du Plessis-Liancourt. Les *Contrevérités* parlent de lui plus loin. V. p. 282.

du reste, cette excellente et malicieuse personne n'a point cette prétention ; elle est du monde et sa langue bien affilée lui fera peut-être compromettre sa part de paradis.

Elle a aujourd'hui 35 ou 36 ans, et son cercle est des plus fréquentés. Comme elle n'y exige pas cette retenue un peu sévère et de bon ton, que Mme de Rambouillet impose à ses habitués ; qu'elle n'admet ni cette préciosité outrée que mettra à la mode Mlle de Scudéry, ni la pédanterie en honneur chez la vicomtesse d'Auchy, la vieille Caliste de Malherbe, on s'amuse davantage chez Mme Cornuel ; aussi reçoit-elle une société plus nombreuse, mais, par contre, moins choisie.

Anne-Marie Bigot était d'origine modeste, comme sa vieille amie, Mme Pilou [1]. Son père, intendant de la maison de Guise, avait amassé du bien, et la fit élever avec plus de soin que ne le comportait sa naissance ; mais il fit mal ses affaires et la pauvre fille se trouva heureuse d'épouser le bon Guillaume Cornuel, frère aîné de ce président des Comptes que nous avons connu sous-ministre des finances. Guillaume venait de perdre sa première femme, une veuve Legendre ; et celle-ci lui avait déjà apporté en dot une fille, Marie, qu'on appela à tort Marion Cornuel ; puis, avant de le quitter pour un monde meilleur, elle-même lui avait donné une autre fille, Marguerite ou Margot.

Cornuel ne se montra pas inconsolable. Ayant

1. Voir sur Anne Baudesson, Mme Pilou, *le Règne de Richelieu*, p. 94.

remarqué notre héroïne précisément à l'enterrement de sa femme, il reçut le coup de foudre au cours même de cette douloureuse cérémonie, et l'inflammable vieillard demanda sa main. C'est ainsi que Anne-Marie Bigot fut appelée à illustrer le nom de Cornuel.

Elle, sa belle-fille, Margot, et la belle-fille de son mari, Marion, vivaient ensemble de la fortune de Guillaume et faisaient très bon ménage, ce qui prouve en leur faveur. Toutes les trois étaient jolies, un peu coquettes et spirituelles avec une bonne dose de malice. Il n'en fallut pas davantage pour que leur salon devint le rendez-vous de la Cour et de la Ville; mais la plus en vue des trois fut toujours Mme Cornuel.

Elles n'épargnaient personne et on le leur rendait. Il ne semble pas toutefois que Margot ait eu des histoires ennuyeuses; en revanche Marion et la maîtresse de maison furent quelque peu houspillées par les langues charitables. Marion se compromit fort avec l'abbé de La Rivière [1], cet aigrefin célèbre en qui Gaston avait mis sa confiance ; elle venait chez lui à Petit-Bourg et commandait dans sa maison en amie très intime ; on prétendait aussi qu'elle n'était pas de glace pour M. de Rouville :

Il court un bruit par la ville
Que Marion Cornuel
Voudrait faire un beau duel
Avec Monsieur de Rouville...

1. Louis Barbier, abbé de La Rivière. V. p. 314.

Elle avait son franc parler, Marion, et un jour elle traita gentiment de « bœuf » le futur maréchal de Gassion[1], encore colonel. Le brave Gassion faisait profession de fuir la Cour et le monde; son amour des choses de la guerre lui faisait mépriser tout le reste, avec ostentation; et parfois sa franchise se teintait fortement de brutalité. Prié à un dîner somptueux : « Pour moi, bon pain, bon vin, bon fourrage, cela me suffit ! » disait-il courtoisement. Sa réputation justifiée de bravoure et d'honnêteté le faisait voir de fort bon œil par bien des dames, par bien des jeunes filles et non des moins qualifiées: Le bon héros n'en avait cure : « Mordioux ! » dit-il un jour qu'on lui parlait de le marier, « femmes et vaches ce m'est tout un ! » et Marion de répondre du tac au tac : « Mordioux! Bœuf ou Gassion, ce m'est tout un ! »

Pour Mme Cornuel, on lui avait donné comme bon ami le beau M. de Genlis; et l'on prétendait aussi — comme le disent *les Contrevérités* — qu'elle n'était point trop cruelle au marquis de Sourdis[2], de quoi Mme de Sourdis enrageait.

Le marquis ne laissa pas toutefois de recevoir d'elle quelques bons coups de griffe. Il le méritait bien d'ailleurs : il était fort étourdi, fort coureur et avait même compromis la dévote Mme d'Aumont[3]; on a chanté :

1. Jean de Gassion.
2. Charles d'Escoubleau, marquis de S.
3. Marie Amelot, mariée à César d'A.

La d'Aumont cette dévote [1]
S'est laissé trousser la cotte
Par le marquis de Sourdis
Qui n'est rien qu'un étourdi.

La d'Aumont, qui est bien fine,
Fait l'amour à la « sourdine »
Et croit qu'un péché caché
Est à moitié pardonné.

Nous avons rapporté ailleurs [2], d'après des Réaux, le trait pendable qu'il fit à Mme Cornuel en mettant à mal sa suivante ; nous avons dit encore la générosité de la dame envers cette pauvre fille qu'elle garda, envers son enfant qu'elle éleva, « car, disait-elle, il avait été fait à son service ». Mais elle se vengea sur cette impudent Sourdis : elle ne l'appelait plus que « Cupidon » ; et, comme le marquis était sujet à user souvent de ce remède héroïque qui ne se prend pas par la bouche et qui égaie finement quelques intermèdes de Molière : « Ce Cupidon ! » disait-elle, « il n'a dans son carquois qu'une seringue pour toute flèche ! » Le marquis avait encore, par vanité, un grand train de maison qu'il entretenait fort mal d'ailleurs, tout en se ruinant. Pour aller en son gouvernement d'Orléans, il ne voyageait qu'avec un équipage disproportionné : laquais, carrosses, mulets chargés de bagages inutiles et de malles souvent vides. « Voilà Job et ses chameaux ! » disait-elle en voyant cette caravane. Elle se moque agréablement de lui, de son agitation stérile, dans la seule lettre que

1. Timbre : *Les Roquentins*.
2. *Règne de Richelieu*, p. 47.

nous connaissions d'elle; elle le montre à son amie la comtesse de Maure, toujours affairé sans avoir à faire, occupé à vide et raisonnablement étourdi, comme le dit le couplet.

Mme Cornuel ne perdit pas avec l'âge sa verve mordante; comme elle mourut presque nonagénaire (1694), et conserva intactes ses facultés [1], elle égrena ses bons mots et ses saillies tout le long du grand siècle : les anecdotiers, Mme de Sévigné elle-même, nous en ont conservé certain nombre. Quelques-uns de ses mots ont fait fortune, un d'eux est resté historique : c'est elle qui va baptiser la cabale de Beaufort et des Vendôme du nom d'*Importants* : elle appellera encore les Jansénistes des *Importants spirituels* ».

Mlle de Scudery, que ses amis appellent Sapho — elle s'est du reste donné modestement ce nom elle-même — Mlle de Scudery est fort brune, « noire », comme on dit alors ; elle aura l'imprudence de faire de Mme Cornuel un personnage épisodique du *Grand Cyrus*, « cette Zénocrite qui n'épargne ni amis ni ennemis ». — « Vraiment », dira Zénocrite peu flattée, « j'admire les voies de la Providence ; elle se reconnaît bien à ce que Dieu fait suer de l'encre à cette pauvre Sapho, afin qu'elle puisse barbouiller tant de papier. » Nous ne reviendrons pas sur ses démêlés avec le malicieux Boisrobert [2]: mais nous ne la voulons pas quitter

1. Voir dans Saint-Simon, le propos qu'elle tint peu de jours avant sa mort sur le mariage de Soubise.
2. V. *Règne de Richelieu.*

sans rappeler ici quelques-uns de ses traits cueillis çà et là :

Un aphorisme d'elle : « Les cornes sont comme les dents : elles font mal à pousser, puis on en rit. »

Quelques comparaisons : « La comtesse de Fiesque[1] s'entretient dans l'extravagance comme les cerises dans l'eau-de-vie. » — La *divine* comtesse resta fort longtemps belle et toujours sans cervelle. Elle était un jour la seule à soutenir que le Père Combourg avait bien prêché : « Je ne sais vraiment pourquoi on le trouve fou ? » disait-elle ; « Mais oui, mais oui, » riposte Mme Cornuel, « la comtesse est comme les gens qui ont mangé de l'ail ! »

Mme de Lionne, fort coquette quoique sur le retour, se parait comme une châsse ; voyant cet étalage de pierreries : « Elle met du lard dans la souricière ! » dit la bonne pièce.

Une jolie réflexion : le duc de Ventadour laid, débauché, contrefait, mais plein d'esprit, vient d'épouser Mlle de La Mothe-Houdancourt « belle comme un ange » ; on craint pour le duc des infortunes conjugales, quand peu de jours après, le bruit court — un mauvais bruit, et c'est peut-être lui-même qui l'a répandu — le bruit court que ce débauché a gratifié sa femme d'une de ces légères maladies contagieuses qu'il n'est pas décent de contracter quand on est marié : « M. de Ventadour a mis un suisse à sa porte ! » dit la bonne Cornuel.

1. V. p. 244.

Un jeu de mots pour finir : les « échelles » de ruban étaient à la mode ; on lui dit que Mme de La Reynie en porte une qui est fort belle: et Mme de La Reynie, personne assez maigre, est la femme du lieutenant criminel que l'affaire des poisons rendra célèbre : « Hélas ! dit Mme Cornuel, j'ai bien peur qu'il n'y ait une potence dessous ! »

Mais elle n'avait de malicieux que la langue; c'est bien quelque chose, dira-t-on.

*
* *

UN AMI DE MADAME DE RAMBOUILLET

(7) « Les dévotes du temps méprisent Chaudebonne. »

Elles ont bien raison de le mépriser : c'est un vrai dévot et il passe pour tel. Blot[1], le malin chansonnier, prétendant se convertir, chantera dans un ironique élan de conviction :

Pour que ma conduite soit bonne
Je veux imiter Chaudebonne.

Claude du Puy-Saint-Martin, sieur de Chaudebonne, n'est point, il est vrai, de ces dévots acariâtres et bougons qui dégoûteraient du Paradis, si on pensait les y retrouver : sa dévotion est indulgente, car il a vécu dans la meilleure société et ne cessera jamais d'en être.

1. Sur César Blot, baron de Chauvigny. V. *Règne de Richelieu*, p. 292.

En arrivant de ses montagnes, ce gentilhomme dauphinois s'était attaché à Gaston d'Orléans ; il l'avait fidèlement suivi dans son exil ; et c'est en Flandre ou à son retour de Flandre que, voyant le néant de nos vanités, il songea à son salut : il n'en resta pas moins le meilleur ami de Mme de Rambouillet, l'un des familiers du cercle tout intime de la célèbre marquise ; et son mérite ne devait pas être ordinaire, car cette femme d'élite l'estimait un « homme admirable ». C'est lui qui découvrit Voiture : il le fit entrer dans le monde des « honnêtes gens », dont son humble extraction semblait l'exclure ; Chaudebonne le présenta un jour à l'hôtel de Rambouillet et fit consacrer sa réputation de bel esprit. Voiture, dans une de ses lettres, lui en témoigne sa reconnaissance par cette phrase drôlement alambiquée : « Depuis que M. de Chaudebonne m'a reengendré avec Mme et Mlle de Rambouillet... » (Lettre XXIV, à Mlle Paulet).

Les « bas bleus », les salons littéraires guindés et prétentieux d'autrefois — nous ne ferons pas à notre temps l'injure de croire qu'il en existe encore — portent en notre esprit quelque préjudice à l'hôtel de Rambouillet. On se représente volontiers la Chambre bleue d'Arthénice et son fameux cabinet attenant [1] comme un cénacle de beaux esprits pédants, où pontifient les Vadius et les Tris-

1. La grotte où la déesse d'Athènes (Mme de Rambouillet) rend ses oracles, dans *la Princesse de Paphlagonie*, le roman à clef de Mlle de Montpensier.

sotins, ou bien encore, comme une cour d'amour ennuyeuse où Précieuses ridicules et Femmes savantes prennent leurs ébats. L'on a tort : la chambre bleue n'est pas un salon du *Monde où l'on s'ennuie*, suivant la formule du regretté Pailleron. Dans ce sanctuaire largement ouvert, on cause de tout et de tous ; on y lit des vers souvent médiocres, excellents parfois ; on y savoure en leur primeur des nouveautés littéraires ; on y entendra un soir prêcher le petit Bossuet âgé de douze ans, et Voiture déclarera « n'avoir jamais ouï prêcher si tôt ni si tard ». Mais on ne se borne pas à cela : dans cette école d' « urbanité » et d' « humanité », on se divertit, on « flirte » même — demandez à Mlle Paulet [1], à ses mourants ; demandez à la princesse de Condé, qui se rappellera le temps où ce pauvre cardinal de La Valette, si laid et si dévoué, lui faisait sa cour ; — mais la plus stricte correction ne cesse de régner, non plus qu'un aimable enjouement ; en un mot, ne pas s'ennuyer et ne pas ennuyer autrui, telle semble la règle des « honnêtes gens » qui fréquentent chez la marquise. Voiture, assez mal élevé [2], se permet seul

1. V. sur Angélique Paulet. *Règne de Richelieu*, pp. 273 et suiv.

2. Sa mauvaise éducation fera dire de lui au duc d'Enghien (Condé) : « Si Voiture étoit des nôtres, il n'y aurait pas moyen de le souffrir ! » Son origine — il est fils d'un marchand de vin — lui sera parfois rappelée. Blot en riant lui chantera, ne le voyant boire que de l'eau :

Ha ! Voiture, tu dégénères,
Tu ne vaudras jamais ton père :
Tu ne vends de vin, ni n'en bois !

des plaisanteries d'un goût douteux : comme le jour où il amène en tapinois un montreur d'ours avec ses bêtes apprivoisées, qu'il fait paraître brusquement derrière le fauteuil de la maîtresse de maison. C'est une exception : les plaisanteries y sont généralement de bon ton, et Chaudebonne n'est pas le dernier à les mettre en train.

Voici, d'après des Réaux, deux de ses malices, et nous croyons intéressant de les rappeler, car elles montrent la bonhomie, naïve et sûrement imprévue, qui régnait — non dans le salon d'Arthénice — mais dans l'intimité même de Mme de

Mme des Loges, offusquée d'un de ses bons mots, lui dira cruellement :

« Celui-là ne vaut rien ; percez un autre tonneau ! »

Lorsque le poète Quillet, médecin et secrétaire du maréchal d'Estrées (V. le *Règne de Richelieu*, p. 248), parlait d'épouser la sœur de Voiture, on fit cette chanson. Air : *l'Échelle du Temple :*

Enfants de Bacchus et d'amour,
Aimons la nuit, buvons le jour ;
Reprenons des forces nouvelles.
Je brûle d'un amour divin :
J'aime une fille des plus belles
Et fille d'un marchand de vin.

Son visage est rempli d'appas ;
Son père fournit aux repas
Les liqueurs les plus naturelles.
Ah ! que mon amour est divin :
Car ma maîtresse est des plus belles
Et son père marchand de vin.

Ceux qui, pour toute volupté,
Ne recherchent que la beauté,
Cessent bientôt d'être fidèles.
Moi, mon amour sera sans fin :
Car ma maîtresse est des plus belles
Et fille d'un marchand de vin.

Rambouillet. Chaudebonne (il avait alors quinze ans de moins) en fut l'instigateur, et le jeune comte de Guiche, la victime :

Guiche, le futur maréchal de Gramont, alors âgé de vingt et un à vingt-deux ans, était loin d'avoir acquis la réputation d'esprit qu'il eut plus tard. Il faisait, il est vrai, sa cour à Mlle de Rambouillet, qui n'était pas encore la Julie de la *Guirlande* [1], et peut-être la passion le rendait-elle timide et gauche ; quoi qu'il en soit, l'on semble s'être quelque peu diverti à ses dépens. Un soir donc, il prenait congé de la marquise, quand M. de Chaudebonne le retint : « Comte, lui dit-il, ne t'en va pas, soupe céans. » — « Jésus ! vous moquez-vous ? » s'écria la marquise, « le voulez-vous faire mourir de faim ? » — « Elle se moque elle-même, reprit Chaudebonne, demeure, je t'en prie. » Enfin il demeura. Mlle Paulet, car tout cela étoit concerté, arrive en ce moment avec Mlle de Rambouillet ; on sert, et la table n'estoit couverte que de choses que le comte n'aimoit pas : en causant on lui avoit fait dire, à diverses fois, toutes ses aversions. » L'aimable Mlle Paulet, sa voisine, était à ses tout petits soins, elle le pressait de manger, encombrait son assiette de victuailles abhorrées ; « elle se tuoit de luy en donner, et luy de remercier ». Bref, le pauvre garçon au supplice « esmioit du pain entre ses doigts » pour

1. Antoine III de Gramont ne trouva pas la dot de Mlle de Rambouillet assez ronde : et il épousa par ambition une parente de Richelieu fort désagréable (V. *Règne de Richelieu*, p. 53).

avoir une contenance. Quand on eut assez joui de son embarras, la marquise fit, comme par enchantement, servir un repas magnifique ; le comte y fit honneur et partagea la gaieté des autres convives.

Une autre fois — c'était à Rambouillet — le jeune comte avait mangé des champignons immodérément ; sa passion pour la belle Julie ne lui enlevait apparemment pas l'appétit. Dès qu'il est couché, Chaudebonne va prendre tous ses pourpoints en catimini ; et, vite, ces dames les rétrécissent. Le lendemain, frais et dispos, Guiche veut s'habiller : impossible. Il se fait apporter d'autres vêtements sans plus de succès. M. de Chaudebonne arrive, comme par hasard ; voit la chose ; paraît navré : « Je suis tout enflé », dit le comte ; l'autre le réconforte de bonnes paroles, non sans glisser une allusion discrète aux champignons. Cependant le temps passe ; l'heure de la messe a sonné : c'est un dimanche ; Guiche y assiste en robe de chambre, revient, se regarde au miroir ; et, l'imagination s'en mêlant, se trouve fort mauvaise mine. Il se frappe, essaie pourtant de plaisanter, mais sans conviction. Enfin, comme on vit qu'il s'effrayait réellement, on parla d'envoyer chercher de la thériaque, un contrepoison : « En attendant, dit Chaudebonne, je sais une recette infaillible, la voici par écrit. » Et il griffonne sur un bout de papier : « Prends de bons ciseaux et découds tes pourpoints ! » Des Réaux ne dit point comment Guiche prit cette mystification.

On ne se figure point d'ordinaire Arthénice en train de se divertir à de pareilles plaisanteries. Mais, on vient de le voir, ni Mme de Rambouillet, ni ses intimes, ni le *dévot* Chaudebonne n'étaient les ennemis d'une douce gaieté.

*
* *

MADAME DU VIGEAN ET SES FILLES

(8) « Mme d'Aiguillon a chassé la baronne. »

Nous avons déjà parlé longuement de Mme d'Aiguillon et incidemment de sa grande amie, la baronne du Vigean, que nous connaissons moins [1].

Anne de Neubourg, femme de Nicolas Poussart du Fort, baron du Vigean, fut une terrible femme, faisant marcher son pauvre mari au doigt et à l'œil ; et, sans qu'on lui donnât d'amants, on disait des horreurs sur son compte. Sa grande amitié pour cette folle de Mme de Puysieux avait paru fort suspecte ; ses extravagances pour Mme d'Aiguillon le furent plus encore ; elle vivait chez elle depuis quatre ou cinq ans, était son secrétaire, son intendant, laissant à peu près à l'abandon sa maison, son mari, son fils, ses deux filles. La satire des *Mil Vers* l'a éclaboussée de son ordure (1636) en haine du Cardinal et de sa nièce d'Aiguillon,

La naïade qui dans sa chambre
Tient une fontaine d'eau d'ambre ;

1. V. *Règne de Richelieu*, pp. 31, 256.

— raffinement de toilette évidemment malhonnête à cette époque où la saleté corporelle est de règle, si le luxe des vêtements est souvent excessif malgré les édits somptuaires. On accusera la baronne de prêter complaisamment la main aux amours du Cardinal et de sa nièce ; et, sous la Régence, un chansonnier fort méchant à tous égards, Hotman[1], commissaire des guerres grâce à son alliance avec les Vitry, le rappellera en imputant au pauvre Mazarin des vices qu'il n'a pas.

Mme d'Aiguillon reporta sur Mlles du Vigean l'amitié qu'elle avait pour leur mère ; et ces deux filles eurent toutes deux leur heure de célébrité.

La première fut cette Mlle du Vigean que célébrèrent les poètes, qu'adora le grand Condé encore duc d'Enghien, et qui, presque de nos jours, eut l'honneur de revivre sur la scène de la Comédie-

1. Voici le couplet d'Hotman :

La Vigean, au teint terni,
A dit d'un triste langage :
Voici mon rôle fini,
Mon m...
Si Monsieur Mazarini
Ne quitte son page.

Un autre couplet politique d'Hotman lui vaudra quelques mois de Bastille :

Creusons tous le tombeau
De qui nous persécute.
Que le jour sera beau
Où l'on verra sa chute !
A ce Jules nouveau
Cherchons un nouveau Brute !

Jules Mazarin trouva mauvais d'être comparé non à Jules César, ce qui l'eût flatté, mais à la victime de Brutus.

Française. Elle était charmante dans son ingénuité, si l'on en croit Voiture :

> Vigean est un soleil naissant,
> Un bouton s'épanouissant,
> Ou Vénus qui, sortant de l'onde
> Brûle le monde (*bis*).
>
> . . . . . .
>
> Sans savoir ce que c'est qu'Amour
> Ses attraits lui donnent le jour :
> Et partout elle le fait naître
> Sans le connaître [1].

Le grand Condé, encore duc d'Enghien, mal marié et contre son gré, l'aima et se déclara : Chabot fut son porte-parole, disait-on ; mais la vertueuse jeune fille, quelque flattée qu'elle pût être de la conquête du héros, résista ; et le prince ne parlait de rien moins que de rompre son mariage pour l'épouser, quand un fatal imbroglio vint anéantir ce projet : M. du Vigean eût voulu marier sa fille à un ami du prince, le futur duc de Châtillon, ce beau d'Andelot qu'aima Marion de L'Orme, et d'Andelot était de son côté fort épris de Mlle de Bouteville [2], petite cousine du duc d'Enghien. Ce dernier, voulant éviter des ennuis à Mlle du Vigean en donnant le change, fit une cour très assidue en apparence à sa belle cousine tout en servant auprès d'elle Châtillon, qu'il aimait. Le prince joua fort bien son rôle, trop bien peut-être, car les méchants disaient qu'il s'était

1. Timbre : *Daye dan daye.*
2. La future duchesse de Châtillon, puis duchesse de Mecklembourg (Meckelbourg), sœur du futur maréchal de Luxembourg. V. *Règne de Richelieu*, p. 180.

pris à ce jeu dangereux ; et Mlle du Vigean, se croyant abandonnée par son prince, dédaignée par Châtillon, désespérée en un mot, se fit carmélite (1644). Elle laissa bien des regrets, dont ces deux mélancoliques couplets sont un écho :

Lorsque Vigean quitta la cour,
Les Jeux, les Grâces et l'Amour
Entrèrent dans le monastère :
Lère lan lère...

Les Ris pleurèrent ce jour-là
Où cette beauté se voila
Et fit vœu d'être solitaire.
Lère lan lère...

La seconde fille de Mme du Vigean, Anne, eut une tout autre destinée : Jeunette, on l'avait mariée au frère aîné de Miossens, au marquis de Pons ; elle le perdit. C'était une personne vive, très spirituelle, enjouée et fort du monde, mais plus aimable que belle. Gaston d'Orléans lui fit la cour sans succès, et Mme d'Aiguillon, sa grande amie, alors toute confite en dévotion, eut l'heureuse idée de lui confier l'éducation mondaine de son benêt de neveu, Armand Vignerot, le jeune duc de Richelieu, l'héritier du grand cardinal. Mme de Pons s'en chargea volontiers et remplit même son rôle plus sérieusement que ne l'eût à coup sûr désiré la bonne tante : en effet, elle entreprit par surcroît l'éducation sentimentale du jeune duc, si bien que, follement épris de l'aimable veuve malgré leur grande différence d'âge, il voulut l'épouser. Le grand Condé leur prêta la main : il était enchanté

de jouer un vilain tour à Mme d'Aiguillon qu'il n'aimait guère ; et grâce à lui ce beau mariage se fit chez sa sœur de Longueville. Anne Poussart du Vigean devint ainsi duchesse de Richelieu au désespoir de Mme d'Aiguillon, à la grande colère de Mme de Chevreuse qui ne tarda pas à s'en venger [1].

Il était écrit que Condé jouerait un grand rôle dans la vie de Mlles du Vigean. Il était écrit aussi que, plus tard, dans le salon de la duchesse de Richelieu, en cet hôtel d'Albret que fréquentait la meilleure compagnie, se rencontreraient, se lieraient amicalement, avant de se haïr à mort, deux femmes qui tiendront dans le royaume et dans la vie de Louis XIV une place énorme : un soir, la duchesse de Richelieu y présenta à la jeune Mme de Montespan, encore *très sincèrement attachée et fidèle* à son mari, la veuve *un peu décriée* du poète Scarron, la future marquise de Maintenon ; et, grâce à un hasard ironique, ces deux femmes allaient devenir quasi reines de France, la première par son *adultère*, la seconde par une savante *pruderie* !

*
* *

TROIS MINISTRES

De Noyers, Brienne et Bouthilier.

(11) « Sublet est sans crédit, et la France se mène
(12) Par les sages conseils du comte de Brienne;
(13) Bouthilier est habile et sort d'illustre sang. »

François Sublet de Noyers est le secrétaire

1. V. p. 38.

d'État à la guerre et, dans ces fonctions, très apprécié de Richelieu, qui a reconnu son mérite lorsqu'il avait la surintendance des bâtiments. Il est fort appliqué et a rendu de réels services. Nous avons eu l'occasion de faire son portrait. Ce petit homme — un travailleur — modeste, doucereux, humble et sans grande mine est des bons amis du Cardinal; et Louis XIII, sur la recommandation de son ministre, va le prendre en grande affection. Mais, comme bien des gens doucereux, le bon Sublet est honnêtement vindicatif; et il vient de le prouver, ainsi que de *montrer son crédit*, en faisant pour des bagatelles couper le cou à son ennemi M. de Jussac [1].

Henri-Auguste de Loménie s'est fait comte de Brienne sans avoir rien de commun avec l'illustre maison qui a donné des empereurs à Constantinople. C'est un honnête homme, discret, de bon conseil, appliqué ; mais il restera toujours en sous-ordre. Aux yeux de Richelieu, il est trop lié avec la reine Anne qui aime beaucoup Mme de Brienne et la tutoie; cette familiarité le rend un peu suspect. Sous la régence, on ne laissera pas d'initiative à cet excellent employé : Mazarin et même Lionne, son subordonné, lui prépareront la besogne sérieuse; et ce ministre des Affaires étrangères ne sera que le commis de Mazarin [2].

Quant à Claude Bouthilier, nous avons suffi-

1. V. *Règne de Richelieu*, p. 44.
2. V. p. 197.

samment parlé de son incapacité ; et, malgré les titres dont vont se parer ses enfants et ses petits-enfants, son extraction est des plus humbles. Son père, l'avocat, est arrivé fort gueux d'Angoulême à Paris ; petit clerc, à ses débuts, chez l'avocat La Porte, le grand-père de Richelieu et de La Meilleraye, il s'est fait aimer de son patron, qui, le prenant pour successeur, l'a tiré de l'ornière ; par reconnaissance, l'avocat Bouthilier a rendu bien des services aux Richelieu et aux La Porte [1]. Les Bouthilier ont aidé le Cardinal, et celui-ci le leur a généreusement rendu.

Mais le père de Claude est le premier gros bourgeois de sa race ; même, pour lui nuire, ses ennemis prétendront qu'il est parent du régicide Ravaillac, d'Angoulême comme lui.

*
* *

LE MARQUIS DE LA FERTÉ SAINT-NECTAIRE

(17) « Senneterre est marri du combat de Sedan. »

Nous avons, dans le règne de Richelieu, lié connaissance avec Henri de Saint-Nectaire, marquis de La Ferté ; nous avons vu Senneterre, comme on l'appelait, « crapulant » avec Bullion, tâchant pour plaire au Cardinal de marier le comte de Soissons avec Mme de Combalet (Mme d'Aiguillon), et fort

1. V. *Règne de Richelieu, passim.*

gaillard dans sa vieillesse. La *Contrevérité* va nous permettre de le plus intimement connaître. Le marquis avait une excellente raison, non d'être marri du combat de Sedan, mais de s'en réjouir : Louis de Bourbon, comte de Soissons, y avait été tué.

Henri de Senneterre avait alors environ cinquante-sept ans ; c'était un fort bel homme, vert, vif, très coquet, très « propre ». D'une excellente maison d'Auvergne, mais à ses débuts presque aussi riche de dettes que de terres, vivant péniblement, au jour le jour, il eut la bonne fortune de trouver un auxiliaire précieux en sa sœur aînée Magdeleine, vieille fille assez laide, mais intelligente, intrigante, fort du monde et qui lui mit le pied à l'étrier.

Mlle de Senneterre s'était emparé de l'esprit un peu borné de la comtesse de Soissons, mère du prince Louis. La comtesse, veuve en 1612, indolente et molle, ne voyait que par ses yeux et agréa son frère pour élever le prince. Frère et sœur eurent bientôt la haute main à l'hôtel de Soissons et « s'arrondirent » dans cette opulente maison. Le beau gouverneur du fils ne déplaisait pas à la mère ; mais, honnête femme s'il en fut et craignant Dieu, elle eut eu garde de succomber à la moindre tentation. Il ne plaisait pas moins au prince : ce mentor, joyeux vivant, aimable et sceptique, n'avait rien de morose ; il était son confident et, à la rigueur, pour lui complaire, son Mercure. Ce fut ce qui les brouilla : chargé par le prince d'une

mission délicate auprès de Marion de L'Orme, il ne sut résister à la tentation et fut très persuasif — mais pour son propre compte. Soissons l'apprit et rompit avec son traître de gouverneur, qui en fut bien fâché, non qu'il fût besoigneux (lui et sa sœur y avaient mis bon ordre), mais il voyait par là s'évanouir un beau rêve : il avait espéré, ayant perdu sa première femme, amener la comtesse à l'épouser.

La mort imprévue du comte à Sedan lui laissait le champ libre ; et son rêve se réalisa : il devint le *mari de conscience* de la comtesse sa mère. Mais ni cette union, ni l'âge ne l'empêchèrent de mener joyeuse vie ; et cet extraordinaire bonhomme, toujours jeune, se permit la fantaisie de convoler une troisième fois vers son quatre-vingtième printemps.

A la délicatesse près, Senneterre avait une réelle valeur. Ses capacités naturelles, son sens pratique, la hauteur de ses vues le firent apprécier. Ami de Châteauneuf, puis, de Richelieu, qui, disait-on, lui faisait espionner le comte de Soissons, il s'était intimement lié avec Bullion, avec Chavigny, puis avec Mazarin dès ses débuts ; et celui-ci ne dédaignera pas de le consulter, non plus que la Régente : il leur rendra même des services lors des orages de la Fronde, courant sur le soir les maisons où l'on fait de la politique, y apportant des commérages et recueillant des informations ; pour ce motif, lui et le maréchal d'Estrées recevront de Gondi le surnom d' « oublieux », car les marchands d'oublies vont le soir de porte

en porte placer leur légère marchandise contre de bonne monnaie. Mais, malgré ses qualités, il ne sera jamais mêlé sérieusement aux affaires : son indifférence, sa paresse, son scepticisme, son goût éternel des plaisirs le rendaient incapable de l'effort persévérant qu'elles exigent. Il passa dans la vie et à travers les événements en égoïste, en dilettante et non sans quelque intime mépris de ses semblables et de leur opinion.

Le maréchal de La Ferté, que sa femme allait rendre plus célèbre que ses prouesses guerrières, était son fils.

*
* *

HARDOUIN DE PÉRÉFIXE

(20) « Beaumont raisonne bien dessus la politique. »

De tous les Beaumont actuellement en évidence, le seul à qui semble s'appliquer le vers est l'abbé de Beaumont, Hardouin de Péréfixe, maître de la chambre du Cardinal : son intimité avec le ministre le met en vue. C'est un ecclésiastique assez savant, un peu pédant, mais sûrement réservé et circonspect, qui ne doit guère « raisonner dessus la politique ». Il est de nature tranquille et goûte peu la turbulence du joyeux Boisrobert ; les impertinences de ce fou de Maugars, joueur de viole de Son Éminence, ne lui plaisent pas non plus, et il le dit ; Maugars s'en venge en l'appelant

« cuistre de collège ». L'abbé fait partie du « Conseil de conscience » ; et, quand Mazarin, pour mettre la main sur la distribution des bénéfices, dissoudra ce conseil, il lui donnera une compensation qui fera sa fortune : il le nomme précepteur du jeune Louis XIV, ensuite évêque de Rodez ; enfin Hardouin de Péréfixe mourra archevêque de Paris. Ce sera un digne et austère prélat, ne ressemblant en rien à son prédécesseur sur ce siège envié, le vieux pécheur Pierre de Gondi, ni à son trop galant successeur, Harlay de Chanvalon.

Cet esprit sage et prudent fera toujours preuve de modération et de fermeté ; lors de la fameuse affaire du *Formulaire*, il usera de tempéraments envers le jansénisme persécuté ; il n'agira — et encore avec douceur — que sous la pression de la volonté royale. Il se permettra aussi de faire à son ancien élève des remontrances au sujet de sa conduite ; et Mme de Montespan ne le verra pas de très bon œil[1]. Aussi, quand il mourra, Louis XIV, ne voulant pas se donner un nouveau censeur, le rem-

1. L'archevêque de Paris
L'autre jour dit à Louis :
« Quittez la Montespan
Et La Vallière et La Vallière
Quittez la Montespan,
Il y va de votre dam ! »

Les deux belles en courroux
Ont dit : « Hardouin, taisez-vous !
Hé quoi donc ! grand prélat,
A votre âge, à votre âge,
Hé quoi donc ! grand prélat
Gardez-vous le célibat. »

Timbre : *L'Attelage du soleil.*

placera-t-il par un prélat justement décrié, dont il n'aura pas à redouter d'observations. Il choisira Harlay à qui sa conduite enlève toute autorité pour cela ; et, par une bizarre coïncidence, c'est précisément à M. de Beaumont qu'Harlay doit la mître. Le P. Vincent, chef du conseil de conscience et fort rigide, ne voulait d'aucune façon, étant donné sa réputation, le nommer auprès de son oncle à la coadjutorerie de Rouen; et M. de Beaumont profita d'une indisposition du P. Vincent pour lui donner ce poste envié : il lui préparait ainsi, sans s'en douter, les voies pour lui succéder à l'archevêché de Paris.

*
* *

MESSIEURS DE MORTEMAR ET DE LIANCOURT

(21) « Mortemar est galant et Liancourt égal. »

On ne peut encore (1641) taxer de galanterie Gabriel de Rochechouart, marquis puis duc de Mortemar ; non : c'est à peine s'il commence à se « déranger », à devenir galant. Il est loin encore de mériter le qualificatif de *faune*[1] qu'on lui appliquera sur le tard ; il a été jusqu'à ce jour le plus tendre, le plus fidèle des maris ; il s'est

1. Mortemar, le faune,
Aime la Tambonneau,
Elle a le teint jaune
Aussi n'est-il pas beau...

marié par amour, voici quelque six ans, avec Diane de Grandseigne qu'il a connue fille de la Reine ; et sa femme vient de lui donner une fillette, Françoise Athénaïs qui, sous le nom de Mme de Montespan, fera quelque bruit en ce monde ; leurs quatre enfants du reste seront tous connus par leur esprit, et deux des filles, célèbres par leur beauté, car la future abbesse de Fontevrault sera plus belle encore que sa sœur de Montespan. Mais déjà la lune de miel commence à roussir ; le volage Mortemar a déjà fait en vain la cour à une femme de chambre de la reine, à la fiancée fidèle du bon chanteur de Niert ; il en conte ensuite à la Villeflin dont la voix l'a séduit, car le marquis est un excellent musicien, très apprécié de Louis XIII, qui s'y connaît assez bien : la Villeflin et lui chanteront quelque temps à l'unisson. Puis il s'éprendra de Mme de Sacy : la musique encore en est cause, et, cette fois, la liaison sera sérieuse ; elle durera plus de dix ans, quoique les gens les mieux informés la disent platonique. C'est une étrange personne que Mme de Sacy ; cette fille d'une joueuse de harpe misérable, que le bon Vauquelin des Yveteaux a recueillie par charité[1], a été mariée par lui à son propre neveu, Jean Vauquelin de Sacy, un triste sire ; elle est maigre mais jolie, spirituelle mais médisante et fort libre en ses propos ; on la connaît imprudente et on la dit sage. En pourrait-il être autrement ? Son mari a « avarié » la malheureuse ; on le sait ; elle ne s'en cache pas et parfois

1. V. p. 123. La Dupuis.

« souffre comme un roué ». De spirituels débauchés approchent volontiers de ce glaçon saupoudré de piment ; et elle aura d'excellents amis, non des moins qualifiés, entre autres le grand Turenne, dont le cœur fut toujours tendre et le maréchal de Gramont ; mais de tous le plus fidèle sera M. de Mortemar. Est-ce chez lui de l'amour, de la pitié ? Ce n'est pas, semble-t-il, une passion vile ; ils sont musiciens tous les deux et leurs esprits ont quelque ressemblance. Qui dira jamais d'ailleurs les affinités mystérieuses, les riens occultes qui lient parfois deux destinées ? Mortemar en néglige les siens : sa pauvre femme avouera à la reine que, si son mari n'a pas rejoint la cour lors de la seconde Fronde, c'est à cause de Mme de Sacy. Pendant ce temps, l'amoureux transi et jaloux vit avec elle à pot et à rôt ; il la soigne, la soulage de son mieux, et seule la mort de cette femme rompra le charme.

Mais le pli est pris de l'infidélité ; quoique le temps ait coulé, que Mortemar ne soit ni beau, ni jeune, il sera au mieux avec la présidente Tambonneau, la sœur décriée de la sainte Mme de Noailles et que nous retrouverons probablement sur notre chemin.

La *Contreverité* n'est pas loin de dire vrai ; mais son auteur ne pouvait prévoir l'avenir.

M. de Liancourt ne ressemble en rien à M. de Mortemar. On semble lui reprocher quelque inégalité d'humeur ; peut-être fait-on allusion à sa verte franchise, dont celle de M. de Montausier

sera la cousine germaine avec plus de rudesse. Sa réponse à Louis XIII à propos des Vendôme semble le prouver [1]. C'est — un peu pour cela — le pire des courtisans ; il est premier gentilhomme de la Chambre et ne remplit pas sa charge, peu soucieux qu'un plus ambitieux la lui enlève, comme il adviendra. Aux palais royaux, il préfère sa belle et chère résidence de Liancourt, et l'entretien de quelques amis d'élite aux vaines agitations du monde et aux intrigues de la cour. Pour lui, le saint M. de Belley daigne quitter sa retraite des Incurables ; il sait que M. de Liancourt a beaucoup de religion. Mais, cette religion, la rigidité de ses principes la fait tourner au jansénisme ; aux yeux prévenus de Louis XIV, ce sera une nouvelle tare ; le duc n'en a cure et va droit son chemin ; les jansénistes persécutés trouveront à Liancourt une retraite agréable et sûre. Sa vertu n'a cependant rien d'intraitable : Liancourt n'est pas un couvent ; les maîtres de maison sont avenants et aimables, car le jansénisme ne proscrit pas une gaieté de bon aloi ; demandez plutôt à Arnauld d'Andilly, grand ami du duc.

D'Andilly ne ressemble ni au sévère docteur Antoine Arnauld, son frère, ni à l'exaltée Mère Angélique, sa sœur. Il ne fuit pas, après la mort de sa femme, de sa chère Cataut, la société des belles personnes, au contraire ; il convertit, par intermittences, Mme de Guémenée, de quoi se plaindra fort Gondi ; et Mme de Sévigné, sa grande amie, « sa

1. V. *Règne de Richelieu*, p. 285.

jolie païenne », louant son zèle d'apôtre, constatera malignement (comme des Réaux du reste) que ce zèle s'exerce de préférence à l'égard des aimables figures. Ce sont là des taquineries, mais, par sa tolérance et sa facilité, Arnauld d'Andilly est un peu — si l'on peut dire — le jésuite du jansénisme.

M. de Liancourt a en outre trouvé la compagne rêvée : Jeanne de Schomberg partage les sentiments et les goûts élevés de son mari ; elle non plus n'aime pas la cour ; elle a refusé la charge si enviée de dame d'honneur ; elle se plaît à embellir Liancourt et consacrera ses loisirs à mettre sur le papier des règles de morale pour sa chère petite-fille, Mme de Marcillac. Jamais couple ne fut plus uni ; la mort même ne les sépare pas longtemps et le vieux duc s'éteindra quelques semaines après la mort de sa femme.

*
* *

LES DUCS DE MONTBAZON, D'UZÈS ET DE VENTADOUR

(27) « M. de Montbazon ne parle qu'hyperboles. »
(28) « Uzès et Ventadour sèment des monopôles. »

Hercule de Rohan, duc de Montbazon, a eu dans sa vie trois chances heureuses : il a perdu son frère, ce qui l'a fait duc ; il a marié sa fille [1], ce qui l'a fait grand veneur, gouverneur de l'Ile de France, de Paris et beau-père du tout-puissant Luynes ;

1. V. Mme de Chevreuse.

enfin il s'est remarié lui-même vers la soixantaine, ce qui l'a fait autre chose, et sa femme a donné quelque célébrité à son nom. C'est pourquoi, probablement, Saint-Simon fait de lui « un homme de tête et d'esprit, qui figura fort ! » ces trois derniers mots, qui sont vrais, expliquent l'opinion du très vaniteux Saint-Simon ; mais les contemporains, mieux placés que lui pour en juger, sont unanimes à accorder à M. de Montbazon une naïveté de propos qui semble franchir parfois la limite indécise de la bêtise. « Comme c'étoit un homme tout simple et qui a dit bien des sottises on lui a attribué, et au duc d'Uzès aussi, tout ce qui se disoit mal à propos » ; Mme de Sévigné, longtemps après des Réaux, rappellera quelques-uns de ces amusants souvenirs : « Nous voici à l'an qui vient, comme disait M. de Montbazon [1] » ; dans une autre occasion, après avoir conté la mort d'un cheval, elle ajoute : « J'ai dit comme M. de Montbazon : Voyez ce que c'est de nous [2] ! » Cette modeste comparaison est du reste aussi attribuée au duc d'Uzès.

Cet homme simple devait parler simplement ; cet esprit, incapable d'envol, restait terre à terre ; c'est pourquoi on le fait ici parler par *hyperboles*. Il était la victime des railleries faciles et peu dangereuses des mauvais plaisants : Bautru en avait fait un poème, l'Onosandre [3]. Bautru n'aurait pas dû oublier les étrivières du duc

1. Lettre 1er janvier 1676.
2. 2 octobre 1680.
3. Du grec : « L'âne-homme ».

d'Epernon autrement chatouilleux que l'excellent Montbazon ; faisant encore allusion et à ses infortunes et à sa superbe mine — car le duc était grand et puissant — Bautru prétendait qu'au lit on n'avait jamais vu de plus beau « corps nu ». S'amusant un jour à de petits jeux, — au cheval fondu, probablement (ô temps naïf !) — le duc dit au poète Théophile[1] : « Monte moi dessus ! » et l'autre de se récuser en ces termes :

« Monseigneur, je vous remercie,
Tant d'honneur je n'ai mérité ;
Car, à me voir si bien monté,
On me prendrait pour le Messie ! »

Sa réputation était si bien établie que son fils, le très spirituel mais peu respectueux prince de Guémenée, disait après les Ponts-de-Cé, où il l'avait sauvé d'une noyade : « J'allai pour le retirer, je tirai une tête de cheval ; mais, aux bossettes, je reconnus que ce n'était pas mon père ! »

Ce « diseur d'hyperboles » ne laissait pas d'être un fin courtisan : un jour Anne d'Autriche lui demande quand sa femme accouchera : « Ce sera, répondit-il, quand il plaira à Votre Majesté ! »

Pour *semer des monopoles*, c'est-à-dire favoriser des traitants, des partisans, donner même des charges rémunérées, il faut avoir du crédit, et ce n'est guère le cas de MM. d'Uzès et de Venta-

1. Théophile Viau. Bib. Nat. Mns 19145, f° 106.

dour [1]. Richelieu honore ces insignifiants personnages de sa bienveillante indifférence ; s'ils ne lui peuvent nuire, ils ne peuvent lui être d'aucune utilité. M. d'Uzès, au physique près, ressemble fort à M. de Montbazon : naïf et bon courtisan comme lui, il est chevalier d'honneur de la reine Anne, lui est attaché ; mais on le tient et pour cause, en dehors des intrigues, et il ne jouera qu'un rôle de pure représentation.

C'est lui qui, au retour triomphal de Louis XIII après la Rochelle, conduira le cortège des bons bourgeois de Paris au-devant du roi :

M. d'Uzès, capitaine,
Le Briais, son lieutenant,
Et La Place, porte-enseigne,
— Vive le roi —
Mènent les badauds de Paris,
Vive Louis !

Pas plus que M. d'Uzès, M. de Ventadour n'a d'histoire, il doit son titre de duc à son frère aîné Henri, qui, méprisant les vanités du monde, s'est fait prêtre et mourra, le voulant bien, simple chanoine à Notre-Dame; mais son mérite lui aura valu la direction générale des séminaires.

Toutefois, MM. de Ventadour et d'Uzès seront sous peu fort en évidence, mais une seule journée : à la pompe funèbre de Louis XIII, ils porteront deux des honneurs. M. d'Uzès aura encore le privilège, grâce à ses fonctions, d'escorter la reine

1. Emmanuel de Crussol, duc d'Uzès ; Charles de Lévis, duc de Ventadour.

Anne à la fameuse journée où le Parlement la fera Régente.

*
* *

GASTON DE ROQUELAURE ET MADAME DE LESDIGUIÈRES

(32) « Roquelaure est fort bien avec La Lesdiguières. »

Le jeune marquis de Roquelaure s'est un peu trop vanté d'être bien avec la duchesse de Lesdiguières[1], ce qui les a mis fort mal. Ce fanfaron d'amour est vraiment compromettant et ses impertinentes vanteries font de cet adolescent un goujat aussi ridicule que désagréable : « faire son Roquelaure » est devenu une expression courante. C'est le type exagéré du marquis de Molière ; son outrecuidance est sans pareille et sa hauteur — même avec ses pairs — insupportable. Quant aux bourgeois, n'en disons rien ; il ignore ces espèces, quand il ne parle pas de les bâtonner, comme il en menaça le conseiller Blancmesnil ! Les bourgeoises toutefois trouveraient grâce à ses yeux ; et encore se demande-t-il s'il peut se commettre à danser avec une d'elles ; aussitôt, il est gratifié d'un couplet :

Voyez un peu la belle impertinence :
Roquelaure est un danseur d'importance,
Mais
S'il ne connoit la naissance
Il ne dansera jamais.

1. Anne de La Madeleine, femme de François de Bonnes-Créquy, duc de Lesdiguières.

N'oublions pas que Paris « la grand'ville » est une petite ville, et le Marais, une plus petite ville dans la grande : les commérages y vont bon train comme dans le Tout-Paris de nos jours. Jeunes bourgeois de robe ou de finance — Messieurs du Marais — et jeunes gentilhommes — Messieurs de la Cour — se voient, se retrouvent familièrement dans les réunions journalières ou dans les cercles (salons) fréquentés ; l'on donne souvent les violons tantôt chez l'un, demain chez l'autre ; les jeunes seigneurs *s'invitent* chez des bourgeois sans être indiscrets ; la morgue, la prétention sont bannies de ces réunions dont le seul but est de s'amuser ; et ce but rapproche les distances, efface momentanément les niveaux sociaux. Roquelaure, par ses dédains, ses hauteurs, détone dans ce milieu d'aimable liberté ; il surprend et déplaît, même aux femmes. Cet adolescent se rend odieux, car, s'il ne médit pas de celles qui l'ont repoussé avec pertes, il en dit trop de bien :

Pour l'incomparable Charny
Roquelaure dit qu'il meurt d'ennui
De n'avoir pas livré bataille !
Daye, dan, daye.

En réalité, il semble qu'il n'ait eu de succès qu'auprès des beautés faciles et des comédiennes ; mais ces succès lui font envier de plus belles conquêtes et il s'attaque aux grandes dames.

La jeune duchesse de Lesdiguières vient de paraître alors dans tout l'éclat de sa beauté :

La Lesdiguières est à la Cour
Un des beaux miracles d'amour.
On l'aime en dépit qu'on en aye,
Daye, dan, daye.

Elle est un peu coquette, et son compatriote Boissat, l'académicien, a reçu quelque bastonnade pour en avoir trop bien parlé. Notre extravagant marquis a été bien accueilli, a été bien reçu chez les Créqui-Lesdiguières ; et le voilà, dans sa délicatesse native, claironnant sa bonne fortune aux quatre points cardinaux ; si bien que la duchesse doit lui consigner les portes de son hôtel. La *Contrevérité* le constate ou à peu près, et un vaudeville le chante :

Monsieur de Roquelaure
Vous êtes un faux galant.
Allez, petit frelore,
Caresser la d'Ussan ;
Car chez une duchesse
Vos brusques gentillesses
Ont eu peu de succès.
Retournez au Marais !

Il a été chassé, c'est public ; un jour il s'asseoit à la comédie près de la jolie Mlle de La Vergne, la future Mme de La Fayette, qui ressemble à la duchesse : « Monsieur, lui dira-t-elle, prenez garde à la ressemblance ! » — « Prenez-y garde, vous-même ! » répliqua-t-il.

Croyez-vous qu'après cette déconvenue il va rester tranquille ? vous le connaîtriez mal; il accumule impertinence sur impertinence : Mme de Les-

diguières vient d'accoucher ; il court bravement à son hôtel, querelle le suisse qui lui défend la porte énergiquement : « Suisse, suisse, crie-t-il dans la rue, laisse-moi voir mon fils ! » Peu après, jouant avec M. de Créqui, que cette naissance éloigne de la succession des Lesdiguières, et perdant : « Tu te venges, Cresquy, tu te venges ! » lui dit-il galamment. Le mari, un peu sot, reste coi ; mais Paul de Gondi [1], l'abbé de Retz ou de Buzay, cousin de la dame, pour qui il a quelque tendresse, est furieux. Ah ! s'il était encore à l'heureux temps où, enragé qu'on le fît d'Église il ne cherchait que plaies et bosses, comme il ferait claquer son fouet ! mais son voyage forcé en Italie l'a assagi ; il rêve maintenant de succéder à son vieil oncle l'archevêque de Paris, dont il va être le coadjuteur ; et, en désespoir de cause, il fait provoquer Roquelaure par le pacifique duc de Retz, son frère. Jour est pris pour la rencontre, ils vont se battre ; mais Mme de Mirepoix, sœur de Roquelaure, avisée à temps, s'arrange de façon à faire arrêter les champions, au moment où ils allaient en découdre.

Il s'attaque encore à la princesse de Guémenée, qui se moque de lui, et — grave injure ! — fait au Cours semblant de ne le point connaître ; il s'en venge, suivant sa coutume, en disant que la cruelle l'a trop connu.

Plus tard, il ne sera pas fâché, d'après des Réaux,

1. Il sera sous peu nommé coadjuteur de Paris ; la mère de la duchesse était Hippolyte de Gondi.

de passer pour l'amant de la très innocente duchesse de Sully[1] : quittant un soir des amis, il dit en se peignant avec fatuité et comme accablé de ses bonnes fortunes : «Ah ! vous allez au Palais-Royal, ah ! vous allez jouer ! moi, je vais à dames ! » on le suit, et il entre à l'hôtel de Sully par une porte dérobée : en réalité, il courtisait une suivante ; mais la malignité du public s'exerça sur la duchesse et sur sa mère, la chancelière Séguier :

En grand fureur, la Chancelière
Dit à Sully un jour
Ne faites pas l'amour
Comme la Lesdiguière !

On est vraiment surpris que cet extravagant ne se soit pas attiré quelque méchante affaire : ses rodomontades n'excluent pas chez lui une prudence avisée : s'il menace un bourgeois, sa naissance lui interdit le duel avec cette espèce ; s'il insulte une grande dame, il sait d'avance que le mari est un niais comme François de Lesdiguières, un sceptique comme M. de Guéménée, un poltron comme M. de Sully, dont la couardise est notoire. Une de ses affaires avec le duc de Brissac — encore à propos de femmes — faillit mal tourner ; mais, comme par un fait exprès, des « gêneurs » empêchèrent la rencontre. Il ne fut pas très heureux non plus avec son demi-neveu Saint-Mesgrin, qui répondit en public à une de ses insolences par

1. V. *Règne de Richelieu*. p. 82.

une maîtresse gifle qu'il garda. Cependant il se battit bien à Honnecourt[1].

Le marquis de Roquelaure devait trouver son chemin de Damas, quelque dix ans plus tard, en 1652. Il se distingua à la guerre de Bordeaux (2e Fronde); en Gascon avisé, il sut obtenir un brevet de duc, et se jugea mûr pour le mariage; il avait trente-huit ans et s'éprit de la très belle Mlle du Lude, — sérieusement cette fois. La jeune fille, de son côté, aimait le beau marquis de Vardes, grand ami de son frère, et ne voulait pas du nouveau duc; mais Roquelaure lui assurait de tels avantages pécuniaires que la famille passa outre. Mme du Lude, la mère, avait eu la naïveté d'aller prendre sur son futur gendre des renseignements auprès de Mme de Lesdiguières! et celle-ci, nullement méchante, lui avait, disait-on, répondu que « si sa femme savait le mener, elle ne pensait pas qu'il fît un mauvais mari ». La prophétie fut vraie : nul mari ne fut plus correct, plus tendre, plus attentionné pour sa femme! Tout est bien qui finit bien.

1. Roquelaure et Saint-Mesgrin
Ont tenu jusqu'à la fin,
Pour le maréchal de Guiche
Qui s'enfuit comme une biche!
Lampons, camarade, Lampons!

Le maréchal de Guiche était le demi-neveu de Roquelaure et le demi-cousin de Saint-Mesgrin.

*
* *

LE DUC DE GESVRES

(33) « Gesvres ne parle plus de sa noble maison. »

Reconnaîtrait-on ce jeune Léon Potier [1], marquis de Gesvres, qui vante « sa noble maison », dans le méchant vieillard qui, *cinquante-sept ans plus tard,* devait, d'après Saint-Simon, « faire un tour au maréchal de Villeroy à le tuer » ; qui, devant toute la cour et afin d'avoir l'occasion de rappeler aux Villeroy leur douteuse origine de rabattre ainsi l'orgueil triomphant du maréchal, se *vantait*, au moment où le roi allait entrer pour son petit couvert, d'être lui-même l'arrière petit-fils d'un porte-balle ?

Il n'avait pas eu tant d'insolente modestie en sa jeunesse. Son père, Louis Potier, le premier grand seigneur de sa race, avait, de par sa fortune, épousé une Luxembourg-Piney ; et le jeune Léon, apparenté ainsi aux plus grandes maisons, se prévalait en vrai parvenu de son ascendance maternelle. Mais au delà de son grand-père paternel, conseiller d'État, puis chancelier de France, qui fonda l'opulente maison des Potier, et eut deux fils, Nicolas et Louis, on ne trouve rien ; le vieux duc, probablement bien informé, lui, trouve un porte-balle. On le sait, et un couplet, tout en van-

1. Léon Potier, duc de Tresmes dit de Gesvres.

tant « le bien qu'il a », rappelle « le petit Gesvres » à la modestie ; il conclut, ce méchant couplet :

Hélas, ma mère ! des *potiers*
Feront-ils jamais des verriers ?

Verrier est ici synonyme de petit gentilhomme.

Il sera duc et pair en 1648, mais ses cousins, Potier comme lui, les Blérancourt, les Ocquerre, les Blancmesnil, les Novion sont restés de robe ; plusieurs siègeront ou siègent au Parlement ; et nous venons de voir le rôle qu'Augustin Potier, comte-évêque de Beauvais dès 1616, vient de jouer à la Régence.

*
* *

DEUX FOUS

(34) « Francinet et Thoré sont fondés en raison. »

Des beaux Messieurs du Marais, Francinet est un des plus aimables ; il a quelque fortune et de l'esprit ; il est bien fait, danse à merveille malgré sa petite taille : c'est plus qu'il n'en faut pour qu'on l'accueille bien à la Cour et à la ville. Rien chez ce sympathique garçon n'annonce la folie. Aussi quelle surprise, un beau matin ! L'on apprend qu'il s'est plongé la tête dans un seau d'eau en criant : « Je veux quitter les vanités du monde ! » Le malheureux est devenu fou et mourra peu de temps après. Il faut croire cependant que, dans sa folie,

il avait conservé quelque vague lucidité : ses amis le venaient voir, et Mme Cornuel n'y manqua pas; la bonne dame, pour se divertir, lui demande qui il est : « Hé ! Madame, ne me connoissez-vous plus ? je suis Genlis, Madame ; je suis Genlis[1], ce garçon si bien fait, qui a de si belles dents ! » Et la pauvre curieuse de rester « desferrée » ; elle en perd la parole : il n'y a pas longtemps en effet qu'on a parlé d'elle et de Genlis ! . . . .

. . . .

Thoré a un autre genre de folie : il n'en mourra pas et d'ailleurs il n'est détraqué qu'à certains moments, mais il l'est alors en perfection : Michel Particelli ou le président Thoré est le fils de d'Esmery[2], et son nom vient de la belle terre de Thoré que d'Esmery a acquise lors de la confiscation de Montmorency, sa victime.

Thoré avait de qui tenir : un Particelli, parent de son père, était enfermé à Rome dans une maison de santé où le vit des Réaux ; sa mère, Marie Le Camus, était à moitié idiote ; et d'Esmery, après de vains efforts pour le faire instruire, l'avait estimé un indécrottable crétin, incapable de quoi que ce fût. . . . .

Pendant que d'Esmery était en Italie auprès de la duchesse de Savoie, Mme Royale, Christine de France, qui venait de s'aveuver (1637), pendant qu'il s'acquittait de son mieux de la mission que lui avait donnée Richelieu de créer des ennuis à

1. Charles Brulart de Genlis.
2. Aussi Michel Particelli . . . .

la bonne duchesse, Thoré s'éprit à Paris de Geneviève Le Coigneux, fille du président alors exilé en Angleterre avec Marie de Médicis [1]. Or, à ce moment, l'inflammable président se proposait, comme il fit d'ailleurs, de convoler en troisièmes noces avec une fille d'honneur de la reine, Éléonore de Chaumont, que courtisait de son côté un jeune gentilhomme, M. de Sémur; et Le Coigneux ne trouva rien de mieux, pour se débarrasser de ce rival dangereux, que de le marier avec sa propre fille Geneviève. Celle-ci quitta donc Paris; et Thoré, désespéré, fit quelques folies qui décidèrent son père à l'appeler à Turin auprès de lui : d'Esmery pensait qu'un changement de pays chasserait les papillons noirs. Il ne réussit que trop bien; car, dès son arrivée, Thoré, consolé apparemment, devint tout simplement amoureux fou de la duchesse, ce qui l'amena à commettre une extravagance peu ordinaire, si l'on en croit Amelot de la Houssaye et le bon des Réaux : il se cacha dans la chambre de Madame, attendit que ses gens l'eussent laissée seule, et se jeta bravement sur son lit. Il y avait de la lumière, elle le reconnut et jeta les hauts cris; on accourut, mais elle empêcha qu'on lui fît le moindre mal pour cette peccadille. Elle aurait, disent assez crûment nos bons auteurs, reconnu de façon non équivoque que cet hommage un peu vif rendu à ses charmes était des plus sincères; et cela peut-être la rendit indulgente. Christine de France avait d'ailleurs la

1. V. *Règne de Richelieu*, p. 187.

réputation de ne pas trop ressembler à son chaste frère Louis XIII. La nuit même, d'Esmery renvoyait en France ce fils par trop compromettant; mais il ne lui tint pas trop rigueur de cet esclandre; il semble que, fort coureur lui-même [1], il l'en mésestima un peu moins, et il lui facilita l'achat d'un siège de président aux Enquêtes.

Cette présidence n'assagit pas Thoré: il retrouva ses anciennes amours, Geneviève Le Coigneux, ou Mme de Sémur; il lui fit longtemps une cour assidue; et, M. de Sémur ayant eu la bonté de mourir, il épousa sa belle. Au bout d'une semaine, ils étaient à couteaux tirés: il ne voulait plus d'elle; « elle était trop maigre! » et, de son côté, elle se fût passée d'avoir épousé cet extravagant: mais il était fort riche du chef de sa mère [2], et, malgré des accès de folie parfois dangereux, malgré les assiettes ou autres menus projectiles qu'il lui envoyait dans la figure, elle le supporta. Son beau-père d'Esmery était d'ailleurs excellent pour elle et la protégeait de son mieux, si bien que cet hurluberlu de Thoré devint jaloux de son père. On songea à l'interdire, à l'enfermer; sa fortune le protégea: d'autres en eussent profité, et son argent le sauva. Mais la maison était un enfer et les domestiques ne restaient qu'à cause de madame. On trouva enfin un moyen de calmer M. le Président: quand une crise le prenait, on le rossait d'importance; et les laquais, honorés de cette cor-

1. V. p. 111, 112.
2. Fille de Camus le riche, Marie C. V. p. 109.

vée, le fustigeaient avec le plus grand respect et non moins de conscience. Ce remède héroïque, autorisé par la Faculté, eut quelque bon effet : les crises s'espacèrent; il n'eut plus que d'anodines lubies : il voulait, par exemple, un jour, qu'on lui donnât, pour se faire des faces, les belles moustaches [1] de son parent et voisin, le financier Béchameil, ce Béchameil dont plus tard la rapide fortune, le marquisat de fraîche date [2], une chanson et une sauce à la crème feront passer le nom à la postérité.

Une de ses folies toutefois ne le quitta qu'à l'article de la mort : cet ignare apédeute ne laissait pas d'avoir des prétentions littéraires, il se croyait un fin lettré, un homme de goût; il corrigeait à sa manière les œuvres dont on lui parlait. Boisrobert et Gilles Boileau, frère aîné de Despréaux le satirique, étaient ses commensaux; ils amusaient Mme Thoré, et elle en avait grand besoin; mais ces esprits déliés et fins n'eurent jamais raison de la béotienne grossièreté du maître de la maison.

1. La moustache était une longue mèche de cheveux que les jeunes gens à la mode portaient pendante sur l'oreille et nouée d'un ruban.

2. Marquis de Nointel, Louis Béchameil. Le refrain de la chanson est :

Vive le roy et Béchameil
Son favori, son favori !

Louis XIV la connut; un jour qu'on l'acclamait aux cris de « Vive le Roi », il dit en riant : « Pourvu qu'on n'ajoute pas « et Béchameil ! »

*
* *

A LA CONQUÊTE D'UN MARI

(35) « Bussy, Rocheposay ont rencontré leurs dupes. »

Nous avons déjà vu comment Mlle de La Rocheposay rencontra sa dupe sous les espèces du bon M. Le Page, et la célébrité de bon aloi qu'elle acquit sous le nom de Mme de Saint-Loup [1].

Honorée de Bussy devait être moins heureuse, et son histoire est celle d'une fille de bonne maison, fort belle et fort pauvre, sans autres appuis en ce monde qu'une tante imprudente et une mère maladroite, qui ont rêvé pour elle des grandeurs qu'elle ne pourra atteindre et fait naître en sa jeune cervelle des chimères dont la brutale réalité se chargera cruellement de briser les ailes.

C'est encore une enfant quand les hommages du marquis de Brézé lui tournent la tête ; et la conquête de ce grand personnage en vaut la peine : le rude beau-frère de Richelieu, maréchal de France, gouverneur redouté de Saumur, le futur beau-père du grand Condé, n'est pas d'ordinaire facile à apprivoiser ; mais ce vieux lion amoureux a rentré ses griffes, s'il ne les a rognées, et il est vraiment féru de la belle Honorée : il lui rend tous ses soins publiquement et avec fracas ; la célèbre nièce du maréchal et du ministre, Mme d'Ai-

1. V. *Règne de Richelieu*, Mme de Saint-Loup, pp. 56 et suiv.

guillon, envoie de Paris des habits à la mode — nous dirions des toilettes — pour la belle, qui est ainsi la plus « brave », la plus « propre » des jeunes Saumuroises ; c'est une petite reine : elle a sa cour d'adorateurs, que Brézé toutefois tient à distance respectueuse. Le maréchal voudrait bien l'épouser — mais secrètement à cause du puissant beau-frère — et la petite personne, par amour-propre, ne saurait consentir à un mariage clandestin. Les choses traînent ainsi : la terrible maîtresse du maréchal, la Dervois [1], enrage, et elle y mettra bon ordre grâce à une imprudence de la belle : le marquis de Boissy [2] est plus agréable que Brézé ; il a poussé sa pointe et Honorée ne l'a pas découragé : ce serait un pis aller ; mais, hélas ! un malencontreux billet doux s'égare, qui, comme par hasard, tombe aux mains de la Dervois et sous les yeux du farouche Brézé. Adieu, les beaux rêves ! le maréchal rompt et Boissy se retire, peut-être par peur de quelque algarade de son tout-puissant rival.

Sur ces entrefaites passe à Saumur un jeune bourgeois de Paris, riche mais écervelé, M. de Lauzières [3] ; il la voit, reçoit le coup de foudre, lui signe même en riant une promesse de mariage au crayon sur une méchante carte ; mais il part, et l'ingrat n'a rien de plus pressé que d'aller recon-

1. V. *Règne de Richelieu*, p. 18.

2. Henri Gouffier, marquis de B., père du duc de Roannais.

3. Pierre Yvon, sieur de Lauzières, qu'on ne doit pas confondre avec l'acariâtre fils du maréchal de Thémines, celui qui tua Henri de Richelieu. V. *Règne de Richelieu*, p. 178.

naître par devant notaire que cette promesse n'était qu'une plaisanterie ; la rédaction d'une telle déclaration notariée ne dut pas manquer de piquant.

Cependant la vie n'est plus possible à Saumur, où les inimitiés et l'envie se sont déchaînées ; et sa mère amène Honorée à Poitiers. Elle y brille d'un vif éclat et trône bientôt à l'hôtel de l'Intendance. L'intendant de Poitou, M. de la Villemontée, est un homme du monde, bien fait et galant ; il a dû reléguer dans une terre sa femme dont il a lieu d'être fort mécontent, et la belle Honorée préside aux fêtes qu'il organise à l'intendance. Chémerault[1], exilée à Poitiers (1639), en crève de dépit. Pour les beaux yeux de Mlle de Bussy, Villemontée écorne sa fortune ; bien plus, elle devient le canal de ses grâces, fait nommer ses agents, lui donne même un secrétaire de son choix, Ruelle, qui tournera mal ; mais alors, le monde crie, les jalousies féminines, les intérêts, les amours-propres froissés s'en mêlent ; l'idylle prend fin ; et, vers 1640, Mlle de Bussy se réfugie à Paris, tandis que la Villemontée se fera prêtre. Il deviendra même plus tard évêque de Saint-Malo ; mais il lui conservera toujours un tendre souvenir et proclamera hautement que jamais personne ne fut plus désintéressée ; ce doit être vrai, car elle n'est point riche.

A Paris, on l'a bien accueillie ; au début, à la vérité, les dames de la Ville la trouvent un peu entichée de sa famille et de ses splendeurs d'antan,

1. V. *Règne de Richelieu*, pp. 147, 226.

elles l'égratignent un peu ; de leur côté, mesdames de la Cour la tiennent un peu à l'écart ; mais comme elle est bonne, cause bien, danse à ravir, est dans ses relations agréable et sûre, tout finit par s'arranger ; on l'accepte : la très digne et justement respectée Mme de Cavoie est de ses amies, et son incontestable beauté la met à la mode : l'on papillonne fort autour d'elle.

Mais elle a contre elle son fâcheux passé ; aussi, malgré la tolérante indulgence des mœurs, le mari rêvé ne s'est pas encore présenté au moment où les *Contrevérités* lui font l'honneur de s'occuper d'elle. Il se présentera pourtant un peu plus tard: M. de Villandry, — le cadet de ce Villandry qui aura une fâcheuse affaire avec la marquise de Montbrun et un duel avec le mari — veut absolument l'épouser ; les choses sont très avancées : on a publié les bans ; mais, vraiment, la malchance la poursuit. Un matin, Villandry rencontre son ami le chevalier de Rivière, « libertin », chansonnier à ses heures et méchante langue toujours ; Rivière va se battre contre cet ennuyeux marquis de Vassé qu'il surnomme — et tout le monde avec lui — « Son Impertinence » ; il propose à Villandry d'être son second : c'est là une partie de plaisir que, depuis la mort de Richelieu, un gentilhomme ne refuse pas. Vassé de son côté amène Miossens [1], un friand de la lame ; et le pauvre Villandry, adversaire de Miossens, reste mort sur le pré, pour une querelle qui n'était pas la sienne. Dans sa

1. César Phébus d'Albret, comte de Miossens.

douleur, Mlle de Bussy rebute un riche bourgeois ; mais quelques années plus tard son cœur parlerait encore pour La Moussaye[1], le petit maître, l'ami intime du grand Condé ; et La Moussaye l'épouserait peut-être ; hélas ! il meurt lui aussi mal à propos (1650).

L'âge vient et la beauté passe : la pauvre Honorée se résigne ; désormais elle vivra modestement chez une parente, la femme de ce La Mothe Le Vayer, qui fut un temps le précepteur de Louis XIV. Tout philosophe qu'il est et qu'on le dit, Le Vayer n'est pas toujours aimable ; mais elle accepte doucement sa destinée ; bien plus, sa tante morte, elle prendra soin de ce vieillard emporté et morose ; elle lui servira encore de fille quand il aura perdu son unique enfant, cet aimable abbé, à qui Despréaux a dédié sa quatrième satire. Honorée se console, il est vrai, par la dévotion et le commerce d'amis d'élection et sûrs : Boileau-Despréaux, qui n'est méchant qu'avec la plume, le tendre Molière seront du nombre. Ce dernier surtout la prise fort ; il lui lit ses comédies ; et, constatant l'insuccès apparent de son *Avare* en sa nouveauté : « Cela me surprend, dira-t-il, car une demoiselle de très bon goût m'avoit répondu du succès. » C'est d'elle que parle le grand comique, et la postérité a ratifié l'opinion de la malheureuse et sympathique Honorée de Bussy.

Le marquis de Montbrun, dont nous avons in-

1. Amaury de Goyon, marquis de la Moussaye.

cidemmment parlé à propos de Villandry, est une figure qui ne manque pas d'originalité. Pierre Souscarrière, dont l'origine est fort douteuse, excelle à tous les jeux, est fort adroit de ses mains et gagne une fortune. De plus, il a importé de Londres la chaise à porteurs dont le beau monde s'engoue tout de suite. M. de Bellegarde, exilé à Saint-Fargeau, étant assez mal en point, croit se rappeler qu'il a été dans les meilleurs termes avec la mère de Souscarrière; un prêt de 10.000 écus lui rafraîchit tout à fait la mémoire, il le reconnaît pour son fils, et Souscarrière devient ainsi le chevalier de Bellegarde. Le chevalier se fera marquis de Montbrun, quand il épousera Anne Rogers qu'il a enlevée, et qui — l'ingrate! — s'empresse de le tromper avec Villandry. Montbrun l'apprend; dans sa fureur, il veut tuer sa femme, la blesse légèrement et — la vue du sang l'attendrit — il se contente de la renvoyer à son père. Pour Villandry, il va tout simplement le gifler pendant la messe aux Minimes de la Place Royale, la chapelle à la mode; il tire même l'épée en pleine église et cela cause un énorme scandale. Ils se battent à cheval; mais cet homme terrible s'apaise: ayant désarmé Villandry, il lui laisse la vie. Les chansonniers s'en gaudissent:

Belle Montbrun, de grâce, dites-nous [1]
Si votre amant ne vaut pas votre époux?
L'un vous chérit; l'autre donne des coups.

1. Timbre : *Petits Brissacs.*

Sans vous presser,
Je dis avecque vous
Qu'un amant est plus doux?

Si les cocus ressembloient à Montbrun
Dans peu de temps on n'en verroit plus un;
Car Villandry, dans l'accommodement,
Lui a promis
Devant tous ses amis
De n'être plus galant!

Il y a bien encore un autre couplet sur Rogers, le père de la marquise, et qui n'avait pas trop bonne réputation : mais il est insignifiant et très « malhonnête ».

La mort de ce Villandry eût mis en deuil les fins gourmets de Paris, « les profès en l'ordre des Côteaux, » le commandeur de Souvré, le marquis de Laval-Boisdauphin, Saint-Evremond, le comte d'Olonne, l'abbé de Villarceaux, Brulard du Roussin, etc... Despréaux lui consacre un vers dans son Repas Ridicule (sat. III) :

Villandry priseroit sa sève et sa verdeur.

*
* *

QUELQUES BELLES DAMES DU COURS

(36) « Boisset et la Charny ne lèvent plus leurs jupes...
(37) Les coquettes du temps abandonnent le Cours...
(73) On ne fait plus l'amour à la Place Royale...
(39) Madame de Chalais vit en grand'chasteté...
(63) Madame Le Camus ne veut plus de galant...
(77) Quand la Grimault paraît, ô Dieu ! quelles délices!
(78) Mais à voir Marion ce nous est un supplice. »

En hiver ou par le vilain temps, la Place Royale

et ses arceaux flambant neufs ; aux beaux jours, le Cours-La-Reine et ses ormes que protège contre la Seine le quai de Bassompierre, sont les rendez-vous de la bonne compagnie. Des groupes sympathiques se forment, où les langues se délient ; les porteurs de nouvelles, jeunes marquis, petits abbés, beaux esprits en rupture de « cercle », vont, viennent de l'un à l'autre, colportant le fait, le scandale, la chanson du jour ; et la chanson joue un grand rôle : chanson politique, chanson satirique ; c'est le journal du temps, alors que le journalisme bégaie à peine et s'essaie maladroitement encore. Grands seigneurs et belles dames n'ont qu'à se bien tenir, s'ils ne veulent entendre bourdonner — Saint-Simon dira « moucher » — de malins vaudevilles sur leur compte. Les chansons n'épargnent personne, et celles qui nous sont parvenues nous apportent un écho affaibli des commérages d'une société presque aussi médisante et malveillante que la nôtre, mais peut-être plus tolérante.

La pauvre Mme de Chalais, dont on parle ici, a été assez maltraitée après la fin tragique de son second mari ; et l'on voit bien que Chalais n'est plus là depuis longtemps, pour mettre à mal les insolents, comme il fit Pontgibaud[1]. Nous avons déjà conté tout cela : nous avons vu les infructueuses tentatives de la pauvre dame pour trouver un troisième époux de bonne volonté.

La femme de son beau-frère, la toute belle Mme de Charny, n'a pas eu à se louer davantage

1. V. *Règne de Richelieu*, p. 162.

des chansonniers. Cette beauté n'est pas, dit-on, très farouche ; et cependant ni Roquelaure [1], ni Vineuil [2] n'ont eu grand succès auprès d'elle. M. de Champlâtreux [3] aurait été plus heureux : ce fils de l'austère et grave président Molé est le Don Juan du Marais ; c'est un petit homme mal fait, déplaisant, mais — l'explique qui voudra — les plus belles dames en raffolent : Mme d'Alincourt, sa parente, qui, par les Villeroy, tient à la cour ; Mme de Charny, enfin et surtout, Mme d'Orchères [4]. Il a fait séparer celle-ci de son mari et l'épousera, mais sur le tard, après en avoir eu quatre enfants et lui avoir mangé une fortune. Il faut qu'il ait vraiment ensorcelé cette Mme d'Orchères, car elle n'a pas toujours un caractère bien accommodant ; ne l'a-t-on pas vue un jour, par dépit de n'avoir pu trouver place à la comédie, commander à ses laquais de mettre le feu à l'hôtel de Bourgogne ? et l'on trouve Champlâtreux bien courageux de s'unir à cette vive personne :

Si Champlâtreux doit épouser
Les restes du faquin d'Orger (*sic*),
Il ira droit à Cornouailles !
Daye, dan, daye.

Champlâtreux doit compter sur son mérite, et il n'en manque pas, si l'on croit un propos gaillard de Mme de Charny, — propos que l'impudent Mios-

1. V. p. 289.
2. V. *Règne de Richelieu*, p. 171.
3. Jean Molé, sieur de Champlâtreux.
4. Madeleine Garnier.

sens se fait un plaisir de rapporter sous le nez de la très prude comtesse de Maure : un jour Mme de Charny disait à son amie Marion de L'Orme le plus grand bien de M. de Champlâtreux : « Mais enfin, que peux-tu lui trouver d'aimable ? » demande Marion qui, elle, peut se vanter d'avoir bon goût. « Ah ! ma chère, répond l'autre, si tu l'avais vu à cheval !! » et Mme de Maure se pince les lèvres pour paraître ne point comprendre. Elle dut être fort offusquée, étant donné le caractère que lui prêtent la grande Mademoiselle et des Réaux[1].

Les attachements de cette Mme de Boisset, dont on parle aussi, ne semblent pas avoir longue durée.

Rien au monde n'est si parfait
Que la beauté de la Boisset,
Mais son feu n'est que feu de paille.
Daye, dan, daye.

C'est tout ce que nous savons d'elle : un manuscrit l'appelle, à tort, Mlle de Mormans ; un autre, Mlle de Mortemar, ce qui est encore plus

1. Dans son petit roman à « clef » *la Princesse de Paphlagonie*, Mlle de Montpensier se moquera agréablement de la comtesse de Maure, de la reine de Misnie, comme elle l'appelle. « Il falloit une grande politesse pour être de sa cour »... « elle ne vivoit point comme le reste des mortels et ne s'abaissoit pas à cette règle où l'usage assujettit les gens du commun à se régler selon les horloges »... « elle ne se levoit qu'au coucher du soleil et ne se couchoit qu'à son lever. » Des Réaux, en d'autres termes, en dit tout autant. On servait chez elle jusqu'à trois dîners successifs : un pour Monsieur, un pour Madame, un pour la nièce, Mlle de Vandy (c'est la princesse de Paphlagonie), qui les uns ou les autres avaient oublié l'heure.

inexact. Laissons donc cette noble inconnue.

Mme Camus est plus en vue ; feu son mari était procureur général à la Cour des aides, son fils sera premier président, s'il vous plaît. Dans son hôtel, dans sa villégiature de La Chapelle-en-Crécy, elle se console de son veuvage en joyeuse compagnie. Mme de Champré et les amies de Mme de Champré l'y viennent voir, et aussi les amis de ces dames, dont certaines ont eu quelque piquante aventure du côté de Noyon, si bien qu'un surnom leur en est resté :

Vous, mesdames de Noyon,
Dont le nom
S'est acquis tant de renom,
Ma foi, vous fûtes bien fines
D'éviter les Feuillantines[1].

On ne s'ennuie pas chez Mme Camus et la maîtresse de maison donne le bon exemple en entretenant, au vu et su de tous, le beau Tillier. — Alors, recevoir de l'argent d'une maîtresse ne déshonore nullement un jeune homme, au contraire. — Mais Mme Camus régularisera plus tard cette liaison : elle épousera Tillier, peut-être par économie ; et en fera un intendant des finances, non sans difficultés, si l'on croit le triolet :

Tillier, vous paraissez plus beau
A la Camus qui vous adore,
Orné de cet honneur nouveau,

1. V. La chanson des Feuillantines dans le numéro du 15 novembre 1904, de *la Renaissance latine*.

Tillier, vous paraissez plus beau.
Mais si la charge est à vau l'eau
Croyez-vous que l'on dise encore :
Tillier, vous...

Quant à Mme de Grimault [1], marquise d'assez fraîche date, on n'en saurait dire du mal, sinon qu'elle est un tantinet prétentieuse, quoique rien ne justifie ses prétentions que sa propre sottise. Un jour, chez Mme de Rambouillet, elle se pique de bel esprit : elle a vu, dit-elle, la plus belle stance du monde ; elle en rompt la tête, si bien qu'on la prie de la dire : les quelques vers d'une stance n'exigent pas un grand effort de mémoire : « Vous devez bien, lui dit-on, l'avoir retenue ». — « Jésus ! dit-elle, vous vous moquez ; elle a plus de soixante vers ! ». Au Cours, elle piaffe, fait parade des grâces qui lui manquent et se rend parfaitement ridicule. La *Contrevérité* se borne à établir un ironique parallèle entre elle et la fameuse Marion de L'Orme [2]. Les vaudevillistes ont la dent plus dure :

Sept jours de la semaine
On voit cette Grimault
Dans le Cours de la Reine,
Chacun criant tout haut :
Puante,
Suante,
Gluante,
Vrai remède d'amour,
Ah ! qu'elle est insolente
De venir tous les jours
Nous infecter au Cours !

1. Marie de La Baume-Montrevel, veuve d'Esprit Alart d'Esplan, marquis de G.
2. Voir pour Marion de L'Orme, *Règne de Richelieu*, p. 155.

C'est du dernier galant ; par contre, la sœur de Mme d'Orchères, la pimpante Mme d'Oradour, qui vient y « faire son persil », trouve grâce à leurs yeux :

Sept jours de la semaine
On voit la d'Oradour
Dans le Cours de la Reine,
Faire les mille tours,
    Poudrée,
    Frisée,
    Parée,
Donnant échec et mat
A trois de l'assemblée,
A Pons, à Montignac
Et au beau Canillac[1] !

Mais en 1642 les belles dames de l' « Assemblée » sont légion. A notre vif regret, nous nous bornons à celles que mentionnent les *Contrevérités*.

*
* *

DEUX SOTS

(38) « De Gordes et d'Orval sont gens de beaux discours. »

Si M. de Gordes, capitaine aux gardes du corps, manque d'esprit, il est, par compensation, fort laid, si laid que le vieux « Crayon » — le fameux pastelliste du Moustiers — a refusé de faire le portrait de « ce cadet du diable », comme il dit ; il

1. Isaac de Pons, marquis de La Case ; N. de Montignac, le frère de Mme de Hautefort ; Gaston de Montboissier de la Roche Canillac, qui épousera la riche veuve de Turcan et la battra comme plâtre.

a fallu, pour l'y obliger, un ordre exprès de Louis XIII.

Ce peintre original, très artiste d'ailleurs, musicien, lettré, quelque peu poète, jadis ami de Malherbe et non moins ordurier que lui — en paroles, — prétendait que, pour être payé sans discussions, il faisait ses portraits plus beaux que leurs modèles ; et il nous est loisible de croire qu'il craignait de ne pouvoir embellir ce pauvre M. de Gordes. Du Moustiers avait bien des faiblesses : il aimait, nous l'avons dit, être bien payé, et détestait être volé. Sur un portrait laissé pour compte par une payeuse récalcitrante, il avait, disait-on, bellement représenté des barreaux avec cette mention aimable : « en prison pour dettes ! » Une autre fois ne chassa-t-il pas ignominieusement de chez lui, en l'appelant même « bourgmestre de Sodome » un futur pape, s'il vous plaît, Innocent X ? Et pourquoi ? Innocent, alors simplement monsignor Pamphile, bibliomane comme du Moustiers, s'était permis de faire disparaître sous sa soutane un livre rare qui traînait dans l'atelier. On prétendit même que la haine d'Innocent X contre les Barberini vint de ce que le cardinal Antoine Barberini lui avait valu cette avanie en le signalant au peintre comme voleur de livres.

Cette digression nous a entraînés loin de M. de Gordes et de M. d'Orval. Ce dernier[1], cadet du second mariage de Sully (le bon ministre convola trois fois en justes noces), avait une solide répu-

1. François de Béthune.

tation de nigaud. Cela ne l'empêcha nullement de devenir duc par la mort de son frère aîné ; et il gaspilla sottement, « sans figurer », la fortune que cette mort lui avait donnée.

*
* *

LA PROBITÉ DE PALLUAU. LA FIDÉLITÉ DE LA RIVIÈRE.
LA TRAITRISE DE MONTRÉSOR

(40) « Monsieur de Palluau est plein de probité. »
(41) « La Rivière est fidèle et Montrésor est traître. »

Philippe de Clérembault, comte de Palluau, a servi non sans distinction, sous Louis XIII. Il deviendra dix ans plus tard (1652) maréchal de France par la grâce de Mazarin ; mais ses principaux états de service seront sa fidélité au ministre et un succès facile remporté sur le marquis de Persan, lieutenant de Condé révolté : Blot, non sans malice, trouve d'autres mérites

A ce grand maréchal de France[1],
Favori de Son Éminence,
Qui a si bien battu Persan,
Palluau, ce grand capitaine,
Qui prend un château dans un an
Et perd deux places par semaine !

Il avait en effet pris aux révoltés et rasé le château de Montrond ; mais, par contre, il avait laissé

1. Timbre : *Petite Fronde.*

les Espagnols s'emparer d'Ypres et de Courtray, seulement.

Toutefois ces prouesses militaires ne prouvent rien contre sa probité ; et, jusqu'à plus ample informé, nous le croyons ici victime d'une fâcheuse homonymie : un autre Clairambault n'avait pas très bon renom et devait même, quelques années plus tard, ruiner la veuve d'Arnauld[1] : il avouait avoir tiré d'elle 40.000 écus. On doit avoir confondu ce Clairambault qui était Puygarraud avec Palluau qui était Clérembault.

Nous avons été à diverses reprises édifiés sur la fidélité de La Rivière[2], approfondissons la traîtrise de Montrésor[3]. Fort attaché à Gaston, dont il a eu le dangereux honneur d'être le favori, ami des Guise et surtout de Mlle de Guise[4] dont il est aimé, Montrésor a conspiré avec eux et pour eux contre le grand Cardinal : il a dû s'exiler en Angleterre. Gaston, comme toujours, aura sa grâce ; il fera sa paix en sacrifiant ses amis, et il abandonne sans vergogne Montrésor à son infortune : loin des yeux, loin du cœur, en admettant que Gaston ait jamais eu un cœur. Par contre, il donne toute sa confiance à La Rivière dont les propos le maintiennent en gaieté, à ce joyeux abbé de La Rivière qui a fait de Rabelais son livre de chevet, à ce bon

1. Marie Barin de la Galissonnière, veuve en premières noces de Jean de La Barre, puis de Pierre Arnauld le mestre de camp, cousin des célèbres Arnauld.

2. V. p. 172.

3. François de Bourdeilles, comte de Montrésor.

4. Marie de Lorraine.

La Rivière enfin qui, sous prétexte de négocier après l'affaire de Cinq-Mars, va le livrer pieds et poings liés à Richelieu. Gaston ne peut plus se passer de lui et lorsque, à la Régence, Montrésor reviendra, il trouvera la place prise ; Gaston même ne le connaîtra plus ; l'exilé, quasi-ruiné par son dévouement au prince et peu satisfait de lui, prendra du service en Hollande; on le trouvera toujours désormais du côté des mécontents. En attendant de jouer pendant la Fronde un rôle actif, il participera de loin aux intrigues, aux cabales contre la Cour. Ses affaires l'ayant rappelé en France et aussi Mlle de Guise, qui lui est toujours fidèle, il sera facile à La Rivière de le faire mettre à la Bastille. Montrésor restera plus d'un an en prison; les Guise s'emploient à l'en tirer et réussissent, mais il en sort ulcéré; deux sentiments dorénavant vont en tout guider sa conduite : sa haine de la cour, son affection profonde pour Mlle de Guise. Après les Frondes, cette dernière passion subsiste seule, et sa très noble amie le paie bien de retour ; elle lui a sacrifié un beau mariage : le duc de Mercœur, qui voulait l'épouser, se mariera de guerre lasse avec une nièce de Mazarin, Laure Mancini :

De Guise, la noble pucelle,
Ne saurait trouver un mari.
De Mercœur s'est éloigné d'elle
Pour la nièce du favori,
Mais dans son cœur elle s'en moque
Et dit souvent par équivoque
Je te garderai, Montrésor,
Et bien plus chèrement encor !

Quand la mort de son frère[1] l'aura faite l'héritière des Guise et la dernière duchesse de ce nom, elle ne voudra point se marier à cause de son vieil ami : leurs existences sont, comme par le passé, indissolublement liées ; et, à la mort de Montrésor, elle restera fidèle à son souvenir. Y a-t-il eu un mariage secret? C'est possible : la duchesse ne pouvait perdre son rang. Elle a eu, à la vérité, trois enfants de Montrésor, et c'est public ; mais elle est restée Guise et duchesse ; et les titres des Guise, comme leur énorme fortune, passeront à la maison d'Orléans.

*
* *

MADAME DE PUYSIEUX ET SA FILLE

(48) « Mme de Puysieux veut un second époux.
(49) De la belle Maulny l'esprit est fort sauvage.
(50) Son mari lui apprend les grâces du langage. »

Malgré la maîtresse gifle dont son mari l'avait gratifiée peu de temps avant sa mort (1640), Mme de Puysieux[2] jugea bon de se montrer inconsolable de cette perte ; elle fit un tel étalage de son désespoir qu'on l'en jugea ridicule : on savait trop qu'ils ne vivaient pas ensemble le mieux du monde. Il est certain que la dame fut ravie d'avoir sa liberté ; mais elle n'en abusa pas, quoique, malgré ses quarante-cinq ans, elle fût restée une

1. Le duc de Guise, V. p. 51.
2. Charlotte d'Estampes-Valençay. V. p. 84.

femme charmante : le jeune Louis XIV et son frère le petit Philippe d'Anjou vont en raffoler et « ne voudroient bouger de chez elle ».

Quant à sa fille, Mme de Maulny[1], elle est dans tout l'éclat de sa beauté et « fort éveillée » ; jeune fille elle n'a pas eu la réputation d'être trop sauvage : sa mère lui donnait alors l'exemple ; et, quand son cousin le marquis de Maulny[2] l'a épousée, on a prétendu qu'il était bien courageux ; mais le marquis, qui « avoit l'honneur d'être un des plus grands brutaux qui soient au monde », l'a mise au pli. Quelques désagréables compliments, quelques bons soufflets matrimonieux — les maris de cette maison avaient décidément la main leste ! — maintinrent la belle dans le droit chemin. Le marquis faisait bonne garde : il gratifia l'ami Vineuil, qui parlait trop de sa femme, de bons coups de plat d'épée, à la porte des Tuileries et en public ; et le chevalier de Gramont — un fort couard — regretta quelque peu le vaudeville malséant que nous avons cité[3].

Mme de Maulny finira par devenir fort sauvage ; elle poussera la pruderie jusqu'à piquer sur sa tapisserie le billet doux d'un sot galant : jugez si l'on se moque du pauvre diable ! Mais, du coup, on n'épargne pas la dame : tant de rigueur semble excessive et peu en rapport avec ce que son adolescence un peu follette avait fait espé-

1. Charlotte Brulart de Sillery.
2. François d'Estampes Valençay, marquis de M.
3. A propos de Mme de Piennes, V. p. 245.

rer ou craindre d'elle ; aussi lui chantera-t-on :

Il n'y a point d'apparence
Qu'un si grand nombre d'amants
Puissent perdre l'espérance
De voir cesser leurs tourments.
Car, vous trouvant si gentille
Et brûlant pour vos beaux yeux,
L'on sait que vous êtes fille
De Madame de Puysieux !

*
* *

DEUX RIVALES. DEUX RIVAUX

(45) « Bourbon est sans attraits ; Montbazon, sans envie
(46) De voir par sa beauté nos libertés ravies...
(48) M. de Longueville est toujours interdit...
(61) On n'entend plus pester le comte de Rouville
(62) Depuis que Montbazon a chassé Longueville. »

Mlle de Bourbon Condé [1] tient de Mme la Princesse, sa mère, la beauté des Montmorency ; mais son grigou de père va accoupler par intérêt cette jeune fille toute charmante et « belle comme un ange » à un veuf petit, chétif, chauve, qui a plus du double de son âge et qui ne l'aimera pas. Ce mari, Henri II d'Orléans, duc de Longueville, est, à la vérité, un fort grand seigneur ; et, s'il n'a guère le physique ni le courage de son ancêtre le beau Dunois, on lui attribue un sens diplomatique très fin ; loin d'être *interdit*, il fait montre d'une superbe faconde qui lui vaudra quelque réputation d'habileté et de finesse ; mais la hardiesse

1. Anne Geneviève de B., duchesse de Longueville.

et la décision seront les moindres de ses défauts.

Pour le moment — quoique fiancé —, il est l'amant en titre de Mme de Montbazon, dont nous n'avons plus à faire l'histoire. Pour lui, cette bonne pièce a abandonné M. de Rouville, qui cache mal son ennui et n'admet l'infidélité que de sa part à lui. Cette nouvelle conquête est trop flatteuse pour que la dame l'abandonne ainsi; aussi, malgré les fiançailles, les noces en grande pompe et la beauté de sa fiancée, M. de Longueville restera longtemps pris dans les filets de cette terrible femme. La rivalité de la maîtresse et de la femme légitime va, dès les débuts de la Régence, mettre le feu aux poudres, causer des duels meurtriers, diviser toute la cour et créer de longues, de tenaces, d'irréconciliables inimitiés.

Mlle de Bourbon est une nature ardente et passionnée : dans sa première jeunesse, la belle duchesse « aux yeux de turquoise » a été très pieuse ; on craindra qu'elle se fasse carmélite, et son jeune frère Conti aura aussi par moments cette ardeur religieuse. Pour elle, lorsqu'elle consent par nécessité à aller au bal, elle met un cilice sous ses vêtements de gala ! Mais en nos pauvres âmes humaines les limites d'un mysticisme excessif et de la passion amoureuse sont mal définies : négligée par son mari, entourée d'adulations dues à son rang, admirée pour sa beauté et son esprit, Mme de Longueville est destinée à la chute ; elle succombera fatalement. Puis, revenue de ses égarements, elle se soumettra aux plus austères

pénitences, et Port-Royal sera témoin de son fervent repentir. Hélas ! cela n'empêchera point la destinée de venir l'y frapper cruellement par la mort tragique du cher enfant de sa faute[1].

*
* *

MADAME DE MAINTENON

(52) « La jeune Maintenon adore son mari. »

Rassurez-vous : ce n'est point de Mme Scarron qu'il s'agit, mais de la jeune Marie Leclerc du Tremblay, fille du gouverneur de la Bastille[2] et nièce du feu P. Joseph. On vient de la marier (1640) à Louis d'Angennes, marquis de Maintenon, l'aîné de cette maison[3]. C'était un triste mari, un peu ridicule, « l'âme aussi basse que la mine », ivrogne par surcroît et qui se ruinait. Sa femme, dont la Bastille avait enrichi le père, n'en fut guère satisfaite, et le lui montra bientôt sans nulle vergogne. Sa mère et sa belle-mère, un peu sujettes à caution, lui avaient, paraît-il, donné l'exemple, ce qui ne les avait pas empêchées, d'après des Réaux, de lui prodiguer de bons conseils : « Ma fille », lui eut dit Mme du

1. Le jeune duc de Longueville tué au passage du Rhin.
2. Jean Leclerc du Tremblay.
3. L'opulente maison des d'Angennes se divise en quatre branches : les Maintenon, les Rambouillet, dont nous avons souvent parlé ; les La Loupe, d'où sortiront la fameuse comtesse d'Olonne et sa sœur la maréchale de La Ferté ; les Fargis, branche que Mlle de Silly a illustrée par ses intrigues politiques ou autres.

Tremblay, « vous sortez d'une maison où l'on a toujours vécu en honneur ; ne vous laissez pas corrompre où vous allez, et ayez toujours devant vos yeux la vie de votre mère ! » — « Ma fille », eut dit de son côté Mme de Maintenon, la mère, « vous entrez dans une famille où vous ne trouverez rien qui ne soit à imiter ; oubliez donc ce que vous avez vu, je vous en conjure, et vous conformez à tout ce que vous verrez ! » Elle n'y manqua pas.

Après la ruine de Louis d'Angennes-Maintenon, la terre de ce nom fut vendue, et passa avec le titre à la célèbre marquise qui devait les illustrer.

***

MADAME DE ROHAN, LA MÈRE

(53) « Madame de Rohan vit en chaste pucelle :
(54) Miossens a mangé tout son bien avec elle ;
(55) Sa fille, pour ravoir l'argent de son procès,
(56) A choisi pour galant un nouveau Beaumarchais. »

La toute mignonne et trop aimable fille du grand Sully, Marguerite de Béthune, duchesse de Rohan, a une réputation détestable et malheureusement justifiée. Du vivant même de son mari, ses intrigues ont fait grand bruit, surtout sa liaison affichée avec le premier duc de Candale. Elle l'a fait abandonner sa femme, changer de religion, aller à l'étranger, rompre avec les siens : « Elle m'a mis mal, dit-il, avec le roi, avec mon père, avec Dieu et m'a fait mille infidélités ; cependant

je ne m'en saurois guérir. » De terribles épigrammes ont couru sur son compte ; le « cabinet satirique » en renferme. Voici celle que lui décocha le poète Carlencas lorsque Candale revint de Hollande [1] ; c'est assurément la plus cruelle, et Des Réaux n'en cite qu'un vers altéré :

Sigismonde est la plus friande
Qu'on trouve en l'amoureux déduit :
Gratis elle accorde une nuit
A quiconque la lui demande.
Son galant, qui vient de Hollande,
Poussé par son jaloux dépit
Alors qu'on lui fait ce récit,
Jure que le ciel le confonde
S'il ne va daguer dans le lit
Tout ceux *qu'y reçoit* [2] Sigismonde.
Tenez-le : s'il fait ce qu'il dit,
Il va poignarder tout le monde !

Au dévergondage près, Mme de Rohan est d'un dévouement absolu, sans bornes, à son mari ; en toute occasion, elle le sert de son mieux. Le duc a été le chef incontesté du parti huguenot, toujours en lutte, toujours sur la brèche ; et elle quitte tout pour le rejoindre, s'il a besoin de son concours. Rien ne compte plus dans sa vie, ni passions, ni plaisirs, ni amourettes, dès que les intérêts de son mari sont en jeu. Quand elle peut lui être utile ou à sa cause, les fatigues des camps, les

1. Mns 19145, f° 103. Des Réaux cite ce seul vers :

Sigismonde est la plus gourmande...

2. Le mot du manuscrit est plus vilain ; nous avons cru devoir le changer, à tort peut-être.

longs et pénibles voyages n'arrêtent pas cette intrépide petite femme en tout ardente et passionnée. Elle n'a obligé Candale à se faire huguenot, que pour amener ce puissant seigneur au parti de Rohan !

La mort de son mari ne la change pas ; elle abuse de sa liberté et ne saura pas vieillir décemment ; mais elle a dépassé la quarantaine et un méchant vaudeville le constate :

Rohan, tu n'es plus habile
A nous donner de l'amour :
Faut que chacun ait son tour :
Laisse donc faire ta fille [1]!...

Ces nuits, qu'elle donnait autrefois gratis, elle devra maintenant les acheter — et chèrement : son hôtel est le rendez-vous de jeunes gentilshommes débraillés, débauchés, certains sans scrupules ; et deux aigrefins — deux Courpières du temps — vont cyniquement tirer parti de ses faiblesses : Jarzé d'abord, avec quelque réserve ; Miossens ensuite, sans nulle pudeur.

Aux yeux des contemporains il n'y a là rien de bien déshonorant ; il semble qu'on ait même quelque bienveillance à l'égard d'un jeune homme assez avisé pour se faire richement entretenir : Bensserade, un temps, roulera carrosse grâce à Mme de La Rocheguyon, et Bensserade n'en est pas plus mal vu. M. de Montferville vit aux crochets de la bonne et généreuse Mme de Thémines

1. Timbre : *Branle de Metz.*

— la femme aux trois vieux maris [1] —; il s'arrondit de ses dépouilles, en fait vivre sa famille : Montferville est un bon parent, et sa conduite est méritoire. Jarzé va faire les beaux jours de la Régence et de la cour ; il vivra à tu et à toi avec les plus grands seigneurs, osera même un jour faire l'amoureux de la Reine. Miossens, enfin, achètera des libéralités de sa dame une compagnie aux gardes : ce sera pour lui le premier échelon du maréchalat ; et il a la main lourde, ce futur maréchal d'Albret : pour s'emparer en tout ou partie d'une réserve de cinquante mille écus *en numéraire* qui est dans la maison, il amènera l'aveugle Mme de Rohan à faire donation de ses biens à sa fille moyennant une rente viagère. C'est alors que Mlle de Rohan quitte sa mère [2], exige des comptes dont le règlement sera pénible : un procès s'ensuit, et l'on se moque ici de cette fille mal avisée qui, pour soutenir son droit — alors qu'il est si coûteux en ce temps-là de se faire rendre justice — a pris un galant qui n'a ni sou, ni maille, ni grand crédit, ce pauvre Chabot, que la *Contrevérité* compare ironiquement au richissime financier Beaumarchais [3].

Miossens peut aussi s'en moquer ; ce cadet des bâtards d'Albret est un homme pratique et ne s'attarde plus à une intrigue désormais stérile ; il va se marier à la fille de Guénégaud, riche bour-

1. V. *Règne de Richelieu*, p. 47.
2. V. p. 242.
3. V. p. 86.

geoise, dont le frère est ou va être secrétaire d'État[1] : il sera bien en cour, tout aux petits soins du Mazarin. Qu'il emmène Condé à la prison de Vincennes, et le bâton de maréchal couronnera la carrière de cet heureux « arriviste ». Il tiendra table ouverte, et les salons de l'hôtel d'Albret, dont sa belle-sœur de Richelieu fera les honneurs[2], verront défiler tout ce que la cour et la ville ont de plus « trayé », comme dirait Saint-Simon.

Est-elle de deux siècles, est-elle d'hier, est-elle d'aujourd'hui cette petite histoire ?

*
* *

LES « VISIONS » DE MADAME DE SABLÉ

(69) « Madame de Sablé n'est plus visionnaire. »

Magdeleine de Souvré, marquise de Sablé, ne ressemble guère à son père[3] : elle est spirituelle, aimable, mais un peu « visionnaire » ; elle a des manies, dirions-nous : une de ces manies a été de faire état de mépriser son mari, Philippe de Laval. Elle l'a même un peu trompé avec M. de Montmorency, et, plus sérieusement, avec M. d'Armentières. Elle vient de s'aveuver (1640) : mais elle ne s'est pas, comme Mme de Puysieux, donné le ridicule de montrer une excessive douleur. Certes, elle a plus vivement ressenti la perte de M. d'Ar-

1. V. p. 94.
2. V. p. 273.
3. V. p. 125.

mentières, que M. de Lavardin a tué en duel, pour avoir de trop près courtisé sa sœur.

Du coup, la marquise est devenue dévote : mais, comme elle raffine sur tout, la simple dévotion ne lui suffit pas ; elle tournera au jansénisme naissant, se passionnera pour les disputes religieuses; comment ? elle donnera même au grand Arnauld l'idée de composer son fameux livre *Sur la Fréquente Communion*[1] ! Entre temps, sa dévotion toute fraîche s'assaisonne de gourmandise[2] ; elle entremêle avec bonheur les controverses théologiques et les critiques culinaires : la dévotion maintiendra — elle l'espère — la santé de son âme ; la bonne table pourvoira à celle du corps. Or ce corps, cette « guenille », ne lui est pas moins chère qu'au bonhomme Chrysale ; et les soins excessifs, méticuleux qu'elle en prendra la rendront sûrement « visionnaire ».

Quoiqu'elle soit fraîche et robuste — (elle a encore devant elle presque quarante ans de vie), — sa frayeur de la maladie et de la mort est excessive[3]. Les idées sombres lui sont intolérables, et ses amis sur ces sujets doivent bien retenir leur langue, s'ils veulent rester ses amis. Une de ses suivantes

1. V. sa dispute avec Mme de Guéménée, *Règne de Richelieu*, p. 268.

2. « La princesse Parthénie (Mme de Sabbé) avoit le goût aussi délicat que l'esprit : rien n'égaloit la magnificence des festins qu'elle faisoit; tous les mets en étaient exquis... » (Mlle de Montpensier : *La Princesse de Paphlagonie.*)

3. « La princesse Parthénie avoit des frayeurs de la mort au delà de toute imagination... » (*La Princesse de Paphlagonie.*)

est-elle enchifrenée, vite, on la consigne dans sa chambre : le rhume de cerveau est si dangereux ! Et ainsi de tout. « Depuis qu'elle n'est plus belle », elle ne vit guère qu'au lit ; elle y reste « faite comme quatre œufs » ; ne se lève que pour jouer au volant : il faut bien faire un peu d'exercice ; ne sort que par absolue nécessité, et encore en chaise, douillettement emmitouflée, au soleil, s'il se peut, et à l'abri. On ferait un volume des minutieuses précautions dont elle entoure sa précieuse personne. M. de Bourbonne un jour a failli la tuer de frayeur ; jugez-en [1] : il annonce en arrivant dans sa chambre qu'il vient de visiter un malade qui a la petite vérole ; ce n'était point vrai, mais quel effroi ! « La marquise se retiroit tant qu'elle pouvoit sur son lit, et lui s'approchoit le plus qu'il pouvoit. Roquelaure et Maulévrier y estoient, qui, après avoir bien ri, s'en allèrent ! »

D'après Des Réaux, M. de Nemours lui fit un tour à peu près pareil, et elle le chassa ; mais la palme des mystificateurs, qui s'amusèrent de ces « visions », revient à l'abbé de La Victoire :

La comtesse de Maure[2], grande amie de la marquise et tout aussi « visionnaire », a longtemps habité dans la même maison de la place Royale : ces dames ne peuvent vivre l'une loin de l'autre ; toutefois un vestibule, un escalier, une grande salle séparent leurs appartements : croyez-vous qu'elles se visitent jamais ? Que nenni : plutôt que

1. B. N. Mns 19145, f° 151.
2. V. p. 309.

d'exposer leur délicate santé aux risques de ce grand voyage, elles s'écrivent mille tendresses[1]. Un jour donc, l'abbé, aussi spirituel que plaisant, se met en tête de l'obliger à visiter sa chère amie; il arrive tout mystérieux, tout confit : « Qu'il est regrettable que vous ne puissiez aller voir cette pauvre comtesse; son mari et elle se brouillent fort et vous seule pourriez les raccommoder. Mais hélas !... n'en parlons pas ! » C'était une pure invention : le comte et la comtesse de Maure étaient un ménage exemplaire, aussi fous d'ailleurs l'un que l'autre, et la curiosité de la dame en est d'autant plus excitée; elle le presse de questions, il répond, avec quelque embarras et de savantes réticences; elle n'y tient plus et veut tout de go aller voir ce qui se passe chez son amie, lui apporter du réconfort. L'abbé s'y oppose avec d'affectueuses remontrances ; la curiosité est cependant la plus forte, et l'abbé vient à son secours : « Qui sait ? » dit-il après réflexion... « mais ne vois-je pas un pavillon au lit de votre servante ? » — la bonne dame se faisait veiller constamment — « Mettez-vous donc dessous en le faisant soutenir d'un bâton, et vous éviterez ainsi de prendre l'air ! » Aussitôt dit, aussitôt fait : des laquais, dare, dare,

1. « On seroit trop heureux si on pouvoit trouver de ces billets ; je suis assuré qu'on y trouveroit des préceptes pour le régime de vivre, des précautions jusques au temps propre à faire des remèdes et des remèdes même dont Hippocrate et Galien n'ont jamais entendu parler avec toute leur science ; ce seroit chose dont les Facultés de Montpellier et de Paris feroient bien leur profit... » (Mlle de Montpensier, *la Princesse de Paphlagonie.*)

descendent le pavillon; les rideaux protègent à merveille des vents coulis; et, comme un saint sacrement, voilà cette énorme dondon traversant vestibule, escalier, galerie, l'abbé suivant et se tenant les côtes! Qui fut bien surprise de voir envahir son logis par cette extravagante machine et son contenu? Ce fut la pauvre Mme de Maure. Elle n'en revient pas : « Hé quoi! m'amour, c'est vous? » — « Ah! m'amour! quelle preuve d'amitié je vous donne! mais il faut bien secourir ses amis! » — « Jésus! que dites-vous là? » L'abbé sur ces mots s'était esquivé, riant aux éclats et leur laissant le soin de s'expliquer. Il en fit des gorges chaudes, et la marquise, furieuse, ne voulait plus le voir; elle lui consigna sa porte; mais il la fit menacer d'envoyer « les enfants rouges et blancs[1] » chanter le *De profundis* sous ses fenêtres; et, d'effroi, elle leva la consigne!

Mme de Sablé devait garder ses « visions » jusqu'à ses quatre-vingts printemps!

*
* *

COULON ET D'ESMERY

(75) « Le bonhomme Coulon est un fâcheux mari. »

Vers 1634, M. d'Elbeuf, ce grand coureur devant l'Éternel, faisait, pour le mauvais motif, une cour assidue à une très jolie veuve, Mme de La

1. Les enfants de chœur.

Marche, de son nom Marie Cornuel, fille du président des comptes et nièce par alliance de la fameuse Mme Cornuel[1]. Jean Coulon, conseiller aux Enquêtes, la vit, s'en éprit, voulut absolument épouser « son ange », disait-il, et l'épousa à la barbe de M. d'Elbeuf. Ce beau feu ne dura guère, hélas ! Sitôt marié, voilà Coulon courant de tous côtés. Pour n'être point en reste, la belle coqueta ferme ; et ce fut un joli ménage. On doit cependant rendre à Coulon cette justice ; c'est que ce « fâcheux mari » ne s'émut jamais outre mesure de ce que fit sa femme.

C'est Coulon qui lança le premier Anne de L'Enclos dans la galanterie ; elle était toute jeune — dix-sept ans à peine — quand il lui fit la cour. Mme Coulon le sut ; et, comme elle se croyait encore des droits à la jalousie, elle fit un terrible esclandre qui perdit Ninon de réputation, car ses amourettes sans conséquence avec MM. de Saint-Étienne et de Raré n'avaient pas fait de bruit. Coulon en prit bravement son parti et l'entretint ouvertement ; il lui servit nombre d'années la pension fort rondelette alors de 500 livres mensuelles[2]. La fameuse Ninon de L'Enclos dut donc à ce généreux protecteur de pouvoir établir sa maison sur un pied convenable ; ce qui lui permit de se créer, grâce à son esprit, son intelligence, son charme réel, ses talents de musicienne, et, surtout, sa « loyauté », ce cercle d'adorateurs triés

1. V. p. 257.
2. De nos jours 35 à 40.000 francs de rente.

avec soin, dont plusieurs furent des hommes de valeur, qui lui donnèrent sa célébrité et firent de cette *hétaïre*, au vrai et noble sens du mot, une des figures les plus originales du Grand Siècle.

Entre temps, le père de Mme Coulon était mort, et la dame, peu soucieuse de voir gaspiller sa fortune par son dissipateur de mari, déjà obéré, se fit séparer de biens ; puis, pour vendre la belle charge de son père, elle s'adressa à d'Esmery, qui la servit de son mieux, devint son conseil et bientôt son amant attitré au vu et su de tous, même de Coulon. Les vaudevilles s'en gaudissent :

Chacun de nous sait l'étroite union [1]
D'entre Monsieur et Madame Coulon,
Un chacun d'eux fait ce qu'il trouve bon :
Si d'Esmery
Fait cocu le mari
L'autre en conte à Ninon !

ou encore :

Ne t'étonne point si Coulon [2]
Aime tant sa belle Ninon :
C'est qu'il a droit de représailles.
Daye, dan, daye !

Faute de vivres, Coulon accepta d'Esmery, et il eut le mérite de le faire de bonne grâce, ce « fâcheux mari ». Il prétendait cyniquement que « ni lui, ni ses amis ne pourraient donner un enfant à sa femme ! » D'Esmery, dit-on, le fit mentir ; et Mme Coulon eut un superbe poupon, fort bien « es-

1. Timbre : *Petits Brissacs.*
2. Timbre : *Daye, dan, daye.*

merillonné », comme disait ce grand fou d'abbé d'Effiat. En retour de ce service, Coulon, reconnaissant, ne bougeait pas de chez d'Esmery, promettait la protection du financier, et puisait dans sa bourse sans façon et en ami. Cela dura jusqu'au jour où le volage d'Esmery s'éprit de Marion [1].

Le pauvre Coulon, comme les décavés de tous les temps, n'eut plus d'autre ressource que la politique : on le verra barbotter dans les eaux troubles de la Fronde et jouer sa partie dans la « sainte cohue des Enquêtes », comme Gondi appelle cette Chambre turbulente du Parlement.

Pour d'Esmery, après avoir quitté Marion, il s'éprendra de Mme de la Bazinière, notre vieille connaissance Chémerault [2], cette « belle Gueuse », que son ami Boisrobert a fait épouser au richissime Macé Bertrand de la Bazinière. Entre eux il ne saurait être question d'argent ; mais d'Esmery est tout-puissant, Chémerault a toujours regretté la cour, et son amant peut lui rouvrir les portes de ce paradis, à la grande joie du mari, le vaniteux La Bazinière. Il était écrit que les maris que trompait d'Esmery en seraient tous heureux et contents :

D'Esmery n'a jamais fait
De cocu plus satisfait
Que le petit Bazinière.
Lère lan lère...

1. Marion de L'Orme.
2. V. 91.

APPENDICE

LES CONTREVERITEZ

(1) Tout le monde est content et chacun vit en paix ;
(2) On ne porte aujourd'hui plus d'édits au Palais ;
(3) Nous sommes dans un siècle où l'on dit ce qu'on
pense [1].
(4) Chabot est magnifique et n'aime pas la danse [2].
(5) L'évêque de Belley renonce au paradis [3].
(6) Madame Cornuel abandonne Sourdis [4].
(7) Les bigottes du temps méprisent Chaudebonne [5].
(8) Madame d'Aiguillon a chassé la baronne [6].
(9) Qui brigue des honneurs et prétend des emplois
(10) Doit partir de Ruel et s'en aller à Blois [7].
(11) Sublet est sans crédit, et la France se mène
(12) Par les sages conseils du comte de Brienne ;

1. V. au chap. II, Mécontentement général.
2. V. p. 237 : *Le premier duc de Rohan Chabot.*
3. V. p. 253 : *Monsieur de Belley.*
4. V. p. 256 : *Les dames Cornuel.*
5. V. p. 263 : *Un ami de Mme de Rambouillet.*
6. *La baronne du Vigean.* V. p. 269.
7. *Ruel*, résidence du tout-puissant Richelieu ; *Blois*, où Gaston d'Orléans est comme exilé

(13) Bouthilier est habile et sort d'illustre sang [1].
(14) Le prince de Condé sait bien garder son rang [2].
(15) Le cardinal s'entend avec la reine-mère [3].
(16) Saint-Germain est ici qui poursuit une affaire [4].
(17) Senneterre est marri du combat de Sedan [5].
(18) De Fleix est ruiné par la mort de Randan [6].
(19) La Chevreuse a l'esprit tranquille et pacifique [7].
(20) Beaumont raisonne bien dessus la politique [8].
(21) Mortemar est galant et Liancourt égal [9].
(22) L'Espagnol est toujours maître du Portugal [10].
(23) Les seigneurs d'Epernon ont grand crédit en France [11].
(25) De Mercœur et Beaufort semblent dans le hazard [12].
(26) L'empereur perd beaucoup par la mort de Weymar [13].
(27) Monsieur de Montbazon ne parle qu'hyperboles [14].
(28) Uzès et Ventadour sèment des monopoles [15].
(29) Fiesque est sans chansons, Le Terrail sans amour [16].
(30) Bassompierre et Vitry peuvent tout à la cour [17].
(31) Le grand maître [18] est fâché de la conquête d'Aire.
(32) Roquelaure est fort bien avec la Lesdiguière [19].

1. Pour ces trois vers, V. p. 273 : *Trois ministres.*
2. V. pour Henri II de Condé, p. 141.
3. Marie de Médicis qui sous peu va mourir en exil.
4. V. p. 66 : *La Reine-Mère et Saint-Germain.*
5. V. p. 275 : *Le marquis de la Ferté Saint-Nectaire.*
6. V. p. 134.
7. V. p. 32 : *Mme de Chevreuse.*
8. V. p. 278 : *Hardouin de Péréfixe.*
9. V. p. 280 : *MM. de Mortemar et de Liancourt.*
10. La révolte du Portugal se termina l'année d'après (1643) par son affranchissement.
11. V. p. 45 : *MM. d'Epernon.*
12. Alors exilés. V. p. 61.
13. Bernard de Saxe-Weymar, notre allié. V. p. 241, mort le 18 juillet 1639.
14. V. p. 284.
15. V. p. 286.
16. V. Mme de Piennes ou de Fiesque, p. 243.
17. V. p. 22 et p. 26
18. La Meilleraye. C'est lui qui prit Aire. V. *Règne de Richelieu*, p. 37.
19. V. p. 287 : *M. de Roquelaure et Mme de Lesdiguières.*

(33) Gesvre ne parle plus de sa bonne maison [1].
(34) Francinet et Thoré sont fondés en raison [2].
(35) Bussy, Rocheposay ont rencontré leurs dupes [3].
(36) Boisset et La Charny ne lèvent plus leurs jupes [4].
(37) Les coquettes du temps abandonnent le Cours.
(38) De Gordes et d'Orval sont gens de bons discours [5].
(39) Madame de Chalais vit en grand'chasteté [6].
(40) Monsieur de Palluau est plein de probité [7].
(41) Le Cardinal Infant bat souvent le grand maître [8].
(42) La Rivière est fidèle et Montrésor est traître [9].
(43) La Feuillade est charmant, Rhodes n'est point jaloux [10].
(44) Madame de Pisieux veut un second époux [11].
(45) Bourbon est sans attraits ; Montbazon, sans envie
(46) De voir par sa beauté nos libertés ravies [12].

1. V. p. 293.
2. V. p. 295 : *Deux fous.*
3. Rocheposay. V. *Règne de Richelieu, Mme de Saint-Loup*, p. 56. Pour Honorée de Bussy, V. p. 299 : *A la conquête d'un mari.*
4. V. p. 306 : *Quelques belles dames du Cours.*
5. V. p. 312 : *Deux sots.*
6. V. p. 306 : *Quelques belles dames du Cours.*
7. V. p. 313.
8. Le Cardinal Infant, frère d'Anne d'Autriche, à qui le grand maître de l'artillerie, La Meilleraye, avait pris plusieurs places.
9. V. p. 214.
10. Léon d'Aubusson, comte de La Feuillade, avait la réputation « d'estre mal endurant », et son entretien ne devait pas être agréable si l'on en croit le vaudeville :

On ne voit à la promenade,
Que Vineuil, Jarzé, La Feuillade.
Mais quand ces gens se promènent au Cours
On n'y fait pas deux tours.

M. de Rhodes, maître des cérémonies avant Saintot, était le mari de conscience de cette plantureuse Mme d'Alais, que Mme de Rambouillet baptisa « le colosse de Rhodes », et qui aimait fort la danse. V. *Règne de Richelieu*, p. 33.
11. V. p. 316 : *Mme de Puysieux et sa fille.*
12. V. p. 318 : *Deux rivales.*

(47) De Fiesque, l'abbé, n'a jamais contredit[1].
(48) Monsieur de Longueville est toujours interdit[2].
(49) De la belle Maulny l'esprit est fort sauvage,
(50) Son mari lui apprend les grâces du langage[3].
(51) Gonzague n'attend pas les feux d'un favori[4].
(52) La jeune Maintenon adore son mari[5].
(53) Madame de Rohan vit en chaste pucelle,
(54) Miossens a mangé tout son bien avec elle;
(55) Sa fille, pour ravoir l'argent de son procès,
(56) A choisi pour galant un second Beaumarchais[6].
(57) Vineuil est un Caton et Pons est un critique[7].
(58) D'Avaugour et Nançay sont devenus étiques[8].

1. Claude de Fiesque, abbé de Lonlay, un habitué de l'hôtel de Rambouillet, où il avait introduit l'académicien Esprit, frère de son précepteur.

2. V. p. 318 : *Deux Rivales.*

3. V. p. 316 : *Mme de Puysieux et sa fille.*

4. V. *Règne de Richelieu.* La princesse Marie-Louise de Gonzague et Cinq-Mars (le favori).

5. V. p. 320 : *Mme de Maintenon.*

6. Pour ces quatre vers, V. p. 321 : *Mme de Rohan.*

7. Le marquis de Vineuil était fort coureur ; nous avons souvent parlé de lui dans ce volume et dans le *Règne de Richelieu.* Consulter les Index alphabétiques.

Isaac Renaud de Pons, marquis de La Case, qu'il ne faut pas confondre avec le premier mari de la duchesse de Richelieu, est le frère de la belle Suzanne de Pons, qui fait déjà parler d'elle. M. de Pons, « grand parleur, grand diseur de sottises », était indulgent pour ses propres faiblesses et pour les imprudences de sa sœur, à l'encontre de M. de Saint-Mesgrin, qui surveillait de fort près la sienne :

Il ne ressemble pas au marquis de La Case,
Qui fait des paraphrases
Quand on fait les yeux doux.
Car il est l'Antipode de ce frère jaloux.

8. Louis de Bretagne, marquis d'Avaugour, est le frère de la superbe Mme de Montbazon et lui ressemble physiquement. C'est un homme magnifique qu'Arnauld, le mestre de camp, a surnommé le « joli poupon », ce qui explique la *Contrevérité.*

— Quant au beau Nançay, le marquis Edme de La Chastre, c'est le frère de la comtesse d'Alais, du « colosse de

(59) Guiche ne tourne plus ses pages à l'envers[1].
(60) Rien n'est plus éloquent que les deux Maurevers[2].
(61) On n'entend plus pester le comte de Rouville
(62) Depuis que Montbazon a chassé Longueville[3].
(63) Madame Le Camus ne veut plus de galant[4].
(64) Madame de Créqui va fonder un couvent[5].
(65) Charost et Chandenier disputent de science[6],

Rhodes », et Ninon de L'Enclos a eu pour lui un caprice; elle lui a même donné ce *bon billet* qui est devenu proverbial.

1. Nous avons suffisamment parlé du maréchal de Guiche et de ses mœurs dans le *Règne de Richelieu*. Il vient d'être battu à Honnecourt, a fui jusqu'à Saint-Quentin, et on peut rapprocher ce vers du vaudeville:

Quand il fut à Saint-Quentin
On lui présenta du vin:
« Monseigneur, prenez courage:
Il vous reste encore un page. »
Lampons, camarade, lampons!

2. Les frères de Mme de Grimault. V. p. 310, Ferdinand et Charles de La Baume-Montrevel, les deux Maurevers, se sont assurément plus distingués par leur valeur militaire que par leur éloquence. L'aîné cependant fut chargé en 1637 d'aller présenter les compliments de condoléance de la Cour de France à Madame Royale, qui venait de perdre son mari, le duc de Savoie.

3. V. p. 318: *Deux rivales ; deux rivaux.*

4. V. p. 309: *Quelques belles dames du Cours.*

5. La maréchale de Créqui a été très malheureuse avec son mari, qui était déjà son beau-frère et qui devint en l'épousant le beau-frère de son propre fils; cet étrange mariage, où l'affection ne tint aucune place, devait conserver aux Créqui l'énorme fortune du connétable de Lesdiguières. Quand le maréchal eut le bon esprit de se faire tuer en Italie (1638), la pauvre femme, loin de vouloir fonder un couvent, désira rattraper le temps perdu; elle trouva un consolateur dans le duc d'Elbeuf. V. p. 59.

6. Louis de Béthune, comte de Charost, capitaine des gardes du corps, « un fastidieux personnage », disait de lui Richelieu, qui cependant fut désarmé par son obséquieuse servilité: Charost ne l'appelait que « mon maître! » A cela près, un digne homme et vertueux; dans un accès de vertu,

(66) Et le prince messin gagne des indulgences[1].
(67) Le bascha de Grosbois dit toujours vérité[2].
(68) Madame la Princesse est sans civilité[3].
(69) Madame de Sablé n'est plus visionnaire[4].
(70) De Fruges au Marais tient un bon ordinaire[5].
(71) Du Lude, fort vaillant, donne des démentis[6].
(72) La Coste et Belesbat sont deux fort bons partis[7].

il enfermera sa belle-sœur, Mme Lescalopier, aux Feuillantines; et, comme chante le joyeux abbé de Laffemas :

On vit arriver Charost
Au grand trot,
Qui lui dit d'un ton fort haut :
« Celles qui font les mutines,
Je les fou... Je les fourre aux Feuillantines. »

Ce fut l'origine de la chanson des Feuillantines qu'a publiée *la Renaissance latine* du 15 novembre 1904.

François de Rochechouart, marquis de Chandenier, sera lui aussi capitaine des gardes du corps et l'un des familiers de la Régente. Son entêtement un peu borné et, surtout, son amitié pour Gondi lui attireront les pires disgrâces; honnête, il restera pauvre.

...Et Chandenier n'a pas la maille
Daye, dan, daye.

1. Voir pour le futur duc de Verneuil alors prince-évêque de Metz, fort débauché, p. 54, et le couplet de Blot.

2. Le duc d'Angoulême. V. sa fourberie, *Règne de Richelieu*, p. 209.

3. Charlotte de Montmorency, mère du Grand Condé. V. *Règne de Richelieu*, p. 25.

4. V. p. 325 : *Les « Visions » de Mme de Sablé.*

5. M. de Fruges était assez mal en point : il se distinguera lors des Frondes par son âpreté à la curée.

6. Henri de Daillon, comte et plus tard duc du Lude, ne manque cependant ni de courage ni de générosité ; mais il n'est pas ennemi de sa tranquillité. Même, pour l'avoir en son ménage, il laisse « porter les chausses » à sa femme ; ce n'est pas au figuré : Éléonore de Bouillé, la très belle Mme du Lude, a des goûts masculins, s'habille en homme ; c'est une Diane, toujours en chasse, quand on ne la voit pas jouer au mail en justaucorps !

7. M. de La Coste est un joueur enragé ; il aura même une querelle avec Voiture, joueur comme lui et toujours

(73) On ne fait plus l'amour à la place Royale [1].
(74) Saint-Brisson et Chevry commentent la morale [2].
(75) Le bonhomme Coulon est un fâcheux mari [3].
(76) Monsieur ne parle plus de Castelnaudary [4].

sans un sou, malgré ses revenus très coquets : Voiture en arrive à manger, *par économie*, chez Mme de Rambouillet. Ils se battront en duel, mais « le succès de cette rencontre ne fut pas sanglant ». — Mlle de La Coste, sa sœur, confidente de Mlle de Bourbon, amie de M. de Montausier, l'aîné, avait introduit La Coste à l'hôtel de Rambouillet.

— Henri Hurault de l'Hôpital, sieur de Belesbat, est le frère de Mme de Choisy. V. p. 247 ; il est « un peu fat », dit un vaudeville et manque de tendresse :

« J'ai vu Belesbat
Doux comme une fille... »

chantera Voiture. Comme il est fort brun, on l'appelle le « beau Ténébreux » ; on le trouve enfin emporté, sans franchise et sans trop de délicatesse : il jouera un tour pendable à Mme de Moussy, l'amie de Mme de Sévigné.

Quoiqu'il soit maître des requêtes depuis 1633, ce n'est pas un beau parti ; il se mariera pourtant et deviendra le beau-frère de Mme de Brégis, V. p. 217 ; mais ses inconséquences, ses indiscrétions lui nuiront fort, de même que ses impertinences; elles lui vaudront un exil en Bretagne et le surnom de *Roquelaure du Marais*, V. Roquelaure, p. 288.

1. V. p. 308 : *Quelques belles dames du Cours*.

2. Nous avons, à propos de Mlle Paulet, parlé de Saint-Brisson : *Règne de Richelieu*, p. 275. Un des nombreux vaudevilles, qui coururent sur son compte, lui promet

Pour étrennes
Des coups de bâton
Avecque Lagarde, qui est son mignon.

Il commente probablement la morale avec Lagarde.

— Quant à Charles de Chevry, il a de l'esprit mais point de cervelle et en ce point ressemble à son père, feu le président; il est coureur, se ruine, a écorné le prix de la charge de son père et mangé la belle propriété de La Grange, près Grosbois ; un peu fou d'ailleurs comme tous les Duret de Chevry.

3. V. p. 329 : *Coulon et d'Esmery*.

4. Il fait bien. V. *Règne de Richelieu*, p. 198 ; sa lâcheté et son abandon de Montmorency près de cette ville.

(77) Quand la Grimault paraît, ô dieux ! que de délices !
(78) Mais à voir Marion ce nous est un supplice [1] !

1. Pour la marquise de Grimault, V. p. 310 : *Quelques belles dames du Cours.*
Pour Marion de L'Orme, V. *Règne de Richelieu*, pp. 155 et suiv.

RÉPERTOIRE ALPHABÉTIQUE

L'astérisque désigne les personnages dont déjà a parlé le *Règne de Richelieu.*

La lettre C veut dire : chanson ou couplet du temps.

C

M

Q

R

T

Y

TABLE DES CHAPITRES

31-3-08. — Tours, Imp. E. Arrault et Cie.


UNIVERSITY OF MICHIGAN
3 9015 02607 5658

